LE DEVOIR

Club des Diplômés Universitaires Inc.
7 ans d'excellence sur la scène des
CÉLIBATAIRES
Activités sociales, culturelles, sportives
TOUTES LES SEMAINES
Renseignements: 287-1017
Soirée dansante ce soir
L'ENTRETEMPS — CENTRE SHERATON — 21 hres

Vol. LXXX — No 98 ★ Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. **Détail page 4.** Montréal, vendredi 28 avril 1989 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents 50 CENTS

Wilson soulève un concert de protestations d'un océan à l'autre

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

MICHAEL WILSON a perdu tous ses amis hier, au fur et à mesure que le pays prenait connaissance des détails de son budget.

« L'accumulation de la dette est telle que la gestion des Finances publiques est devenue incontrôlable », a dit au DEVOIR l'économiste en chef de DuPont, Tony Emery.

« Même pour un conservateur, ce budget est un échec lamentable, dit Jim Peterson, critique libéral: le déficit n'est même pas réduit et les coupures sont appliquées à la mauvaise place. »

« Ce budget est si mal conçu qu'il va frapper toutes les régions du Canada à l'exception de l'Ontario et de la Colombie-Britannique », affirme le néo-démocrate Lorne Nystron.

« La présentation du budget ressemble peut-être à une tragédie, dit le président de l'Alliance de la fonction publique, mais son contenu est une tragédie pour les travailleurs ».

Le budget fédéral, finalement reçu aux Communes en fin d'après-midi hier, prévoit une croissance des dépenses de 7,5 %, à un total de $ 142,9 milliards. Avec des revenus de $ 112,4 milliards, Michael Wilson a dû se résoudre à une augmentation de son déficit.

Autres informations en pages 2 et 15

L'an dernier, le ministre des Finances prévoyait un déficit de $ 28,6 milliards pour 1989-90. Mais les intérêts payés sur la dette bondissent de 33 à 39,4 milliards de dollars et les $ 6 milliards de taxes et d'impôts supplémentaires annoncés hier couvrent à peine l'augmentation des taux d'intérêts.

Coupures et augmentations d'impôts auront des conséquences sérieuses sur les gouvernements, les individus et les entreprises des régions périphériques du Canada:

■ qu'il s'agisse des coupures de $ 200 millions aux provinces, de $ 100 millions à Via Rail, de la fermeture de certaines bases militaires comme celle de Summerside à l'Rle du Prince-Edouard, et de la réduction de $ 400 millions du budget de développement régional, l'impact dans les régions sous-développées, y compris celles du Québec, sera considérable. Ces coupures se conjuguent avec un resserrement du programme d'assurance chômage et l'augmentation des cotisations, de 15 %, qui feront très mal aux petites et moyennes entreprises;

■ plus que l'augmentation nette des impôts directs de $ 545 millions cette année et de $ 735 millions l'an prochain (une partie de l'augmentation des impôts des «riches» sera redistribuée sous forme de crédits aux plus «pauvres»), c'est l'accumulation des taxes indirectes qui fait mal: le NPD a calculé qu'une famille de quatre personnes ayant un revenu de $ 44,000 a perdu $ 710 par année hier, et que la taxe de vente fédérale viendra lui prendre un autre $ 1,000 à partir du 1er janvier 1991;

■ enfin, il n'y a rien dans le budget pour les entreprises elles-mêmes en ce qui concerne la recherche ou la formation de la main d'oeuvre. Jim Peterson, lui-même ancien homme d'affaires et incidement le frère du premier ministre de l'Ontario, souligne que ce budget n'améliore pas du tout la compétitivité internationale des entreprises canadiennes:

Voir page 10: Wilson

L'opposition ne veut rien entendre

Michel C. Auger

OTTAWA — C'est devant des banquette de l'opposition vides que le ministre des Finances Michael Wilson a pu finalement lire une version écourtée de son discours du budget, hier peu avant 18 heures, après un ballet procédural sur les privilèges des députés qui avait monopolisé les Communes toute la journée.

Mais si le président de la Chambre John Fraser a permis aux ministre des Finances de lire son discours, il a réservé sa décision sur les nombreuses questions de privilège qui lui ont été soumises quant à la fuite d'informations budgétaires qui avait contraint le ministre à rendre son budget public en catastrophe et hors des Communes, mercredi soir.

Le débat procédural reprendra aujourd'hui, mais libéraux et néo-démocrates exigent toujours la démission du ministre considèrant que le discours de M. Wilson était peut être un exposé de politique économique, « mais ce n'était pas un budget », a soutenu le chef libéral John Turner.

Et pendant que l'opposition réclamait à grands cris la démission du ministre des Finances, le gouvernement accusait l'opposition d'irresponsabilité et même de complicité avec les auteurs de la fuite à la suite de leur refus de permettre au Parlement de siéger mercredi soir.

De plus, le premier ministre Brian Mulroney affirme n'avoir jamais demandé la démission de son ministre des Finances, qui n'a pas offert sa démission et, l'aurait-il fait, que sa démission aurait été refusée, a-t-il soutenu aux Communes.

Selon le gouvernement, M. Wilson est, au mieux, la victime d'un vol. Au pire, il a été l'objet d'un geste de sabotage et il ne saurait être question de sa démission.

Voir page 10: L'opposition

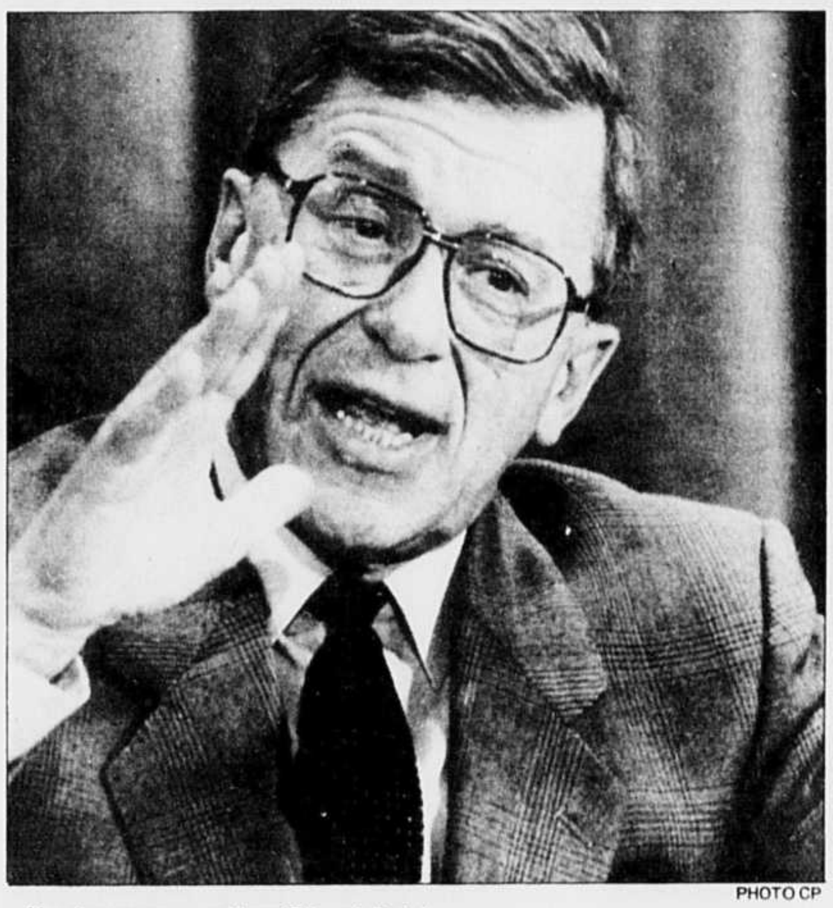

PHOTO CP

« Un dur coup », estime Gérard-D. Lévesque.

Québec perd au moins $ 200 millions

Lévesque parle de coup dur

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE MINISTRE des Finances du Québec, Gérard-D. Lévesque, qualifie le budget Wilson de « coup dur pour les finances du Québec », et évalue à première vue à au moins $200 millions les pertes que subira le gouvernement québécois.

Le ministre québécois des Finances s'en est pris vigoureusement à ce budget qui, a-t-il dit, vient réduire « substantiellement et significativement notre marge de manoeuvre ». Cela crée à son avis une « situation tout à fait inacceptable ».

M. Levesque qui est à mettre la dernière main à son propre budget a dit être à la fois déçu et préoccupé. Déçu parce que ce budget aura des conséquences sur son propre budget. Préoccupé parce que les mesures prises par Ottawa risquent fort de perturber l'économie.

Au plan des effets sur la marge de

Voir page 10: Québec

Bacon laisse Goldbloom libre de quitter son poste

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LOIN DE se porter à la défense du président du BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement), la ministre de l'Environnement n'a pas envie de le prendre par la main et elle le laisse décider s'il est capable ou non de continuer son mandat.

C'est ce que Mme Lise Bacon a fait savoir sèchement, hier, à l'Assemblée nationale où, pour la troisième journée, l'opposition mettait en cause la conception que le Dr Victor Goldbloom se fait de son mandat d'enquête concernant l'élimination des déchets dangereux.

Dans la foulée des révélations faites par LE DEVOIR, en début de semaine, deux groupes environnementaux, l'Union québécoise pour la conservation de la nature et la Société pour vaincre la pollution, auxquels Greenpeace s'est joint hier, demandent la démission du président du BAPE. L'opposition péquiste s'en est fait le relais à l'Assemblée, estimant aussi que M. Goldbloom «fait preuve d'irresponsabilité, d'inconscience et de soumission inacceptable.»

Mme Bacon ne prend pas la défense de son ancien collègue au conseil des ministres (1973-76), se contentant de laisser tomber: «Je fais confiance au jugement du président du BAPE, à savoir s'il est capable ou

Voir page 10: Bacon

LE DEVOIR
ÉCONOMIQUE
AUJOURD'HUI
UN REPORTAGE
LES «CAPITALISTES ROUGES»

Pékin se replie devant la grande marche étudiante

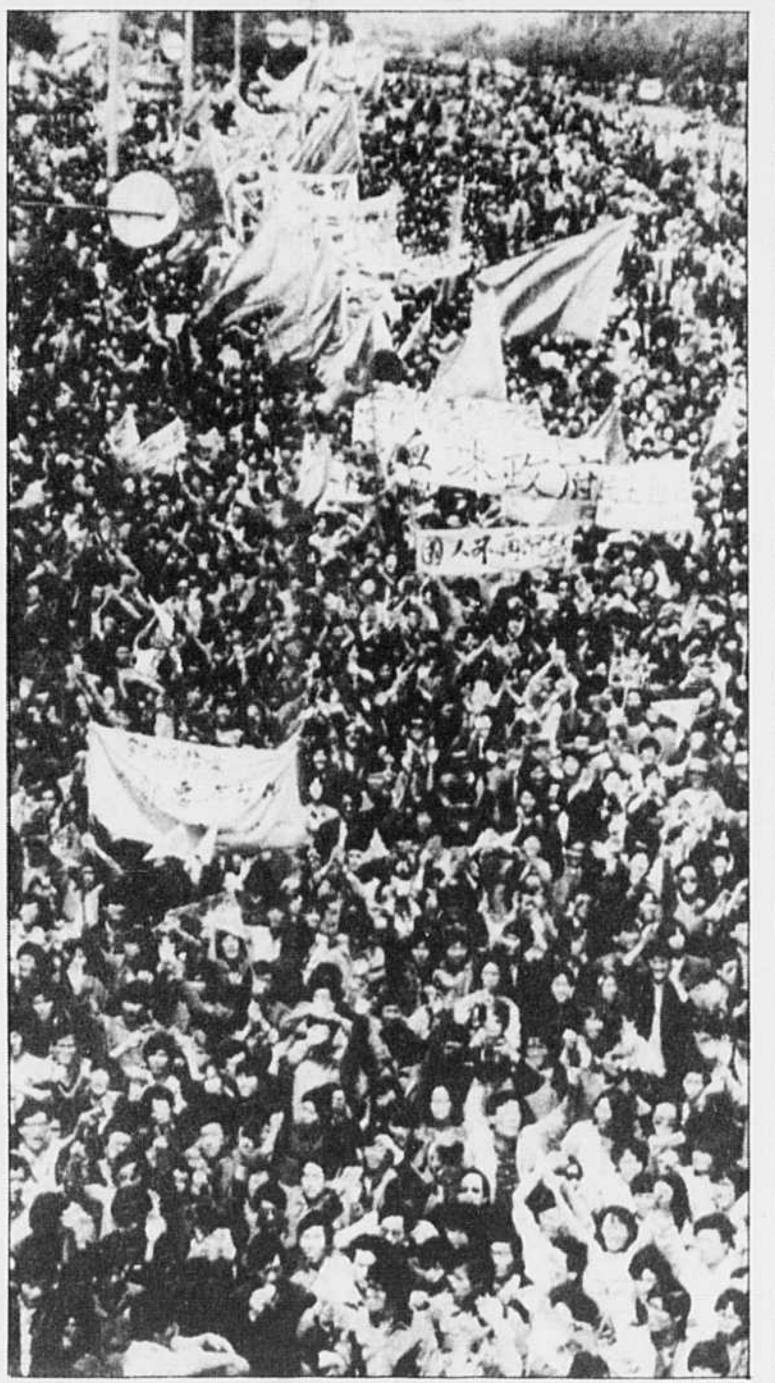

PHOTO AP

Plus de 500,000 manifestants

Les étudiants ne se sont pas laissé intimider par les avertissement de Pékin. Hier, plus de 500,000 d'entre eux ont défilé dans les rues de la capitale chinoise, forçant les autorités à entrouvrir la porte au dialogue. **Page 10.**

PUBLICITÉ AUX ENFANTS

La Cour suprême approuve Québec

Michel C. Auger

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a confirmé,hier,la validité de l'interdiction décrétée par le gouvernement du Québec de toute publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans.

Dans un jugement partagé (trois juges contre deux), la Cour soutient que si les articles 248 et 249 de la Loi sur la protection du consommateur violent la liberté d'expression des annonceurs de produits destinés aux enfants, cette restriction est acceptable et raisonnable dans une société démocratique, comme le permet l'article 1 de la Charte des droits et libertés.

Ce jugement était fort attendu dans plusieurs milieux, en particulier pour son impact sur la publicité de certains produits qui font présentement l'objet de restrictions, comme le tabac ou l'alcool et aussi parce que la cause avait été entendue en même temps que la désormais célèbre cause de la loi 101 sur la langue d'affichage.

Dans l'opinion majoritaire signée conjointement par le juge en chef

Voir page 10: La Cour

HÔPITAUX

Une mère et ses jumeaux éparpillés à 3 endroits

Renée Rowan

Au moment où la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) s'apprête à demander la médiation dans le dossier des infirmières, les conditions se détériorent dans certains hôpitaux de Montréal entraînant des situations pour le moins insolites et stressantes pour ceux qui ont à les vivre.

Ainsi, cette femme qui a donné naissance à des jumeaux, dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'hôpital Saint-Luc et dont l'un des bébés se retrouvaient, hier, au département de néonatalogie de Sainte-Justine et l'autre, dans le même département, mais à l'autre bout de la ville, à l'hôpital Notre-Dame.

Voir page 10: Une mère

AUJOURD'HUI

Dialogue sur la violence

À la suite du meurtre de Jean-Pierre Ratelle, un de ses cadres, la firme Dialogue communication veut lancer une campagne de prévention contre la violence.
Page 3

Fragile espoir au Liban

Chrétiens et musulmans se disent disposés à accepter le cessez-le-feu réclamé par la Ligue arabe mais les tirs d'artillerie n'en résonnent pas moins à Beyrouth.
Page 5

Alcan fractionne

Profitant d'une conjoncture particulièrement favorable, Alcan fractionnera bientôt ses actions.
Page 15

SPEC ELECTRONIQUE
AU GRAND CHOIX
Trinitron
LA MEILLEURE IMAGE... LE MEILLEUR DESIGN
Électronique Dumoulin
À DES NOUVEAUX BAS PRIX!*
TOUTES GRANDEURS
TOUTES CARACTÉRISTIQUES
TOUTES... CHEZ DUMOULIN!
Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321
* À partir de 449$ pour la VK-13 TRIO
• Télécommande et câblocompatible
DISPONIBLE EN 14" 20" 21" 26" 34"
GARANTIE DE TROIS A·N·S
SONY

PHOTO CP

Le chef de l'opposition John Turner était fermement décidé hier à demander la tête du ministre des Finances Michael Wilson.

LE BUDGET WILSON

Jacques Parizeau voit une occasion en or pour affirmer les pouvoirs de Québec

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE BUDGET fédéral est un « très mauvais budget » pour le Québec, estime Jacques Parizeau qui y voit toutefois une occasion en or pour le gouvernement québécois de s'affirmer et de récupérer certains domaines.

Le chef du Parti québécois a en effet soutenu hier que puisque le gouvernement canadien manifeste sa volonté de se retirer de domaines comme le développement régional et l'assurance-chômage, il faut saisir l'occasion.

Puisqu'Ottawa ne veut plus mettre un sou dans l'assurance-chômage, il faut récupérer ce secteur qui en toute logique appartient au gouvernement provincial. Est-ce qu'il y a quelque chose de plus baroque que de voir l'aide sociale au Québec, l'assurance-chômage à Ottawa et la formation professionnelle entre les deux alors que ce sont « trois doigts d'une même main », a demandé le chef péquiste qui il y a quelques semaines avait lancé l'idée de récuper le contrôle de l'assurance-chômage.

Si le Parti québécois avait été au pouvoir, une résolution aurait été soumise dès 14 heures à l'Assemblée nationale, a assuré M. Parizeau qui ne voit aucune difficulté à réaliser ce projet. Le Québec n'a jamais consenti à ce que la constitution soit modifiée pour permettre à Ottawa de créer le régime d'assurance chômage.

L'intervention d'Ottawa s'était faite à partir de son pouvoir de dépenser. Aujourd'hui, il annonce qu'il ne dépensera plus, qu'il n'exercera plus son pouvoir de dépenser, de dire M. Parizeau qui ne voit pas d'obstacles majeurs pour justifier une intervention du Québec. Le tout n'est qu'une question de volonté, a-t-il dit, rappelant que le gouvernement Lesage l'avait fait en créant le Régime des rentes du Québec.

« Oui, oui, ce gouvernement du Québec (actuel) a une possibilité de démontrer que les gouvernements sont faits pour gouverner », a lancé M. Parizeau en conférence de presse.

S'ils veulent vraiment gouverner, les libéraux de Robert Bourassa doivent dire ce qu'ils feront de l'assurance-chômage mais aussi du développement régional et des garderies. Faute d'argent, le gouvernement fédéral se retire lentement mais sûrement de ces deux secteurs, note M. Parizeau qui constate qu'en contrepartie les besoins demeurent. Il faut en profiter pour établir nos propres priorités, dit-il.

Les réponses à ces questions devraient être apportées par le ministre québécois des Finances dès son prochain budget croit le chef péquiste qui insiste par ailleurs pour que le gouvernement Bourassa indique enfin sa position face à la TVA.

Il est totalement inadmissible que le gouvernement libéral soit encore en train de se poser des questions sur la constitutionalité de cette TVA. Cela fait deux ans qu'on connaît les intentions d'Ottawa et au moment où le ministre fédéral des Finances confirme qu'il y aura une taxe de 9 %, le premier ministre se cherche des excuses pour avoir passé deux ans la tête dans le sable, dit M. Parizeau.

La situation constitutionnelle est claire. Ottawa a le droit de lever cette taxe, soutient le chef péquiste qui pense que les vraies questions pour le Québec devrait être de déterminer les champs d'application de cette taxe. Comment peut-on, dit-il, laisser Ottawa imposer une taxe de 9 % sur l'achat d'une maison neuve alors que d'autre part on cherche au Québec à promouvoir l'accès à la propriété.

Pour M. Parizeau, l'attitude qu'adoptera le gouvernement Bourassa sera déterminante car un gouvernement provincial qui le veut peut contrecarrer les effets d'un mauvais budget fédéral. Lorsqu'il était lui-même ministre des Finances, Ottawa avait voulu réduire les paiements de transferts pour la santé et l'écucation comme il le fait dans ce budget. A force de se battre, le Québec a finalement obtenu une augmentation. En neuf ans de gouvernement péquiste, ils ont doublé, dit-il.

La volointé d'agir du Québec sera d'autant plus importante que de manière générale le budget Wilson sera très néfaste pour l'économie du Québec, signale M. Parizeau. Le fardeau fiscal des contribuables québécois est augmenté de $1.5 milliard d'un seul coup. C'est énorme, affirme-t-il.

Cette hausse d'impôt est selon M. Parizeau inacceptable car malgré tout on ne réussit pas à réduire le déficit. De toute évidence, on ne fait qu'encourager une récession, dit-il. Il aurait fallu réduire plus le déficit mais sans pour autant augmenter le risque d'une récession. Cela aurait pu se faire si on avait fait preuve de plus d'imagination, affirme-t-il

Ayant été lui-même ministre des Finances, M. Parizeau a dit avoir par ailleurs la plus profonde sympathie à l'endroit de Michael Wilson. Il semble clair que celui-ci n'y est pour rien dans cette fuite qui a amené l'opposition à demander sa démission.

M. Parizeau n'a pas voulu indiquer s'il croyait que M. Wilson doive démissionner. Le chef péquiste blâme toutefois les députés de l'opposition pour avoir refusé de siéger mercredi soir afin de laisser M. Wilson présenter son budget. Il invoque à ce sujet l'intérêt public.

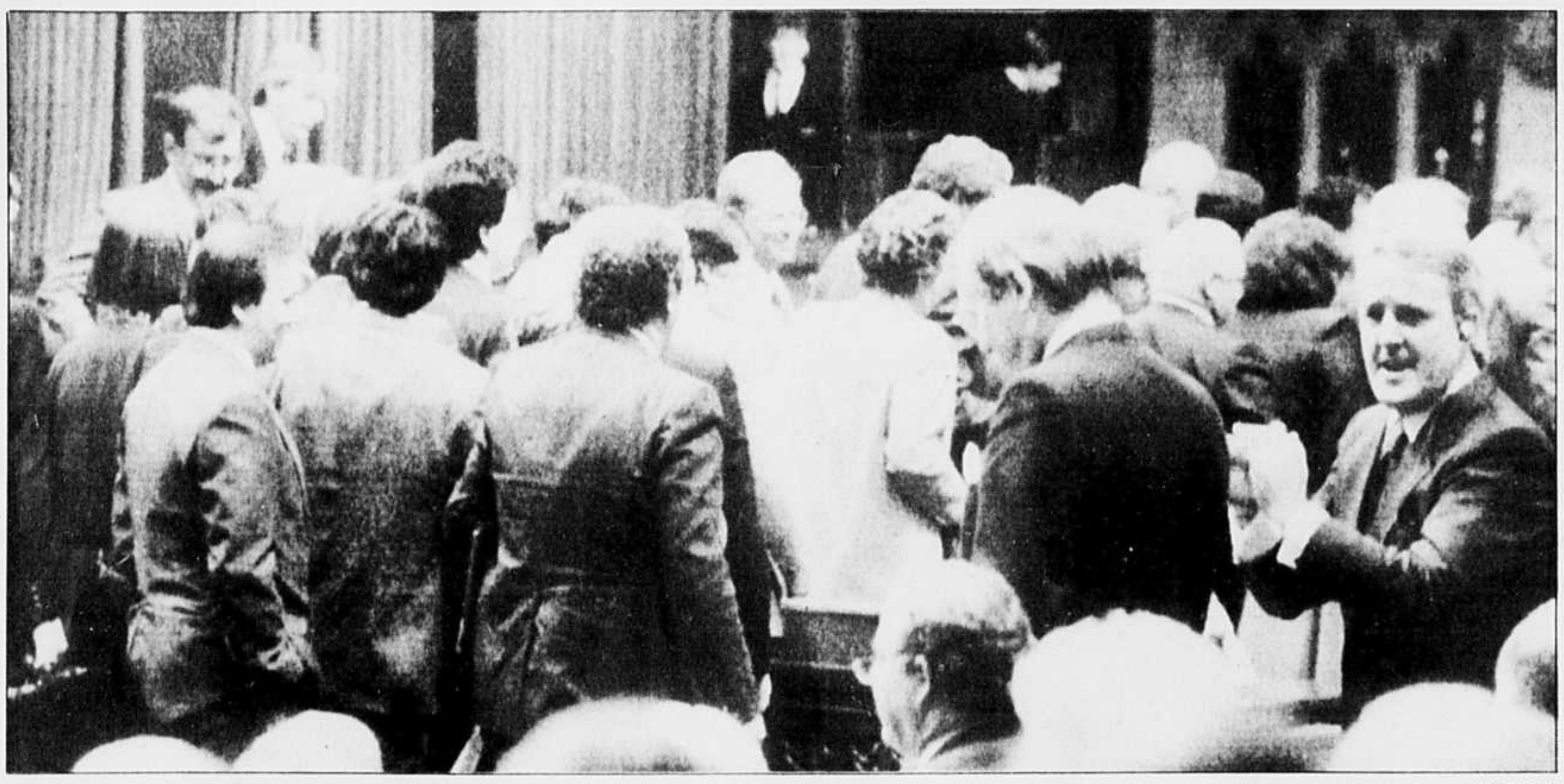

PHOTO CP

Les députés de l'opposition sont sortis de la Chambre des Communes au moment même où le ministre des Finances Michael Wilson s'apprêtait à lire son discours du budget. Le premier ministre Brian Mulroney applaudit son ministre.

PHOTO CP

Le leader du gouvernement Doug Lewis s'éleve contre l'attitude des partis d'opposition qui avaient refusé de retourner aux Communes mercredi soir.

Les pires qualificatifs des centrales syndicales

Martin Pelchat

VU PAR les milieux syndicaux, le budget Wilson mérite les pires qualificatifs: « consternant » pour la FTQ, « antiéconomique et antisocial » pour la CEQ, tandis que la CSN le compare à une « camisole de force ».

La FTQ accuse d'autant plus mal le coup qu'elle parraine depuis quelques semaines un front commun des syndicats du rail voué à la préservation des activités de Via et du transport des passagers.

Ce front commun, qui a réuni la semaine dernière 1,500 partisans à Montréal, discutera stratégie aujourd'hui à la lumière des coupures à Via annoncées par Michael Wilson, explique le secrétaire-général de la Fédération, Fernand Daoust

Mais il y a plus, ajoute M. Daoust en énumérant les autres « mauvaises nouvelles » du budget: assurance-chômage, garderies, impôts et compressions qui toucheront les bas et moyens revenus.

Le ministre des Finances aurait plutôt dû créer de l'emploi, dit-il. « Le déficit actuel est une conséquence de l'état chronique de sous-emploi dans lequel se trouve notre économie depuis 1982. Au lieu de s'attaquer à la cause principale du problème, le gouvernement fait des coupures qui risquent d'empirer la situation ».

« Le gouvernement, dit-il, n'a même pas touché une des exemptions les plus odieuses, celle sur les gains en capital, et il n'a même pas considéré un impôt minimum pour les corporations et les plus riches. »

À la CSN, le président Gérald Larose y va d'une semblable dénonciation. « Le poids de la réduction du déficit est massivement transféré sur les épaules des consommateurs », dit-il.

À l'instard de son collègue Daoust, M. Larose estime que la meilleure façon de générer des revenus est de créer des emplois, et non de couper dans l'assurance-chômage et les garderies.

M. Larose déplore enfin les coupures dans l'aide aux pays moins fortunés. « On s'éloigne de l'objectif fixé par les Nations Unies plutôt que de s'en rapprocher », dit-il.

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé estime que les mesures annoncées par M. Wilson « dirigent tout droit l'économie canadienne vers une récession économique majeure ».

« On le réalise encore davantage aujourd'hui, c'est carrément du guignol qu'on nous a servi ces dernières années en clamant à tout vent « sur la tête de ma mère » que le libre-échange ne changerait rien », lance Mme Pagé.

La Centrale des syndicats démocratiques reproche au gouvernement conservateur de n'avoir point choisi la voie de la rationalisation et de la réorganisation de l'appareil de l'État.

« Au lieu de taxer toujours les mêmes contribuables, le gouvernement doit prendre ses responsabilités et dégraisser aux bons endroits », affirme le président de la CSD, Jean-Paul Hétu.

Le budget Wilson, dit-il, « démontre clairement l'essouflement et le manque total d'imagination du gouvernement ».

Le budget met en péril l'enseignement supérieur, affirme l'Association canadienne des professeurs d'université, selon qui le gouvernement fédéral, en réduisant la croissance des paiements de transfert aux provinces, sabrera $900 millions en cinq ans dans l'enseignement supérieur.

Peter King, président de l'ACPU, réclame donc la tenue d'une réunion des premiers ministres sur la question du financement de l'enseignement supérieur. L'ACPU représente 24,000 professeurs d'université et bibliothécaires au Canada.

D'Ottawa, le Congrès du travail du Canada a aussi fait savoir sa désapprobation. « C'est une agression économique qui n'était absolument pas nécessaire », dit sa présidente, Shirley Carr, à propos du désengagement fédéral du programme d'assurance-chômage.

« C'est un budget cruel qui finira par symboliser l'accord de libre-échange, et la démolition de notre société », dit-elle, avant d'ajouter que M. Wilson aurait dû réduire les taux d'intérêt.

L'Institut professionnel de la fonction publique, qui représente 25,000 fonctionnaires, remarque que les coupures dans les domaines de la conservation et du développement des énergies douces cadrent mal avec la prétendue volonté du gouvernement d'entreprendre un virage écologique.

Les associations de consommateurs parlent elles aussi d« inéquités ». La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec déplore en particulier l'arrivée prochaine de la taxe de vente à la consommation. Le crédit d'impôt aux foyers gagnant moins que $30,000 est « insuffisant pour corriger le vice profond du système », note un porte-parole, Roger Beaudoin.

« Ces crédits sont toujours inférieurs aux dépenses réelles amenées par la taxe, dit-il. Et une partie des ménages à revenus modestes et toute la classe moyenne sont exclues de ce crédit alors que la taxe les touchera davantage proportionnellement. »

La Fédération des femmes du Québec, qui redoutait particulièrement les compressions budgétaires dans le programme national de garderies, a donc accueilli le budget avec une énorme déception.

« Tout au long de la campagne électorale, rappelle la présidente Ginette Busque, on nous avait promis qu'on injecterait ces $ 7 milliards dans les services de garde, dont $ 4 milliards dans la création de places en garderies. Aujourd'hui, les nouvelles places tombent. »

Enfin, la hausse de la taxe sur le tabac a suscité l'ire de la Société pour la liberté des fumeurs, dont le président, Michel Bédard, estime que M. Wilson « s'attaque avec sauvagerie aux citoyens à faible revenu ».

« Les amis de M. Wilson qui aiment fumer de coûteux cigares dans leurs clubs privés pourront continuer à le faire, parce qu'ils sont riches », a poursuivi M. Bédard, dont l'association regroupe 8,000 adhérents au Canada.

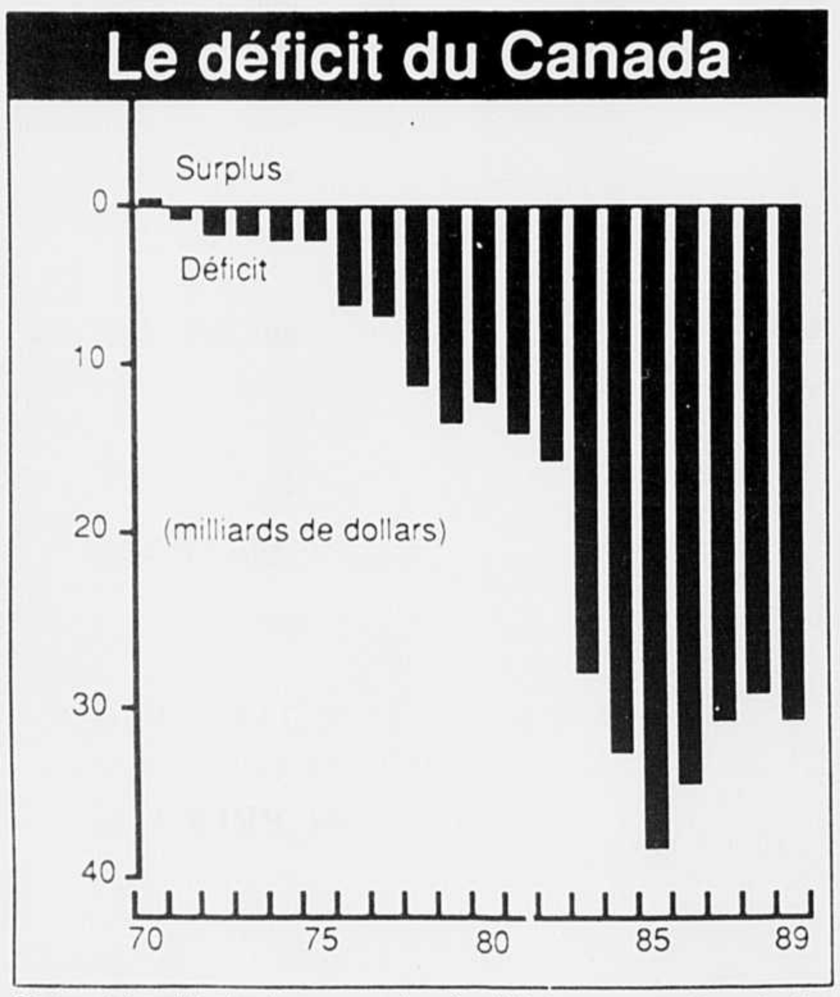

Ce graphique illustre la progression du déficit annuel du Canada depuis 1969-1970, la dernière année où un surplus avait été enregistré.

Par exemple...

Contribuables	Revenu total	Impôts 1988	Impôts 1989	Impôts 1990
Couple marié, un salaire, deux enfants de moins de 18 ans	$153 000	$52 425	$53 113	$53 800
Couple marié, deux salaires, deux enfants de moins de 18 ans	$66 000	$18 927	$19 062	$19 197
Couple marié, un salaire, deux enfants de moins de 18 ans	$25 000	$2 567	$2 611	$2 655
Personne célibataire	$25 000	$5 035	$5 078	$5 121
Famille monoparentale, un salaire un enfant de moins de 18 ans	$20 000	$1 939	$1 974	$1 887
Retraité célibataire, + 65 ans (revenu de pension seulement)	$15 000	$1 222	$1 217	$1 203

Ce tableau illustre les changements prévus dans la taxation de certains contribuables types en 1989 et 1990. Les calculs ont été réalisés par la Society of Management Accountants et démontrent l'impact appréhendé de la surtaxe sur l'impôt des particuliers

Garderies: Québec aura été déçu bien plus rapidement que prévu

Renée Rowan

La ministre déléguée à la Condition féminine et responsable du dossier des garderies est très décue de la décision du ministre fédéral des Finances de sabrer dans le programme national de garderies.

« Ce n'est pas au bout de sept ans, comme on le craignait, qu'on nous laisse tomber, mais au bout de sept mois... c'est très décevant », déclare Mme Monique Gagnon-Tremblay au lendemain du budget Wilson.

La stratégie fédérale prévoyait $ 6 milliards sur sept ans, soit un peu plus de $ 2 milliards consacrés aux déductions fiscales pour frais de garde et le reste, $ 4 milliards, devait aller au développement de nouveaux services et au financement des services existants. Ce que l'on abandonne, rappelle l'attachée de presse de la ministre, Mme Luce Ranger-Poisson, c'est cette dernière partie du programme.

À l'instar de ses collègues des autres provinces qui, comme elle, comptaient beaucoup sur cette stratégie nationale, Mme Gagnon-Tremblay est très décue de la tournure des choses.

La ministre déposait le 24 novembre dernier son énoncé de politique sur les garderies intitulé « Pour un meilleur équilibre ». Attendu depuis trois ans, ce document d'orientation a été soumis à la consultation générale et a fait l'objet d'auditions publiques entre le 7 février et le 7 mars: 80 groupes se sont présentés en commission parlementaire pour y présenter leurs points de vue.

Mme Gagnon-Tremblay avait accepté de revoir quelques éléments de l'énoncé et se préparait à présenter à ses collègues du Conseil des ministre un mémoire qui bonifiait certains aspects.

L'abandon du programme national de garderies remet tout en cause. La ministre devra retourner à sa table de travail et mesurer les impacts des coupures fédérales, note son attachée de presse.

Dans l'entourage de la ministre, hier, on sentait à la fois un mélange de profonde déception et de déprime.

Sous-marins: l'ambassadeur canadien avertit Mitterrand du «sabordage»

PARIS (AFP) — L'ambassadeur du Canada à Paris a informé officiellement la présidence de la République française, hier après-midi, que son pays avait renoncé à acheter des sous-marins nucléaires d'attaque à la France ou à la Grande-Bretagne, a-t-on appris au ministère de la Défense.

À la Direction des constructions navales (DCN), organisme relevant du ministère de la Défense, et à Technicatome, associé à la construction du sous-marin et filiale à 90 % du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et à 10 % de l'EDF, on exprime sa « déception » et sa « surprise » devant l'abandon « soudain » de ce programme d'équipement de la Marine canadienne d'une valeur de $ 8 milliards.

M. Dominique Castellan, président de Navatome, filiale de la DCN et de Technicatome créée pour promouvoir le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) français du type Améthyste, préfère parler de « suspension » de ce projet.

À l'ambassade du Canada, on précise que l'ambassadeur, M. Claude Charland, a transmis au président François Mitterrand, une lettre du premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, l'informant de l'annulation du programme d'acquisition de SNA « pour des raisons de contraintes budgétaires ».

PHOTO AP

Scotland Yard a entrepris une vaste enquête pour mettre la main sur les criminels qui introduisent divers éléments contondants dans des pots de nourriture pour bébés.

Le « terrorisme alimentaire » s'aggrave en Grande-Bretagne

Plusieurs bébés sont hospitalisés

LONDRES (AFP) — L'alerte au « terrorisme alimentaire » a pris une nouvelle dimension en Grande-Bretagne avec l'hospitalisation de plusieurs bébés qui avaient consommé des aliments en petits pots contenant du verre pilé, ou d'autres substances étrangères, et la découverte de verre jeudi dans les pots d'une troisième marque d'aliments pour enfants et dans du lait en poudre.

Le nombre d'incidents rapportés à la police n'a cessé de croître jeudi. C'est désormais près d'une soixantaine de petits pots et plats pour bébé sabotés qui ont été découverts dans tout le Royaume-Uni et jusqu'en République d'Irlande. Les enquêteurs craignent maintenant en privé que plusieurs groupes de maîtres-chanteurs opèrent dans les deux pays.

Selon plusieurs journaux, la rançon demandée par le ou les auteurs de ces actions serait d'un million de livres ($ 2 millions).

Quatre bébés ont été brièvement hospitalisés dans plusieurs villes d'Angleterre après la découverte de substances étrangères dans des petits pots. Un seul, originaire de Dawlish (sud-ouest de l'Angleterre) a passé la nuit à l'hôpital et tous ont pu rentrer dans leur famille. Un garçon de huit mois a été soigné pour des coupures à la bouche dans le nord-est de l'Angleterre.

D'autre part, la police de l'Essex a rapporté que du verre avait été découvert dans un petit pot vendu sous le label de la chaîne de pharmacies Boots. Jusqu'ici, tous les incidents impliquaient les marques Heinz, fabriquée par la filiale britannique du groupe américain H.J. Heinz Co., et Cow and Gate, du groupe néerlandais Nutricia.

À Leeds et dans le comté de Humber (nord du pays), deux cas de contamination de lait en poudre de la marque SMA a été signalé.

Des épingles, des morceaux de verre, de rasoirs et d'épingles, de la soude caustique, des morceaux de bois et même un fragment de brique ont maintenant été trouvés dans des aliments pour bébés.

En République d'Irlande, qui n'avait pas encore été touchée, deux cas de petits pots contenant des fragments de verre pilé ont été signalés par la police hier après-midi.

Heinz et Nutricia qui n'envisagent pas pour le moment de retirer leurs produits de la vente, sont convaincus que la manipulation des aliments pour bébé n'a pas pu intervenir sur leurs chaînes de production. Les sociétés Heinz et Cow and Gate ont offert 100,000 livres à toute personne susceptible de faire arrêter les malfaiteurs. Heinz a nié hier avoir payé une quelconque rançon.

L'étendue de la contamination est très difficile à évaluer. La police se refuse à donner des détails sur son enquête et beaucoup de parents rapportent maintenant des cas de contamination intervenus il y a des semaines et pour lesquels ils ne disposent plus de preuves.

Montréal franchit pour la première fois la marque des 200,000 crimes

Martin Pelchat

FRAUDES, voies de fait, vols qualifiés et introductions par effraction sont les crimes qui ont connu en 1988 les plus fortes augmentations sur le territoire de la CUM, où par ailleurs, la criminalité totale n'a augmenté que de 1.1 % par rapport à 1987.

Mais la criminalité pourrait bien avoir stagné, estime le nouveau directeur du service de police, Alain Saint-Germain, qui produisait hier le dernier rapport annuel du SPCUM pour cette année au cours de laquelle nous avons franchi la marque des 200,000 crimes, pour un total de 201,803.

Car la population dénonce plus, dit M. Saint-Germain, sur la foi des analyses de la section du renseignement de la police.

Plusieurs hausses, note M. Saint-Germain, ne sont en fait attribuables qu'à des campagnes qui ont convaincu les citoyens de dénoncer des crimes qu'ils taisaient dans le passé.

« Il me semble évident que les citoyens sont d'accord avec ce que nous faisons pour eux et ils nous font connaître leur appui en appelant plus souvent leurs policiers », dit-il.

Si les fraudes, par exemple, ont connu un bond de 11.5 %, c'est en grande partie, affirme M. Saint-Germain, parce que les grands magasins ont été incités à les rapporter, principalement les fraudes par chèques, confiées traditionnellement à des agences de collection. La population, dit-il, a d'autre part été sensibilisée au problème de la publicité sympathique.

L'augmentation de l'ordre de 5.2 % des voies de fait, M. Saint-Germain l'attribue à la sensibilisation de la population au problème de la violence intra-familiale. Encore une fois, on dénonce plus de ces crimes que l'on taisait dans le passé. « Les gens ont rompu le silence », dit-il.

Les voies de fait ont augmenté de 5.2 %, et les vols à main armée de 5.7 %, mais le directeur fait remarquer que « l'usage des armes à feu est en régression de 4.7 % ». Les crimes contre la personne sont en hausse de 4.8 %.

Les introductions par effraction ont encore augmenté, de 4.2 %, mais bonne nouvelle, remarque Alain Saint-Germain, le taux de solution de ce genre de crime dans les commerces a augmenté de 8.3 %, passant de 6.6 % en 1987 à 14.9 % en 1988. Dans les résidences, le taux de solution n'a bougé que de 1 %, passant à 11.6 %.

Les homicides et tentatives de meurtre ont chuté de 11 et 10 %. Les agressions sexuelles sont en hausse de 1 %. Les accusations en matière de drogue ont chuté de 8 %.

Les meilleurs nouvelles concernent cependant la sécurité routière: toutes les catégories d'accidents ont affiché des diminutions en 1988. Mortels: de 15 %. Avec blessés: de 4.3 %. Matériels: de 6.6 %. La diminution totale des accidents de la circulation est de 6.2 %.

Fiscalité ou habitation?

(I.P.) — CE N'EST pas une politique d'habitation que propose l'administration Doré-Fainstat, mais plutôt une politique fiscale visant à attirer la population aisée pour grossir les recettes de la Ville.

C'est ce qu'ont soutenu hier les quatre conseillers du groupe parlementaire indépendant lors des consultations que tient Montréal sur sa politique d'habitation.

Selon le conseiller indépendant dans Jean-Talon, Pierre Goyer, en mettant l'accent sur l'accès à la propriété, destinée à 50,000 ménages aisés, la politique de la Ville a plutôt des allures de politique fiscale que de véritable politique d'habitation.

« Une politique d'habitation doit avoir pour objectif premier l'amélioration des conditions d'habitation de la majorité des Montréalais. Or, la ville a pris le parti de privilégier une couche de la population pour contrer les effets de l'étalement urbain. C'est une analyse qui est complètement erronée », soutient-il.

Selon le conseiller Goyer, l'exode qu'a connu Montréal n'est pas le seul fait des ménages aisés mais a aussi été causé par les pertes d'emplois dans le secteur industriel.

« Il faut arrêter de croire que tous ceux qui ont quitté Montréal sont des riches qui habitent maintenant Laval », a-t-il insisté.

Selon les conseillers dissidents, une « vraie » politique d'habitation devrait comporter un éventail de mesures pour accroître le stock de logements et stopper la spéculation. Ils proposent entre autres à la Ville une politique agressive d'acquisition de bâtiments et de terrains destinés à être rétrocédés sous forme de logements sous contrôle social (coops, office municipal et organismes sans but lucratif).

Trois heures de conciliation n'ont pu résoudre le conflit

Rien n'empêche plus la grève du transport sur la Rive-Sud

LA CONCILIATION tentée mercredi soir pour éviter la grève des 200 employés d'entretien de la STRSM s'est soldée par un échec et depuis 00 h 01, ce matin, les usagers du transport en commun de la Rive-Sud doivent se contenter des services essentiels.

La rencontre de mercredi soir a duré plus de trois heures, mais n'a pas permis un rapprochement des deux parties, a indiqué un porte-parole de la STRSM, Stéphane Venne.

Hier soir, la direction et les syndiqués ont été convoqués à nouveau par le Conseil des services essentiels, afin d'évaluer si des changements doivent être apportés à la liste déposée par le syndicat, à la suite du jugement rendu mercredi par la Cour Supérieure.

La Cour supérieure a en effet refusé au syndicat une injonction permanente qui aurait eu pour effet de maintenir la semaine de quatre jours et la hausse salariale de 4.5 % que le conseil d'administration a résolu de suspendre.

Le Conseil des services essentiels ayant rendu sa décision en fonction des horaires de quatre jours, une révision devenait possible. Mais du côté de la STRSM, on ne croyait pas qu'une éventuelle révision permettrait d'étendre les services annoncés mercredi, à savoir des autobus réguliers aux heures de pointe et en fin de soirée, mais uniquement en semaine.

Le Conseil tentera néanmoins de rendre une décision aujourd'hui, a mentionné sa porte-parole Carole Bégin.

1,100 Montréalais s'objectent à la réduction du nombre de conseillers

Isabelle Paré

CONTRE toute attente, plus de 1,100 Montréalais ont fait connaître noir sur blanc leur objection au projet de l'administration Doré-Fainstat de retrancher onze sièges au conseil municipal.

Les citoyens avaient jusqu'à hier pour manifester leur objection au projet de carte électorale proposée par le comité exécutif.

Outre la pétition des résidants des districts Pointe-aux-Tremble, de la Rousselière et Bout-de-L'Île déposée par le conseiller Georges Ledoux qui juge la réduction de leurs représentants contraire au règlement d'annexion de Pointe-aux-Trembles, une pétition de plus de 150 électeurs de Parc extension a été remise au greffier.

Cette dernière est le fruit d'une campagne lancée au sein de la communauté grecque par le nouveau chef et futur candidat dans le district de Parc Extension de l'Alliance démocratique municipale de Montréal, M. Panayiotis Kyriacou. Joint hier, M. Kyriacou soutient que la refonte du district de Parc extension pourrait réduire les chances des membres des communautés ethniques d'être représentés par un des leurs au conseil municipal. Le district actuel, qui compte 13,019 électeurs, passerait à plus de 16,500 sous la nouvelle carte.

Plus de 170 électeurs du Plateau Mont-Royal ont déposé une pétition qui réclame notamment le maintien de six conseillers dans ce secteur de la ville. Ils s'objectent au regroupement en un même district d'une partie du Plateau au centre-sud. Un mariage qui, à leur yeux, « ne respecte pas la réalité du Plateau ».

Fait à noter, plusieurs des signataires de ces pétitions sont des membres d'associations locales du RCM ou de simples membres du RCM qui contestent la politique présentée par leur propre parti. On y remarque aussi bien sûr quelques militants du Parti civique.

En général, les citoyens des pétitions réclament le maintien de 58 sièges au conseil municipal mais certains résidants, tels ceux de Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau et de Parc Extension, s'objectent carrément aux limites de la nouvelle carte pour des raisons « d'homogénéité socio-économique ».

Le 11 mai prochain, les Montréalais auront droit de parole lors d'audiences publiques que la Ville tiendra sur cette question. Si 500 personnes s'opposent toujours au nouveau règlement proposé par la Ville, leurs objections pourront être transmises à la Commission de la représentation électorale qui doit approuver la nouvelle carte.

Trois morts violentes en 10 ans chez les anciens d'une compagnie

Martin Pelchat

YVES GUINARD en a assez de la violence. Mercredi matin, un des plus brillants publicistes de son agence était assassiné en arrivant au travail. Hier, M. Guinard a réagi, en lançant le projet d'un mouvement contre la violence dans laquelle il veut impliquer le milieu de la publicité.

Yves Guinard est président de Dialogue Communication. Il avait recruté Jean-Pierre Ratelle il y a deux ans en lui offrant le titre de chef des services créatifs. Jean-Pierre Ratelle, 40 ans, était un créateur publicitaire très connu au Québec. On lui doit entre autres, à lui et son équipe, la campagne de l'Électrifficacité d'Hydro-Québec.

M. Ratelle a été trouvé inconscient, baignant dans son sang, mercredi matin, vers 7 h 30, devant la porte de l'ascenseur conduisant aux bureaux de Dialogue à Westmount. Il avait été poignardé plusieurs fois. Il est mort à l'hôpital.

« Ça semble totalement gratuit, lance Yves Guinard. Le coin ici, d'après la police, est sécuritaire, et notre immeuble, un des plus sécuritaires dans la moyennes des immeubles des alentours. » Père de deux enfants, homme de famille, Jean-Pierre Ratelle était un non-violent, insiste M. Guinard.

« Comme agence de publicité, nous sommes assez bien placés pour faire quelque chose », dit-il. Gros clients des réseaux de télévision, les agences participant à un tel mouvement pourraient faire pression pour éliminer le contenu violent de certaines émissions, suggère-t-il.

Dans le milieu de la publicité, la mort de Jean-Pierre Ratelle fait grand bruit. On y évoque entre autres cette fameuse coïcidence par laquelle il est devenu le troisième ex-employé de l'agence PNMD à connaître une mort violente en moins de 10 ans.

Le matin du 30 juin 1983, le cadavre de René Caron était trouvé à Terrebonne près du pont de l'Île-au-Moulin. Il semblait avoir été frappé à coups de barre de fer. Le vol ne semblait pas le mobile puisque M. Caron portait sur lui une certaine somme d'argent qui n'a pas été dérobée.

Le crime n'a pas été résolu et il en serait de même du meurtre de Suzanne Blanchard, trouvée noyée pendant l'été de 1982.

« Il est tellement évident de notre point de vue qu'il s'agit d'un concours de circonstances, qu'il n'y a rien à dire là-dessus », dit le président de PNMD, Jean-Pierre Arvisais.

Mais un des administrateurs du Publicité Club de Montréal, Normand Grenier, admet que le milieu se « perd en conjectures à deviner s'il y a un lien quelconque ».

La mort de Jean-Pierre Ratelle a consterné le milieu de la publicité, dit Normand Grenier, et a également déterré le mystère des deux autres meurtres.

Un des publicitaires avec qui il a discuté hier ne voulait surtout pas être identifié. « J'ai pas envie que la même chose m'arrive », a-t-il lancé à M. Grenier. « S'il faut que la psychose s'installe! », laisse tomber ce dernier.

Mais les coïcidences s'enchaînent et font qu'on se laisse facilement prendre au piège de la spéculation.

Un exemple? Normand Grenier est tombé la semaine dernière sur le compte-rendu d'un bouquin publié récemment en France. Il s'agit d'un roman policier écrit par le président d'une agence de publicité, Daniel Robert. Il a mis en scène un tueur fou qui s'en prend à ce milieu.

Ça s'intitule: *Meurtres dans la pub.*

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

Propos authentiques d'une cliente

«Grâce à vous j'ai retrouvé le goût de cuisiner».

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025, rue Laurier ouest
272-4065 **272-4086**

loto-québec **Résultats**

Tirage du **89-94-26**

Lotto 6/49

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

4 16 19 23 34 41

No complémentaire: **11**

	GAGNANTS	LOTS
6/6	3	640 894,70 $
5/6 +	32	22 698,30 $
5/6	411	1 351,40 $
4/6	19 963	53,50 $
3/6	322 977	10,00 $

VENTES TOTALES: **16 672 003,00$**

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00 $
PROCHAIN TIRAGE: 89-04-29

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

NOUVELLE ÉDITION

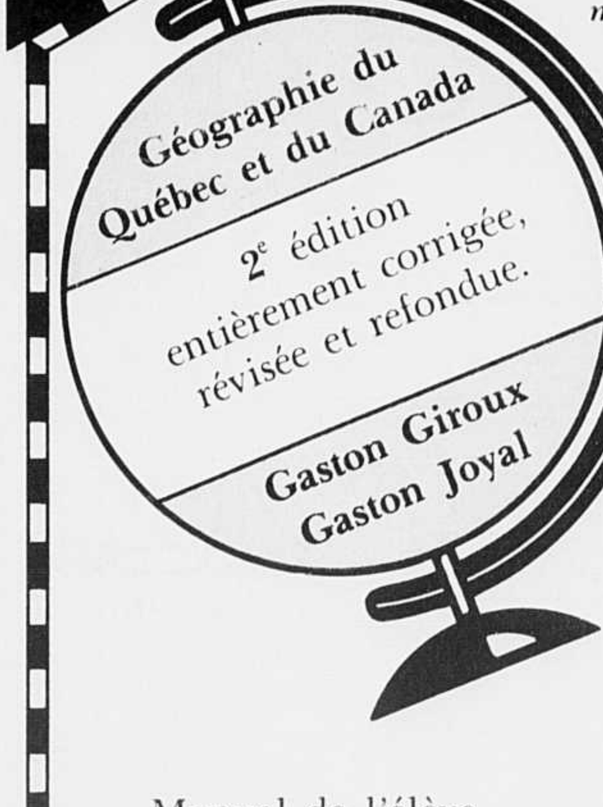
Géographie du Québec et du Canada
2e édition
entièrement corrigée, révisée et refondue.
Gaston Giroux
Gaston Joyal

GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC
ET DU CANADA
manuel de l'élève — 2e édition

LIDEC ANNONCE POUR LE CONGRÈS DE LA SPGQ DE JUIN PROCHAIN:

La parution d'une 2e **édition** de son manuel «GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC ET DU CANADA», pour la 3e année du secondaire.

Cette nouvelle édition du manuel fait suite aux recommandations des utilisateurs:

- mise à jour des statistiques;
- nouvelle cartographie;
- amélioration visuelle;
- nouveau format;
- reliure plus robuste;
- utilisation plus facile et plus pratique.

Manuel de l'élève
ISBN-2-7608-45575

Le manuel sera accompagné:
- d'un cahier d'activités
- d'un guide pédagogique

LIDEC Inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5 — tél.: (514) 843-5991

$ 4.5 millions pour redéfinir les programmes de francisation destiné aux immigrants

Paul Cauchon

LE MINISTÈRE des Communautés culturelles et de l'Immigration a rendu public hier, à l'occasion de l'étude de ses crédits, la façon dont il utilisera les crédits supplémentaires de $ 7,5 millions accordés en janvier dernier par le premier ministre Bourassa. Plus de $ 4 millions et demi seront consacrés à la redéfinition des actuels programmes de francisation.

Selon la nouvelle ministre Monique Gagnon-Tremblay, les $ 7,5 millions seront consacrés à la francisation et à l'intégration des immigrants. « Pour le Québec, dit-elle, l'intégration des immigrants à la majorité francophone représente une priorité absolue et le gouvernement entend agir de façon énergique pour assurer la cohésion de toutes les interventions ».

De ce montant, $ 4,650,000 seront consacrés à la redéfinition des programmes de formation à l'intention des immigrants adultes, afin d'intégrer non seulement les connaissances linguistiques mais aussi « les habilités requises à une intégration sociale harmonieuse à la majorité francophone ». Au bureau de la ministre on indique que la somme sera consacrée à l'évaluation et la redéfinition des programmes de francisation actuels, à la formation de personnel dans les COFI, à la mise au point de différents services supportant l'intégration des immigrants, à de nouveaux programmes de francisation dans les entreprises à l'étranger.

Le DEVOIR expliquait justement il y a deux semaines que les COFI sont en pleine réorganisation. Au ministère on étudie la possibilité d'établir un programme de francisation commun à tous les établissements.

$ 1,250,000 seront également consacrés à rétablir le service d'accueil aux immigrants au différents ports d'entrée de la province; à augmenter la capacité du ministère à prêter assistance aux immigrants nouvellement arrivés; à élaborer un nouveau mécanisme de suivi pour les immigrants déjà installés.

$ 600 000 serviront à des campagnes de publicité auprès des immigrants à l'étranger afin de mieux faire connaître le Québec. $ 500,000 serviront à « favoriser le rapprochement entre la majorité francophone et la population immigrante », par exemple en aidant mieux les organismes des communautés culturelles et les organismes québécois travaillant à ce rapprochement.

Un dernier montant de $ 500,000 sera consacré au support matériel nécessaire à la gestion de toutes ces activités.

Ces nouveaux crédits de $ 7,5 millions s'ajoutent aux $ 6 millions additionnels accordés en 1988-89.

Le Québec a reçu 16 % des nouveaux venus au Canada

QUÉBEC (PC) — Le Québec a accueilli 25,420 immigrants en 1988, soit 16 % du nombre d'immigrants reçus au Canada, selon les données rendues publiques hier.

Comme le nombre de Québécois qui ont quitté la province a été de 10,000, le solde migratoire a été positif pour la troisième année consécutive, indiquent les chiffres présentés à la commission parlementaire qui étudiait les crédits annuels du ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles.

La ministre, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a dit espérer atteindre en 1989 l'objectif qui consiste à accueillir au moins 32,000 nouveaux-venus au Québec.

La grande majorité des arrivants (88.5 %) se sont établis à Montréal.

On compte beaucoup de familles comprenant des jeunes et des enfants chez ces immigrants: 46 % d'entre eux ont 24 ans ou moins et 25 % ont 14 ans ou moins.

Parmi ceux en âge de travailler, 43 % sont arrivés ayant déjà en poche un projet concret de travail, dont le tiers dans un type d'emploi professionnel.

C'est la France qui a fourni le plus fort contingent de nouveaux arrivants en 1988. Un immigrant sur 13, soit 7.6 %, déclaraient la France comme dernier pays de résidence.

Suivent dans l'ordre Haïti, d'où sont venus 6.6 % des nouveaux-venus, le Liban (6.5 %) et Hong-Kong (5.3 %).

Haïti et le Liban sont graduellement en train de remplacer les pays de l'Asie du Sud-est qui étaient les principaux fournisseurs d'immigrants au Québec au début des années 80.

La disparition de la couche d'ozone
Attention aux yeux

D'après la Presse Canadienne

AU MOMENT où on se soucie de plus en plus de l'impact de l'environnement sur la santé humaine, les ophtalmologistes rappellent que les yeux aussi peuvent être affectés.

La disparition de la couche d'ozone, par exemple, nuit non seulement à la peau mais aussi aux yeux.

L'ozone est cette couche de l'atmosphère qui nous protège des rayons ultra-violets du soleil. Or, cette couche s'amenuise à cause de la pollution par les CFC. Donc, plus de rayons ultra-violets parviennent jusqu'à nos yeux.

En conférence de presse hier à Montréal, le président de l'Association des ophtalmologistes du Québec, le Dr Jean Duperré, profitait du printemps, cette saison où les gens se procurent des verres fumés, pour rappeler quelques conseils de prudence à suivre.

Ceux qui achètent des verres fumés devraient rechercher idéalement le sceau « UV400 », et pas seulement « UV block ». C'est dire que ces verres filtrent les rayons ultra-violets jusqu'à un maximum de 400 nanomètres.

Ceux qui achètent des lunettes-miroir ou des lunettes noires en croyant être mieux protégés font erreur. L'étiquette « UV400 » doit apparaître pour une protection maximale. Le verre peut être coloré en vert, en gris, mais pas trop foncé pour empêcher la distinction des couleurs.

Ces verres protecteurs sont disponibles à peu près partout, dans les magasins de grande surface, les pharmacies.

Ce ne sont pas obligatoirement tous les gens qui doivent porter des lunettes UV400. « Il ne s'agit pas de paniquer », commente le Dr Duperré.

L'Association des ophtalmologistes les conseille toutefois pour les « gens à risque », c'est-à-dire les blonds et roux naturels, les yeux bleus, qui n'ont pas seulement qu'une peau plus sensible au soleil, mais aussi des yeux plus sensibles au soleil.

PHOTO JACQUES GRENIER

L'expérience des affaires à 16 ans

Élisabeth Salois (à droite), 16 ans, élève du secondaire IV, a passé toute la journée d'hier en compagnie de sa « marraine », Mme Lorraine Marsolais (à gauche), ingénieur en électricité, directrice, au Centre de conduite du réseau d'Hydro-Québec. Cette « journée jumelage », un projet-pilote du Conseil scolaire de l'Île de Montréal et de l'Association des femmes d'affaires du Québec, a permis à une centaine d'étudiantes de secondaire IV et V de vivre une expérience concrète de travail en compagnie d'une marraine issue de divers milieux de travail. Élisabeth a l'intention d'aller en sciences pures et cette journée lui a fourni l'occasion de discuter de ses préoccupations avec une aînée qui s'est déjà taillé un poste dans le milieu et de confronter ses attentes à la réalité: « Je ne savais pas, dit-elle, ce qu'une femme ingénieur faisait ». Aujourd'hui, note Mme Marsolais, on retrouve de plus en plus l'ingénieur dans des postes de gestion. Cette journée sera peut-être l'occasion pour plusieur jeunes d'établir un lien plus durable avec leur marraine, lien qui pourrait se prolonger sous forme de travail à temps partiel durant l'année ou sous forme de travail d'été.

Métro-Richelieu remet les moules en vente

LA DIRECTION de Métro-Richelieu, propriétaire de Pêcheries Atlantiques, a annoncé hier que ses moules seront à nouveau en vente à compter d'aujourd'hui.

Par contre, Provigo Distribution et sa filiale Dellixo ont décidé d'attendre que d'autres tests fassent taire tous les soupçons avant de remettre les moules sur le marché

Pour Métro-Richelieu, il y a suffisamment de preuve, maintenant, pour garantir que les moules sont propres à la consommation.

« L'analyse de Santé et Bien-Être Canada a confirmé, hier, qu'il n'existait pas de preuve établissant le décès d'un résidant de Saint-Jean Baptiste de Rouville, Denis Gallant, et la consommation de moules », a expliqué M. Gaétan Frigon, porte-parole de la chaîne d'alimentation.

L'alerte à la moule avait été déclenchée mardi dernier, trois jours après qu'un homme de Saint-Jean-Baptistye de Rouville soit décédé après avoir consommé des moules et de la bière dans un motel.

En rendant public son rapport préliminaire d'enquête, mercredi, le coroner Michel Larose avait affirmé que « rien ne prouvait que les moules soient responsables du décès de Denis Gallant ».

À la Great Eastern, compagnie américaine d'où proviennent les moules des Pêcheries Atlantiques, on a effectué des dizaines de tests. « Nos produits sont excellents », a affirmé M. Terence Callery, porte-parole de la compagnie.

« C'est tout à fait volontairement et non à la demande des gouvernements que nous avons retiré nos moules », a dit M. Gaétan Frigon, vice-président marketing de Métro-Richelieu.

André Sicotte, porte-parole de Provigo-Dellixo, il en faudra encore plus avant de remettre les moules sur le marché.

EN BREF...

Une «zone libre» de drogues

LA RÉSERVE Mohawk de Kahnawake se déclare « zone libre de drogues ». Le Conseil de bande, élu, affirme que cette initiative a été conjointement endossée par ses instances et celles de la Grande Maison, une organisation traditionaliste ayant pris l'initiative il y a quelques mois d'une campagne anti-drogue qui a donné lieu au bannissement récent d'une femme de la réserve et de son ami. Un tribunal communautaire sera bientôt mis sur pied afin de juger les suspects dans des affaires de drogue. Le bannissement est actuellement la seule sentence applicable aux coupables de trafic.

Récompense pour résoudre un meurtre

LA FAMILLE du promoteur Henri Paquin, décédé le 12 octobre dernier dans l'explosion de sa voiture, a offert hier dans plusieurs quotidiens $150,000 de récompense à « toute personne qui pourra fournir des informations pouvant mener à l'arrestation et à la condamnation de la ou des personnes ayant participé à ce meurtre ». M. Paquin, dont les tractations financières à Saint-Laurent avaient fait couler beaucoup d'encre, est mort sur le coup quand sa voiture a été détruite par une explosion contrôlée à distance. Le maire de Saint-Laurent, Marcel Laurin, avait par la suite réclamé du gouvernement du Québec la tenue d'une enquête sur ce décès et son lien possible avec les affaires menées par M. Paquin à Saint-Laurent.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 6

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 11 avril 1989 par lequel LA SOCIÉTÉ DE GESTION LA CLÉ INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1989 sous le numéro 4141704.
Banque de Montréal 18 avril 1989.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 10 avril 1989 par lequel LES ENTREPRISES MIGRATION ENRG. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 14 avril 1989 sous le numéro 4141703.
Banque de Montréal 18 avril 1989.

AVIS est, par les présentes donné qu'une requête pour des lettres de vérification, dans la succession de feu Roméo Cadieux, de son vivant domicilié au 343 Petit Coteau, Verchères, sera présentée à la Cour Supérieure, district de Richelieu, le 1er jour de juin 1989.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que Antonios Printezis, du 259, Forest, Châteauguay, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Antony Printez.
Ce changement n'affectera nul autre que lui-même.
24 avril 1989
PAULINE BILODEAU
Procureur du requérant.

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571d du Code Civil du Bas Canada que le contrat en date du 22 mars 1989 par lequel LES TISSUS McINTOSH INC./McINTOSH TEXTILES INC. a cédé et transporté toutes ses créances actuelles et futures à LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 6 avril 1889 sous le numéro 4138689.
LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL
AVIS est par les présentes donné que MEDI-SERVICE, SPÉCIALISTE EN DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE INC. a vendu, cédé et transporté tous ses comptes, dettes et réclamations, présents et futurs, en faveur de PROVIGO DISTRIBUTION INC., en vertu d'un contrat enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 21 avril 1989 sous le numéro 4143898 et au bureau d'enregistrement de la division de Québec, le 24 avril 1989 sous le numéro 1321762.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-12-002642-893

COUR SUPÉRIEURE

(Famille/Divorces)
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
VO, HONG MINH,
Partie demanderesse
c.
LE, THI BACH HUE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LE, Thi Bach Hue de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Le, Thi Bach Hue.
Lieu: Longueuil
Date: Le 25 avril 1989.
YOLANDE GAUDETTE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-173141-882

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT:
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
GERAIR DONABIT,
Partie demanderesse
VS
JEAN DARK OHANESSIAN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN DARK OHANESSIAN de comparaître au Greffe de cette Cour, situé au 1 Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au Greffe à l'intention de JEAN DARK OHANESSIAN.
Montréal, ce 19 avril 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-adjoint
Mes SASSEVILLE, BELISLE & ASS.
a/s Me Micheline Sasseville.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie DAE WOO INTERNATIONAL (MONTRÉAL) LTD demandera à l'Inspecteur général des institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
Me HADJIS & MFENG
Procureurs de la compagnie.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, no: 700-32-000962-884. SERGE LEVEILLE & le Greffier-Adjoint à la Cour Provinciale, demandeurs, -vs- EXCAVATION NORMAND DUBOIS INC., demanderesse. Le 11 mai 1989 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 331 Chemin Grande Côte, en la cité de Boisbriand, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 PEPINE John Deere 710B turbo 4 X 4, model JD-710B, série 70-710BJ751093. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Maurice Simard, huissier, 326-7707 (819), 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-Ds-Mts. Ste-Agathe, ce 27 avril 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-003300-899

COUR DU QUÉBEC

(Chambre Civile)
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
LE GARAGE A MUSIQUE INC.,
Partie demanderesse
c.
RENÉ CONSTANTIN,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. René Constantin de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration à été remise au greffe à l'intention de M. René Constantin.
Lieu: Montréal
Date: Le 13 avril 1989.
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-02-000848-899

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
LE GROUPE COURTAC (1981) INC.,
demanderesse REQUÉRANTE
c.
DANIELLE PAQUETTE,
défenderesse INTIMÉE

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DANIELLE PAQUETTE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées au greffe à l'intention de DANIELLE PAQUETTE.
Lieu: Longueuil
Date: Le 18 avril 1989.
MAURICE JR. TOURANGEAU.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-178854-893

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
HUMMET KESIK,
Partie demanderesse
c.
GULER TOPAL,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GULER TOPAL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de GULER TOPAL.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 19 avril 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC (statuaires), No.: 540-27-000801-876. SOUS-MINISTRE DU REVENU, demanderesse, -vs- DIMITRIOS GKINOS, défenderesse. Le 9 mai 1989 à 11h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 4537, 4ième Avenue, en la cité de Chomedey, Laval, Qc., district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque « Cadillac » coupé de ville, couleur gris, 4 portes, 1986. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 622-9222. ROBERT JASMIN ET ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, le 26 avril 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-176260-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT:
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
REINA MOREAU,
Partie demanderesse
VS
SERGE ROUSSEAU,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à SERGE ROUSSEAU de comparaître au Greffe de cette Cour, situé au 1 Est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au Greffe à l'intention de SERGE ROUSSEAU.
Montréal, ce 18 avril 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

QC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-12-62957-760. RABHA EL ARGOUBI, - VS - HAMED NOURREDDINE. Le 9 main 1989 à 10h30 de l'avant-midi au domicile du défendeur au 365, rue Cote Vertu, app. 209, Ville St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile: Mercury Topaz 1988, imm: CVA 398, no se: 2MEBM35X6JB650843, couleur blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 879-1006. PELLETIER & ASSOCIÉS HUISSIERS. Montréal, ce 26 avril 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001141-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
MADAME COLETTE DESROCHERS,
Requérante
-vs-
MONSIEUR MARCEL FOISY,
Intimé

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MONSIEUR MARCEL FOISY, de comparaître au greffe de cette Cour, situé au palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, le mercredi 7 juin 1989, à 9 heures 30 de l'avant-midi, en salle 2.17, suite à la publication de cette ordonnance dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'une requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de MONSIEUR MARCEL FOISY.
Montréal, ce 20 avril 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

BALMOR LTÉE - BALMOR LTD.
Avis est par les présentes donné que la compagnie BALMOR LTÉE. - BALMOR LTD., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville d'Anjou, District de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies. DATÉ À MONTRÉAL, Québec, ce 28ième jour de février, 1989.
BALMOR LTÉE. - BALMOR LTD.
JEAN BRAZEAU, Président.

AVIS DE LIQUIDATION DE SANI PARÉ INC.

SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de SANI PARÉ INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 29 mars 1989, ont passé une résolution spéciale demandant que effective le 31 mars 1989, ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, et un certificat d'intention de dissoudre a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 31 mars 1989.
SOYEZ DE PLUS AVISÉS que si vous avez quelque réclamation que ce soit contre ladite Compagnie, preuve d'une telle réclamation devra être déposée avec cette Compagnie dans les deux mois suivant la date du présent avis, après quoi les actifs de la Compagnie ci-haut mentionnée seront distribués entre les actionnaires de la Compagnie, prenant en considération les réclamations dont avis aura été reçu par la Compagnie.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 14 avril 1989.
GROSS, PINSKY, avocats.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-000506-890

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)
LA MUNICIPALITÉ DE LAFONTAINE
Partie demanderesse
c.
ROULOTTE BELLEFEUILLE (1984) INC.,
Partie défenderesse

ORDONNANCE

Il est ordonné à la défenderesse, Roulotte Bellefeuille (1984) Inc., de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de la défenderesse.
ST-JÉRÔME, ce 7 avril 1989
GREFFIER DE LA COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
Mes ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR, FORTIN & D'AOUST
ATT: Me André Morin
85, rue de Martigny ouest
Suite 6.18
ST-JÉRÔME (Québec)
J7Y 3R8.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 5 avril 1989 par lequel KAREN SAUDER DESIGN REG'D a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 19 avril 1989 sous le numéro 4143060.
Banque de Montréal 21 avril 1989.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. No: 500-02-017666-863. MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, partie demanderesse, VS AUTOMOBILES CHAU LTÉE, partie défenderesse. Le 9 mai 1989 à 10h00 au 6975 Bombardier, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AUTOMOBILES CHAU LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 6 roues blanc Ford diesel et acc, 1 camion Ford bleu Tracteur et acc, 1 lot de polythene blanc, 1 tune-up tester sun et acc, 1 photocopieur 3M sensitron et acc, et de nombreux autres articles de bureau et véhicules. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL GAUCHER, huissier, (514)461-3340. GAUCHER & GAUCHER HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 26 avril 1989.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet # 652-016 — Construction d'un (1) pont au-dessus du ruisseau Tavery dans la réserve faunique Rouge-Matawin. Circonscription électorale de Labelle.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom. (4072, Entrepreneur en travaux de génie civil, classe II).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 avril 1989 par remise d'un montant de dix (10,00$) non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 117, rue Saint-André, rez-de-chaussée, Québec (Québec), G1K 3Y3, (tél.: (418) 643-2210). Le bureau du Service des immobilisations est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, ressources techniques, 6255, 13e avenue, Rosemont, Montréal (Québec), H1X 3E6, téléphone: (514) 374-5840, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de construction de Montréal et du Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 8 500,00$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 4 250,00$.

**DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
VENDREDI LE 12 MAI 1989 À 15:00 HEURES.**

La sous-ministre
Gisèle Desrochers

Québec

LES MOTS CROISÉS

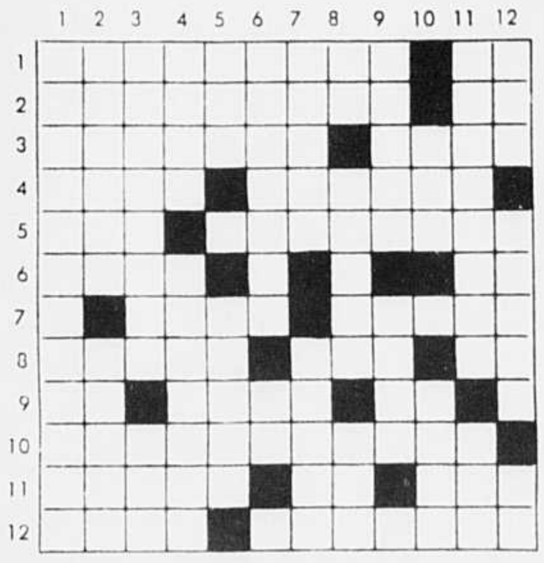

Horizontalement

1—Effluve. — Petit cube.
2—Instrument de musique. — Éminence.
3—Personne qui vend des produits laitiers. — Quittance.
4—Anneau de cordage. — Pratique l'agiotage.
5—Lettre grecque. — Qui ne coule pas.
6—Patrie d'Anacréon. — Drame lyrique japonais.
7—Natation. — Récompense cinématographique.
8—Elle a de gros os. — Pronom personnel. — Mesure chinoise.
9—Dévêtu. — Être témoin. — Tantale.
10—Aplanissement.
11—Allonge. — À moi. — Portion de courbe.
12—Fit tort. — Perdre de ses forces.

Verticalement

1—Extraordinaire.
2—Résine odorante. — Enchaînement de faits qui se suivent.
3—Mettions au diamètre exact l'intérieur d'un tube. — Elle s'enfonce en tournant.
4—Division administrative de la Grèce. — Procurera le salut éternel.
5—Petite pomme. — Prison.
6—Lieu où l'on représente des ouvrages dramatiques. — Lui.
7—Homme d'État roumain, né à Botosani (1871-1940). — Double point sur une voyelle.
8—Pronom indéfini. — Habitation des Esquimaux. — Mois.
9—Il fit brûler Rome. — Paysage pittoresque.
10—Lettre grecque. — Relatif à l'anus.
11—Qui dure dix ans. — Triage.
12—Troublé. — Lieu de l'arène où les taureaux sont enfermés avant le combat. — Chrome.

Solution d'hier

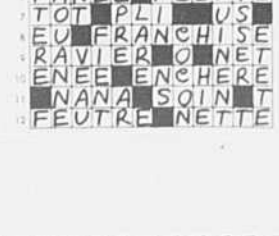

LA MÉTÉO

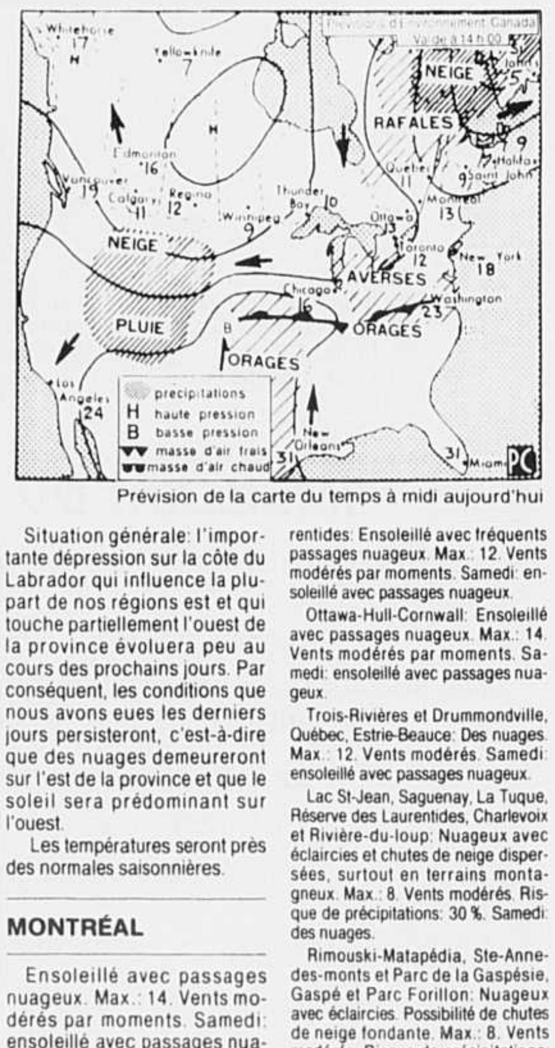

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: l'importante dépression sur la côte du Labrador qui influence la plupart de nos régions est et qui touche partiellement l'ouest de la province évoluera peu au cours des prochains jours. Par conséquent, les conditions que nous avons eues les derniers jours persisteront, c'est-à-dire que des nuages demeureront sur l'est de la province et que le soleil sera prédominant sur l'ouest.

Les températures seront près des normales saisonnières.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Vents modérés par moments. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

LEVER DU SOLEIL 5 h 47
COUCHER: 19 h 57

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: Des nuages. Max.: 8. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: Nuageux avec éclaircies. Max.: 6. Vents modérés. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 12. Vents modérés par moments. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Vents modérés par moments. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: Des nuages. Max.: 12. Vents modérés. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-loup: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige dispersées, surtout en terrains montagneux. Max.: 8. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Samedi: des nuages.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: Nuageux avec éclaircies. Possibilité de chutes de neige fondante. Max.: 8. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: Nuageux avec éclaircies. Quelques chutes de neige fondante. Max.: 5. Vents modérés. Risque de précipitations: 70 %. Samedi: nuageux avec éclaircies.

Secteur à l'est de Natashquan: Plutôt nuageux avec un peu de neige. Max.: 2. Vents modérés. Risque de précipitations: 70 %. Samedi: plutôt nuageux avec quelques chutes de neige.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Shamir aux Palestiniens: vous n'aurez rien de plus

Yitzhak Shamir

JÉRUSALEM (AFP) — Le ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin, a mis en garde hier les habitants palestiniens contre un regain ou une poursuite de la violence dans les Territoires occupés, affirmant qu'ils n'obtiendront rien de plus que les propositions de paix récemment présentées à Washington par le chef du gouvernement israélien, M. Yitzhak Shamir.

S'exprimant lors d'une longue interview accordée à la radio israélienne, M. Rabin a affirmé : « Nous disons aux habitants palestiniens des Territoires (occupés) qu'ils n'obtiendront pas davantage que ce qui leur a déjà été proposé, à savoir un projet prévoyant des élections dans les Territoires (occupés) en vue d'un arrangement intérimaire ».

« Après la suspension des négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne en 1982, et après la décision du roi Hussein de Jordanie de rompre les liens de son pays avec la Cisjordanie et Gaza, Israël est contraint de s'entendre avec les Palestiniens », a-t-il ajouté.

« Étant donné que nous excluons un dialogue avec l'OLP, il ne nous reste qu'à parler avec les représentants des Territoires (occupés) qui mènent l'essentiel de la lutte contre Israël et en supportent toutes les souffrances », a-t-il poursuivi. Il a cependant ajouté que « les mesures de répression du soulèvement peuvent empirer ».

Hier d'ailleurs, trois Palestiniens ont été tués par les tirs de soldats israéliens, et 79 Palestiniens ont été blessés par balles.

LE MONDE EN BREF

Trois membres de l'ANC sont condamnés à mort

DELMAS (Afrique du Sud) (AFP) — Trois membres du Congrès national africain (ANC, organisation anti-apartheid interdite en Afrique du Sud) ont été condamnés à mort ce matin à Delmas (est de Johannesbourg) pour le meurtre de deux policiers, d'un fonctionnaire du bantoustan de Kangwane et de sa belle-soeur. Un quatrième membre de l'ANC a été condamné à 25 ans de prison. Comme les trois autres, il était accusé de tentative de meurtre, après les émeutes de 1986 à Silverton dans la banlieue de Pretoria et dans les environs du ghetto de Soshanguve. Les trois condamnés à mort, Jabu Masina, Tingting Masango et Neo Potsane, ainsi que le quatrième accusé, Joseph Makhura, avaient refusé de se défendre lors du procès, estimant qu'ils devaient être traités comme des prisonniers de guerre et non des prisonniers de droit commun. Mais cette semaine, les parents des accusés étaient intervenus auprès des juges, afin d'obtenir un allègement de la peine. Les trois hommes étaient accusés du meurtre de deux policiers, Orphan Chaphi et Sinki Vuma, dans le ghetto noir de Soweto en 1978.

Quarante pays au sommet de Dakar

DAKAR (AFP) — M. Alain Decaux, ministre délégué français chargé de la Francophonie, a indiqué hier que 40 pays participeraient au sommet francophone prévu à Dakar du 20 au 27 mai prochain. La Suisse, observateur lors des précédents sommets, participera à celui de Dakar comme membre à part entière, tandis que le Cameroun et le Cap Vert seront présents comme observateurs, a précisé M. Decaux, qui sortait d'une audience avec le chef d'État sénégalais, M. Abdou Diouf. Le ministre français, qui est arrivé mardi pour une visite de quatre jours au Sénégal, a co-présidé mercredi avec le ministre sénégalais de l'Enseignement supérieur, M. Sahir Thiam, l'ouverture d'un colloque sur la Révolution française, les droits de l'homme et l'Afrique. Ce colloque, organisé à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française sous l'égide de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, réunit de nombreux intellectuels français, belges, canadiens et africains.

Cent morts au moins en Mauritanie

NOUAKCHOTT (Reuter) — Cent personnes au moins ont été tuées, certaines d'entre elles par balles, en deux jours d'émeutes dirigées contre les Sénégalais vivant à Nouakchott, a-t-on indiqué hier de sources médicales dans la capitale mauritanienne. L'armée du pays est intervenue pour rétablir l'ordre dans la ville, secouée lundi et mardi par des violences analogues aux incidents dirigés contre des commerçants mauritaniens au Sénégal.

Pinochet fait volte-face

SANTIAGO (Reuter) — Le président Augusto Pinochet a opéré un revirement spectaculaire hier en reintégrant au sein du gouvernement le ministre de l'Intérieur Carlos Caceres, geste qui fait espérer des réformes politiques au Chili. Le général Pinochet avait prononcé mercredi la dissolution de son gouvernement, composé de 18 membres, et l'on avait alors indiqué de source gouvernementale que la crise était due au refus opposé par le président aux propositions de réforme constitutionnelle présentées par M. Caceres. À la suite d'une rencontre entre MM. Pinochet, qui est aussi commandant de l'armée, et les autres chefs militaires du pays, le gouvernement a finalement annoncé que M. Caceres était confirmé à son poste. Les deux seuls changements au sein du cabinet concernent les portefeuilles de l'Industrie minière et de l'Éducation. « M. Caceres était évincé et maintenant il est de retour. Il est clair que la junte militaire a demandé à M. Pinochet de réfléchir », a déclaré à Reuter un homme politique conservateur, M. Andres Allamand. « Le maintien de M. Caceres au sein du gouvernement est la garantie que les réformes se feront en profondeur et ne seront pas qu'un simple vernis », a ajouté M. Allamand, secrétaire général de Renovacion Nacional, mouvement conservateur qui a soutenu le président lors du référendum présidentiel d'octobre dernier.

Les combats reprennent au Liban malgré l'adoption d'un cessez-le-feu à Tunis

BEYROUTH (Reuter, AFP) — La Syrie, dont quelque 40,000 soldats sont stationnés au Liban, a approuvé hier l'appel à un cessez-le-feu dans ce pays lancé de Tunis par la Ligue arabe.

Les dirigeants musulmans libanais appuyés par la Syrie se sont engagés à observer la trêve, mais le premier ministre chrétien libanais Michel Aoun, qui exige le retrait des syriens du Liban, ne s'est pas prononcé dans l'immédiat.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al Chara, a déclaré à la presse, à Tunis, que Damas accueillait favorablement la décision de la Ligue arabe, en particulier parce qu'elle liait l'établissement d'un cessez-le-feu à la levée du blocus des ports tenus par des milices musulmanes.

« C'est un point important, qui va considerablement aider à consolider le cessez-le-feu parce que, jusque-là, il s'agissait d'un point d'accroc », a dit M. Chara.

Selim Hoss, sunnite placé à la tête de l'autre gouvernement libanais, pro-syrien, a déclaré à Reuter : « nous soutenons la décision prise par les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe. Ce que nous savons jusqu'à présent de la teneur de la décision des ministres des Affaires étrangères est une bonne nouvelle ».

À Beyrouth, de nombreux habitants se sont félicités de l'appel au cessez-le-feu mais ont fait part de leur scepticisme quant aux chances de durée d'une trêve. Et pour cause. Deux heures après l'appel au cessez-le-feu, une femme a été tuée et deux civils blessés dans une flambée de violence limitée à Beyrouth.

Les accrochages ont opposé pendant deux heures les troupes du général Aoun aux milicens pro-syriens le long de la ligne de démarcation qui divise Beyrouth.

Les duels d'artillerie entre chrétiens et musulmans ont fait au moins 290 morts et 1,275 blessés depuis la proclamation, le 14 mars par le général Aoun de la « guerre de libération contre l'occupation syrienne ».

Dans ce contexte, le contingent d'observateurs arabes que la Ligue arabe a également chargé de surveiller le respect de la trêve aura fort à faire.

Washington a par ailleurs donné son appui hier aux décisions dela Ligue arabe.

M. Baker « a manifesté un ferme soutien pour les efforts de la Ligue Arabe au Liban », a déclaré l'ambassadeur Clovis Maksoud après une rencontre du secrétaire d'État avec une délégation des ambassadeurs de la Ligue à Washington.

La délégation, formée de M. Maksoud, de l'ambassadeur du Koweit cheikh Saoud al Sabah et de l'ambassadeur du Yemen du nord, M. Mohsen al Aini, a également fait part à M. Baker de son opposition la proposition d'élections en Cisjordanie et à Gaza faite par le premier ministre israélien Yitzhak Shamir.

Paris émet des mandats d'arrêt contre deux chefs présumés du Hezbollah

PARIS (AFP) — Sept mandats d'arrêt contre des Libanais, membres présumés du Hezbollah, organisation extrémiste chiite pro-iranienne basée au Liban, ont été délivrés hier par le juge d'instruction parisien Gilles Boulouque, chargé du dossier sur les attentats terroristes de 1986 qui firent 13 morts et 250 blessés à Paris.

Les mandats d'arrêt ont été délivrés au nom de deux chefs présumés du Hezbollah, Abdel Hadi Hamade, frère aîné de deux autres terroristes présumés, emprisonnés en RFA, et Ibrahim Akil, ainsi que de Hassan Ghosn, Hussein Mazbou, Hassan Ali, Mizar Lelzein et Mohamed Mehdi Diab.

Ces mandats d'arrêts sont la conséquence logique de l'enquête entamée au lendemain des attentats qui avaient ensanglanté Paris de décembre 1985 à septembre 1986 faisant 13 morts et plus de 250 blessés et qui a pour l'instant abouti à une vingtaine d'inculpations.

Le juge Boulouque a délivré ces mandats dans le cadre de l'information ouverte pour association de malfaiteurs, détention d'explosifs et complicité de détention d'explosifs après la découverte dans la forêt de Fontainebleau, proche de Paris, en mars et mai 1987, de caches contenant notamment des explosifs, composés en particulier de nitrate et de C4.

Ces explosifs, découverts par la DST (Direction de la surveillance du territoire, le contre-espionnage français), étaient du même type de ceux qui avaient servi pour certains attentats revendiqués par le CSPPA (Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient), notamment dans deux grands magasins parisiens, aux Galeries Lafayette et au Printemps (7 décembre 1985, 35 blessés), à la Galerie Point Show aux Champs Elysées (20 mars 1986, 2 morts) et à la Caféteria Casino à La Défense (12 septembre 1986, 41 blessés).

Une vingtaine de personnes sont inculpées et écrouées depuis le mois de mars 1987 après le démantèlement de deux réseaux terroristes pro-iraniens.

Panama : Bush dénonce Noriega

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a accusé hier l'homme fort du Panama, le général Manuel Noriega, de vouloir truquer l'élection présidentielle du 7 mai prochain dans son pays et a averti que les États-Unis ne reconnaîtraient pas les résultats d'un tel scrutin.

Toutefois, son secrétaire d'État, M. James Baker, a indiqué à Washington avoir bon espoir que cette élection puisse être supervisée par une commission dirigée par les anciens présidents américains Jimmy Carter et Gerald Ford.

« Au cours des récentes semaines, le régime Noriega a pris des mesures pour commettre une fraude systématique », a affirmé M. Bush dans un communiqué publié par la Maison-Blanche à Clearwater (Floride), où il était en visite.

M. Bush a ajouté que « par la violence et la coercition », le régime panaméen, que Washington ne reconnaît pas, « menaçait et intimidait les citoyens panaméens qui croient en la démocratie » et tentait d'empêcher la présence d'observateurs étrangers au Panama le 7 mai, date des élections présidentielles, et de limiter la liberté des journalistes qui couvriront ce scrutin.

« Les jours de la dictature sont terminés en Amérique Latine. Ils doivent aussi s'achever au Panama ».

Les moudjahidine bombardent Kaboul

KABOUL (AFP) — Au moins 60 roquettes tirées hier par la Résistance sur Kaboul ont fait 16 morts et 54 blessés parmi les civils, selon les autorités afghanes, alors que le gouvernement célébrait le 11e anniversaire de la Révolution communiste d'avril 1978.

Le bombardement d'hier est le plus violent qu'ait subi Kaboul depuis le début des tirs de roquettes en septembre et octobre 1988, ont estimé des habitants.

Un porte-parole du ministère afghan des Affaires étrangères a déclaré qu'aucun objectif économique ou militaire important n'avait été touché et que seuls « des civils innocents » avaient été victimes des bombardements.

Le porte-parole, qui s'exprimait dans le centre de presse du ministère où résonnait le fracas des explosions, a ajouté que les roquettes étaient tombées dans le nord, le sud et le centre, et que le gouvernement ne pouvait rien faire pour empêcher les tirs qui sont effectués à partir des collines entourant Kaboul.

Trois roquettes n'ont explosé qu'à quelques centaines de mètres de l'hôtel Intercontinental où étaient logés des invités aux célébrations de l'anniversaire de la Révolution.

Neuf roquettes sont tombées près du bâtiment où le président Najibullah a prononcé le jour même, devant 800 personnes, un discours commémorant l'anniversaire de la Révolution.

Un collège et une mosquée ont été également touchés par les bombardements d'hier.

Les moudjahidine avaient prévenu à l'avance qu'ils bombarderaient Kaboul, dans un avertissement écrit qui a circulé dans la ville, a-t-on indiqué de source informée. Ces avertissements expliquent en partie le fait que de nombreux habitants de la capitale soient restés cloitrés chez eux et que les rues du centre étaient désertes hier.

Une tornade fait plus de 180 morts au Bangladesh

SATURIA (Bangladesh) (AFP) — La tornade qui s'est abattue dans la nuit de mercredi à hier sur le centre du Bangladesh, dans le district de Manikganj (48 km à l'ouest de Dacca), a fait au moins 176 morts, des centaines de blessés et des centaines de milliers de sans-abri, selon un bilan officiel provisoire rendu public hier.

Selon M. Abdoul Malek, députémaire de Saturia, où se trouve la zone la plus touchée, le nombre de morts pourrait atteindre 300, alors que des secouristes présents dans la zone dévastée estiment qu'il pourrait s'élever à 500.

Des bulldozers de l'armée et des équipes de sauveteurs ont retrouvé hier matin des survivants et des cadavres parmi les décombres d'une vingtaine de villages, a annoncé un responsable des secours.

La tornade, avec des vents de 200 km-h qui ont soufflé des maisons, a détruit des pilônes électriques et déraciné des arbres. Elle est la plus grave qu'ait connu le pays depuis dix ans, selon des habitants de la région.

Dans le village de Hargacha, qui comptait 20,000 habitants, la presque totalité des maisons a été détruite et le chef du village Muhammad Azizur Rahman estime à 300 le nombre de morts et de disparus.

« Je tenais ma femme serrée contre moi, mais le vent était trop fort et soudain, elle a été emportée », raconte Muhammad Bidesheni, l'un des habitants, à l'AFP. Le corps de son épouse a été retrouvé par la suite, plusieurs dizaines de mètres plus loin.

Dans les villages touchés par la tornade, des hommes, des femmes et des enfants sont assis parmi les décombres de ce qui était leur maison, pleurant et se lamentant. Des blessés se trouvent parmi eux. Johura Khanam pousse des cris en lançant : « Tout est fini... Il n'y a plus rien ». Son mari est mort et son fils est porté disparu.

Les autorités ont pour leur part lancé un appel urgent aux donneurs de sang, en faveur des centaines de blessés qui attendent dans les hôpitaux surpeuplés ou dans les centres médicaux provisoires.

Certains blessés ont déj développé des infections durant leur transport à l'hôpital, a déclaré à l'AFP un jeune médecin de l'hôpital de Manikganj, estimant que plus de la moitié des blessés graves pourraient succomber, faute de soins rapides.

Le président Hussein Mohammed Ershad est arrivé hier sur les lieux pour inspecter les dégts causés à la zone de Saturia, une région agricole de 2.5 millions d'habitants. Mercredi, sur ordre de M. Ershad, des centaines de milliers de personnes avaient fait la prière musulmane « Isteshkar Namaz », destinée à amener la pluie sur le pays, en proie à la sécheresse.

L'IMMEDIAT DU FUTUR
Plein feu sur la nouvelle médiatique

Congrès 10^e anniversaire de
l'Association de la recherche en communication du Québec
portant sur les systèmes interactifs

- La formation en entreprise
- L'interaction grand public
- L'avenir...systèmes-experts

4 et 5 mai

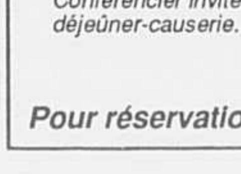

Jean-Paul L'Allier,
Conférencier invité,
déjeûner-causerie.

Hôtel
Ramada
Renaissance
du Parc
3625, du Parc,
Montréal

Jeudi 4 mai.

Françoise Bertrand,
Présidente, Société
de radio-télévision du
Québec, présidera le
dîner gala .

Pour réservation ou renseignements: (514) 270-8208

OASIS SANTÉ

J'AIME LE spa ...c'est physique!

Soins corporels et esthétiques
Perte de poids
Remise en forme
Programme anti-stress

«Sachez prendre votre corps à coeur»

Centre Paulette Hiriart
Chemin McCullough, Sutton, Tél.: (514) 538-2903

CLINICOR INC.

UN SPA DE TYPE EUROPÉEN

Spécialité: cure de détente et de remise en forme de 3-5-7 jours.

Aussi soins individuels et personnalisés sur demande. Les soins prodigués sont: massothérapie, balnéothérapie, bain d'oxygène et de vapeur, algothérapie (enveloppement aux algues), pélothérapie, peeling corporel, soins esthétiques et pédicure, etc.

Clinicor est un centre de soins haut de gamme spécialisé, grâce à une équipe spécialisée en soins corporels et en thermalisme, et à la formation professionnelle acquise par la directrice madame Louise Gosselin à l'Université de Paris.

Situé au
Domaine St-Laurent
Compton

1-800-567-2737
Poste 300
C.P. 8180, Compton
J0B 1L0

VUES D'AFRIQUE

VENDREDI
28 AVRIL

CINÉMA ONF

10h00 *Télévisions africaines*
Les Beaux métiers: Liyolo sculpteur zairois Cameroun, 19 min.
La Côte d'Ivoire en marche: L'Hévéa culture Georges Benson, Côte d'Ivoire, 44 min.
Alapo Iyo le revenant
Roger Nahum, Bénin, 45 min.

CONCERT MIDI:
Zab Maboungou

12:15 *Regard canadien*
☐ **Portrait de Mme Saida Agrebi** (Images de femmes) Jean-Claude Thouin, UQAM, 29 min.
Université nationale du Rwanda, 25 ans, Bertrand Morin, Ciné-Mundo, 27 min.
Mozambique: Voyage au coeur de la nuit Ole Gjerstad & W. Turnley, Alter-Ciné, 31 min.

14h30 *Télévisions africaines*
☐ **Le Tison enchanteur** (Images de femmes) Rose Bekale, Gabon, 16 min.
☐ **Femme Manga, maquillage et parure** (Images de femmes), M. Souleymane & H. Augustin, Niger, 25 min.
Le Livre beige: les caravaniers Mohamed Farah, Djibouti, 22 min.
L'Égypte, le domicile de magnifiques souvenirs Hassan El Razzaz, Égypte, 30 min.

17h00 *Regard Canadien*
☐ **Patricia et la menace des sables** (Images de femmes), Léo Rampen, Radio-Québec, 20 min.
☐ **Au pays de Lamoussa** (Images de femmes), Pierre L'Espérance, Carrefour Solidarité & Télé 7, 30 min.
Mozambique: Voyage au coeur de la nuit Ole Gjerstad & W. Turnley, Alter-Ciné, 31 min.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

19:30
☐ **LA CITADELLE*** (Images de femmes), Mohamed Chouikh, Algérie, 95 min. v.o. s.-t.f.

21:30
☐ **PARLONS GRAND-MÈRE:** Djibril Diop Mambety, Sénégal, 17 min., v.o.f.
ZAN BOKO* Gaston Kaboré, Burkina Faso, 95 min., v.o. s.-t.f.

23:45
☐ **SOIRÉE AFRICAINE organisée par Afrique au féminin**

GOETHE-INSTITUT

20:00
☐ **KUMEKUCHA*** (Images de femmes), Flora M'Mbugu-Schelling, Tanzanie, 28 min. v.o. s.-t.a.

22:00
FILMS ET VIDÉOS DE FEMMES

22:00
☐ **LA TRACE*** (Images de femmes), Néjia Ben Mabrouk, Tunisie, 90 min. , v.o. s.-t.f.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 4

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
2161-4276 QUÉBEC INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2161-4276 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 24 avril 1989.
JOLIN, FOURNIER, MORISSET
Procureurs de,
2161-4276 QUÉBEC INC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-011950-891

COUR DU QUÉBEC

Chambre Civile
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
THÉORET ANDRÉ
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
M. ANDRÉ THÉORET

D3adresse inconnues, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie du présent bref d'assignation, déclaration & avis a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 1, Notre-Dame Est #1.100 district de Montréal, à son intention.

Faute par M. André Théoret de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et de comparaître dans ce délai avec les mêmes conséquences prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 25 avril 1989
Protonotaire-adjoint
DOMINIQUE DIBERNARDO

Me Parent, Poirier
a/s Me Daniel Peloquin
Commission des normes du travail
2, Complexe Desjardins, 24e étage
Montréal P.Q. H5B 1B8

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées, à l'Administrateur régional, politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, 140 promenade du Portage, Hull, Québec, (adresse postale) OTTAWA (Ontario) K1A 0M3 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, (téléphone 997-5667) sur versement du dépôt exigible.

SERVICE

No. 7010-B33/1 — Nettoyage de l'intérieur et de fenêtres, Complexe du Collège canadien de police, Boulevard St-Laurent et Chemin Sandridge, Ottawa, Ontario (Approx. Area 20,280. m2)

Les soumissionnaires sont priés de noter qu'il est possible que les dispositions du Programme de contrats fédéraux visant l'équité en matière d'emploi s'appliquent.

Date limite: jeudi, le 18 mai 1989
Dépôt: 50,00 $

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Ville de Montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte.

Le chef de division de la planification et gestion des travaux, a approuvé, le 12 avril 1989, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui délégant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelles faisant partie du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, situées au nord de la rue Fleury et à l'est de la rue André-Jobin.

le lot six cent neuf de la subdivision du lot originaire cent vingt-sept (127-609 (ruelle)) dudit cadastre; contenant en superficie cent vingt-huit mètres carrés et trois dixièmes (128,3 m²).

la partie du lot six cent huit de la subdivision du lot originaire cent vingt-sept (127-608 (ruelle) Ptie) dudit cadastre: de figure irrégulière; bornée vers le nord-est par les lots 127-597 à 127-600, 127-602, 127-603, 127-605 à 127-607 et des parties des lots 127-601 et 127-604, vers le sud-est par le lot 127-609 (ruelle), vers le sud-ouest par les lots 128-6-41-2 (ruelle) et 128-6-30 à 128-6-36 et vers le nord ouest par une autre partie du lot 127-608 (ruelle) faisant partie du parc Prieur; mesurant quatre-vingt-quatre mètres et trente-neuf centièmes (84,39 m) vers le nord-est et le sud-ouest, trois mètres et six centièmes (3,06 m) vers le sud-est et deux mètres et cinquante-quatre centièmes (2,54 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie deux cent trente-six mètres carrés et quatre dixièmes (236,4 m²).

Ces ruelles sont montrées sur le plan A-14 Sault-au-Récollet du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville
Montréal, le 25 avril 1989

Léon Laberge
Greffier de la Ville

Ville de Montréal

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ VILLE DE MONTRÉAL

AVIS est, par les présentes, donné que la Ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, le chapitre 102 des lois de 1959-60 et ses modifications, relativement aux matières suivantes:

1. Le pouvoir de transiger avec des organismes autres que montréalais et de faire partie d'associations ou d'organismes autres que montréalais.
2. Le pouvoir de refuser de transiger avec des personnes ou des entreprises ayant des intérêts avec l'Afrique du Sud tant que ce pays aura une politique d'apartheid.
3. Le pouvoir de refuser de transiger avec des personnes ou des entreprises ayant des intérêts dans la fabrication, l'entreposage ou le transport d'armements nucléaires ou de composants d'armes nucléaires ou impliquées dans la recherche en matière d'armements nucléaires.
4. Le pouvoir de réglementer ou prohiber la fabrication, le transport et l'entreposage d'armements nucléaires sur le territoire de la ville.
5. Le pouvoir de déterminer, par résolution du conseil, la période de fonction du maire suppléant.
6. Le pouvoir de fixer le montant des amendes payables par les conseillers pour non-assistance aux séances du conseil et à celles d'autres organismes municipaux.
7. Le pouvoir de fixer, par règlement, une rémunération additionnelle pour le leader de la majorité et le chef de l'opposition, dans le contexte de la Loi sur le traitement des élus municipaux (1988, c. 24).
8. La procédure en matière de modifications cadastrales.
9. Les pénalités pour infraction à des règlements relatifs à la démolition et à la dégradation des bâtiments.
10. Le pouvoir de réglementer la distribution d'annonces sur les terrains privés.
11. Le pouvoir de réglementer l'installation d'antennes à l'extérieur des bâtiments.
12. Le pouvoir d'autoriser des exceptions au zonage pour les installations de télécommunications et de transmission d'énergie.
13. Le pouvoir d'octroyer des subventions sous la forme de crédits de taxes foncières dans le cadre de programmes de revitalisation et d'intervention.
14. Le pouvoir d'imposer les installations olympiques exploitées commercialement.
15. La suppression de certaines restrictions concernant l'exploitation des terrains cédés par la ville au Marché Central Métropolitain.
16. Le régime de retraite de l'ex-maire Jean Drapeau.
17. La validation de certains règlements d'imposition de taxes.

Ainsi que toute autre matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la direction de la Législation à l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la Ville de Montréal
SAUVÉ, LACROIX, SÉGUIN, VERDON, CARON et ASSOCIÉS

Transports Québec — Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20ᵉ étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1ᵉʳ étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

***Le Ministère** ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.*

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

■ **Projet no 103-9506-9** — Réfection des attaches sur le Camille Marcoux au débarcadère de Matane, M.R.C. de Matane, circonscription électorale de Matane.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 500 $ ou
— chèque visé: 1 250 $

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 311-2601-9** — Démolition et reconstruction d'un pont acier-bois, route du Rang B-C, municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, M.R.C. Charlevoix-Est, circonscription électorale de Charlevoix.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 5 400 $ ou
— chèque visé: 2 700 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 315-2601-9** — Réparation d'un pont situé sur la route du pont Morissette au-dessus de la rivière Etchemin, dans les municipalités du village Saint-Anselme et paroisse Saint-Anselme, M.R.C. Bellechasse, circonscription électorale de Bellechasse.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 15 000 $ ou
— chèque visé: 7 500 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le jeudi, 18 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 320-2215-9** — Réfection de joints fixes et de dilatation des travées d'approches du pont de l'Île d'Orléans, dans les municipalités de Beauport Ville et de St-Pierre paroisse, M.R.C. de la Communauté Urbaine de Québec et de l'Île d'Orléans, circonscription électorale de Montmorency.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 15 000 $ ou
— chèque visé: 7 500 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 432-1914-9** — Entretien et nettoyage d'une halte routière située près de la route 155, dans La Bostonnais, s.d., M.R.C. Haut Saint-Maurice, circonscription électorale de Laviolette.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 600 $ ou
— chèque visé: 300 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 440-2502-9** — Nettoyage au jet d'eau sous pression d'une partie de 30 ponts situés dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales diverses de la région Mauricie-Bois-Francs.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 200 $ ou
— chèque visé: 600 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 443-2502-9** — Nettoyage d'une partie du Pont Laviolette sur l'autoroute 55, dans les municipalités de Bécancour Ville et Trois-Rivières-Ouest Ville, M.R.C. de Bécancour et de Francheville, circonscriptions électorales de Nicolet et Maskinongé.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 100 $ ou
— chèque visé: 550 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 525-2502-9** — Réparation d'un pont en acier au-dessus de la rivière Saumon, sur le chemin de la Rivière Saumon dans la municipalité de Fontainebleau S.D., M.R.C. Haut Saint-François, circonscription électorale de Mégantic-Compton.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 000 $ ou
— chèque visé: 1 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mardi, 16 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 641-2601-9** — Réparation de trois (3) structures, dont deux (2) situées sur la route 143 et le boulevard Lemire passant au-dessus de l'autoroute Jean Lesage et une autre située sur l'autoroute Jean Lesage au-dessus de la rivière St-François, dans la municipalité de Grantham Ouest s.d., M.R.C. de Drummond, circonscription électorale de Drummond.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 18 000 $ ou
— chèque visé: 9 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 17 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 651-2601-9** — Entretien du système électrique et l'opération d'ouverture et de fermeture de la travée mobile du pont situé au-dessus de la rivière Richelieu, dans les municipalités de Sorel Ville et Tracy Ville, M.R.C. Le Bas Richelieu, circonscription électorale de Richelieu.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 300 $ ou
— chèque visé: 650 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 17 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 656-1906-9** — Réparation des glissières de sécurité sur les autoroutes 10, 15, 20 et 25, ainsi que la route 132, dans diverses municipalités, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, le Haut-Richelieu, Champlain, Lajemmerais, circonscriptions électorales de Chambly, St-Jean, Laprairie, Laporte, Marie-Victorin, Taillon et Bertrand. Longueur de 46,75 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 5 500 $ ou
— chèque visé: 2 750 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 17 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 778-0904-9** — Construction complète incluant les enrobés, l'éclairage et les feux de circulation d'un tronçon du chemin de la Montagne compris entre la route 148 et la future artère Laramée, dans la ville de Hull, M.R.C. Communauté régionale de l'Outaouais, circonscription électorale de Hull. Longueur de 1,5 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 40$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 260 000 $ ou
— chèque visé: 130 000 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 31 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 667-1801-9** — Fauchage de la végétation dans l'emprise de diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. de Roussillon et des Jardins de Napierville, circonscriptions électorales diverses. Longueur de 396,22 km. Superficie 119,92 hectares.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 360 $ ou
— chèque visé: 180 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le mercredi, 17 mai 1989 à 15h**.

■ **Projet no 800-3103-9** — Traçage de bandes de démarcation routière sur diverses routes, de diverses municipalités, de diverses M.R.C. et des circonscriptions électorales d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Longueur de 1703 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 $, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 800 $ ou
— chèque visé: 3 400 $.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin **le jeudi, 18 mai 1989 à 15h**.

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Contrôle de la qualité des sols et des matériaux

Spécialité: Béton bitumineux et sous-produits

■ **Projet no 1140-88-671** — Vérification des mélanges bitumineux et sous-produits exécutés pour le compte du Ministère, au cours de la saison 1989, par diverses usines situées dans les circonscriptions électorales de Beauce-Sud, Beauce-Nord, Bellechasse et Frontenac.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

La réception des offres prendra fin **le jeudi, 11 mai 1989 à 15h.**

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Contrôle de la qualité des sols et des matériaux

Spécialité: Sol et béton de ciment

■ **Projet no 1140-89-013** — Réaliser le contrôle qualitatif des matériaux routiers, du béton de ciment et de sa mise en oeuvre dans la réalisation de projets de réparation de dalles, de colonnes, de joints, etc., exécutés au cours de l'année budgétaire 1989-1990 sur l'Île de Montréal, l'Île Jésus et dans la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 255, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

La réception des offres prendra fin **le mercredi, 10 mai 1989 à 15h.**

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Contrôle de la qualité des sols et des matériaux

Spécialité: Sol et béton de ciment

■ **Projet no 1140-89-014** — Réaliser le contrôle qualitatif des matériaux routiers et de leur pose ainsi que la qualité d'application des divers procédés tels la peinture, la métallisation et le traitement des bois exécutés au cours de l'année 1989-1990 dans les circonscriptions électorales de Beauce-Sud et Bellechasse.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 boul. Crémazie Est
1er étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

La réception des offres est faite au Service des contrats, 700, boul. St-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

La réception des offres prendra fin **le jeudi, 11 mai 1989 à 15h.**

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

TROP OCCUPÉ POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INÉVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DÈS AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. **URGEL BOURGIE** 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.

FAIS CE QUE DOIS
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Benoit Lauzière
Rédacteur en chef: Paul-André Comeau
Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne
Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeur adjoint: Guy Deshaies
Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Des mesures drastiques

Une surprise : la fin de l'universalité des programmes sociaux

LES CANADIENS qui aimaient croire que les problèmes budgétaires du gouvernement fédéral étaient indûment dramatisés auront été ramenés mercredi soir à la dure réalité. Le point central du discours de M. Michael Wilson, c'est que la lutte contre le déficit sera très ardue, beaucoup plus que le ministre des Finances ne l'avait lui-même imaginé. Les contribuables n'ont qu'à bien se tenir. Ils n'ont encore rien vu.

Depuis 1985, le gouvernement conservateur avait réussi à réduire le déficit de plus de $ 9 milliards. Cette tendance vers la baisse est maintenant interrompue. Non seulement le déficit ne diminue plus, mais il grimpera légèrement durant l'année en cours. Il reculera à nouveau l'an prochain, mais à pas de tortue.

C'est la politique de restriction monétaire de la Banque du Canada qui est venue tout chambarder. La hausse des taux d'intérêt s'est répercutée sur le coût du service de la dette qui augmentera de plus de $ 6 milliards durant l'année fiscale en cours. Une somme énorme : 20 % du déficit prévu. N'eut été de cet « accident de parcours », le gouvernement aurait pu faire fondre le déficit en dessous des $ 25 milliards.

Le ministre des Finances n'en reste pas moins optimiste : la dette publique par rapport au produit intérieur brut devrait se stabiliser dès l'an prochain. Croisons les doigts, car M. Wilson anticipe un ralentissment de l'économie, donc un fléchissement des rentrées fiscales. L'inflation devrait se stabiliser. Mais si M. John Crow, flairant quelque hausse anarchique des prix, s'obstinait à réduire le crédit et à faire monter les taux d'intérêt, on voit dans quelle impasse budgétaire le Canada serait enfermée. (Le ministère des Finances prétend que 80 % des nouvelles recettes enregistrées depuis 1984 sont attribuables à la bonne performance de l'économie. Il ne faudrait donc pas que la machine dérape.)

La montée « inattendue » des taux d'intérêt a ainsi forcé M. Wilson à prendre des mesures drastiques : hausse marquée des taxes qui rapporteront plus de $ 3,6 milliards et restriction des dépenses d'environ $ 1,5 milliard. La lutte contre le déficit passe donc d'abord et avant tout par une augmentation du fardeau fiscal des contribuables. Cette stratégie demeurera pratiquable aussi longtemps que le payeur de taxes acceptera de supporter une charge fiscale additionnelle plutôt que de se priver de services gouvernementaux.

La pilule est amère pour à peu près tout le monde. Elle l'aurait été davantage si M. Wilson n'avait privilégié les taxes à la consommation et la taxe de vente, qui fourniront à elles seules plus de la moitié de l'ensemble des nouvelles recettes fiscales dont le gouvernement a besoin. Les plus démunis jouiront d'une hausse du crédit d'impôt remboursable « qui fait plus que compenser » l'augmentation des taxes, soutient le ministre des Finances. Cette affirmation reste à vérifier.

Néanmoins, l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises (moyennes et grandes) sera sensiblement augmenté (d'un montant presque identique). C'est une mauvaise décision, mais que M. Wilson pouvait difficilement éviter. Les contribuables paieront donc, cette année et l'an prochain, 5 % au lieu de 3 % au titre de la fameuse surtaxe (mais ce sera 8 % pour les contribuables gagnant plus de $ 70,000). Or, cet impôt serait déjà disparu du paysage fiscal si le gouvernement conservateur avait eu le courage d'introduire plus tôt la nouvelle taxe de vente, qui entrera finalement en vigueur au début de 1991. Cette taxe, compensée par des crédits d'impôts appropriés, est de loin préférable à l'impôt sur le revenu.

Au chapitre des dépenses, le gouvernement a sabré à deux postes budgétaires qui avaient été épargnés dans les exercices précédents : la Défense et l'Aide publique au développement, où M. Wilson réalisera au-delà de 60 % de toutes les économies. Plusieurs sociétés d'État ainsi que les provinces devront supporter des restrictions relativement sévères. Chacun doit faire sa part. Seule une analyse détaillée permettra d'évaluer correctement toutes ces coupures.

La grande surprise de ce budget, que la fuite d'hier avait étrangement laissée dans l'ombre, c'est la fin de l'universalité de deux programmes sociaux majeurs : la sécurité de la vieillesse et les allocations familiales. Les contribuables les plus fortunés devront désormais rembourser une partie ou la totalité des prestations reçues au taux de 15 % du revenu net dépassant $ 50,000. Une fois entrée en vigueur — elle le sera progressivement sur une période de trois ans — cette mesure permettra des économies de plus de $ 600 millions au Trésor fédéral. Voilà une bonne décision.

Ce budget est-il équitable ? La réponse, à ce stade-ci, ne peut être que provisoire. Plus que dans tout autre exercice budgétaire précédent, les conservateurs se sont souciés de répartir le fardeau des nouvelles taxes et l'impact des compressions de dépenses entre les diverses catégories de citoyens. Mais l'objectif d'équité sera plus aisément accessible le jour où le gouvernement pourra utiliser amplement sa nouvelle taxe de vente. En espérant, qu'entretemps, l'économie ne flanche pas.

— **ALBERT JUNEAU**

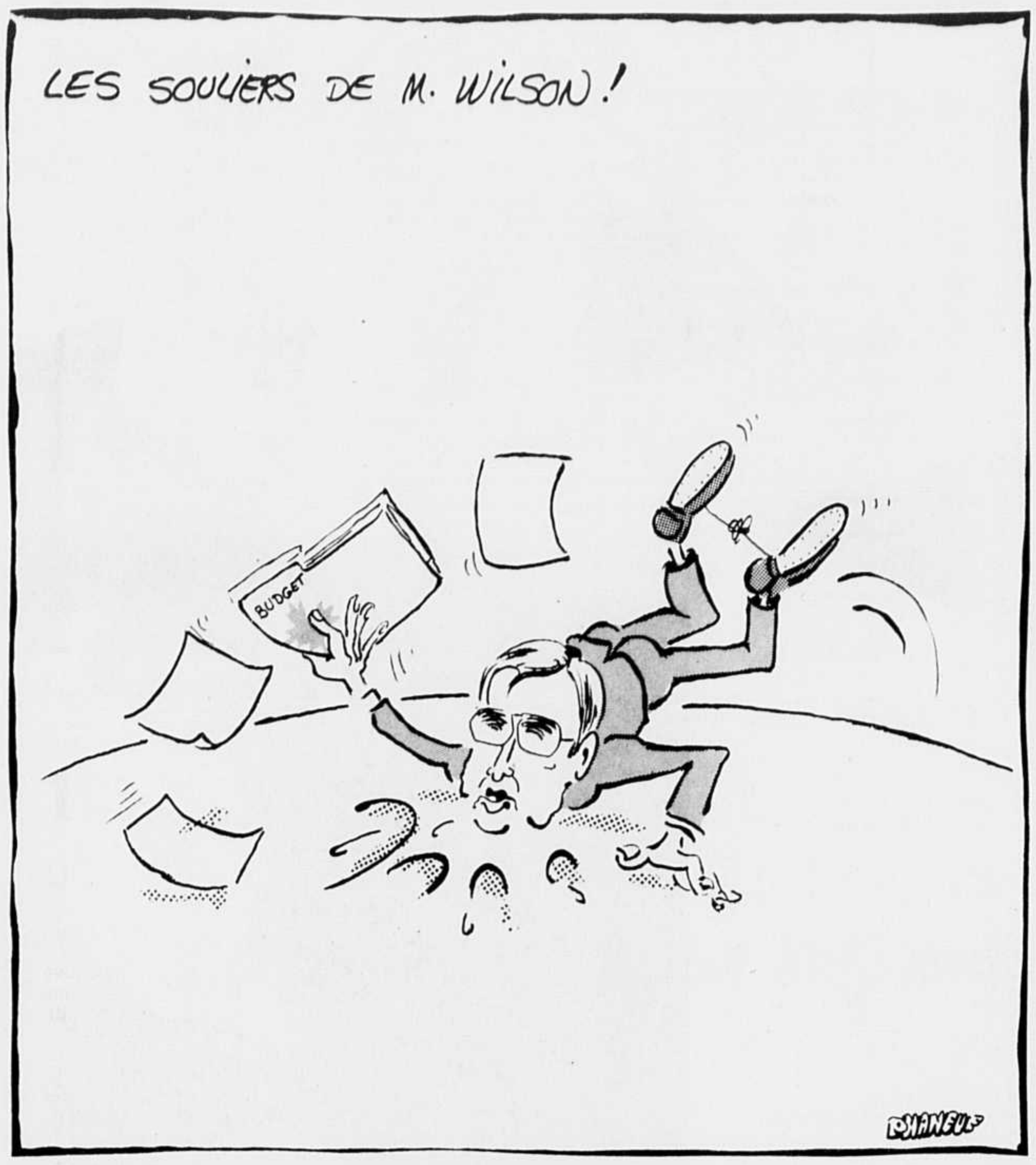
LES SOULIERS DE M. WILSON !
BUDGET
DUHAIME

À l'ombre des nobles traditions

Le budget : de la Magna Carta à la Comedia dell'arte

QUEL psychodrame ! Quelle salade de gros mots, de petite stratégie, de manoeuvres de haut et de bas étages ! Vingt quatre heures après la publication des grandes lignes du budget du gouvernement fédéral, on en est encore aux exclamations, aux interrogations. Et le choc du budget lui-même, objectivement sévère pour le citoyen moyen, est incroyablement amorti par un jeu parlementaire d'un intérêt très douteux. On peut toutefois dégager un certain nombre de conclusions provisoires.

À moins que tout cela ne s'inscrive dans des stratégies de communication qui échappent au commun des mortels, nos leaders politiques n'ont aucune raison d'être fiers de certaines de leurs déclarations. Vouloir déplacer le sens du problème en criant au crime, la manoeuvre donne dans le simplisme de taverne. Évoquer la tradition britannique depuis la *Magna Carta*, c'est malheureusement se tromper de siècle.

Une certitude doit être réaffirmée avec force. Le processus budgétaire et son aura de mystère ne correspondent plus à la réalité de notre époque. Toutes les belles traditions saxonnes ne tiennent pas devant la transformation de l'État en une super-administration. Les monarques anglais pouvaient fort bien réunir leurs ministres autour d'un saule pleureur pour régler les finances du royaume. Élaborer un budget nécessite aujourd'hui la collaboration de plusieurs centaines de personnes. Doit-on verser dans l'angélisme ?

Il est urgent de moderniser l'épreuve annuelle de l'élaboration du budget de l'État. La plupart des pays occidentaux ont imaginé des procédures moins dramatiques et tout aussi efficaces que notre jeu de cache-cache annuel. Il faut secouer le cocotier de la tradition servile et mettre son pendule à l'heure des temps modernes. À vouloir prolonger le jeu de la tradition pour la tradition, c'est la crédibilité même de l'institution parlementaire qui est peu à peu émoussée.

Et la crédibilité de la presse ? Et le rôle des journalistes, s'empresseront d'ajouter les tenants du folklore parlementaire ? Ici aussi, il faut se dégager des mythes. Depuis un mois, le gouvernement s'est prêté à un jeu de « conditionnement » psychologique dont on avait perdu la notion depuis les excès de la campagne référendaire. On a atteint le comble dans ce domaine en consacrant des sommes considérables à un blitz radiophonique au cours des deux ou trois derniers jours. Trop, c'est trop ! La modération a meilleur goût, ici aussi !

Il faut avoir le courage de l'écrire. Toute cette affaire, depuis la mise en oeuvre de la campagne gouvernementale avec ses feintes, ses fuites calculées, les indiscrétions des ministres, bref tout cela ne sent pas bon. Traditions ou non, la démocratie parlementaire en a pris pour son rhume au cours des dernières semaines. Personne ne peut pavoiser à Ottawa devant ce gâchis en forme de mélodrame !

— **PAUL-ANDRÉ COMEAU**

La publicité pour enfants

On pourra donc continuer d'interdire « le droit d'abuser »

APRÈS le jugement historique sur la loi 101 et la liberté de l'affichage commercial, plusieurs se demandaient comment la Cour suprême pourrait, logique avec elle-même, ne pas casser la loi interdisant la publicité télévisée auprès des enfants de moins de 13 ans. Le tribunal a pourtant confirmé hier ces dispositions de la Loi québécoise sur la protection du consommateur.

Mais le jugement est loin d'être unanime. Deux juges sur cinq auraient voulu qu'on casse la loi. À leur avis, le Québec n'avait pas démontré qu'il y avait des raisons impérieuses de mettre les téléspectateurs de moins de 13 ans à l'abri des messages publicitaires de la société Irwin Toy Limited. De même, deux des trois juges de la Cour d'appel du Québec avaient donné raison au marchand de jouets.

Bref, le débat sur la nocivité des messages publicitaires et sur la capacité des enfants de s'en défendre n'a pas été tranché de façon définitive. L'Office de la protection du consommateur et le procureur général du Québec auront néanmoins eu raison de porter l'affaire en Cour suprême. Le jugement final qui leur est favorable permet au gouvernement d'accorder aux citoyens qui en ont besoin une certaine protection contre les abus d'un commerce par ailleurs légitime.

Ainsi donc, après avoir affirmé la liberté de l'expression commerciale comme droit « fondamental », la Cour a confirmé qu'on pouvait y apporter des limites, conformément au tout premier article de la Charte canadienne. Cette limite, en l'espèce, n'est pas que symbolique, du moins au Québec, puisque la loi y *interdit* cette publicité, au lieu de simplement lui imposer des conditions.

Bref, le « droit d'abuser » n'est pas absolu. Pour en restreindre l'exercice, il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à la clause « nonobstant ». Il suffisait d'apporter des limites raisonnables. Le jugement final d'Irwin Toy Ltd n'aura donc pas apporté de changement à la question de la liberté de l'affichage. L'affaire aura cependant contribué à faire entrer cette liberté du commerçant dans le sanctuaire des droits fondamentaux.

Ceux qui estiment encore qu'on ne saurait mettre sur un même pied les gens et les sociétés commerciales — là-dessus, la Cour suprême et son jugement sur la loi 101 n'ont pas réussi à convaincre un grand public, y compris chez les juristes — ceux-là vont trouver dans la décision sur la publicité des jouets un éclaircissement important. Les juges sont unanimes pour estimer que l'article 7 de la Charte sur le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ne vaut que pour les simples mortels, et non pour les sociétés.

Par contre, la Cour ne donne aucun signe de vouloir revenir sur son inclusion de la publicité commerciale dans la liberté d'expression. On pourra certes différer d'opinion avec elle, mais son jugement est désormais la loi du pays. Pour l'écarter, temporairement, le Québec a usé de la clause dérogatoire. Pour avoir une solution permanente, il faudra tôt ou tard un nouveau consensus politique et, sans doute, un changement à la constitution.

— **JEAN-CLAUDE LECLERC**

LETTRES AU DEVOIR

Pour les chefs

À LA SUITE de l'élection de Terre-Neuve, nous avons, encore une fois, une situation ridicule et inutile où le chef est défait dans sa circonscription pendant que son parti remporte les élections.

C'est une absurdité qui ne devrait plus se reproduire en politique canadienne.

Il faudrait avoir des sièges *at large* réservés pour le premier ministre et le chef de l'opposition.

Une élection est un événement sérieux qui devrait se dérouler de façon sérieuse.

— **MARC WILLIAMS**
Outremont, le 21 avril.

Intentions

DANS sa réplique à mon article du 5 avril, Sébastien Grammond affirme et laisse croire que je veux « détruire l'école privée », que « c'est cela que je réclame à mots couverts ». Je proteste vivement contre cette interprétation de ma pensée et de mes propos.

J'ai trop de respect et d'estime pour les écoles privées, les traditions et valeurs éducatives reconnues, pour en réclamer la suppression. Elles constituent, dans leur ensemble, ai-je dit, un patrimoine culturel national important qu'il serait irresponsable de dilapider.

Ce que j'ai proposé ce n'est pas la suppression de l'école privée, mais une série de mesures qui lui permettraient de mettre vraiment, et sans discrimination, son patrimoine éducatif au service de toute la communauté québécoise.

J'accepte volontiers que l'on fasse la critique de mes écrits, c'est ainsi que les idées progressent. Mais j'accepte difficilement que l'on me prête des intentions que je n'ai pas.

— **JOFFRE PROULX**
Sherbrooke, le 22 avril.

Impensable

Lettre à M. Jean Doré

« MONTRÉAL construira un parc de stationnement sous le Carré St-Louis » (LE DEVOIR, 22 avril).

Je suis franchement surpris que le service des permis ait décidé de dépenser $ 43,000 pour étudier un projet auquel votre administration devrait être opposée.

Le RCM et la Ville sont (étaient ?) en faveur de la restriction des voitures au centre-ville. Des dépenses élevées de construction de stationnements souterrains se font au détriment des autres moyens de transport plus conviviaux (transport en commun, vélo, piéton).

Même si ces stationnements permettent de dégager de l'espace en surface, cela ne découragera pas les irréductibles de l'automobile puisque l'offre de stationnements restera la même. En cette période de contraintes fiscales, il serait plus rationnel de concentrer les ressources sur d'autres projets.

Même dans la logique du stationnement souterrain, le choix du Carré St-Louis est très mauvais. Le Carré n'est pas situé au centre-ville où se situe le vrai problème. Le Carré est le seul espace vert du quartier. À moins que le stationnement soit très profond (au moins 15 mètres ?), sa construction et son existence saperont les racines des grands arbres qui s'y trouvent et causeront leur mort à terme.

Il me semble impensable que l'administration RCM, consciente des problèmes écologiques, ait pu concevoir un tel projet. Si vous tenez à la construction de stationnements souterrains, faites-les au moins sous des terrains qui n'ont pas de végétation et plus proches du centre-ville.

— **ERIC DARIER**
Montréal, le 25 avril.

Civisme

IL Y A quelques mois, je regardais un reportage à « Pulse 12 » (CFCF-TV) et lors d'une série de courtes interviews de l'« homme de la rue » sur une question quelconque, on a tout simplement coupé après cinq ou six mots quelqu'un qui s'exprimait en français. Cette grossièreté m'avait étonné, le procédé étant manifestement volontaire.

Voilà que ce soir, 24 avril, au même « Pulse 12 », la même chose se reproduit lors d'un reportage sur la cueillette sélective des ordures dans un secteur de Montréal : on coupe un vieil homme qui allait gentiment nous dire ce qu'il pense de l'expérience. Quel manque de respect pour cet homme, quel mépris !

Je tiens à féliciter la direction du canal 12 pour son civisme et sa recherche de l'harmonie entre les deux groupes linguistiques.

— **JEAN-YVES ROY**
Montréal, le 24 avril.

À tout rompre

JE SUIS allé voir Gala ce dimanche après-midi 23 avril. Quel beau spectacle : j'ai été tout à fait charmé par la mise en scène (qui à elle seule vaut le déplacement et le prix du billet) ainsi que par la musique et les personnages.

Contrairement à M. Lévesque, je ne m'attendais pas qu'en deux heures on puisse voir sur scène le déroulement de plus de 85 ans d'une vie. Très chargée. Les passages choisis par les auteurs donnent une très bonne image d'une période de la vie de ces trois personnes.

Quand une salle de théâtre est remplie à craquer et qu'à la fin du spectacle on applaudit à tout rompre pendant plus de cinq minutes, ça doit être pour quelque chose !

— **CLAUDE SIMARD**
Greenfield Park, le 25 avril.

Mais qui cause ces « burn-out » ?

« LES employeurs pourront dépister les ex-victimes de *burn out.* » (LE DEVOIR, 3 avril)

Plusieurs entreprises d'envergure ayant une image externe impeccable ne savent-elles pas qu'elles sont souvent la cause de ces « épuisements modernes ».

Ah ! Ces belles entreprises qui philosophent sur l'importance qu'elles accordent à leurs ressources humaines ! Et qui abolissent des emplois à tout hasard, quand leur santé financière est déficiente ! Et qui ferment les yeux sur des gestionnaires incompétents qui anéantissent la conscience professionnelle et la bonne volonté de leurs subalternes !

Ces entreprises qui exigent performance, dépassement, disponibilité, implication et ne savent que présenter la porte lorsqu'il est question d'accorder le crédit ou d'augmenter le salaire !

Ces compagnies qui ouvrent des postes sans aucune planification avec pour conséquences, des employés débordés, stressés et souffrant de mauvaise gestion dans leur milieu de travail !

Ces mêmes entreprises qui ne savent même plus assurer de permanence permettant à l'employé une meilleure planification de sa propre vie !

Mais qui peut donc résister à tant d'injustices sans « faillir » physiquement et moralement ?

Heureusement qu'il existe quand même des entreprises qui se respectent et qui respectent humainement le personnel.

Mais pour faire le bon choix, le candidat ne pourrait-il pas exiger que les employeurs subissent le « dépistage » pour éviter de dire oui à une entreprise à *burn out* ?

— **THÉRÈSE BÉLIVEAU**
St-Léonard, le 19 avril.

Appui

Lettre à M. Jacques Dagenais

JE supporte en effet le bien-fondé de votre suggestion.

L'inclusion du code postal dans le bottin téléphonique rendrait un immense service aux citoyens.

— **Solange Chaput-Rolland**
Sénat
Ottawa, le 6 avril.

Tarif notarial

Lettre à Me Jean Lambert, Président de la Chambre des notaires

ALORS QUE les arpenteurs-géomètres viennent, par règlement, de se doter d'une tarification égale pour tous et que les frais au bureau d'enregistrement continuent d'augmenter, nous, notaires, a contrario, pour faire face à la concurrence, devons sans cesse diminuer nos honoraires.

Le grand public s'interroge également sur la qualité du travail offert dans un contexte où les tarifs exigés sont très variables et négociables.

Un consensus semble se dessiner sur l'incapacité d'appliquer le tarif actuel. Étant donné l'intérêt que manifeste la Chambre envers l'avenir de la profession au Québec, il me semblerait opportun de revoir, dans les meilleurs délais, la grille tarifaire afin d'arriver à une entente réaliste qui saurait répondre aux aspirations des notaires.

Il va de soi qu'alors ce tarif devrait être respecté intégralement par tous avec un suivi vigilant de la Chambre des notaires.

Il importe pour le maintien du service de qualité à la population, pour la reconnaissance et le respect de la profession, que la situation actuelle se clarifie autant aux yeux des notaires que du public et ce, dans les meilleurs délais possibles.

— **CHRISTIANE LEBEUF**
notaire
Montréal, le 21 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
(514) 844-3361
Abonnements : (514) 844-5738

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

PHOTO JACQUES GRENIER

Il s'agirait de convoquer une commission d'étude quadripartite (francophones, anglophones, allophones et autochtones) pour tenter d'en arriver à un consensus sur les règles du jeu

Pour un dialogue de calme élite

. . . entre les quatre éléments qui composent la population du Québec

LIBRE OPINION

PIERRE LAPLANTE

Ancien diplomate des Nations unies au sud-est asiatique

COMME on le sait, la population du Québec est composée de quatre éléments.

Il y a évidemment la majorité francophone qui, ces derniers temps, a commencé à se demander si elle n'allait pas « disparaître » par suite de dénatalité ou se faire noyer sous le flot d'immigrants.

Il y a l'élément anglophone qui, de la conquête de 1760 à la révolution tranquille de 1960, a joué un rôle considérable dans l'économie du Québec — mais, par la suite, a subi une hémorragie démographique et ne sait plus maintenant à quels saints se vouer pour défendre ses droits et privilèges.

Il y a, bien entendu, les nouveaux Québécois — aussi appelés allophones ou minorités ethniques — qu'on a longtemps traités comme des « étrangers » qui venaient nous « voler nos jobs », — mais qui, ces dernières années, ont été accueillis plus favorablement parce qu'on avait besoin d'eux pour combler notre déficit de croissance naturelle et payer les impôts requis pour supporter nos pensions de vieillesse.

Il y a, enfin, ne l'oublions pas, les autochtones qui ont été les premiers occupants du territoire québécois — et qui, aujourd'hui, s'y considèrent plutôt en « territoire occupé ».

À certaines conditions

À vrai dire, c'est un ami montagnais qui, lors d'un récent colloque, m'a suggéré le thème du présent article. Il disait en somme : « Avant l'arrivée des blancs, les tribus amérindiennes formaient une confédération où les questions de convivence se réglaient sur une base du consensus ». À leur exemple, il souhaitait que les quatre éléments du Québec — francophones, anglophones, allophones et autochtones — aient recours à une approche de ce genre pour s'entendre sur les grandes lignes d'un projet commun de société, où les uns et les autres pourraient vivre en harmonie et se sentiraient partenaires à part entière. Il s'agirait en somme de convoquer une commission d'étude quadripartite pour tenter d'en arriver à un consensus sur les règles du jeu.

À bien bien y penser, j'ai trouvé que cette idée pouvait être pleine de bon sens — à certaines conditions.

La première condition serait que les membres de cette « commission d'étude » ne soient pas recrutés parmi les ardents défenseurs de groupes d'intérêts — comme la Saint Jean Baptiste ou l'Alliance Québec — mais parmi une « calme élite » composée de personnes disposées à écouter et comprendre le point de vue des autres avant d'exprimer le leur. Des personnes capables de s'ingénier à trouver des compromis réalistes en vue d'aboutir à des solutions qui respectent les aspirations des uns et des autres.

Lorsqu'on observe le débat de ces dernières années, on remarque, par exemple, que les francophones ont souvent tendance à discuter entre eux, tout en se méfiant beaucoup des « autres » — au lieu d'entrer en dialogue avec eux. On craint entre autres que les néo-Québécois manquent de zèle pour apprendre le français ou supporter la cause de la « société distincte ».

Quant aux anglophones, ils ont souvent tendance à pester contre la loi 101 et à lui attribuer tous les péchés d'Israël. Comme si, par exemple, cette loi constituait un danger pour la langue anglaise ou était responsable de la fermeture d'écoles anglaises, suite à la dénatalité et à la migration vers l'Ontario.

À tête reposée

Les allophones, eux, sont souvent assis entre deux chaises — tiraillés qu'ils sont entre les anglophones qui comptent sur leur appui pour faire nombre et les francophones qui ne demanderaient pas mieux que de les « assimiler » pour qu'ils deviennent « nous autres ».

Pour ce qui est des autochtones, j'ai quelquefois l'impression qu'ils s'acharnent à défendre des causes impossibles — comme l'oblitération de la frontière canado-américaine — plutôt que de concentrer leurs énergies sur des projets susceptibles d'améliorer leurs conditions d'existence en tenant compte du contexte nord-américain d'aujourd'hui.

Ceci dit, je demeure convaincu qu'il serait relativement facile de s'entendre sur les grandes lignes d'un projet de société conjoint si on s'en donnait vraiment la peine. Si on examinait, à tête reposée, les griefs et surtout les aspirations fondamentales des uns et des autres.

Par exemple, beaucoup d'anglophones et d'allophones me semblent disposés à accepter le français comme langue privilégiée de communication pour assurer la cohésion de la société québécoise. Ils sont prêts à encourager les leurs — spécialement les jeunes — à pouvoir s'exprimer en français. Ils admettent volontiers que le français a besoin d'être protégé par des mesures législatives pour survivre sur le continent nord-américain. L'application de telles mesures peut sans doute occasionner des agacements — par exemple, les restrictions sur l'affichage auxquelles on fait beaucoup d'honneur, il me semble, en les élevant à la dignité d'entraves aux « droits fondamentaux ».

Personne, à ma connaissance, ne nie aux anglophones le droit d'avoir des écoles anglaises, des services sociaux ou des postes de télévision en leur langue. Quand on gratte un peu, on a l'impression que ce qui agace beaucoup d'anglophones, c'est le fait que des francophones refusent parfois de leur répondre en anglais dans les endroits publics. Cela me rappelle le temps où les francophones se faisaient dire : « Speak white ». C'est sans doute frustrant, mais ça peut se corriger avec le temps et un peu de courtoisie de part et d'autre.

Des écoles trilingues

Je me réjouis personnellement du fait que le gouvernement du Québec encourage les allophones à mettre en valeur leur langue et leur culture d'origine. Il n'y a pas si longtemps, des émeutes ont éclaté à Saint Léonard parce qu'on refusait aux Italiens la permission d'avoir des écoles trilingues. Quelques années plus tard, cette permission a été accordée aux Grecs, aux Juifs, et aux Arméniens, sans que cela ne crée de drames. Au contraire, cela a encouragé les jeunes de ces groupes ethniques à apprendre aussi le français.

Pour ce qui est des autochtones, qui ont survécu à quatre siècles d'oppression et de négligence, ils sont, ma foi, si peu nombreux qu'on pourrait à tout le moins être attentifs à leurs aspirations et leur permettre de retrouver leur dignité de concitoyens à part entière.

L'objectif d'une « commission quadripartite » ou d'un « dialogue de calme élite » serait moins d'examiner les griefs et de chercher à minimiser les irritations de surface que de susciter chez les quatre partenaires en question un intérêt réel pour travailler ensemble à la réalisation, en territoire québécois, d'une « société distincte d'expression française » où chacun se sentirait vraiment chez soi et heureux de l'être.

L'enquête du BAPE sur les déchets toxiques

Texte intégral de trois documents déposés hier à l'Assemblée nationale par Mme Lise Bacon, ministre de l'Environnement.

■ Lettre « personnelle et confidentielle » datée du 14 mars de la vice-première ministre et ministre de l'Environnement au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

J'AI ÉTÉ très heureuse de vous rencontrer à Sainte-Foy dans l'après-midi du 10 février dernier et de discuter avec vous de différents dossiers environnementaux.

Vous vous souviendrez sans doute m'avoir fait part, au cours de notre entretien, de vos interrogations quant à la portée du mandat confié au BAPE en ce qui concerne l'élimination des déchets dangereux.

Constatant a priori que l'échéance fixée au mandat se rapproche rapidement et que l'urgence d'agir croît avec le temps, il m'apparaît indispensable de prioriser certains volets du mandat de la Commission.

D'une part, je désire que vous entrepreniez le plus tôt possible vos travaux sur les rôles et responsabilités des secteurs public et privé dans l'élimination des déchets. D'autre part, dès qu'il sera possible de le faire, vous devrez débuter les audiences sur le processus de sélection des sites et les critères de localisation. Pour ces deux volets, l'échéance de la remise du rapport est devancée à septembre 1989.

À cet égard, je vous rappelle que le BAPE devra informer le public sur la nature des déchets dangereux produits au Québec, sur leurs risques environnementaux ainsi que sur les solutions d'élimination et les expériences réalisées ailleurs qu'au Québec.

Quant au premier volet relatif aux technologies d'élimination des déchets dangereux, je me réserve certaines précisions ultérieures, lesquelles pourraient dépendre des résultats de l'enquête sur les événements de Saint-Basile. Cependant, l'échéance pour ce volet demeure pour l'instant celle du mandat, soit décembre 1989

Conséquemment, j'apprécierais connaître votre plan d'action et plus précisément, les étapes de l'exécution du mandat, les méthodes utilisées et votre échéancier de travail.

La ministre de l'Environnement

— **LISE BACON**

■ Lettre « strictement personnelle et confidentielle » datée du 12 avril du président du BAPE à la ministre.

JE DÉSIRE vous proposer un plan d'action pour la commission du BAPE sur la gestion des déchets dangereux. Mon but, en ce faisant, est de réussir une compression du temps nécessaire pour que cette commission puisse vous remettre un rapport qui vous ouvrirait la porte à l'action.

L'objectif de faire participer la population à l'analyse du problème des déchets dangereux est fondamental. Il n'est quand même pas dans l'intérêt de la société que cette discussion publique sème l'inquétude, ni qu'elle sape la confiance des citoyens à l'égard du ministère de l'Environnement.

La stratégie que je mets ici de l'avant se veut constructive, rassurante et axée sur l'action.

Plus je réfléchis au mandat qui nous a été confié, plus je suis convaincu que la présentation de statistiques sur les déchets dangereux, d'énumérations de leurs impacts environnementaux et de descriptions de leur toxicologie et leur potentiel cancérigène, ne pourra que provoquer de l'inquiétude et des demandes pressantes d'action.

Par contre, des présentations sur les moyens technologiques disponibles, donc sur la possibilité réelle de détruire à peu près tous les déchets dangereux, quels que soient leurs impacts environnementaux, leur toxicologie ou leur potentiel cancérigène, auraient un effet rassurant et laisseraient entrevoir une solution efficace et relativement simple à un problème qui autrement paraîtrait infiniment complexe.

Je voudrais donc tenir des audiences publiques en mai et juin, dont chacune commencerait par des présentations sur la technologie du traitement des déchets dangereux (j'y inviterais, si vous êtes d'accord, Stablex, Tricil, Westinghouse, et d'autres compagnies si elles veulent venir, et peut-être des gens de l'Alberta). On permettrait aux citoyens de poser des questions là-dessus, et enfin on les inviterait à réagir aux deuxième et troisième volets du mandat, le partage des responsabilités et l'établissement de critères de localisation.

Si tout va bien, il serait possible de vous remettre un rapport avant la fin de l'été, au plus tard dans la première moitié de septembre.

À mon sens, il faudrait tenir la première audience à Montréal, avec une présentation technologique assez élaborée, et trouver moyen de rendre celle-ci plus concise aux audiences subséquentes à d'autres endroits.

Il serait important que je puisse discuter avec vous du rôle du Ministère dans tout cela. Impossible qu'il soit absent, impossible qu'il ne participe pas aux discussions, impossible d'éviter que des questions lui soient adressées, mais je ne voudrais pas qu'il soit placé sur le banc des accusés. (Un des avantages de la stratégie que je vous propose est son orientation vers l'avenir, vers la solution des problèmes, plutôt que sur le passé.) Après tout, que certaines personnes le veuillent ou non, il faudra que le Ministère joue un rôle important dans n'importe quel système de gestion des déchets dangereux.

Vous aimeriez peut-être songer à une déclaration que vous voudriez faire, ou un communiqué que vous voudriez émettre.

Je me tiens évidemment à votre entière disposition.

Le président

— **VICTOR C. GOLDBLOOM**

■ Lettre du 26 avril de Mme Bacon à M. Victor Goldbloom.

J'ACCUSE réception de la vôtre du 12 avril 1989 relativement à un plan d'action que vous proposez.

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler publiquement au cours des derniers jours, je tiens à vous souligner toute l'importance que j'accorde au fait que la population soit informée adéquatement et complètement sur les travaux de la Commission d'enquête sur la gestion des déchets dangereux au Québec.

Je vous assure, par ailleurs, de mon respect vis-à-vis l'indépendance de l'organisme que vous présidez et de la totale latitude mise à votre disposition pour exercer le mandat qui vous a été confié.

— **LISE BACON**

Réplique du Dr Goldbloom

Lettre du président du BAPE au directeur du DEVOIR, M. Benoit Lauzière

J'AURAIS espéré que LE DEVOIR me fasse au moins l'honneur de trouver invraisemblable le désir qui m'est attribué de vouloir cacher à la population de l'information sur les déchets dangereux. Durant des décennies de pratique médicale et de nombreuses années de vie publique, j'ai toujours essayé d'être ouvert et honnête avec mes interlocuteurs, et je n'ai pas changé.

Plaçons dans son contexte la lettre que j'ai écrite à la ministre. Lorsque le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a reçu le mandat de tenir des audiences sur les déchets dangereux, nous avons commencé par dresser un cheminement critique, un calendrier de travail. Ce calendrier prévoyait, on le sait, une double tournée de la province à partir de la mi-août. Nous nous sommes donc mis à la tâche de la préparer.

Un élément important de cette préparation, visant justement l'information de la population, est l'acquisition de documents pertinents. Nous en avons accumulés en nombre et en épaisseur, et nous travaillons pour les digérer en vue de leur vulgarisation; en d'autres mots, nous voulons les rendre accessibles au complet à toute personne intéressée, et en résumé compréhensible à toute personne qui n'a pas le temps pour passer à travers le tout ou qui n'est pas spécialisée en ces matières.

Au cours de cette préparation, commencée même avant la réception du mandat formel, il y a eu un changement de ministre. La nouvelle ministre, madame Lise Bacon, m'a laissé savoir qu'elle voulait modifier le mandat de la commission afin d'obtenir un rapport, soit intérimaire, soit partiel, pour le mois de septembre, et cela afin de pouvoir passer plus tôt à l'action.

Étant moi-même préoccupé par la présence continue (et l'augmentation quotidienne) des déchets dangereux sur le territoire québécois, et sensible à la plainte fréquente et compréhensible que la création d'une commission et la poursuite d'études et de discussions peuvent retarder la mise en vigueur de véritables solutions, j'ai réuni les commissaires et obtenu un consensus autour d'une réponse affirmative à la demande de la ministre.

Or, cette demande a néanmoins créé pour la commission une situation-problème. Normalement, une période d'information de 45 jours, au cours de laquelle toute personne intéressée peut consulter la documentation pertinente, précède chaque audience. Si nous devions tenir des séances publiques quelconques avant l'été, nous ne pouvions offrir une telle période d'information.

J'ai voulu donc discuter avec la ministre de la question fondamentale suivante : Sur quelle information pourraient porter de telles séances ?

Au cabinet de la ministre, on m'a répondu qu'elle n'avait pas de temps libre pour une rencontre, et l'on m'a suggéré de lui écrire.

Je n'ai pas voulu, et je l'affirme solennellement avec insistance, proposer que l'on cache de l'information. Si telle est l'interprétation que l'on donne à mes mots, je me suis fort mal exprimé. J'ai puisé dans mon expérience de la pratique médicale pour mettre de l'avant une considération humaine : quand on parle d'une maladie, on inquiète, et l'on espère toujours être en mesure de parler en même temps de ce que l'on va faire pour la guérir ou l'atténuer.

Le Québec est malade. Il porte en son corps d'inquiétantes quantités de déchets dangereux. Sûrement que la question la plus fondamentale à laquelle la commission doit offrir une réponse utile est : Quand est-ce que l'on va entreprendre un traitement efficace ?

En visant cet objectif essentiel, je n'ai point l'intention d'escamoter ou de tronquer l'information.

C'est donc justement dans le sens de fournir au public de l'information que la commission se propose de tenir en mai des séances publiques d'information. Les audiences publiques comme telles suivront à l'automne tel que prévu.

Permettez-moi aussi une mise à jour quant au budget de la commission. Lorsque le Conseil du trésor a étudié notre demande, le cahier des crédits pour la nouvelle année financière était déjà sous presse, et je savais qu'un budget spécial pour les déchets dangereux n'y paraissait pas. On m'a appelé pour me demander si la commission pouvait fonctionner avec un montant moindre que celui que nous avions proposé; j'ai revu les chiffres avec le responsable de notre administration financière, et j'ai répondu que cela me semblait possible. Ce sont ces communications téléphoniques qui m'ont donné l'impression que ma présence n'était pas requise.

Par la suite, j'ai communiqué avec le Conseil du trésor, et suis maintenant informé que la commission aura les disponibilités budgétaires qui lui permettront de poursuivre son travail.

Vous assurant que je n'ai besoin de personne pour me rappeler à la transparence, m'y étant attaché tout le long de ma carrière professionnelle et publique [...]

— **VICTOR C. GOLDBLOOM**

Les langues de bois

Daniel

LATOUCHE

▲ À propos...

PENDANT des années le phénomène de la langue de bois a été associé à ces politiciens européens, idéologues jusque dans la dernière couture, qui vous ressortaient la ligne du parti à la moindre occasion. George Marchais, l'actuel secrétaire général du Parti communiste français, en fut longtemps le champion incontesté. Aujourd'hui encore il ne manque pas une occasion de rappeler que son parti a le vent dans les voiles et que la mauvaise température de l'hiver dernier est toute entière la responsabilité de la lutte des classes.

En France, on choisit d'en rire et chaque déclaration de George est accueillie par un éclat général.

En Union soviétique et dans les pays de l'Est, par contre, le sport de la gueule de bois est en perte de vitesse. Même les dirigeants communistes commencent à appeler les choses par leur nom. Un chômeur est devenu un chômeur, un déficit, un déficit et la démocratie, la démocratie. Il ne reste plus que l'Albanie pour continuer la pratique du vieux sport de dire exactement le contraire de ce que l'on pense.

Mais heureusement, il reste aussi le Québec, terre refuge pour les clichés et les phrases creuses. Si nous n'existions pas, il faudrait nous inventer.

Encore quelques mois et l'actuel président du Conseil du trésor deviendra le nouveau détenteur du titre pour la catégorie du discours vide, et si on se fie à ses élucubrations sur la question des infirmières, il est sûrement promis à un bel avenir.

Tout le monde sait que leur cas constitue une injustice éhontée. Tout le monde sait aussi qu'en bout de course, elles obtiendront davantage que le 4 % que le ministre leur offre. Alors pourquoi faire semblant que cette offre est raisonnable ? Pourquoi, en même temps, laissez entendre qu'il demeure ouvert à une argumentation qui pourrait l'amener à changer d'avis.

On jurerait que notre bon ministre souhaite que les infirmières en viennent à des mesures extrêmes afin de pouvoir justifier son éventuel retournement. On s'était habitué avec Paul Gobeil à un Conseil du trésor ne négociant pas sur trois paliers à la fois. Voilà donc qu'il va falloir revenir aux grandes manoeuvres, au bluff et au contre-bluff, aux dénonciations à l'emporte-pièce, aux manifestations dans la rue et aux enfants-qui-meurent-faute-de-soins.

Curieusement, notre ex-président du Conseil du trésor, après un court séjour au ministère des Relations internationales, a pris à son tour le goût de la langue de bois. Serait-ce contagieux ! Voici donc que Paul Gobeil répète sur tous les toits que le Québec a marqué des points importants dans les négociations pour définir son statut lors des prochains jeux de la Francophonie. Pourtant, personne ne le croit. Lui non plus.

En fait, ce que le Québec a obtenu, c'est d'être traité sur un pied d'égalité avec le Nouveau-Brunswick. Quelle victoire ! Ayant annoncé il y a longtemps que toutes ces querelles de drapeaux l'ennuyaient au plus haut point et qu'il avait des choses plus importantes à faire dans la vie que de se battre pour la couleur des uniformes — ce en quoi il a absolument raison —, il se condamnait dès lors à une guerre d'usure avec Ottawa. Il récolte aujourd'hui la rançon d'avoir indiqué aux négociateurs du fédéral qu'il ne croyait pas vraiment à l'enjeu de la négociation.

Le gouvernement fédéral a donc gagné sur toute la ligne. Pourquoi ne pas l'admettre franchement ? La planète n'arrêtera pas de tourner pour autant. Quant aux méchants séparatistes-péquistes, c'est certain qu'ils auraient sauté sur un tel aveu. Mais par les temps qui courent, ils sauteraient sur n'importe quoi.

Par contre, un tel aveu aurait permis au ministre de rappeler à certains de nos grands défenseurs à Ottawa de cesser de se cacher dans les placards lorsque leur aide est nécessaire. Ainsi, au lieu de rappeler que les Québécois ne sont « après tout que des Canadiens », on aurait pu dire à Lucien Bouchard que c'est son gouvernement qui force le Québec à marcher la tête baissée.

En même temps, on aurait pu en profiter pour indiquer à Marcel Masse qu'il a déjà manifesté plus de respect qu'il ne le fait aujourd'hui pour son identité québécoise. Il y a un temps — déjà lointain — que ce bon ministre n'hésitait pas à pourfendre ces fonctionnaires et ces ministres fédéraux dont la seule passion était d'humilier les Québécois.

En se proclamant à l'avance satisfait du compromis qu'Ottawa leur a imposé, les négociateurs québécois ont perdu une chance unique de se positionner pour la prochaine fois. Car il y a toujours une prochaine fois et l'important, en politique comme en affaires, ce n'est pas le dernier *deal* que l'on vient de signer, mais le prochain que l'on est déjà en train de négocier.

POUR OBTENIR DES
CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU DEVOIR
842-9645

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La Cour

Brian Dickson et ses collègues Antonio Lamer et Bertha Wilson, la Cour reconnait que le gouvernement du Québec était en droit de vouloir protéger « un groupe qui est particulièrement vulnérable aux nombreuses techniques de séduction et de manipulation de la publicité ».

« L'objectif de réglementer la publicité commerciale destinée aux enfants est conforme au but général d'une loi de protection du consommateur, c'est à dire de protéger un groupe qui est très vulnérable à la manipulation commerciale », affirment les juges majoritaires.

« Les capacités des enfants ne sont pas aussi développées que celles des adultes pour évaluer la forcepersuasive de la publicité et les messages publicitaires destinés aux enfants tirent avantage de ce fait. Le législateur a raisonnablement conclu qu'il fallait empêcher que les annonceurs exploitent les enfants soit en les incitant à acheter soit en les incitant à presser leurs parents d'acheter », ajoute la Cour.

Les cinq juges qui ont entendu la cause sont unanimes pour rejeter les prétentions du fabricant de jouets Irwin Toys — qui contestait la loi devant les tribunaux depuis 1980 — pour qui le gouvernement québécois avait empiété sur les pouvoirs du gouvernement fédéral en légiférant sur ce qui était essentiellement une question relative à la télédiffusion.

De plus, les juges rejettent unanimement les affirmations de Irwin Toys pour qui les articles litigieux de la Loi sur la protection du consommateur étaient trop vagues pour être valides.

C'est dans les arguments touchant la liberté d'expression en matière commericale que les juges se sont divisés en deux camps.

Pour les juges dissidents William McIntyre et Jean Beetz, « la liberté d'expression est trop importante pour être écartée ou restreinte à la légère » et l'interdiction de toute publicité destinée aux enfants n'est pas une limite raisonnable de cette liberté dans une société qui se veut démocratique.

La plupart des violations du droit à la connaissance et à l'information ont été justifiées en affirmant qu'on devait protéger les plus faibles. C'est ainsi qu'on a interdit la diffusion de la Bible dans le peuple et qu'on a longtemps justifié de ne pas faire instruire les femmes, rappellent les juges minoritaires.

Pour leurs trois collègues de la majorité, le fait que l'interdiction décrétée par Québec comportait quelques aspects arbitraires n'est pas suffisant pour l'invalider. Ainsi, la limite d'âge de 13 ans est contestable, admet la Cour, mais quand le législateur en a fait une évaluation raisonnable, comme ce fut le cas, «il n'appartient pas aux tribunaux de se prononcer après coup. Ce serait seulement substituer une évaluation à une autre ».

Bien plus, les juges majoritaires estiment que le législateur doit avoir le droit de protéger les groupes vulnérables sans trop avoir à se soucier de ce qui se fait ailleurs.

Ainsi, même si on affirmait que le Québec était le seul endroit au monde à interdire totalement la publicité destinée aux enfants — ce qu'il n'est plus, quatre pays européens ayant suivi son exemple depuis l'adoption de la loi — la Cour soutient que la conclution à laquelle en est arrivée le Québec était tout à fait raisonnable.

« Les mesures législatives visant à protéger des groupes vulnérables ne se limitent pas nécessairement au plus petit commun dénominateur des mesures prises ailleurs ».

De plus, la Cour soutient qu'elle « n'obligera pas les législatures à choisir les moyens les moins ambitieux pour protéger les groupes vulnérables ».

De telles citations sont presque exactement ce qu'auraient voulu entendre les avocats qui ont défendu les dispositions de la loi 101 sur l'affichage unilingue français, une cause qui avait été entendue en même temps que celle d'Irwin Toys en novembre 1987.

Pour éviter toute équivoque, la Cour indique à plusieurs reprises que dans la cause de la loi 101, le gouvernement du Québec n'avait présenté aucun élément de preuve démontrant que seul l'unilinguisme était nécessaire pour préserver le visage français du Québec.

En parlant de la preuve qui lui a été soumise sur la loi 101, la Cour affirme : « Les éléments de preuve présentés établissaient tout au plus qu'une nette prédominance de la langue française dans le *visage linguistique* serait proportionnelle à cet objectif. La Cour était prête à reconnaître au gouvernement une certaine latitude dans cette évaluation même s'il existait des mesures constituant une intrusion moindre, comme exiger que le français soit aussi en évidence que toute autre langue.

« Mais il fallait quand même fournir des éléments de preuve à l'appui de la conclusion que les moyens choisis étaient proportionnels aux fins poursuivies et qu'ils portaient le moins possible atteinte à la liberté d'expression. Dans l'arrêt *Ford* (la cause de la loi 101), ces éléments de preuve étaient inexistants », soutient la Cour.

Cette affirmation, déjà contenue dans le jugement de décembre dernier, avait fait l'objet de questions à l'Assemblée nationale sur la vigueur de la défense de la loi 101 par les procureurs du Québec alors que des avocats s'interrogeaient sur le type de preuve qui aurait bien pu être présenté à la Cour suprême pour justifier l'unilinguisme.

◆ Wlson

« ce budget va surtout bénéficier à l'Ontario aux dépens de toutes les autres régions », dit Peterson. Lorne Nystron rappelle les conclusions de la Commission MacDonald pour qui une taxe de vente fédérale sur les services et les produits manufacturés bénéficiera à la base industrielle du pays, l'Ontario, le sud du Québec et la Colombie-Britannique, tandis que toutes les autres régions y perdront.

Les grandes sociétés subissent des augmentations d'impôts de $ 485 millions cette année et de $ 965 millions l'an prochain. De plus, elles n'aiment pas que l'Wtat leur fasse payer la fonction sociale de l'Assurance-chômage et les PME sont furieuses du double régime de la taxe de vente qui va doubler leur charge administrative.

Tous les milieux interrogés conviennent que c'est un mauvais budget, qui va à contre-sens des promesses de Michael Wilson: le déficit ne baisse pas, la dette, de $ 440 milliards dans trois ans, hypothèque lourdement l'avenir, et les réformes sont trop timides.

Au plan des programmes sociaux par exemple, aussi bien les hommes d'affaires que la gauche libérale sont mécontents. Les premiers considèrent que Wilson aurait pu récupérer $ 2,2 milliards en imposant les bénéfices sociaux (retraite et allocations familiales) des Canadiens qui gagnent plus de $ 40,000. Wilson ne récupère que $ 250 millions cette année. .

D'un autre côté, Jean-Claude Malépart croit que c'est la fin de l'universalité des programmes sociaux: « aujourd'hui il reprend les bénéfices sociaux de ceux qui gagnent plus de $ 50,000, mais qui nous dit qu'ils ne baisseront pas la limite à $ 25,000 une autre année? », Malépart, qui estime que les coupures sociales depuis 1984 dépassent $ 14 milliards (coupures aux provinces sur la santé, désindexation partielle des bénéfices,etc) affirme « qu'il vaudrait mieux maintenant s'en aller vers un régime de revenu annuel garanti ». (C'était d'ailleurs la suggestion de la Commission MacDonald).

En ce qui concerne la taxe de vente, les petites et moyennes entreprises se plaignent des complications administratives. Le NPD de son côté y voit l'avènement d'une véritable « vache à lait »: en 1991, la taxe de vente va rapporter $ 7,7 milliards de plus que prévu et la tentation sera grande pour Wilson, ou son successeur, pour porter le taux de 9 à 10, puis 11 ou 12 %.

En fait, affirment les critiques du ministre des Finances, unanimes, Michael Wilson a fait tout le contraire de ce qu'on attendait de lui. Son déficit, à $ 30,5 milliards, est aussi élevé, en termes réels, qu'il y a quatre ans.

Alors que l'opinion publique s'attendait à des coupures de dépenses plutôt qu'à des augmentations d'impôts, les trois quarts de la réduction du déficit proviennent d'une augmentation des revenus, et seulement 29 % en 1989 et 22 % en 1990, proviennent de la réduction des programmes gouvernementaux. « En dehors des coupures dans la Défense ($ 2,7 milliards), dans l'aide au Tiers Monde ($ 1,8 milliard), et dans Via Rail, ($ 500 millions), le reste est insignifiant. On en est pourtant rendu au point où il faut s'attaquer à tous les programmes », dit Tony Emery. (Les détails du programme de dépenses du gouvernement fédéral seront rendus publics ce matin à Ottawa par le président du Conseil du Trésor, Robert de Cotret).

Malgré d'aussi dures critiques pour « leur homme » de Bay street, les milieux d'affaires souhaitent cependant que Michael Wilson reste à son poste parce qu'ils tiennent l'ensemble du gouvernement, et non lui seul, responsable de la situation. Et ils craignent la nervosité des marchés financiers internationaux si le ministre canadien, qu'ils respectent malgré tout, devait quitter son poste.

Pour certains, le poids fardeau fiscal vient de glisser des mieux nantis aux plus défavorisés. Pour d'autres, « le gouvernement a perdu une occasion en or dans la première année de son mandat ».

De fait le fameux Comité ministériel de révision des programmes fédéraux, présidé par le premier ministre lui-même, n'a pas fait de miracles. Et la perspective d'un ralentissement économique, renforcée par ce budget, élimine la perspective de réductions encore plus fortes.

La seule chance de Michael Wilson serait qu'il ait surestimé les frais d'intérêt sur sa dette si, pour des raisons internationales, les taux devaient baisser en deçà des 12 % prévus pour 1989.

◆ Une mère

Sans vouloir parler de ce cas en particulier, Mme Hélène Saint-Hilaire, porte-parole à l'hôpital Sainte-Justine, se contente de dire que sur quatre demandes d'admission en néonatalogie, on a dû en refuser trois durant cette même nuit à cause d'un manque de personnel infirmier.

Au département de néotalagie (soins intensifs pour nouveaux-nés) de cet établissement, le taux d'occupation hier dépassait les 100 %. Aux 15 lits qu'il y a en temps normal dans ce département, on en a ajouté 5 pour un total de 20. Aux soins intensifs, les lits étaient presque tous occupés, mais il n'y avait pas de débordement. Dans le but d'accorder une qualité de soins adéquate, on limite les grosses interventions, telles les greffes qui demandent beaucoup de soins post-opératoires, précise la porte-parole de l'hôpital.

Une entente intervenue entre le syndicat des infirmières (FAS-CSN) et la direction de Sainte-Justine pour réaménager les postes de travail dans les salles d'opération devait entrer en vigueur hier matin. Des infirmières, manifestant leur mécontentement, ont décidé de débrayer aux environs de 9h. Toutes les activités ont dû être suspendues et on a dû annuler 22 interventions chirurgicales.

Après discussions, les infirmières ont décidé de retourner au travail à l'heure du midi et tout est rentré dans l'ordre au début de l'après-midi, confirme le directeur de l'établissement, M. Richard L'Écuyer.

L'un des deux hôpitaux pour enfants au Québec, Saint-Justine n'a pas encore été obligé de fermer de lits, mais la situation va en se détériorant: « L'arrivée de la fin de semaine nous fait peur », ne cache pas Mme Saint-Hilaire.

D'autant que les quelque 300 infirmières-auxiliaires et puéricultrices de l'établissement ont décidé de se joindre aux quelque 800 infirmières de Sainte-Justine membres d'un syndicat autonome de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) qui refusent de faire du temps supplémentaire tout comme les 40,000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) qui en sont à leur huitième jour de boycottage.

La FAS, a appris LE DEVOIR, déposera aujourd'hui, auprès du ministère du Travail, une demande de médiation tout comme elle l'a déjà fait pour ses trois autres tables de négociations (employés de soutien dans les écoles et cégeps, enseignants et enseignantes, professionnels). Une fois cette étape traversée, cela permettra, au besoin, d'aller en grève quelque part en septembre.

Confirmant ce dépôt, le vice-président de la FAS et responsable du dossier des négociations pour quelque 2,500 à 3,000 infirmières syndiquées à la CSN, M. Michel Fontaine précise que si les négociations se déroulent à un rythme régulier, il n'y a encore aucune clause paraphée. « On ne peut espérer de règlement sur les questions importantes dans l'état actuel des négociations », dit-il.

La FAS n'a pas donné de mot d'ordre général ni à ses infirmières ni à ses infirmières-auxiliaires de boycotter le temps supplémentaire, remarque Michel Fontaine. « Les syndicats locaux, dit-il, peuvent toutefois lancer l'appel s'ils jugent que cela représente un moyen de harcèlement efficace ».

Selon les chiffres fournis hier par l'Association des hôpitaux du Québec, il y avait 400 lits de fermés dans l'ensemble du Québec dans 17 hôpitaux, dont 350 à Montréal dans 11 hôpitaux. Le dernier en lice est l'hôpital du Sacré-Coeur qui a dû fermer 35 lits suite au refus des infirmières de faire du temps supplémentaire.

Interrogée en Chambre, hier, à la période de questions, la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Mme Thérèse Lavoie-Roux a reconnu qu'il est exact que la situation peut devenir grave en fin de semaine. Il est toutefois inexact, a-t-elle dit, d'affirmer que les urgences sont bondées ou fermées.

Elle a aussi tenu à rassurer la population ajoutant « qu'il n'y a pas d'urgences qui sont refusées pour chirurgie ou pour hospitalisation en dépit du fait que les hôpitaux subissent présentement des pressions ». Les soins seront aussi disponibles à la population même en fin de se maine, a-t-elle assuré.

◆ Bacon

non de continuer son mandat.»

Plus tôt, le porte-parole péquiste avait relevé que le BAPE manquerait d'argent pour entreprendre son enquête et que le président voudrait cacher aux Québécois la vérité sur les dangers réels des produits dangereux. Le député de Shefford, M. Roger Paré, demande comment il se fait que le BAPE n'a pu obtenir les crédits nécessaires, alors que sa demande était signée par la ministre, également membre du Conseil du trésor.

Mme Bacon répond qu'elle a été remplacée au Trésor par M. André Vallerand depuis qu'elle a hérité de l'Environnement, en décembre dernier. Le président du BAPE avait été invité à défendre sa demande de budget pour le mandat spécial qui lui a été confié en décembre dernier. Il ne l'a pas fait. Le Conseil a rendu une décision dont M. Goldblom n'est pas satisfait. A lui d'en discuter avec le Trésor, dit la ministre, rappelant qu'un organisme peut toujours demander au Conseil de lui allouer les sommes supplémentaires dont il a besoin pour s'acquitter de ses mandats. (De fait, le Trésor a fait savoir que M. Goldbloom a pris contact avec le secrétaire généal, M. Denis Bédard, pour rediscuter de son budget d'enquête.)

L'opposition se demande pourquoi la ministre n'a pas insisté auprès du Trésor. «J'ai toujours pensé, répond laconiquement Mme Bacon, que les présidents d'organismes étaient capables de se défendre auprès du Conseil du trésor et qu'ils n'avaient pas besoin qu'on les prenne par la main.»

La ministre ne voit par ailleurs pas de contradiction entre l'indépendance du BAPE et son désir d'en connaître les étapes, méthodes et échéancier d'enquête. «Non-ingérence ne veut pas dire indifférence, rétorque Mme Bacon...On ne fait pas une ingérence en demandant à un président d'organisme son échéancier de travail dans un mandat qu'il a reçu du ministre. C'est normal qu'on l'ait fait.»

Dans une lettre du 14 mars, déposée hier à l'Assemblée, (voir page 9)la ministre insistait sur l'urgence d'agir et de mettre la priorité sur deux points, pour lesquels elle avançait l'échéance de décembre à septembre prochain: les rôles et responsabilités des secteurs public et privé dans l'élimination des déchets; le processus de sélection des sites et les critères de localisation. Elle ajoutait: «Le BAPE devra informer le public sur la nature des déchets dangereux produits au Québec, sur leurs risques environnementaux ainsi que sur les solutions d'élimination et les expériences réalisées ailleurs qu'au Québec.»

Mme Bacon se réservait ensuite certaines précisions ultérieures, pouvant dépendre de l'enquête sur Saint-Basile, concernant les technologies d'élimination des déchets dangereux. A l'opposition qui s'en offusque, la ministre rétorque: «Il est normal d'attendre les résultats de l'enquête de Saint-Basile pour savoir si on doit élargir le mandat du BAPE avant qu'il commence ses audiences publiques. C'est normal. Je ne pense pas que ce soit de l'ingérence de la part de la ministre. Au contraire...Ce serait ne pas prendre mes responsabilités que de ne pas le faire.»

L'opposition s'inquiète ensuite de la nomination récente d'un ancien chef de cabinet des Communications et d'une fonctionnaire de l'Environnement à titre de commissaires du BAPE. Mme Bacon répond que M. Michel Dorais et Mme Claudette Journault, nommés le 13 mars dernier, pour trois ans, ont les qualifications et les compétences requises, comme en fait foi leur curriculum vitae. «Quant à des nominations politiques, conclut la ministre, il faudrait peut-être regarder tous ceux qui sont dans la fonction publique qui étaient autrefois des chefs de cabinet des ministres péquistes.»

Dans sa lettre du 12 avril, dont LE DEVOIR a aussi fait état et que Mme Bacon a rendue publique hier, M. Goldbloom faisait état d'une stratégie d'enquête «constructive, rassurante et axée sur l'action», qui ne place pas le ministère au banc des accusés et orientée vers la solution des problèmes plutôt que sur le passé, selon le président du BAPE.

Le mercredi 26, Mme Bacon lui répond en deux courts paragraphes, fort explicites: «Je tiens à vous souligner toute l'importance que j'accorde au fait que la population soit informée adéquatement et complètement sur les travaux de la Commission d'enquête sur la gestion des déchets dangereux au Québec. Je vous assure, par ailleurs, de mon respect vis-à-vis l'indépendance de l'organisme que vous présidez et de la totale latitude mise à votre disposition pour exercer le mandat qui vous a été confié.»

Il n'y a même pas les habituelles salutations de conclusion. M. Goldbloom préside le BAPE depuis la fin d'août 1987, donc un an avant Saint-Basile.

◆ Québec

manoeuvre du Québec, M. Levesque se disait incapable de chiffrer dès maintenant les effets négatifs du budget Wilson. Il avait toutefois à la main un certain nombre d'exemples:

■ L'augmentation des cotisations à l'assurance chômage entraînera des pertes d'environ $100 millions, Comme employeur, l'Etat québécois devra payer plus pour les cotisations de ses 350,000 employés à ce régime. Comme gouvernement, il verra par ailleurs ses revenus diminuer puisque employeurs et employés déduiront de plus grosses sommes lors de leur déclaration d'impôt.

■ La diminution des paiements de transferts aux provinces pour l'éducation et la santé entraînera une perte de $50 millions l'an prochain, puis de $100 millions l'année suivante. Il s'agira de pertes qui seront cumulatives, si bien que vers 1998, le Québec ne recevra plus un sou du fédéral à ce chapitre, soutient le ministre qui a fait remarquer que cela survient au moment où les besoins sont à la hausse, surtout dans le domaine de la santé.

■ La volte-face fédérale sur les garderies entraînera une perte nette de $48 millions.

■ La hausse des taxes sur les cigarettes et l'essence entraînera une diminution de la consommation et donc une diminution de revenus pour le Québec d'au moins $20 millions. Par contre la hausse de la taxe fédérale sur certains produits manufacturés se répercutera sur la taxe provinciale de vente. Il s'agira d'un gain de $20 millions. Selon M. Levesque, c'est le seul gain.

■ La récupération des allocations familiales et pensions de vieillesse versées aux personnes gagnant plus de $50,000 entraînera un autre manque à gagner puisque ce sera autant de revenus de moins que le Québec pourra imposer.

Le compte final est loin d'être fait, a précisé hier le ministre qui explique que ses fonctionnaires doivent se livrer à des évaluations fort complexes. Ils doivent notamment se demander quel sera l'impact de ce budget sur l'économie. Si la croissance diminue, les revenus fiscaux diminueront aussi.

Déjà les marchés financiers ont réagi négativement au budget et il y a lieu de se demander, a observé M. Levesque, si la Banque du Canada ne sera pas tentée de resserrer davantage sa politique monétaire. De nouvelles pressions s'exerceront alors sur les taux d'intérêt qui sont déjà trop élevés.

A cet égard, le ministre insiste sur le caractère préoccupant de la situation car, laisse-t-il entendre, les contribuables québécois ne sont peut-être pas au bout de leur peine. Le gouvernment fédéral n'a pas réussi malgré tous ses efforts à réduire l'ampleur du déficit, a-t-il en effet noté, suggérant que la politique fédérale de lutte au déficit est bien mal lancée.

Cela est d'autant plus préoccupant qu'Ottawa ne manifeste aucune sensibilité pour les régions qui subissent le contrecoup de cette politique, note M. Levesque. On vise à diminuer la surchauffe en Ontario mais au Québec, où il n'y a pas de surchauffe, rien ne vient contrebalancer les effets pervers de cette politique, dit-il. M. Wilson aurait dû cibler son budget pour que le fardeau qu'il impose aux provinces soit fonction de la richesse et du taux de chômage.

Au total, ce budget vient « rendre plus difficile à nouveau la situation au Québec », a dit le ministre qui avoue que sa tâche en est d'autant plus compliquée maintenant pour la rédaction de son prochain discours. Forcément, des choses pourraient être modifiées, a-t-il dit sans vouloir toutefois indiquer quand il sera en mesure de présenter ce budget. Notons qu'il n'a voulu rien écarter, même pas la semaine prochaine. Si cela était, plusieurs croient que le premier ministre Bourassa pourrait alors profiter de la situation pour déclencher des élections.

Interrogé par l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Bourassa n'a pas voulu hier commenter le budget de M. Wilson. Dans ses réponses à l'opposition, il s'en est tenu à discuter du projet fédéral de lever une taxe de vente dite nationale. Encore, ce fut pour dire qu'on continuait de se pencher sur les implications constitutionnelles de ce projet.

◆ L'opposition

Le vice-premier ministre Don Mazankowski qui a pris la défense de M. Wilson, hier matin, affirmait que le gouvenement ne pouvait se permettre de d'accepter de tels actes de « sabotage » sans ouvrir la porte à toutes sortes d'actions du même ordre qui pourraient un jour paralyser totalement le fonctionnement du gouvernement.

Mais pour le chef libéral John Turner, la fuite des documents budgétaires qui est survenue mercredi est « sans précédent dans l'histoire des démocraties parlementaires » et une négation de principes vieux de 724 ans quand la première Chambre des Communes s'est réunie en Angleterre.

« Cette règle vieille de 724 ans est au coeur de la démocratie parlementaire, au coeur de notre système démocratique pas à cause des usages constitutionnels ou parce que les députés ont des privilèges spéciaux, mais parce que nous sommes ici comme fiduciaires pour protéger les Canadiens ordinaires », a soutenu M. Turner.

Les droits de tous et chacun des Canadiens ayant été violés, le ministre des Finances doit démissionner.

Quant au leader du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent, il a rappelé que les informations budgétaires étaient disponibles dès 14h30, soit bien assez tôt pour permettre à des initiés de faire des transactions sur les marchés de Montréal ou de Toronto.

« Il n'y a pas de moyens de savoir si des privilégiés qui avaient accès à ces documents n'ont pas pu faire des millions de dollars sur le dos du public et pour cette seule raison, le ministre devrait démissionner », a soutenu M. Broadbent.

Mais ces arguments n'ont guère ébranlé les conservateurs qui ont repris de plus belle leurs accusations de partisannerie contre l'opposition parce qu'elle a refusé de siéger, mercredi soir, et de placer les intérêts du Canada avant ses intérêts partisans, ont soutenu plusieurs ministres.

Pour l'opposition, cependant, le gouvernement n'a pas fait preuve de bonne foi et a plutôt tenté de protéger M. Wilson par toutes sortes de tactiques au lieu de faire convoquer la Chambre le plus tôt possible. « Le gouvernement n'a rien fait d'autre que chercher à gagner du temps », a soutenu le député libéral Brian Tobin.

Quant aux précédents de démission de ministres des Finances, invoqués plusieurs fois hier, ils sont rares et les conservateurs ont surtout insisté sur les nombreux ministres des Finances qui ont conservé leur poste malgré des fuites.

Le ministre de la Justice Doug Lewis a même rappelé le précédent du ministre libéral Douglas Abbott qui avait annoncé des mesures de nature budgétaires à la radio en novembre 1947 alors que la Chambre ne devait siéger et adopter son budget qu'en mars de l'année suivante.

Par ailleurs, plusieurs informations faisant état d'autres manquements à la sécurité ont été mentionnés dans la journée d'hier.

Ainsi, le quotidien Ottawa Citizen affirmait que des employés du ministère de la Défense — incidemment le plus touché par les coupures de M. Wilson — avait affirmé avoir eu en main des documents du budget dès mardi soir.

Le député de Hull Gilles Rocheleau a soutenu aux Communes que, contrairement aux années passées, les employés de l'imprimerie nationale qui travaillaient sur les documents budgétaires n'avaient pas été assermentés et qu'aucun surveillant n'était présent pour s'assurer qu'ils ne lisaient pas les documents.

M. Rocheleau a aussi soutenu avoir appris dès mercredi midi que l'édifice du ministère des Transports ne serait pas construit à Gatineau comme prévu, une information qui était contenue dans le budget.

La GRC poursuit son enquête sur la fuite, mais elle a aussi demandé aux Commissions des valeurs mobiliaires provinciales de faire enquête pour déterminer si des transactions importantes auraient pu être faites au cours des derniers jours sur la foi de fuites provenant du budget, a confirmé le Solliciteur général Pierre Blais.

La GRC a également interrogé le journaliste de Global, M. Doug Small, qui fut le responsable de la publication précipitée du budget quand il en a révélé les grandes lignes mercredi soir.

Pékin radoucit le ton devant la reprise des manifestations

PÉKIN (AFP, Reuter) — Une manifestation d'un demi-million de personnes — la plus importante depuis la Révolution culturelle — a déferlé hier au centre de Pékin, infligeant un véritable coup de boutoir au régime de Deng Xiaoping.

Pendant une douzaine d'heures, des centaines de milliers de Pékinois ont applaudi à cette longue marche des étudiants chinois : 40 km aller-retour entre leur campus et la place Tian An'Men. L'accueil enthousiaste de la population a rendu « encore plus cuisant l'échec du pouvoir », selon un diplomate occidental.

La manifestation interdite la veille par le PC s'est peu à peu transformée en marée humaine, au fil de la journée.

Hier soir, un porte-parole du gouvernement cité par la télévision a entrouvert la porte au dialogue en affirmant que les autorités étaient prêtes à discuter « à tout moment » avec les étudiants. Il a cependant souligné que ces derniers devaient au préalable reprendre le travail afin de « créer une atmosphère favorable » à des entretiens sous l'égide de la fédération (officielle) des étudiants de Chine. Une double condition aussitôt dénoncée par les manifestants qui ont appris la proposition de retour dans leur campus.

Constituée au départ de 10,000 étudiants de l'Université de Beida, elle a progressivement grossi pour se transformer en un raz-de-marée que les forces de l'ordre n'ont jamais pu endiguer. Leur déploiement était d'une ampleur sans précédent, au 12e jour d'une agitation qui promet d'avoir de lourdes conséquences politiques. Mais, obéissant à l'évidence à de strictes consignes, les cordons de policiers — peine plus de 300 hommes chaque fois — se sont effacés les uns après les autres, évitant soigneusement l'affrontement.

L'interminable procession les a balayés les uns après les autres, sans jamais user de violence, sur la route menant à l'immense esplanade au coeur de Pékin, dominée par le portrait de Mao Tse Toung.

À la nuit tombée, alors que les étudiants finissaient de remonter lentement l'avenue de la Paix Céleste en direction de leurs dortoirs, quelques milliers de Pékinois ont repris possession de Tian An'Men, pour commenter par petits groupe la folle journée des étudiants.

« Le mouvement prend l'allure d'une lame de fond », a déclaré à l'AFP un diplomate occidental. « La crise est désormais ouverte entre la population et la direction communiste (...) Nul doute qu'elle engendrera de graves remises en cause au sein du PCC ».

Les étudiants ont reçu de multiples témoignages de solidarité : haie d'honneur ininterrompue, ouvriers, employés se mêlant largement au défilé, fonctionnaires applaudissant aux fenêtres de ministères, et même soldats serrant discrètement les mains de jeunes contestataires.

La vague d'agitation a immédiatement suivi la mort de l'ex-secrétaire général du PCC Hu Yaobang, décédé le 15 avril dernier plus de deux ans après son limogeage. Mais les étudiants ont prouvé hier que leurs revendications dépassaient désormais largement leur simple demande initiale de réhabilitation du défunt devenu — titre posthume — un symbole de leur volonté de réformes.

Leurs mots d'ordre criés à tue-tête réclament désormais pêle-mêle la « liberté de la presse », la « démocratie », un coup d'arrêt à la corruption, à la bureaucratie, au népotisme et à l'autoritarisme.

« Dans 10 ans, on se souviendra du 27 avril 1989 comme d'un jour historique », a lancé l'un des organisateurs de la manifestation.

La veille, le PCC avait adressé un ultimatum aux étudiants, faisant savoir à l'issue de deux réunions d'urgence de plus de 10,000 de ses cadres, à Pékin et Shanghai, qu'il ne tolérerait plus aucun rassemblement illégal.

Le Quotidien du Peuple, organe du PCC, avait dénoncé « le complot contre la direction du PC et le système socialiste ».

En fraternisant avec la population, en distribuant des tracts et en descendant dans la rue, les jeunes contestataires ont allègrement bafoué ces consignes officielles, même s'ils ont parfois habillé leur défi de mots d'ordre candides, ou aigre-doux : « Nous soutenons les bons dirigeants communistes », ou encore: « Nous protégeons le PCC », sans jamais préciser contre qui...

Aucun nom de dirigeant chinois n'a d'ailleurs été hué par les manifestants.

Selon une source digne de foi, le numéro un du régime, Deng Xiaoping, a personnellement insisté pour l'adoption d'une ligne dure face à la montée en puissance de la contestation, lors d'une réunion mercredi avec le premier ministre Li Peng. Cible privilégiée des manifestants, M. Li est peu après sorti de son silence pour insister sur « la nécessité de restaurer le calme ».

Seul le secrétaire Zhao Ziyang ne s'est pas exprimé. Il a quitté la Chine dimanche soir pour la Corée du Nord.

Peu diserte, l'agence officielle Chine Nouvelle s'est contentée d'indiquer hier soir que 30,000 étudiants étaient sortis de leurs campus en grève, pour défiler « sans autorisation ». « Le grand nombre de curieux sur leur trajet a bloqué la circulation dans le centre-ville pendant plusieurs heures », a-t-elle relevé pour tout commentaire.

À Washington, le département d'État américain a exprimé l'espoir hier que les manifestations d'étudiants conservent un caractère pacifique en Chine et que la police du pays y réagisse avec modération.

« Les États-Unis croient au droit de rassemblement pacifique, y compris au droit de manifestation pacifique, ainsi qu'à la liberté d'expression », a déclaré Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État.

« Nous espérons que, si elles se poursuivent, les manifestations qui ont lieu en Chine resteront pacifiques et que les autorites agiront avec modération ».

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 28 avril 1989

PHOTO ARCHIVES

Dans le cadre de la « semaine de jazz » de Radio-Canada au 2080 de la rue Clark, on pourra notamment assister au spectacle du batteur Pete Magadini.

AU 2080

Cinq soirs de jazz

Serge Truffaut

GROSSE SEMAINE en perspective. Pendant cinq soirées consécutives, Radio-Canada sera en effet au 2080 de la rue Clark pour y enregistrer une série de spectacles qui seront tous ultérieurement diffusés. Seule exception, le show du trompettiste Kevin Dean sera retransmis en direct sur les ondes qu'occupe l'auguste maison du boulevard Dorchester.

Ces confrontations musicales auxquelles le jazz constamment s'abreuve, commenceront le 3 mai prochain alors que le trio du pianiste Art Roberts prendra possession de la scène du 2080. Le 4 mai ce sera au tour du saxophoniste Janis Stephrans. Le 5 mai ce sera le Pete Magadini Quartet, qui sera suivi, le même soir, de Mike Gauthier accompagné de Kenny Washington à la batterie et de Steve Wallace à la contrebasse. Et le tout se terminera le 7 mai avec le show de Kevin Dean.

Depuis une trentaine d'années, le pianiste Art Roberts occupe une place particulière au sein de la communauté rassemblant les « jazzeux » de Montréal. Formé à l'école du pianiste Steep Wade, qui lui a refilé bien des petits secrets, Art Roberts est aujourd'hui l'un des rares pianistes qui de temps à autres aime bien s'encanailler en compagnie du boogie-woogie. Reste que le be bop demeure son champ d'action priviligié.

Influencé par Albert Ammons, Pete Johnson, mais également, et surtout, par Bud Powell, Thelonious Monk, Red Garland, Horace Silver et Bill Evans, Art Roberts se produira en compagnie du contrebassiste Errol Walters et du batteur Paul Léger. Deux vieux de la vieille, eux également.

Si aujourd'hui Art Roberts se produit peu souvent en public, vous serez probablement étonnés d'apprendre que de 1949 à 1970, cet excellent pianiste jouait six soirs par semaine.

Voir page 13 : Jazz

Portes ouvertes à la musique életroacoustique

Doppler Concert

À la Société de musique contemporaine du Québec: Ligeti, *Continuum* (1968), Vivienne Spiteri (clavecin); Bayle, *Le Sommeil d'Euclide* (1983) 4e mouvement, pour bande; Scelsi, *Okanagon* (1968), dir. Walter Boudreau; Parmegiani, *Rouge-Mort* (1987) 5e mouvement, pour bande; Kagel, *Rrrr...* (1982), avec Vincent Dhavernas et Julien Grégoire (percussions); Dhomont et Courchesne *Chroniques de la lumière* (1989), oeuvre acousmatique et installation. 26 avril, au Spectrum.

Carol Bergeron

POUR une fois, la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) ouvrait toutes grandes ses portes à l'électroacoustique et offrait au compositeur Francis Dhomont le soin d'élaborer le programme qui devait clore sa 26e saison.

Cet événement avait hélas lieu au Spectrum qui pour se donner des airs de salle de concert n'en demeure pas moins qu'un bruyant bar à bière. Dans un espace qui ne connaît pas le silence, il est difficile, pour na pas dire impossible, d'apprécier des musiques qui souvent l'utilisent.

« Quant au titre du concert, précise Francis Dhomont, par cette référence à Christian Doppler, physicien autrichien qui a donné son nom au fameux *effet Doppler* (son en mouvement dans l'espace), il fait allusion bien entendu à la cinémathèque sonore que permet et suscite la musique sur support (acousmatique) projetée sur un *orchestre de haut-parleurs*. Mais, jouant sur sa proximité phonétique avec le terme *doppelkonzert*, ce titre suggère aussi le double propros de la soirée : instrumental et électroacoustique. »

Curieusement, la rencontre entre les musiques instrumentale et acousmatique ne se fait pas sans poser certains problèmes car la première ne possède pas les mêmes moyens que la seconde d'occuper tout l'espace d'écoute. Dans la proximité d'un « orchestre de haut-parleurs », le clavecin de Gyorgy Ligeti paraîtra plutôt malingre. Dans des sonorités sombres et « ferraillantes », les harpes, tam-tams et contrebasses de Giacinto Scelsi sembleront plus anémiques. Et la théâtralité d'un Mauricio Kagel pourra aisément tomber à plat. Précisons cependant qu'à la place de *Rrrr...* (oeuvre assez faible) on aurait dû voir *Dressur*, un autre théâtre musical pour percussions du même compositeur.

Bernard Parmegiani (né en 1927), François Bayle (en 1932) et Francis Dhomont (en 1926) sont trois figures de proue de la musique électroacoustique française actuelle. Que leurs oeuvres se retrouvent inscrites au même programme ne dépend pas du hasard. Ce sont des créateurs qui, en explorant un médium commun, le font cependant à leur manière en développant leur propre vocabulaire.

À la première audition, *Tanathos* l'extrait de *Rouge-Mort* de Parmegiani crée une impression saisissante. On se sent en présence d'une oeuvre très forte. Au contraire, sorti de son contexte original, le quatrième mouvement du *Sommeil d'Euclide*, de Bayle, m'a semblé plus difficile à cerner, distrait que j'étais par le côté répétitif de certains éléments.

Sans aller jusqu'à attaquer l'existence même de l'opéra, ou du multi-média, il faut admettre que la musique n'a pas vraiment besoin d'un support visuel. Elle ne s'apprécie jamais mieux qu'en situation acousmatique.

Pour que le mariage se fasse sans trop de gêne, il faut que la partie visuelle se réalise avec la même magie que la partie sonore. Pour le spectateur, les deux composantes doivent également naître du mystère.

Comme on entendait la musique de Dhomont sans voir les causes dont elle provient, il fallait voir l'installation de Luc Couchesne sans remarquer le travail des techniciens. À cause de cela, ces jeux de lumière n'ont fait que distraire de l'écoute de la musique et de la compréhension d'un sens global. Cela dit, *Chroniques de la lumière* demeure une oeuvre à reprendre mais cette fois, dans un lieu nettement plus magique que le Spectrum. Quant à moi, je réécouterai plus volontiers la bande sonore qui m'a semblé l'une des très belles réalisations de Francis Dhomont.

L'art vidéo enseigné dans les universités

Daniel Carrière

L'UNIVERSITÉ du Québec à Montréal (UQÀM) vient de redéfinir son programme d'études en arts plastiques. Dans le cadre de cette réforme, elle offre depuis septembre quatre cours, échelonnés sur trois ans, visant à faire connaître l'art vidéo aux étudiants.

Le magnétoscope n'a jamais été absent des salles de cours, depuis qu'il fait courir les enfants de McLuhan. Les études en communication et en cinéma lui ont toujours accordé des qualités pédagogiques indéniables.

Au Québec, nous devons le précédent d'un enseignement de la vidéo comme processus d'art à Serge Tousignant, qui au milieu des années 70 intègre au programme naissant des arts plastiques à l'Université de Montréal un cours sur *L'activité vidéographique*.

C'était l'époque des vidéos iconoclastes, conceptuelles, l'âge d'or des installations et de l'art engagé. Véhicule Art existait encore — et allait devenir les Productions et réalisations indépendantes de Montréal (PRIM Vidéo). Le Vidéographe venait à peine de couper le cordon ombilical qui le liait à l'Office national du film. La Coop Vidéo de Montréal allait être fondée bientôt. Les « ions » proposaient une solution politique et esthétique aux questionnements qui préoccupaient les artistes visuels de l'époque.

L'Université de Montréal offre encore le cours, il est obligatoire au niveau du baccalauréat. Le contenu est le même depuis sa création, à peu de chose près, une situation appelée à changer, affirme M. Tousignant. En une session, les étudiants sont initiés au dispositif technique et doivent réaliser une bande. L'abc en un temps deux mouvements.

Chantal Dupont est responsable de l'enseignement de l'art vidéo à l'UQÀM. La série de cours (*Vidéo I-II-III*) qu'elle et ses collaborateurs ont mis sur pieds, en plus d'initier l'étudiant aux appareils — lire les abandonner dans une salle de montage pour un nombre incalculable d'heures aussi tardives qu'incongrues — lui font aussi aborder les questions de l'analyse et de la critique.

« Dans un premier temps, explique Chantal Dupont, les étudiants transgressent l'image, pour aller chercher des aspects formels, pour essayer de faire ressortir des émotions. Dans les cours plus avancés on ouvre vers les productions plus complexes, où, par exemple, on étudie le rapport à la parole. »

L'intégration de la vidéo à d'autres supports fait l'objet d'un cours autonome, *Inter-médias* met l'accent sur l'interaction entre la vidéo, le film, la photo et différentes formes d'expressions plastiques : la peinture, la sculpture, le dessin, la gravure, l'installation et finalement, la performance.

Les universités Laval, Concordia et McGill n'offrent aucun cours spécifique en art vidéo. Sherbrooke offre un certificat en expression artistique, la vidéo y étant abordée à titre d'outil communicationnel, sans plus, une façon de tâter la télévision.

« Dans le domaine des arts, poursuit Chantal Dupont, l'université est souvent à la remorque de ce qui se fait, et souvent quelques années en retard. Nous pensons que l'université devrait devancer les nouvelles formes d'expression. »

« On aimerait établir un réseau d'échange avec les autres universités, au Québec et à l'étranger, créer à plus long terme des événements axés sur une production d'étudiants

Voir page 13 : Vidéo

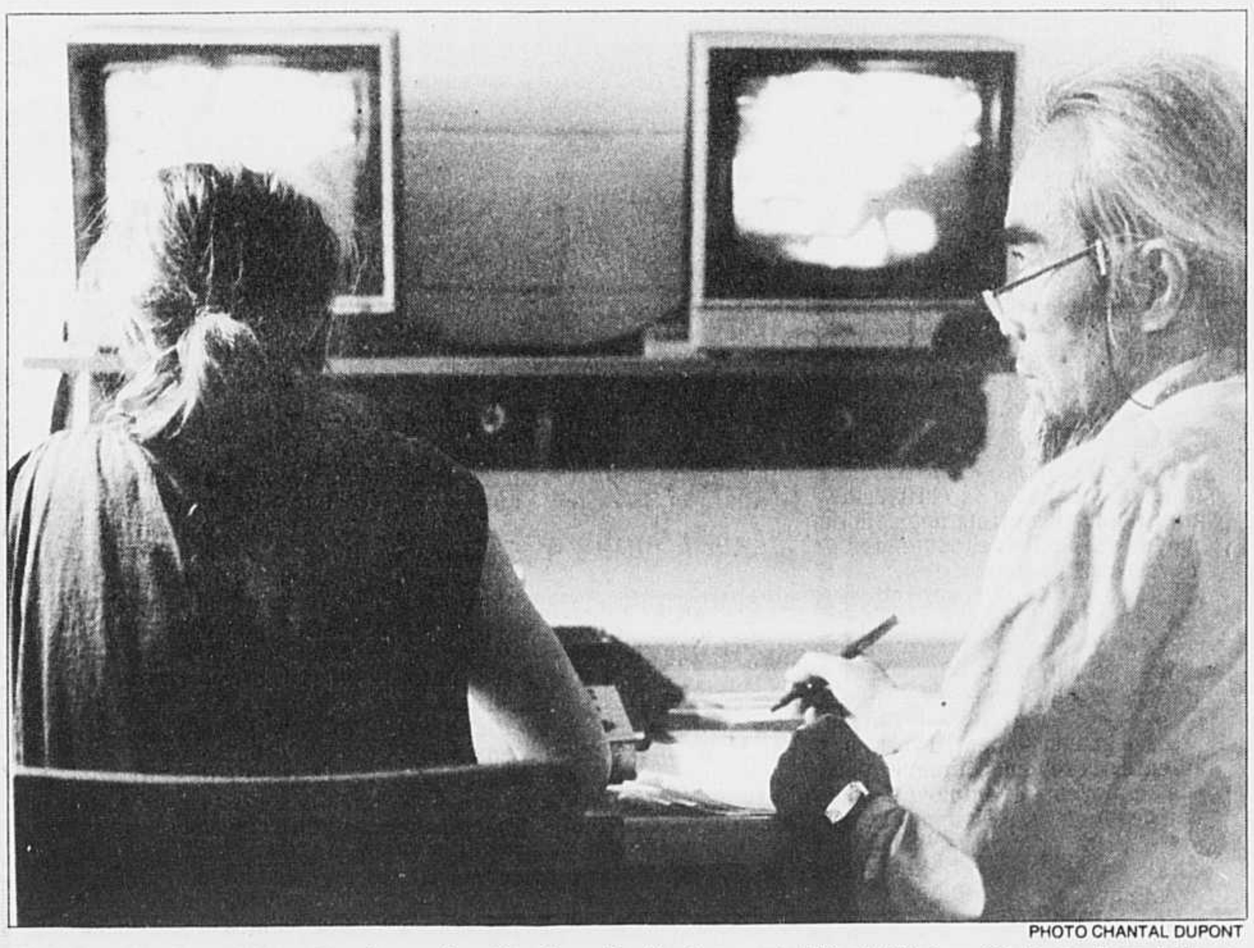

PHOTO CHANTAL DUPONT

Guylaine Cloutier et Kyny Banchongphanith : deux étudiants en art vidéo à l'Université du Québec à Montréal.

NOS CHOIX

THÉÂTRE

✓ **Père et Mère Ubu**. Il faut aller les voir à la salle Fred-Barry ! Le Théâtre Ubu signe un autre de ses spectacles délirants, avec *Ubu cycle*, un montage des scènes de Père et Mère Ubu dans l'oeuvre d'Alfred Jarry. Denis Marleau a dirigé ses comédiens habituels, Danièle Panneton, Carl Béchard et Pierre Chagnon, et je crois bien que la Mère Ubu de Carl Béchard (sur notre photo avec Pierre Chagnon) est la plus formidable que l'on puisse imaginer. Un régal.

◇

✓ **Le retour de Marleau**. La comédienne Louise Marleau reprend son grand succès de la saison, *Duo pour une soliste* de Tom Kempinski. Elle joue admirablement ce rôle d'une musicienne dont la carrière s'arrête devant la maladie. À ses côtés, un Benoît Girard remarquable, dans une mise en scène intense de Jean Salvy. À l'Élysée.

— **Robert Lévesque**

PHOTOGRAPHIE

✓ **Vues du Sénégal.** Dans le cadre des journées du cinéma africain, le photographe Alain Chagnon expose jusqu'à dimanche dans le hall de la Cinémathèque québécoise les photos extraites de son « calepin » de voyage dans deux villages de brousse — Koar et Bantantinty — à 500 km de Dakar au Sénégal. Il y a passé un mois à vivre au rythme des paysans regroupés en coopératives pour cultiver la banane.

MUSIQUE

✓ **Mozart-musique maçonnique**. Un concert d'un intérêt particulier a lieu ce soir à 20 h à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts avec de la musique de Mozart inspirée de symboles maçonniques. Avec la participation de l'ensemble vocal Tudor de Montréal dirigé par Patrick Wedd, les solistes Robert Robitaille, Pierre Charbonneau et Philip Pace.

◇

✓ **Musiciens de Marlboro.** Pro Musica présente samedi à 20 h à la salle Pollack le Festival de musique de Marlboro sous la direction du pianiste Rudolf Serkin, avec la participation de Isidore Cohen, du trio Beaux Arts. Au programme: des oeuvres de Haydn, Stravinsky et Mozart.

◇

✓ **Le clavier d'autrefois.** Le pianiste Malcolm Bilson surnommé « le prince du pianoforte » donnera un récital dimanche à 15 h à la salle Redpath de McGill en interprétant des oeuvres de Mozart, Haydn, Beethoven.

◇

✓ **En concert.** Le violoniste Jean-François Rivest et la claveciniste Geneviève Soly donneront un concert à la Chapelle historique du Bon-Pasteur dimanche à 15 h 30 diffusé en direct sur les ondes de Radio-Canada.

— **Marie Laurier**

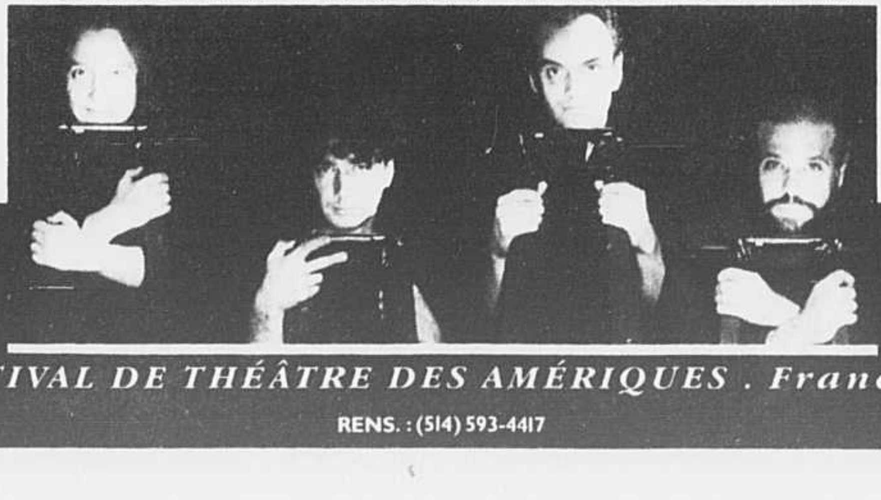

UNE COPRODUCTION
THÉÂTRE DE LA MARMAILLE (MONTRÉAL) — TEATRO DELL'ANGOLO (TURIN)

scénario, mise en scène et conception scénique : Nino D'Introna, Daniel Meilleur, Graziano Melano, Giacomo Ravicchio, Monique Rioux. *musique originale* : Michel Robidoux.

TERRE PROMISE — TERRA PROMESSA

Tournée «Europe-Amérique» *Départ aujourd'hui*

Italie . FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES . France . Autriche

RENS. : (514) 593-4417

Les intermittences de l'humeur

PHOTO BARSETTI

Catherine Tardif dans *Rouges gorges*, une chorégraphie de Danièle Desnoyers.

Danse incorporée

Au programme : *Rouges gorges* de Danièle Desnoyers avec Annie Laforest, Claire Samson, et Catherine Tardif. Éclairages : Marc Parent. Costumes : Danièle Desnoyers. *Émeraude* de Annie Dréau avec Marie-Andrée Gougeon et Annie Dréau. Éclairages : Marc Parent. Costumes : Annie Dréau. Spectacle présenté par Tangente à l'Espace Go jusqu'à dimanche.

Mathieu Albert

LES CHORÉGRAPHES Annie Dréau et Danièle Desnoyers partagent un souci égal pour la sobriété, le dépouillement, l'économie du geste. Les oeuvres qu'elles présentent à l'Espace Go sont fortes, austères, grises, habitées par un drame intérieur qui a la pudeur de ne jamais se révéler complètement. Comme si chacune des deux pièces gardait sous couvert une énergie retournée sur elle-même dont elles ne laisseraient filtrer les orages que par intermittence.

Dans les deux cas on est frappé par la maîtrise et la maturité du propos, ainsi que par le traitement que les chorégraphes lui ont réservé. Toutes deux réussissent à s'exprimer à travers une voix qui révèle et dissimule les choses en même temps. Une voix qui reste dans le clair-obscur de l'ambiguïté, dans le sous-entendu, comme une poésie dont l'émotion vous bouscule mais dont la compréhension exacte du sens se dérobe continuellement.

Rouges gorges fait déambuler un trio de femmes sous des éclairages de quasi pénombre. L'humeur est à la sévérité. La danse se déploie à travers des mouvements qui restent simples, rudimentaires, presque desséchés dans leur refus de tous les enjolivements. La chorégraphe installe une atmosphère de grisaille. Les danseuses conservent du début à la fin un visage stoïque, neutre, presque dur. L'émotion qui coule n'appartient nullement à l'univers du théâtre, mais à celui de la danse. L'intensité qu'il y a sur scène provient du seul accomplissement des mouvements et de leur relation avec la musique et l'espace.

Danièle Desnoyers fait durer sa pièce au-delà de ce qu'elle était capable de lui faire dire. Un effet de longueur s'installe subitement. On a l'impression que la trajectoire, si bien construite jusque-là, s'effiloche graduellement au lieu de trouver sa conclusion.

Chez Annie Dréau, qui présente *Émeraude*, l'humeur installée par sa collègue se transforme en mélancolie.

Deux danseuses sont sur la scène. La lumière diffuse un éclairage blafard. Les corps se déplacent avec une lenteur de recueillement, comme s'ils traînaient derrière eux le poids d'une tristesse. La danse frise l'immobilité, l'engourdissement. Le temps ralentit pour devenir attente.

Soudain, les corps se détraquent, se brisent en mille postures, se convulsent, puis se rétablissent. L'émotion a passé sur eux comme un souffle, un égarement de l'esprit, un instant offert à la fragilité.

Mais à l'égal de sa compagne, Annie Dréau éprouve un problème de continuité. À mi-chemin de celle-ci, de façon incompréhensible, la musique change brusquement tandis que le rythme de la chorégraphie s'accélère. On s'étonne de ce revirement qui correspond à une rupture dans le climat qu'elle avait réussi à créer et à maintenir intact jusqu'à ce moment-là.

NOS CHOIX
ARTS VISUELS

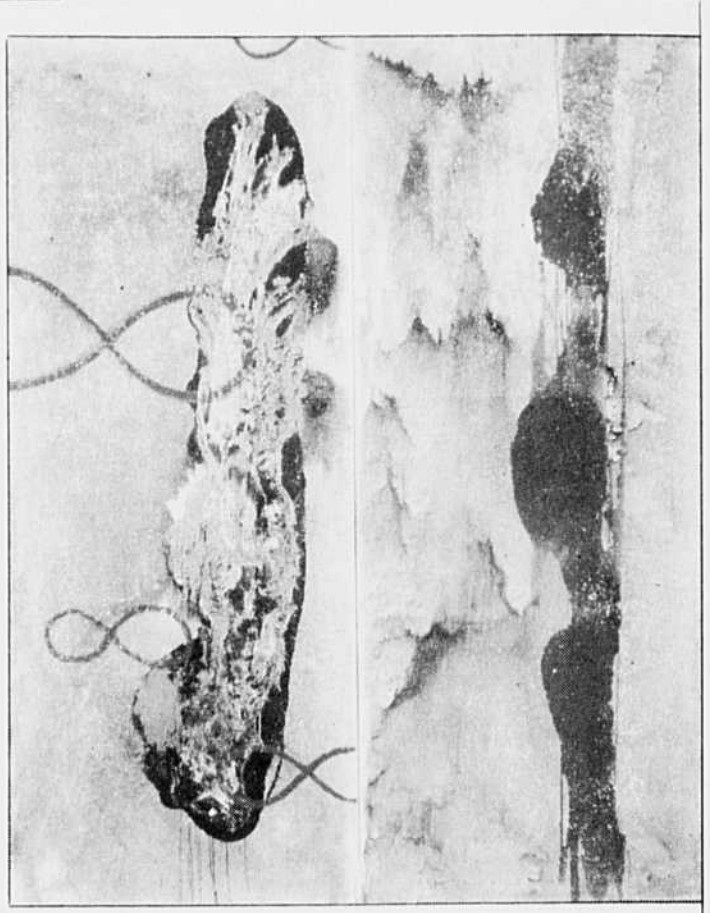

✓ **D'une grande sensibilité.** Une réflexion sur la quintessence des choses, sur la transparence de la peinture, sur la fin du siècle. Un art d'une sensibilité extrême, d'une profondeur infinie. Voilà l'exposition *Daniel Villeneuve*, à la galerie Riverin-Arlogos, 197, Chemin du lac d'Argent, Eastman. Jusqu'au 10 mai.

— Claire Gravel

◆ Horaires

du Conservatoire, classe d'électroacoustique de Yves Daoust, le 30 avril à 14h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 rue Mont-Royal, Montréal— Concert de Danièle Habel, harpiste, oeuvres de Bach, Debussy, Pierné, Mozart et Ravel, le 30 avril à 14h.

MUSÉE D'ART ST-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, St-Laurent— Récital de Sophie Boisvert, flûtiste, oeuvres de Teleman, Van-Eyck, Shinohara, le 30 avril à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211)— Le dim. 30 avril à 11h., Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude présentent la messe « Le Bien Que J'ay » de Claude Goudimel, et le motet « Veritas Mea » de Palestrina— À 16h. Raymond Daveluy à l'orgue

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112)— L'Orchestre de chambre McGill, dir. Alexander Brott, participation de l'Ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. Patrick Wedd, Robert Robitaille, ténor, Pierre Charbonneau, basse, Philip Pace, soprano garçon, musique de maçonnerie de Mozart, le 28 avril à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de Nathalie Fortin, cor français, le 28 avril à 20h.— Musiciens de Marlboro, septuor à cordes et vents, Isidore Cohen, se joindra à l'Ensemble, oeuvres de Haydn, Stravinsky, Mozart, le 29 avril à 20h.

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal— Le Clavier d'Autrefois présente le pianiste Malcolm Bilson, oeuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, le 30 avril à 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Chapelle Hingston (HB-150)— Récital de voix, Alda McCaffrey, oeuvres de Bach, Mozart, Brahms, Poulenc et Ravel, le 30 avril à 15h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Récital de trompette, Paul Charbonneau, au piano, Louise-Andrée Baril, oeuvres de Arutunian, Enesco et Neruda, le 28 avril à 17h.30— Récital de saxophone, Michel Otis, au piano, Louise-Andrée Baril, oeuvres de Creston, Desenclos, Handel et Heider, le 28 avril à 19h.— Récital de guitare, Denis Laurence, oeuvres de Bach, Boccherini, Johnson, Koshkin, Torroba et Yocoh, le 28 avril à 20h.15— Salle B 421: Récital de piano, Luc Guiho, oeuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Lamarche et Rachmaninoff, le 28 avril à 19h.— Récital de piano, classe de Ghislaine Sauvé-Schurch, le 30 avril à 20h.

PRO MUSICA
Music from Marlboro
Septuor avec cordes et vents
avec ISIDORE COHEN, du Trio Beaux-Arts
SAMEDI, LE 29 AVRIL, À 20H00
HAYDN, STRAVINSKY, MOZART
Billets 13 $ (étudiants, 5 $)
à la porte, le soir du concert.
SALLE POLLACK
555 rue Sherbrooke, oeust

Interprètes:
Francine Gagné
Lucie Grégoire
Contrebasse: Lisle Ellis
Percussions: Pierre Tanguay
DU 3 AU 13 MAI 1989 À 20H30
RELÂCHE LUNDI 8 MAI
AU BAR-THÉÂTRE
LES LOGES/L'ESKABEL
1237 rue Sanguinet - Métro Berri
Réservations: 982-0740
AZUR
CHORÉGRAPHIE DE LUCIE GRÉGOIRE
Une co-production de DANSE-CITÉ et LUCIE GRÉGOIRE DANSE

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA ET GROUPE MALOFILM PRÉSENTENT
UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UN HÉROS DE QUARANTE ANS!
"Ce film amène le cinéma québécois encore plus loin que le DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN. C'est l'oeuvre d'un grand cinéaste du monde"
Paul Toutant - MONTRÉAL CE SOIR
"★★ Un film très intéressant, à la facture résolument très moderne, sensible et très authentique..."
Richard Gay - BON DIMANCHE
TROIS POMMES À CÔTÉ DU SOMMEIL
UN FILM DE JACQUES LEDUC
DISTRIBUÉ PAR MALOFILM DISTRIBUTION
3e SEM.
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BERRI
ST-DENIS - STE CATHERINE 288-2115

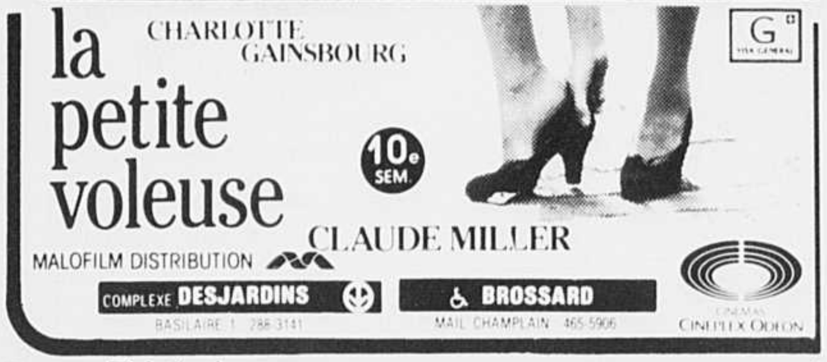

la petite voleuse
CHARLOTTE GAINSBOURG
10e SEM.
CLAUDE MILLER
MALOFILM DISTRIBUTION
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
BROSSARD
MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CINEPLEX ODEON

SÉLECTION OFFICIELLE – CANNES 1988
"★★★½ une expérience fascinante... un film hautement ambitieux qui suspend le temps, l'espace, la réalité et le mythe à la manière d'une grande fresque..."
John Griffith - THE GAZETTE
Un film de VINCENT WARD
THE NAVIGATOR
A MEDIEVAL ODYSSEY
Distribué par MALOFILM DISTRIBUTION
EN VERSION FRANÇAISE
COMPLEXE DESJARDINS
BASILAIRE 1 288-3141
4e SEM.
CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

FAMOUS PLAYERS
14 ANS
«INSOLITE ET AUDACIEUX... une réflexion malicieuse et angoissante brillamment menée». –A.F. EXPRESSE
«ORIGINAL, DÉRANGEANT ET SUBVERSIF... un vrai film d'auteur». –Michel Braudeau, LE MONDE
MÉFIEZ-VOUS DU CHIEN QUI PENSE...
PRIX SPÉCIAL DU CINÉMA FANTASTIQUE AVORIAZ '89
BAXTER
LE CHIEN MEURTRIER
Maintenant à l'affiche!
LISE DELAMARE JEAN MERCURE CATHERINE FERRAN
un film de JÉRÔME BOIVIN dialogues de JACQUES AUDIARD
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866 3856
1:10-3:10-5:10-7:20-9:30

PRIX SPÉCIAL DU JURY
FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE D'AVORIAZ
14 ANS
«UN FILM SUPERBE, SPEEDE, TORRENTIEL, AU MONTAGE FOU FURIEUX. VOUS N'AVEZ JAMAIS VU ÇA.» ACTUEL
«FILM FANTASTIQUE, HISTOIRE D'AMOUR FOU, SUITE DE COMBATS SPECTACULAIRES, DE TRUCAGES ETONNANTS ET DE POESIE. TOUT CELA VOUS EMPORTE DANS UN TOURBILLON ETOURDISSANT.» PARISCOPE
«MIAM! HISTOIRES DE FANTÔMES CHINOIS EST SANS CONTESTE LA GÂTERIE DE LA SEMAINE.» LIBERATION
UN FILM DE CHING SIU TUNG
Histoires de fantômes Chinois
Maintenant à l'affiche!
EN VERSION FRANÇAISE
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INTERNATIONAL
MÉTRO BERRI
UNIVERSITÉ
858 STE CATHERINE E. 849 0041
Tous les soirs 7:15-9:30
sam dim 12:50-2:55
5:00-7:15-9:30
VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 353 7880
Tous les soirs 7:35-9:45
sam dim 1:05-3:15
5:25-7:35-9:45
COUCHE TARD ven sam 11:55

L'ESPOIR VIOLENT

L'univers douloureux des hôpitaux psychiatriques

PHOTO PC

Déjà psychiatrisée, Hélène témoigne dans le documentaire *L'Espoir violent*, de Nicola Zavaglia.

Pierre Roberge
de la Presse canadienne

DES HEURES à guetter l'ascenseur, au cas où on viendrait la visiter, à regarder les autres pensionnaires se bercer ou dormir debout et à se voir devenir comme eux. Un jour, elle reçoit ses cadeaux de Noël dans un sac vert.

Hélène a connu pendant six ans l'hôpital psychiatrique, elle est l'un des témoins que Nicola Zavaglia a amenés à se raconter dans *L'Espoir violent*, que Télé-Métropole diffusera le dimanche 7 mai, pour souligner la *Semaine de la santé mentale*.

Produit à l'Office national du film, *L'Espoir violent* est un documentaire de 77 minutes, ramené à 48 pour les besoins de la télévision.

Alys Robi, la chanteuse à qui le film est dédié, témoigne elle aussi de son séjour à Robert-Giffard, près de Québec, au début des années 1950 quand l'hôpital s'appelait Saint-Michel-Archange et formait la municipalité de Mastai.

Pour le tournage de Zavaglia, Mme Robi est retournée sur le lieu de ses cinq années de thérapie, cette fois pour un tour de chant devant les malades. Le pire, se souvient-elle, « c'était de voir les gens libres dehors, ceux qui pouvaient aller faire leur marché ».

La détresse n'est pas uniquement de ce temps-là, il y a encore aujourd'hui des cas nécessitant ce que le documentaire appelle des « thérapies désespérées ». Les malades vivent leurs jours en salle commune, certains casqués ou menottés pour ne pas se cogner contre les murs.

Le film nous montre le cas d'une mère et d'un frère qui prennent une jeune malade avec eux une fois la semaine, pour lui donner congé d'hôpital. On s'aperçoit combien la « curatelle privée » (terme légal) peut représenter une lourde tâche pour les proches.

L'Espoir violent s'interroge : pour les pensionnaires encore présents dans les préoccupations de leur famille, combien d'autres ont été oubliés et ne reçoivent plus de signe de l'extérieur ?

Après une projection cette semaine Nicola Zavaglia disait avoir voulu montrer que « la souffrance ne supprime pas la vie intérieure ».

L'Espoir violent ne dénonce pas la psychiatrie et les hôpitaux en général, dit-il. Même que des témoins dans le film disent que les thérapies peuvent être utiles, l'une d'elles parlant de sa « lobotomie réussie ».

Zavaglia se dit convaincu que le film rendra justice à la douleur des « psychiatrisés ». Après la diffusion à T.-M. de *L'Espoir violent*, une discussion suivra, dirigée par Claude Charron.

De la première à la dernière cène

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

PHOTO JACQUES GRENIER

Le patron du chic Parchemin, Mario Degioanni, a le malheur de vouloir diriger le trafic chez lui et le fait d'une façon plus ou moins catholique.

IL EN VA des nouveaux restaurants « tant attendus » comme de certaines comédies musicales, la mise en scène est plus étoffée que le texte. Dans le cas qui nous occupe c'est la mise en scène qui fait défaut, le décor, lui, est impeccable. Quant au texte, il ne fait aucune promesse qu'il ne peut tenir.

Le Parchemin a établi ses quartiers dans l'ancien presbytère de l'Église du Christ, celle-là même qui abrite depuis peu les marchands du temple du sous-sol urbain. Construite en 1876, cette splendide demeure faite de vieilles pierres grises est aujourd'hui le théâtre d'une activité à la fois divertissante et lucrative (pour les patrons) quand midi sonne aux cloches de la cathédrale. Se pressent aux portes de ce nouveau restaurant de renom, puisqu'acoquiné aux « célèbres » Trois Arches de Pierrefonds, autant d'âmes pieuses en quête d'absolution ou d'illumination.

L'affectation, une attitude hautaine, sont autant de manières désagréables quand on est préposé à l'accueil dans un restaurant. Autant y installer un épouvantail à moineau (c'est la saison) que de se faire grimacer un bonjour-vous-avez-réservé sur l'air de dire bonsoir-allez-voir-ailleurs-si-j'y-suis.

Le patron du chic Parchemin a le malheur de vouloir diriger le trafic chez lui et le fait d'une façon plus ou moins catholique. Les femmes non-accompagnées (lire sans mâles mains pour les débarrasser de leur manteau) sont immédiatement repérées, sermonnées du regard et expédiées aux portes de l'enfer, non loin des portes battantes de la cuisine.

Ceci dit les rouages du service ne sont pas encore bien huilés, on vous demande aux deux minutes si vous êtes prêt à commander, on vous harcèle deux ou trois fois pour vous proposer l'apéro, bref c'est lourd.

La cuisine est légère, elle, et c'est heureux. Le chef Michel Bonnot a laissé tomber Les Trois Arches où il oeuvrait depuis 14 ans pour entreprendre cette aventure en plein coeur du centre-ville montréalais. On peut dire tout de go que la carte n'a rien d'originale ou d'audacieuse mais dans la veine classique ce chef a fait ses classes et ça se sent.

Le *potage Crécy* était une bonne préparation, veloutée, à base de carottes. Les défauts de ce potage tenaient principalement à la saveur des carottes probablement trop vieilles (les primeurs n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements) pour faire de l'effet au bouillon.

En entrée ce jour là, les *asperges hollandaises* étaient beaucoup plus diètes que leur titre le laissait supposer. Cuites à perfection mais un peu charnues, les asperges reposaient sur ce qui donnait l'impression d'être une vinaigrette crémée sans le beurre ou les jaunes d'oeufs tant honnis d'une hollandaise classique. L'effet était des plus printaniers.

Le *filet de turbot Dugléré*, dans les suggestions du chef, était un plat de poisson maigre poché, donc exempt de gras et nappé d'une sauce au vin blanc, tomates et champignons. Celle-ci était parfaite en texture, en goût comme en équilibre. Le poisson avait conservé son humidité naturelle et fondait sur la langue. Des légumes nouvelle cuisine, variés et croquants, décoraient l'assiette.

Au menu du midi, les *paupiettes farcies aux ris de veau* faisaient penser à un pain de viande raffiné, cuit au four en boudins puis tranché en rondelles nappées d'une sauce au fond de veau. Le hachis de viande de veau et de porc s'amalgamait aux ris plus fondants et à des morceaux de piments verts et rouges pour la décoration. Le plat manquait tout juste d'un peu de caractère pour séduire.

La corbeille de pain est garnie tant de croûtons que de petits pains blancs assez frais. Le beurre présenté en ramequins gagnerait à être servi plus froid. La carte des vins est fort bien garnie et se partage entre le petit vin de tous les jours à $ 17 et le Château Margaux 59 à $ 1,300. C'est ce que j'ai vu de plus cher sur une carte des vins au Québec. Éclairez-moi si je me trompe. Pour ceux que leur comptable auraient mis à la diète, une sélection intelligente de vins au verre peut convenir aux conversations plus sérieuses du midi. Le Bourgogne Aligoté se détaillait $ 6.50 le verre (petit).

Côté dessert, la note classique persiste. Le *renversé aux poires* n'était autre qu'un quatre-quart garni de poires fraîches, cuit au four et nappé d'une crème vanillée. Seule la fadeur et l'arrière-goût farineux gênaient dans cette finale pourtant attirante sous ses allures « à l'ancienne ». La *crème caramel*, un dessert souvent débandant, était une des meilleures goûtées depuis longtemps : parfaite en texture, crémeuse à souhait, le caramel léger sans être liquéfié.

Les infusions (ne pas confondre avec les tisanes qu'on destine aux malades) étaient apportées dans un coffret et le café était plutôt insipide aux dires de ma compagne.

Pour qui apprécie un décor conservateur et assez rigide bien que tempéré par la lumière extérieure et la vue imprenable sur les toits vert-de-grisés de la cathédrale voisine, l'endroit a du charme. Les cadres à dorures emprisonnent des scènes de basse-cour ou encore cette reproduction du *Cupidon* de Bouguereau qui ajoute en lourdeur mais convient au pompeux du lieu.

Un repas du midi pour deux personnes vous coûtera environ **$ 30** avant le vin, la taxe et le service.

POUR : Une cuisine légère, pauvre en lipides et gras saturés, à l'heure du dîner d'affaires. Un cadre plutôt agréable pour qui ne s'effraie pas de la surenchère.

CONTRE : Au téléphone comme à l'accueil on gagnerait à s'assouplir, histoire de ne pas faire fuir une clientèle qui en a vu d'autres. Nous ne sommes plus à Pierrefonds.

LE PARCHEMIN
1333, rue Université
Tél.: 844-1619
Fermé le dimanche

◆ Jazz

Une période au cours de laquelle il a notamment accompagné Chico Hamilton, Red Mitchell, Joe Pass, Jackie McLean, Sonny Stitt, René Thomas, Don Menza et, tenez-vous bien, Charlie « *The Bird* » Parker.

Aujourd'hui, Art Roberts est « prof ». Il enseigne en effet à Concordia et au Collège Vanier. Espérons maintenant que de ce show qu'il présentera mardi prochain on en fera éventuellement un enregistrement. Histoire de passer enfin à un septième album après qu'on l'eut bloquer à six, et ce, depuis des années.

D'une génération beaucoup plus jeune que celle d'Art Roberts, le saxophoniste alto Janis Stephrans, et son visage d'éternel collégien, va nous jouer ses notes qu'il aime bien couler dans ce qu'il serait convenu d'appeler le « *cool* jazz ».

Régulier du 2080, Janis Stephrans a une qualité qu'il faut souligner. Il est un des rares « jazzeux » à se promener fréquemment avec son étui sous le bras, en quête d'une « *jam session* ». Il aura l'appui de Skip Bey à la contrebasse, Geoff Lapp au piano et Dave Laing à la batterie.

Et puis, le vendredi 5 mai, ce sera au tour de Pete Magadini. Fort d'un album qu'il a enregistré justement au 2080, il y a un an environ, ce batteur à la feuille de route impressionnante dirigera un quintet singulier puisqu'à la formation rythmique conventionnelle il a eu l'idée d'ajouter un percussionniste. À noter la présence de Michel Donato à la contrebasse. Le même soir, le guitariste Mike Gauthier se produira en trio avec Kenny Washington, un grand batteur newyorkais, et Steve Wallace à la contrebasse.

En attendant mardi prochain, le 2080 de la rue Clark présente ce soir et demain un show qui devrait être étonnant. En effet, l'excellent pianiste Jean Beaudet a accepté de remplacer au pied levé le saxophoniste Dave Turner qui a été dans l'obligation de se désister. On aura droit à une amicale confrontation entre le jeu avant-gardiste de ce pianiste et le jeu plus be-bop de Mike Gauthier à la guitare.

◆ Vidéo

en art vidéo. »

En Europe et aux États-Unis on retrouve quelques postes de télévision dont la programmation, en partie ou en entier, est consacrée à l'art vidéo (*Channel Four* en Angleterre, *VPRO* aux Pays-Bas, *WIP* en Belgique, notamment) où l'on dénombre quantité de festivals de la vidéo, et où l'art vidéo est systématiquement inscrit au programme des écoles d'art.

Cette série de cours vient répondre à un besoin réel, en plus de remplir un rôle qui n'est peut-être plus celui des groupes vidéo : la formation des praticiens.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Rock et Belles oreilles.*** La dernière de la saison. Parodies de *Chop Suey*, *La belle et la bête* et *Météo-Média*.
TVA 19 h.

★ ***L'heure des sortilèges.*** Comédie fantastique espagnole. Un saltimbanque et sa compagne font la rencontre d'une jeune fille dotée d'étranges pouvoirs. R.-C. 19 h 30.

★ ***Club Sandwich.*** Rôti : Donald Lautrec. Rôtisseurs : Michel Forget, Guy Fournier, Gérard-Marie Boivin et Michel Louvain. T.-M. 21 h.

★ ***Les aventuriers.*** Aventures avec Lino Ventura et Alain Delon. Trois amis victimes de revers de fortune partent à la recherche d'un trésor au large des côtes du Congo.
R.-C. 23 h 25.

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal (3840 St-Urbain, salle de cours No 1), de 10 h à 16 h 30; à Saint-Jean, Collège militaire Royal de St-Jean (gymnase, Pavillon Vanier, rue Jacques-Cartier nord), de 9 h 30 à 15 h 30; à Saint-Pie-de-Bagot, à l'École du Sacré-Coeur, de 15 h à 20 h 30, et à Lacolle, Centre Léonard-Ryan (10 Ste-Marie), de 14 h à 20 h. 937-7761.

■

Ce soir à 15 h et à 20 h, conférence sur l'Égypte : *Toutankhamon*, Rites funéraires et momification, donnée par M. Denis Bricnet, au Nouvelle Acropole (1631 St-Denis). 848-0553.

■

Conférence sur la dianétique, tous les vendredis soirs à 20 h, au Centre de célébrité (1705 St-Denis). 849-9441.

■

Le samedi 29 avril à 9 h a.m., atelier sur *Comment maîtriser ses émotions* par le Dr. Roger Foisy, au Centre d'épanouissement intégral (603 de Louvain est, Mtl). Dépliant sur demande au 388-1402.

■

Les Nouveaux Couples, centre de croissance, vous invite à une conférence donnée par M. Bernard Lacroix, intitulée : *Le voyage du couple : démarche de croissance spirituelle*, au 356 Sherbrooke est. 845-1830.

■

Concertation-Femme vous offre la possibilité de parler sur une expérience de vie qui comporte ses défis, ses responsabilités, ses plaisirs, débutant le mercredi 3 mai à 19 h (7 rencontres), au 2005 Victor Doré à Montréal. Inscr. : 336-3733.

■

Vente de livres anciens et de documentaires, le samedi 29 avril de 10 h à 15 h, à la Bibliothèque Fraser-Hickson (4855 Kensington, N.D.G.). 489-5301.

■

Ce soir de 19 h 30 à 20 h 30, le Centre de Taï-Chi Édouard Roy vous invite à une soirée de méditation pour la paix, au 3643 St-Laurent, 3e étage, Montréal. 845-8022.

■

Ce soir à 20 h, spectacle de musique afro-cubaine avec le groupe *Chamanko*, au Caf'tiers (4837, av. du Parc). 270-5336.

■

Le jeudi 4 mai à 20 h, conférence intitulée : *L'Astrologie*; le vendredi 5 mai de 15 h à 20 h, conférence sur le Mexique, et le mardi 2 mai à 19 h 30 conférence d'introduction sur les sagesses du monde, au Nouvelle Acropole (1631 St-Denis). Inscr. : 848-0553.

■

Le Club des diplômé(e)s universitaires inc., organisme à but non lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés, organise une soirée dansante, ce soir à 21 h, à l'Entretemps du Centre Sheraton (angle boul. René-Lévesque et Stanley). De plus, le dimanche 30 avril, à 19 h 30, concert de l'ensemble vocal « Arts Québec ». Réserv. : 287-1017.

■

Le département de santé communautaire de l'Hôpital général du Lakeshore vous invite à une rencontre d'information sur le programme *Cessons de fumer*, le 1er ou le 2 ou le 3 mai à 19 h 30, au 175 Stillview, app. 310, Pointe-Claire ou au Centre hospitalier Lachine, 650-16e av., Lachine. 694-2055.

■

Le Groupe Nature et Patrimoine inc. vous invite, ce soir à 19 h 30, à l'Auditorium du Jardin botanique afin de visionner des diapositives sur l'excursion écologique du début de juillet aux Îles de Mingan. 681-1303 (entrée libre).

■

Ce soir à 19 h 30, le Centre les Nouveaux Couples (356 Sherbrooke est) vous invite à une conférence de Bernard Lacroix, m.d. intitulée : *Le voyage du couple : un cheminement spirituel*. 845-1830.

■

Soirées rencontres pour gens seuls (25-45 ans et plus) tous les vendredis et samedis dès 21 h, au Le Complice (7243 St-Hubert, Mtl). 954-1358.

■

Une clinique pour cesser définitivement de fumer est offerte au Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin), les 7, 8, 9 et 10 mai prochain. Inscr. : 725-8402.

■

La Fédération québécoise de badminton Inc. vous invite à sa dernière compétition du circuit québécois A-Élite, B, et C. La coupe Yonex 1989 clôturera cette saison 1988-89; ces championnats provinciaux auront lieu à l'Univ. Laval et au cégep Ste-Foy du 28 au 30 avril prochain. 252-3066 ou (418) 627-2635.

■

Nous sommes à la recherche des anciens et anciennes choristes du Choeur Fleur de Lys de Montréal qui fêtera cette année ses 25 ans d'existence. 388-5612 (Jean-Marie), 334-0089 (Lise) et 729-8413 (Ghislaine).

FAMOUS PLAYERS
CHRISTOPHE LAMBERT ET HARRIS
14 ANS
LE COMPLOT
TO KILL A PRIEST
D'AGNIESZKA HOLLAND
Un prêtre martyr traqué par un flic pervers
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856 — 4:15-6:55-9:30 sam dim 1:25-4:15 6:55-9:30
VERSAILLES PLACE VERSAILLES 353 7880 — Tous les soirs 7:10-9:35 sam dim 5:00-7:10-9:35 COUCHE TARD ven sam 11:45

FAMOUS PLAYERS
G VISA GÉNÉRAL
"Un film tendre, pudique et souriant, joliement filmé et inteprrété avec sensibilité par d'excellents comédiens."
FRANCINE LAURENDEAU, LE DEVOIR
AVEC
SOFIE GRAABOEL
UN FILM DE
ASTRID HENNING-JENSEN
Les Rues de mon Enfance
EN VERSION FRANÇAISE
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INTERNATIONAL
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856 — 12:45-2:55-5:00-7:10-9:20

GASTRONOMIE

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuannaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q. (Association des Restaurateurs du Québec)

La Picholette
Cuisine française
TABLE D'HÔTE
SOIR à partir de 18,75
BISTRO BAR
menu après spectacle
1020, St-Denis, Montréal
Tél.: (514) 843-8502

LE NOUVEAU RESTAURANT BAR
LOUISE BARDIER
L'EXCELLENTE CUISINE DU CHEF ROBERTO MONTINA
Dîner d'affaires
Bar 5 h à 7 h — Deux pour un
Table d'hôte
1230, De Maisonneuve Ouest (coin Drummond)
Réservations 288-2282

RESTAURANT
Le Zéro
RAPPELEZ-VOUS... Josée Blanchette lui donne 9/10
327, Mont-Royal est,
Montréal — 843-6579

Pro-Portions
Plus que des salades et des sandwichs
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir! Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis
Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SNOWDON 5405 Queen Mary Road Montréal, Québec H3X 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS 3964, St-Denis Montréal, Québec H2W 2M2 (514) 844-6616
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

RESTAURANT CAFÉ DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités;
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

L'ÉTOILE RESTAURANT
243 Ouest, Mont-Royal, Montréal, Qc. H2T 2T2 (514) 848-0025

Unique
l'unique BISTRO italien! plus italien que le... Pape!
1039, Beaubien Est
Montréal (Qc)
Dimanche fermé
(514) 279-4433

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***K-9*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h, sem. 7 h, 9 h

ASTRE II: — ***Criminal Law*** sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, sem. 7 h 15, 9 h 20

ASTRE III: — ***Red Scorpion*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 15

ASTRE IV: — ***She's Out of Control*** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sem. 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***Les aventures du baron Munchausen*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

BERRI II: — ***Dans le ventre du dragon*** 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45

BERRI III: ***Voyageur malgré lui*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

BERRI IV: — ***Police Academy 6*** 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI V: — ***3 pommes à côté du sommeil*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Red Scorpion*** ven. sam. et lun. au jeu. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE II: — ***Working Girl*** ven. sam. et lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30, dim. 2 h 15, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 20

BROSSARD II: ***La petite voleuse*** sem. 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35

BROSSARD III: ***Police Academy 6*** sem. 7 h 25, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Speed Zone*** sem. 7 h 15, 9 h 25, sam. dim. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 2: ***Red Scorpion*** sem. 7 h, 9 h 05, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05

CARREFOUR LAVAL 3: ***K-9*** sam. dim. 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45, sem. 7 h 35, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL 4: ***Say Anything*** sem. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 5: ***Voyageur malgré lui*** sam. dim. 1 h 45, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 35, sem. 7 h 10, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 6: ***La mouche 2*** sem. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***K-9*** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Say Anything*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***The Adventures of Baron Munchausen*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA : Longueuil— ***Jumeaux*** sem. 9 h 30 sam. dim. 1 h, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** tous les soirs 7 h 15, sam. dim. 3 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Dans le ventre du dragon*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — ***Sweet Lorraine*** tous les soirs 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— ven. sam. dim. ***Des chevaux en hiver*** 19 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***Red Scorpion*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Say Anything*** sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Dream Team*** sam. dim. 1 h 25, 4 h, 7 h, 9 h 25, sem. 7 h, 9 h 25

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***She's Out Of Control*** sem. 7 h 10, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***K-9*** sem. 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 1 h 40, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***See You in the Morning*** sam. dim. 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ven sam. dim. ***Vues d'Afrique***

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Major League*** sem. 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA V - 2: ***Rainman*** sem. 6 h 40, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***See You in the Morning*** 1 h 20, 4 h 20, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX II: — ***Mississipi Burning*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉPLEX III: — ***La mouche 2*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 40

CINÉPLEX IV: — ***Je suis le seigneur du château*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX V: — ***Bagdad Café*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉPLEX VI: — ***Pelle le conquérant*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h 45

CINÉPLEX VII: — ***Camille Claudel*** 1 h 20, 4 h 45, 8 h 15

CINÉPLEX VIII: — ***Navigator*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX IX: — ***Mississipi brûlé*** 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***La petite voleuse*** 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Liaisons dangereuses*** 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45

COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Navigateur*** 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Moitié moitié*** 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h, 9 h.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ven. ***Singulier pluriel On n'a pus les parents qu'on avait*** 20 h.— sam. dim. ***Déracinés Un soleil entre deux nuages*** 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Liaisons dangereuses*** sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Camille Claudel*** sam. 1 h 30, 5 h, 8 h 30, dim. 1 h 30, 4 h 45, 8 h, sem. 8 h.

DAUPHIN II: ***Liaisons dangereuses*** sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Dream Team*** sam. dim. 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10, sem. 7 h, 9 h 10

CINÉMA DÉCARIE 2: ***Criminal Law*** sam. dim. 2 h 20, 5 h, 7 h 10, 9 h 25, sem. 7 h 10, 9 h 25

DORVAL I: (631-8586) — ***Pet Sematary*** sem. 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 25, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

DORVAL II: ***Lover Boy*** sem. 7 h, 9 h 15, sam. dim. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

DORVAL III: ***Disorganized Crime*** sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL IV: — ***Dead Calm*** sem. 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20— ***The Rescuers*** sam. dim. 12 h 45, 2 h 45

DU PARC 1: (844-9470)— ***Mighty Quinn*** tous les soirs 7 h, 9 h 15, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

DU PARC 2: — ***Rainman*** sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 35

DU PARC 3: — ***New York Stories*** sem. 7 h, 9 h 35, sam. dim. 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 35

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***Le maître de musique*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30

DU PLATEAU 2: — ***Qui veut la peau de Roger Rabbit*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sam. dern. spect. 11 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Major League*** sem. 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

FAIRVIEW II: — ***Rainman*** ven. 6 h 55, 9 h 40, sam. dim. 4 h 15, 6 h 55, 9 h 40, lun. au jeu. 8 h.— ***The Rescuers*** sam. dim. 12 h 30, 2 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Field of Dreams*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Criminal Law*** 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***See You in the Morning*** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Dangerous Liaisons*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, mer. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 40

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Rainman*** sem. 7 h, 9 h 40, sam. dim. 12 h 45, 3 h 45, 7 h, 9 h 40

GREENFIELD 2: — ***Lover Boy*** sem. 7 h 25, 9 h 30, sam. dim. 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30— ***Bernard et Blanca*** sam. dim. 12 h 10, 1 h 45

GREENFIELD 3: — ***Pet Sematary*** 7 h 15, 9 h 25, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 25

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***A Dream Is Alive*** mar. au dim. 14 h, 21 h.— ***En direct de l'espace*** mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h. ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h., sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h., dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 45

LAVAL I:(688-7776) — ***Pet Sematary*** sem. 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL II:— ***Major League*** sem. 7 h 15, 9 h 35, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 45

LAVAL III: — ***Lui, moi, elle et l'autre*** tous les soirs 7 h 05, 9 h 25, sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL IV:— ***Dead Calm*** tous les soirs 7 h 30, 9 h 40, sam. dim. 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45— ***Bernard et Blanca*** sam. dim. 12h.30, 2 h 20

LAVAL V:— ***Rainman*** sem. 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 24 h 10

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Police Academy 6*** sam. dim. 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30

LAVAL 2000 2: ***Dans le ventre du dragon*** sam. dim. 12 h 50, 2 h 50, 4 h 45, 7 h, 9 h, sem. 7 h, 9 h.

LOEW'S I:(861-7437) — ***Major League*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LOEW'S II:— ***The Year My Voice Broke*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S III:— ***Chances Are*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LOEW'S IV:— ***Beaches*** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05 ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LOEW'S V:— ***Accidental Tourist*** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Ven. salle 1: ***Saxo*** 19 h — ***U2 Ratle and Hum*** 21 h 10— Salle 2: ***Richard et Cosima*** 19 h 15— ***La nuit avec Hortense*** 21 h 15— Salle 3: ***C'était demain*** 19 h 30— ***Les frères Blues*** 21 h 35— Sam. salle 1: ***Saxo*** 19 h 30— ***U2 Ratle and Hum*** 21 h 40— salle 2: ***Les enfants du silence*** 19 h 15— ***La lune dans le caniveau*** 21 h 30— Salle 3: ***Mon cher petit village*** 19 h — ***C'était demain*** 21 h— Dim. Salle 1: ***Retour vers le futur*** 14 h— ***Les aventures sur les petites îles*** 16 h 15— ***Madame Sousatzka*** 19 h 10— ***Le grand embouteillage*** 21 h 20— Salle 2: ***Les aventures de Buratino*** 14 h 30— ***Les temps modernes*** 16 h — ***Les enfants du silence*** 19 h — ***La lune dans le caniveau*** 21 h 10— Salle 3: ***Contes de la forêt russe*** 14 h 15— ***Le ré-animateur*** 17 h 15— ***Les frères Blues*** 19 h 25— ***C'était demain*** 21 h 50

PALACE I:(866-6991) — ***Pet Sematary*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 55

PALACE II:— ***Lover Boy*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

PALACE III:— ***Pet Sematary*** 1 h, 3 h 15, 5 h 35, 8 h 15, ven. sam. dern. spect. 10 h 55

PALACE IV:— ***Disorganized Crime*** 4 h 30, 6 h 45, 9 h. ven. sam. dern. spect. 11 h 15— ***The Rescuers*** 12 h 15, 2 h 20

PALACE V:— ***Dead Calm*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 35

PALACE VI:— ***Mighty Quinn*** 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PARADIS I: (354-3110)— ***Police Academy 6*** sem. 7 h 15, 9 h, sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45

PARADIS II:— ***2 flics pourris*** sam. dim. 1 h, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30, sem. 7 h, 8 h 45

PARADIS III:— ***La mouche 2*** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15

PARISIEN I: (866-3856)— ***Rainman*** 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 35, sam. 3 h 45, 6 h 40, 9 h 35— ***Bernard et Blanca*** 12 h 30, 2 h 30, sam. dim. 12 h 10, 2 h.

PARISIEN II:— ***Baxter*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

PARISIEN III:— ***Les rues de mon enfance*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

PARISIEN IV:— ***Lui, moi, elle et l'autre*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

PARISIEN V:— ***Le complot*** 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30, sam. dim. 1 h 25, 4 h 15, 6 h 55, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Speed Zone*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***She's Out of Control*** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Dream Team*** 2 h , 4 h 30, 7 h, 9 h 30

PLACE DU CANADA: — ***Lawrence of Arabia*** ven. lun. mer. jeu. 7 h 30, sam. dim. mar. 1 h 30, 7 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***La mouche 2*** sem. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 2: — ***Voyageur malgré lui*** sem. 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ven. ***Accidental Tourist*** 7 h.— ***The 21st International Tournee of Animation*** 9 h 30— ***Toxic Avenger*** 11 h 30— sam. ***Women on the Verge of a Nervous Breakdown*** 7 h.— ***The 21st International Tournee of Animation*** 9 h 30— ***The Rocky Horror Picture Show*** 11 h 30— dim. ***The 21 st International Tournee of Animation*** 3 h, 7 h.— ***Women on the Verge of a Nervous Breakdown*** 5 h, 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Histoires de fantômes chinois*** tous les soirs 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Pet Sematary*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 25

VERSAILLES II:— ***Rainman*** tous les soirs 6 h 45, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 24 h.

VERSAILLES III:— ***Le complot*** sem. 7 h 10, 9 h 35, sam. dim. 5 h, 7 h 10, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 45— ***Bernard et Blanca*** sam. dim. 1 h 30, 3 h 10

VERSAILLES IV:— ***Lui, moi, elle et l'autre*** sem. 7 h 10, 9 h 15, sam. dim. 12 h 35, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 15 ven. sam. dern. spect. 11 h 25

VERSAILLES V:— ***Histoires de fantômes chinois*** sem. 7 h 35, 9 h 45, sam. dim. 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45, ven. sam. dern. spect. 11 h 55

VERSAILLES VI:— ***L'agent fait la farce*** tous les soirs 7 h 25, 9 h 20, sam. dim. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 15.

THÉÂTRE

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal— Le Théâtre du Double Signe présente « Kraken » de Patrick Quintal, m. en s. Daniel Simard, du 13 au 29 avril, mar. au sam. à 20h.

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644)— « Hair » comédie musicale de McDermott, les 20-21-26-27-28 mai et 3-4 juin

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112)— « Comme on regarde tomber les feuilles » d'Yves Marchand, dir. Jean-Louis Roux, à compter du 15 mars, mar. au sam. 20h.

LA CITÉ DE L'IMAGE: 1806 est Notre-Dame, Montréal (521-4188)— Carbone 14 présente « Le dortoir » de Gilles Maheu, du 19 au 29 avril, lun. au sam. à 21h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Autour de Phèdre » propos et m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 19 avril au 13 mai, mar. au sam. à 21h.— Atelier d'écriture, sous la dir. de Robert Gravel, les sam. 29 avril, 6 et 13 mai, de 8h. à 18h.— « La pipe à Papa » production du Nouveau Théâtre Expérimental les 29 avril, 6 et 13 mai à 22h.30

MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal— Studio: L'École nationale de théâtre présente « Les enfants de la nuit » de Stéphan Dubé, m. en s. Denis Bouchard, du 25 au 28 avril à 20h., le 29 avril 14h. et 20h.— « Les fiancés de l'armoire à linge » de Joe Orton, m. en s. Denise Filiatrault, du 2 au 13 mai à 20h., relâche les 7-8 mai

PLAYWRIGHTS' WORKSHOP: 4001 Berri, Montréal (270-9683)— « Soleils noyés » conte théâtral multi-ethnique, production Femmes des Amériques, les 28-29 avril à 20h.30, le 30 avril à 14h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine est, Montréal (253-8974)— Ubu présente Ubu Cycle d'après Alfred Jarry, m. en s. Denis Marleau, du 22 avril au 13 mai à 20h.30

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3456)— Salle J-M400: « Marianne, intérieur nuit » spectacle à caractère multidisciplinaire écrit et m. en s. par Serge Ouaknine, dans le cadre des festivités internationales du Bicentenaire de la Révolution Française à Montréal, du 17 mai au 2 juin à 20h., relâche les 22-29 mai

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Les guerriers » de Michel Garneau, m. en s. Guy Beausoleil, du 25 avril au 20 mai, du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056)— Salle 1: « Duo pour une soliste » de Tom Kempinski, du 25 avril au 14 mai, du mar. au sam. 20h.30, dim. 19h.30— Salle 2: « Glengarry Glen Ross » de David Mamet, traduction Pierre Legris, m. en s. Fernand Rainville, du 6 avril au 6 mai, du mar. au ven. 19h., sam. 16h. et 19h.

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 rue Durocher, Montréal (383-4333)— Petite salle: Acte 3 présente « Le personnage combattant ou Fortissimo » de Jean Vauthier, m. en s. Guy Lapierre, du 8 avril au 8 mai, jeu. au lun. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Roméo et Juliette » de Shakespeare, traduction Jean-Louis Roux, m. en s. Guillermo de Andrea, du 11 avril au 6 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h. (supplémentaires les 10-11 mai à 20h.)

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La compagnie Jean Duceppe présente « Bonjour Broadway » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, du 12 avril au 20 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal— « L'éveil du printemps » m. en s. René-Richard Cyr, du 21 mars au 13 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les dernières fougères » de Michel D'Astous, m. en s. André Brassard, du 19 avril au 13 mai, et les 18-19-20 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582)— La Veillée présente « Joseph et ses frères » d'après la tétralogie de Thomas Mann, adaptation et m. en s. Claude Lemieux, du 21 avril au 14 mai, à 20h.

CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 est Notre-Dame, Victoriaville (819-758-8378)— Au Petit Auditorium: La Troupe de l'Escabeau présente « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Francine Cloutier, du 5 mai au 10 juin, les ven. et sam. à 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Crémazie, Québec— Le Théâtre du Trident présente « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Jacques Lessard, du 11 avril au 6 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec (418-694-9631)— « La grande patrouille » conception et m. en s. Jacques Leblanc, du 4 au 29 avril, du mar. au sam. à 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (819-595-7455)— « Je vais revenir avant minuit » de Peter Colley, adaptation Josée LaBossière, m. en s. Hedwige Herbiet, du 22 mars au 29 avril, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

VARIÉTÉS

AUDITORIUM DU CEGEP AHUNTSIC: 9155 St-Hubert, Montréal— Théâtre: Tiens tes rêves, production Ma Chère Pauline, le 28 avril à 20h.— Spectacle: Espace spécial, 2 acrobates jongleurs avec 2 musiciens, le 30 avril à 14h.

AUDITORIUM DU COLLÈGE LIONEL-GROULX: 100 rue Duquet, Ste-Thérèse— Présentation du film « Ma vie de chien » le 30 avril à 13h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) et 5830 Boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5380 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR CÔTE-DES-NEIGES: 5347 Côte-des-Neiges, Montréal— Le Théâtre Sans Moyen présente « Loups-garous et chasse-galerie » de Louis Fréchette et Honoré Beaugrand, les 28-29 avril, 5-6 mai à 20h.30

CENTRE CULTUREL CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (844-6084)— Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Charlotte Sicotte » de Pascale Rafie, m. en s. Michel Fréchette et Michel P. Ranger, le 29 avril à 15h., le 30 avril à 13h. et 15h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale, avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt et Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— Tangente Danse Actuelle présente Danse Inc., Swingomme, Annie Dréau et Danièle Desnoyers, les 28-29-30 avril à 20h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— Événement peinture en direct, le 30 avril à 20h.30

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent, espace 222, Montréal— « La Duetta » de et avec Gin Bergeron, chanteuse, sax ténor, Andrée Dumouchel, chorégraphe, tromboniste, Judith Gruber-Stitzer, trame sonore, et Suzanne Voltaire, m. en s. le 28 avril à 20h.30

HABITAT ST-CAMILLE: 5220 Charleroi, Montréal-Nord (321-9000)— Le Groupe Sanguin en spectacle, le 28 avril à 20h.30

HÔTEL LE QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, du lun. au ven. 17h. à 01h.

LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov., mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal— Théâtre-Chanson: À vouloir vaincre, avec Léo Munger, les 28-29 avril à 20h.— Film pour enfants: Les 101 dalmatiens, de Walt Disney, le 29 avril à 13h.30

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Cinéma: La première aventure de Sherlock Holmes, le 29 avril à 14h.

MANOIR NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 5319 ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal— Soirée de danse folklorique, le 30 avril de 19h.30 à 22h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Film Costakis, le Collector, auditorium Maxwell-Cummings, le 29 avril à 13h.30— Visite commentée Costakis, le 30 avril à 10h.30— Conférence: Henri Matisse et la recherche picturale, de Jean-Claude Planchard, auditorium Maxwell-Cummings, le 30 avril à 11h.— Dimanche-Esso Costakis: atelier de peinture et de dessins, le 30 avril de 13h. à 16h.— Film: Costakis, the Collector, le 30 avril à 13h.30

OFFICE NATIONAL DU FILM: 3155 chemin Côte-de-Liesse, Montréal— Grand plateau de tournage: L'Écran Humain en collaboration avec l'O.N.F. présente « L'univers— destination sans frontières » 28 au 30 avril et 1-2 mai à 19h. et 21h.30

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis (angle Mont-Royal) (842-2696)— Reynald Précourt (Reynaldo) pianiste chanteur anime les soupers dansants du jeudi au dim. 18h. à 24h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklore, tous les dim. au brunch 11h. à 15h.

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558)— Spectacle de guitare et de danse Flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h. et 23h.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-2040)— Pierre Labelle en spectacle, le 28 avril à 20h.30

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Ligue Nationale d'Improvisation, le 30 avril à 20h.30

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687)— L'observatoire de la tour du Stade, accessible par funiculaire, tous les jours de la semaine, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. de 10h. à 18h.

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— Les Grands Explorateurs présentent « L'U.R.S.S. de Leningrad à la Sibérie » avec Michel Montesinos, du 24 au 29 avril, jeu. au sam. 19h. et 21h.30

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Salle Marie-Gérin-Lajoie, 405 est Ste-Catherine, Montréal— Spectacle de chants et de danses folkloriques polonais, avec l'Ensemble folklorique canadien polonais Podhale de Montréal et l'Ensemble folklorique Krakowiak, de Boston, le 30 avril à 14h.30

MUSIQUE

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Jazz du mer. au dim. 22h.15 à 02h.30— Luc Beaugrand et Alain Caron, du 26 au 30 avril

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Michael Gauthier, guitare, avec Jean Beaudet, les 28-29 avril à 22h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 30 avril à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jean Beaudet Quartet, les 2-3 mai à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz du dim. au mar. 21h.30, mer. au sam. 22h.30

BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275)— J.J. and The Hurricanes, les 30 avril, 1-2 mai à 22h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Billy Charcoal Blues Band, les 28-29 avril à 22h.30— Carl Tremblay Jam, le 30 avril à 22h.30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer (842-8656)— Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au sam. à compter de 22h.— Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h. à 24h., invité le 30 avril, Ernie Nelson, chanteur

LE BIJOU: Complexe de Pointe-Claire, Pointe-Claire (694-0308)— Spectacles mer. à compter de 21h., jeu. ven. sam. à compter de 21h.30

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary, Montréal (735-1259)— Musique alternative, le 30 avril— Au Petit Campus: Michel Gentile Quartet, le 29 avril à 21h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932)— Bill Tracey's Always Different Jazz Quartet, les 28-29 avril à 21h.30

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985)— Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, 11h. à 15h.

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143)— Jazz live, du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy Hours 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Mar. au ven. l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30.

CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Tous les lundis Jam Session à 21h.30

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— Soirée rock avec Bad, Campbells, Joe 90, le 28 avril à 21h.— Tupelo Chain Sex, le 29 avril à 21h.— Peinture en direct, musique avec Tippi à Gogo, le 30 avril à 21h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— John Gilbert en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar Le Foyer: Deux pianistes en alternance, Tibor Ceasar, du lun. au ven. 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 lun. au ven.— Le Trio Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. 21h. à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370)— Bar Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze, lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. 20h. à 01h.— Bar Tour de Ville: Le Trio Starlite, mer. au dim. 21h. à 02h.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. 17h. à 20h.

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mar. au dim. 19h. à 02h.

LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000)— Tous le samedis soirs de 19h. à 24h., danse au son du groupe Ruffino Tino.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester ouest (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. 19h. à 23h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. 21h. à 02h.

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730)— Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h.30

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Musique les ven. et sam. à 22h.30— Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle— Les vendredis, 19h. à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— 2 musiciens ambulants en soirée, violoniste et accordéoniste, du mer. au sam.

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant dancing-romantique, mar. au sam. 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, mar. au sam. 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Swinging Relatives, Sir Monty and The Mango Stars, invité spécial le 28 avril Mike Anthony, invité spécial le 29 avril Juliet Nelson— Reggae Jam-Down Session avec Mango Four, le 30 avril à 22h.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. 17h. à 22h.— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. 17h. à 22h.— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. 17h. à 24h.

Classique

ATELIER LYRIQUE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL: « La chauve-souris » de Johann Strauss, les 28 avril, 5 et 12 mai, à 19h.30, au restaurant Les Filles du Roy, 415 Bonsecours, Vieux-Montréal, 849-3535

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal— Fernande Chiocchio présente un programme de musique légère américaine et française du 20e siècle, interprété par une compagnie de chanteurs, Lorraine Prieur, accompagnatrice, le 28 avril de 12h. à 13h.30

AUDITORIUM CURÉ-ANTOINE-LABELLE: 216 Marc-Aurèle-Fortin, Ste-Rose— Le Théâtre d'art lyrique de Laval présente l'opéra « Pour ces quelques arpents de neige » de Gilbert Patenaude, les 29-30 avril à 20h.

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661)— Tous les dimanches à 11h., le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame, Montréal (849-1070)— Tous les dimanches à 11h., grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Concert, Jean-François Rivest, violoniste, Geneviève Soly, claveciniste, le 30 avril à 15h.30

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de voix, Ruth Barrie, oeuvres de Brahms, Fleming, Daunais et Forsyth, le 28 avril à 20h.— L'Orchestre de Concordia, dir. Sherman Friedland, oeuvres de Borodin, Tchaikowsky, Schubert, soliste: Lucy Hall, violon, le 29 avril à 20h.

ÉGLISE L'ASSOMPTION: 153 Du Portage, L'Assomption (581-3375)— L'ARAM présente un concert avec le Grand Ensemble de Saxophones, dir. Louis Lavigueur, le 29 avril à 20h.

ÉGLISE STE-BERNADETTE: Hull— Concert de L'Orchestre de chambre et du Choeur de Hull, dir. Paul-André Boivin, le 30 avril à 20h.

ÉGLISE SAINTE-CUNÉGONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812)— Tous les dimanches à 8h.45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien)

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angle Rachel et Henri-Julien, Montréal— Brahms un requiem allemand, Le Choeur Polyphonique de Montréal, dir. Renée O'Dwyer, L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Mtl, dir. Louis Lavigueur, Renée O'Dwyer, soprano, Jean-Pierre Couturier, baryton, le 28 avril à 20h.30— L'organiste Jacques Boucher jouera des oeuvres de Lemmens et Bach, à la messe de 17h. le 29 avril, et aux messes de 10h. et 11h. le 30 avril— Le 30 avril à la messe de 10h. participation du Choeur du Gesu, dir. Patricia Abbott

ÉGLISE ST-JOACHIM: 2 rue Ste-Anne, Pointe-Claire— L'Orchestre symphonique des jeunes du West Island, dir. Carole Corman François, oeuvres de Brahms, Schubert, Bach, Mancini et Saint-Saens, le 30 avril à 15h.

ÉGLISE ST-MATTHIAS: Angle Côte St-Antoine et Church, Montréal— Récital d'orgue de Pierre Gadbois, oeuvres de Gibbons, Bach, Marchand et Franck, le 30 avril à 20h.

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke, Montréal— Concert du Conservatoire, le 30 avril à 15h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal— Concert des étudiants

Voir page 12 : Horaires

TÉLÉVISION

❷ CBFT

12.00	Première Édition
12.15	Les démons du midi
13.15	Au jour le jour
14.15	Cinéma « Qui est Harry Keller man » amér. 71 avec Dustin Hoffman, Jack Warden, Barbara Harris et Regina Baff
16.00	Félix et Ciboulette
16.25	En transit
16.30	Au jeu
16.55	En transit
17.00	Du tac au tac
17.30	Les maîtres de l'animation
18.00	Montréal ce soir

❻ CBMT

12.00	Midday
13.00	All my children
14.00	Canadian Reflections
14.30	Talkabout
15.00	Guiding Light
16.00	Generations
16.30	Video Hits
17.30	Kate and Allie
18.00	Newswatch

❿ CFTM

12.00	Ici Montréal
12.12	Devine qui vient dîner?
13.30	Hôpital Général
14.00	Aimer
14.30	K-2000
15.30	C'est déjà demain
16.00	Le village de Nathalie
16.30	De bonne humeur
17.30	Fais-moi un dessin

⓬ CFCF

12.00	The Mary Tyler Moore Show
12.30	Pulse
13.00	Lifetime
14.00	Another World
15.00	General Hospital
16.00	Time of your Life
16.30	Win, lose or draw
17.00	Family Ties
17.30	The Cosby Show
18.00	Pulse

⓯ TV5

15.00	L'info-5
15.30	L'homme à la recherche de son passé: l'Ethiopie
16.15	Histoires naturelles
17.10	Papier glacé
17.30	Bonjour, bon appétit
18.00	Récréation

⓱ RADIO-QUÉBEC

12.00	Le club des 100 watts
12.30	Sinbad le marin
13.00	Les jeux de la vie
14.00	Points de vue
15.00	Médecine apprivoisée
15.30	L'indice plus
16.00	Les jeux de la vie
17.00	5 pour 1
17.30	Le club des 100 watts
18.00	Passe-Partout

(35) QUATRE SAISONS (câble 5)

12.00	Les Pierrafeu
12.30	Le Grand Journal
13.00	Ma sorcière bien-aimée
13.30	Jinny
14.00	La petite maison dans la prairie
15.00	Marguerite et compagnie
16.00	La fourchette d'or
16.30	Docteur Albert
17.00	100 limite
17.30	Le grand journal

La télévision du vendredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
❷ CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		La cour 🗨 en direct	Cinéma : *L'heure des sortilèges* —Esp. 1985 🗨 Avec Francisco Rabal et Concha Velasco					Le Téléjournal/ 🗨 Le Point/Météo/Sport		23h25/Cinéma : *Les aventuriers* —Fr. 67 Avec Lino Ventura et Alain Delon		
(3) WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Beauty and the Beast 🗨		Dallas 🗨		Diet America Challenge 🗨 (spécial) Anim.: Cheryl Tiegs		News	The Pat Sajak Show	
(5) WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Jeopardy	USA Today	Jim Henson 🗨		Miami Vice		Dream Street 🗨		News	The Tonight Show	
❻ CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Empty 🗨 Nest	The Golden Girls 🗨	Street Legal 🗨		Dallas 🗨		The National 🗨 22h 20 : The Journal		News	Good Rockin' Tonite	
❿ CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Rock et Belles Oreilles	Un homme au foyer	Miami		Le club sandwich Inv. : Donald Lautrec		Ad Lib		Les Nouvelles TVA 🗨 Franc parler/météo/sport		Ciné : *Hecate, maîtresse...*
⓬ CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The 🗨 Campbell	Katts & 🗨 Dog	Learning 🗨 the Ropes	Men 🗨		Night Heat 🗨		News 🗨	Pulse	It's Garry Shandling's...
⓯ TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et... (18h40)	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	Montagne	D'importance capitale	Sacrée soirée		Cinéma : *Personne ne m'aime* —Fr. 1982 Avec Valérie Schoeller et Jacques Zanetti			Journal télévisé de A2	Radio-France internationale
(17) CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Droit de parole		Les liens du sang (4e/10)		Parler pour parler : *Les enfants oubliés à l'asile*		Tirages de Loto-Québec	23h05/Cinéma : *Coincé dans un train* G.-B 80 avec P. Ashcroft	
(20) Musique Plus	Musique vidéo VJ: Francis Bay		Le décompte Coca-Cola VJ: Paul Sarrasin		Combat des clips VJ: Paul Sarrasin		Rock en bulle: Soldat Louis	Musique vidéo	VidéoDanse				
(22) WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News 🗨	Wheel of Fortune	A Current Affair	Perfect Strangers	Full 🗨 House	Mr. 🗨 Belvedere	Just the 🗨 Ten of Us	20/20 (information) 🗨		News	Nightline 🗨	Monsters
(24) CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	... Elephant Show	Discovery		The Dance-makers	Hot Metal	Vista Presents		Fields of Fire		Talking Film	Question Period-Federal	
(25) Much Music	19 h : Rockflash Wrap			Muchwest	Coca-Cola Countdown		Vidéoclips	Rockflash News (21h40)	Kool Moe Dee Spotlight	Vidéoclips			
(33) VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Vermont this week	Washington week in...	Wall Street week	Great Performances : *Dance in America*		Movie : *Dead End Kids* —É.-U. 1986 Docum. avec Ellen McElduff			Movie : *Midnight Express* —G.-B. 78 Avec Brad Davis	
(35) QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	Coup de foudre	Look 89	S.O.S. Télé	Sacrée génération	La guerre des sexes		Le grand journal	Patrouille de nuit		Sports plus	Cinéma: *Paranoiaque* G.-B. 62 Avec Janette Scott	

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 28 avril 1989

Coup d'oeil boursier	Indice de la Bourse de Montreal
	⇩ 1807.83 - 2.52
Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
⇩ 3578.16 - 6.97	⇧ 2389.11 + 2.20
Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US$)
sans changement 84.10	sans changement 384
Taux d'escompte	Inflation
12.61%	4.6%

VIE DES ENTREPRISES

Sico franchi la barre des $ 200 millions

L'OBJECTIF est atteint. Sico a franchi le cap des $ 200 millions de chiffre d'affaires avant la fin des années 80. Au cours de l'assemblée des actionnaires, tenue hier à Montréal, le président et chef des opérations de Sico, M. Gilles Beauchamp, a en effet annoncé que les ventes de l'entreprise avaient atteint la somme de $ 206,530,000 au cours de l'exercice 88. Le bénéfice est quant à lui passé de $ 6.7 millions à $ 7.5 millions, une augmentation de 10.8 %. Le fonds de roulement généré par l'exploitation est passé de $ 9.8 millions à $ 10.4 millions, une hausse de 6 %. Le dividende par action ordinaire à lui aussi augmenté, grimpant de 37 à 40 cents. Au 31 décembre dernier, l'actif total de Sico s'élève à $ 109 millions, comparativement à $ 98 millions à la fin de 87.

Tembec double ses profits

LE BÉNÉFICE de Tembec pour le deuxième trimestre de son exercice terminé le 31 mars dernier s'élève à $ 8 millions, comparativement à $ 4 millions lors de période correspondante de 88. Plus de 90 % du bénéfice de la compagnie a été généré par la performance de leur secteur des pâtes.Les revenus ont grimpé à $ 62.7 millions, contre $ 51.8 millions en 88.

Groupe Goyette : baisse du bénéfice

POUR LES neuf premiers mois de l'exercice terminé le 28 février dernier, le Groupe Goyette a enregistré des revenus de $ 10.9 millions, une hausse de 12 % sur l'an dernier attribuable, précise la compagnie, « à l'expension de nos services de transport à travers la provinve ». Le bénéfice net a par contre légèrement diminué, chutant de $ 427,000, en 87, à $ 403,000. La marge d'autofinancement s'est améliorée, atteignant aujourd'hui $ 1.1 million.

Stone améliore son bénéfice de 33 %

LA SOCIÉTÉ Stone Container a amélioré son bénéfice net de 33 % au premier trimestre à $ 86 millions, en comparaison de $ 65 millions pour la période comparable de 1988. Le bénéfice par action atteint $ 1.45, un record. Au premier trimestre de 1988, ce bénéfice atteignait $ 1.09. Le chiffre d'affaires s'est établi à $ 1.13 milliard, en hausse de 28 % sur les $ 881 millions du premier trimestre 1988.Il y a eu des hausses du prix de la pâte kraft, de la pulpe et du papier d'emballage au premier trimestre.

MONDE DE LA FINANCE

Trustco Desjardins gagne $ 3 millions

LE HOLDING fiduciaire du Mouvement Desjardins, Trustco Desjardins, a obtenu un bénéfice trimestriel de $ 3.1 millions en regardde $ 1.9 million au premier trimestre de 1988. Il y avait eu perte extraordinaire dûe à une activité discontinuée en 1988. Le gain par action s'établit à 16 cents en comparaison de 15 cents avant le poste extra de l'an dernier.

Montreal Trustco lance une émission

MONTREAL TRUSTCO emprunte au Japon après son changement de contrôle de la Financière Power à BCE. L'émission est de 6 milliards de yen à quatre ans libellée en euroyen sur les marchés internationaux. Le coupon est de 5¼ et le prix d'émission s'établit à 101.62.

Financière Prenor obtient $ 1.2 million

LA COMPAGNIE Financière Prenor déclare un bénéfice trimestriel de $ 1.2 million en regard de $ 571,000 au premier trimestre de l'an dernier. Il s'agit de 8 cents par action au lieu de 4 cents par action.

London Life finance les avions

LES SOCIÉTÉS Air Atlantic et London Life ont annoncé l'acquisition par la London Life et la location à long terme à Air Atlantic d'un avion De Havilland DHC-8-100. Selon les modalités du contrat de location, la London Life loue le nouvel appareil de 37 places pour une période de quatorze ans et demi. Les sociétés Air Atlantic et London Life ont aussi annoncé que la London Life avait consenti un prêt de 12 ans à Air Atlantic qui s'est servie de ce prêt pour acheter un autre appareil DHC-8-100. La valeur des deux transactions s'élève à $ 20 millions. Air Atlantic, une société détenue à 45 % par la PWA, est un transporteur régional lincencié auprès des Lignes aériennes Canadien International Limitée. La société Air Atlantic exploite une flotte de 10 avions desservant l'est du continent.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Hausse des revenus aux États-Unis

LES REVENUS des ménages aux États-Unis ont continué en mars à progresser plus fortement que les dépenses de consommation, permettant ainsi au taux d'épargne de grimper à son plus haut niveau depuis près de quatre ans. Les revenus ont augmenté de 0.8 % après une hausse de 1 % en février, alors que les dépenses de consommation ont crû seulement de 0.2 % contre un progrès de 0.5 % en février. La progression de 0.2 % des dépenses de consommation est la plus faible depuis septembre dernier. Ce chiffre constitue un nouveau signe de ralentissement de la croissance économique américaine.

De janvier à mars, les dépenses de consommation ont enregistré une hausse de 1.3 % (rythme annuel) de janvier à mars (contre plus 3.5 % d'octobre à décembre dernier), performance la plus faible depuis plus d'un an. De leur côté, les revenus nets (après impôts) des ménages ont augmenté de 0.8 % contre une hausse de 1.1 % en février. Les salaires, principale composante des revenus, ont crû également de 0.8 % en mars.

Un budget qui ralentira l'économie

Robert Dutrisac

LES ÉCONOMISTES du secteur privé déplorent que le budget de Michael Wilson se limite à contenir le déficit à $ 30.5 milliards au lieu de le réduire à $ 27 ou $ 28 milliards. Leurs confrères du milieu universitaire craignent plutôt que ce budget, au détriment de l'emploi, ralentisse indûment l'économie.

L'économiste en chef du Montréal Trust Georges Saba juge que le budget Wilson n'est pas « tout-à-fait acceptable ». « Le gouvernement a choisi d'augmenter les impôts plutôt que de diminuer ses dépenses », a-t-il critiqué. Quant aux perpectives économiques qui servent de prémisses aux mesures budgétaires, elles correspondent selon lui au consensus qui ressort des différentes projections économiques : ralentissement économique sans récession grave et hausse du taux de chômage. Ces deux phénomènes conduiraient à dissiper le spectre de l'inflation.

Déçu par l'ampleur du déficit, le conseiller économique principal de la Banque Nationale Jean-Paul Caron estime que le gouvernement fédéral a fait le maximum compte tenu qu'il n'a pas touché — ou si peu, selon l'économiste — à l'universalité des programmes sociaux. En haussant les taxes d'accise et les taxes de vente, le budget « fait une ponction dans l'économie par l'inflation », réduisant ainsi l'activité économique. En outre, la hausse des impôts des particuliers réduit d'autant le pouvoir d'achat de la population.

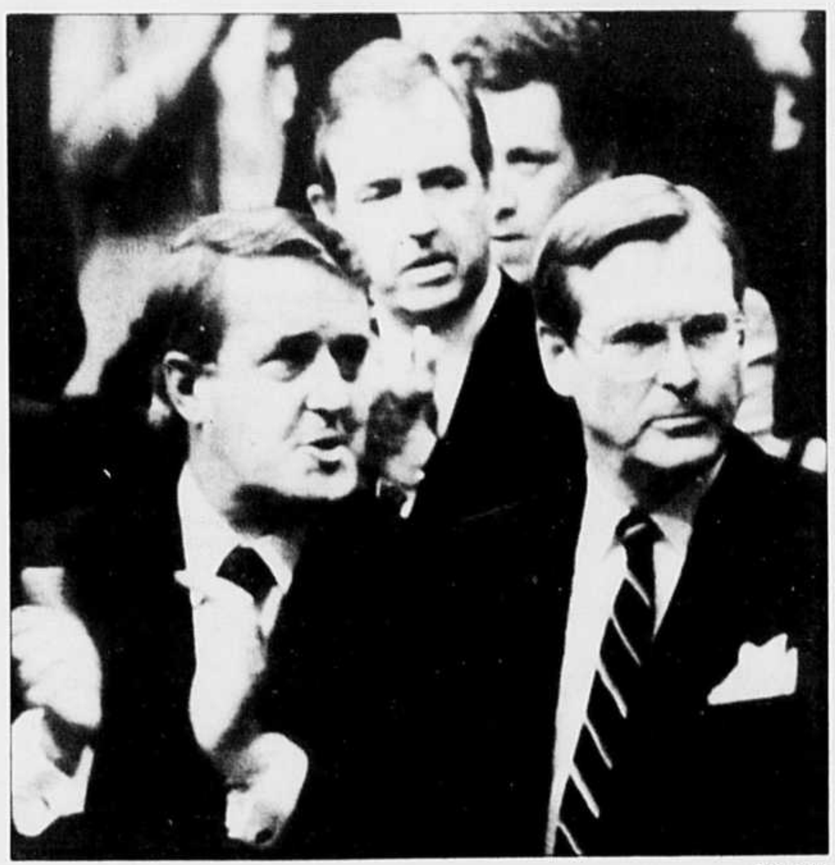

Photo PC

Le premier ministre Brian Mulroney et d'autres membres du gouvernement ont apporté leur appui au ministre des Finances, Michael Wilson, à la Chambre des Communes.

Pour Pierre Fortin, de l'UQAM, le budget Wilson ne tient pas suffisamment compte du ralentissement économique qu'il engendrera. Le budget prévoit une croissance du produit intérieur brut de 3 % en 1989 (il était de 4.5 % en 1988). Mais les $ 5 milliards que le gouvernement fédéral retirera du circuit économique cette année entraîneront, selon M. Fortin, une fléchissement de 1 % de la croissance économique. « Chaque point de pourcentage représente 80,000 emplois de moins. Le budget détruit les emplois », a-t-il déploré.

Dans le meilleur des cas, l'austérité budgétaire du gouvernement viendra remplacer l'austérité monétaire dont témoigne la Banque du Canada, espère M. Fortin.

Quant à l'ampleur du déficit, M. Fortin dit ne pas partager l'opinion des milieux financiers. « Le ministre Wilson fait du jogging sur un tapis roulant. Le taux réel d'intérêt (le taux d'intérêt moins l'inflation) est le plus élevé depuis 50 ans. Si les taux d'intérêt étaient normaux, le déficit ne serait que de $ 26 milliards », a-t-il fait valoir.

Selon lui, le gouvernement risque d'alimenter une « psychose de l'inflation » chez les salariés. À l'heure actuelle, ces derniers réclament une meilleure sécurité d'emploi plutôt que des salaires plus élévés. « Les salaires ne sont pas les leaders de l'inflation, mais ça pourrait changer », craint-il. Il n'y a pas d'« explosion » de l'inflation comme le gouvernement le laisse entendre. Les milieux financiers en témoignent puisque les obligations à long terme n'ont pas leur faveur ; ils s'attendent à une baisse des taux d'intérêt justifiée par une inflation harnachée.

Son confrère Raymond Théorêt porte un jugement encore plus sévère sur ce budget. En haussant les impôts, le ministre Wilson, après avoir éliminé les abris fiscaux, a renversé les effets de la réforme fiscale amorcée l'an dernier. « La réforme fiscale est un miroir aux alouettes, a-t-il souligné. On tente de réduire le déficit en puisant dans les poches des ménages. »

Les augmentations de taxes annoncées vont accélérer l'inflation qui, à son tour, fera pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Le service de la dette n'en sera que plus astronomique. Comme le budget n'a pas rassuré les investisseurs étrangers, la valeur du dollar canadien chutera, autre facteur inflationniste. Le ministre Wilson ne parviendra pas à épargner les $ 9 milliards prévus en 1990.

Le scénario de M. Théorêt est sombre. « Le déficit est une la cible mouvante. Nous ne sortirons pas de la trappe du $ 30 milliards », croit-il.

Pour les milieux d'affaires, les problèmes du déficit et de la dette demeurent entiers

Claude Turcotte

LA COMMUNAUTÉ des affaires a vivement réagi au budget du ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, particulièrement au Québec où les principales associations patronales lui reprochent de manquer de vigueur dans la baisse des dépenses et du déficit. Certains comme le président de la Chambre de commerce de Montréal, Serge Godin, et le vice-président de la Chambre de commerce du Québec, Clément Joly, vont même jusqu'à dire qu'il vaudrait mieux « retourner tout de suite à la table à dessin ».

D'autres comme Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec, soutiennent que cette solution ne serait pas praticable et qu'il vaut mieux partir de ce budget pour obtenir certaines modifications, par exemple de la part de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara MacDougall, qui devra éventuellement présenter un programme spécifique à l'assurance-chômage. Le Conseil du patronat demandait justement à Ottawa de ne pas basculer ses propres responsabilités à cet égard sur les épaules des employeurs et employés.

Par ailleurs, d'autres organisations craignent, par suite de la tourmente politique et les réactions négatives que l'on sait, un effet de boomerang qui pourrait menacer le ministre jusqu'à maintenant considéré comme un ami fidèle de Bay Street (l'establishment financier de Toronto). De son bureau d'Ottawa, M. Thomas d'Aquino, président du Conseil canadien des chefs d'entreprises a émis un communiqué pour dire que « M. Wilson est un homme d'une intégrité incontestée et la justice ne serait pas servie, pas plus d'ailleurs que l'intérêt économique supérieur des Canadiens, s'il devait démissionner et si le processus budgétaire s'en trouvait irrémédiablement bouleversé ».

Par ailleurs, à Montréal les porte-parole du monde des affaires, tout en trouvant que les partis d'opposition aux Communes tombaient « dans la procédurite », ont presque tous exprimé leur très grande déception devant ce budget. La Chambre de commerce du Québec a même pris la peine d'émettre une seconde réaction. « Plus on scrute le budget, plus la déception est grande. La politique budgétaire canadienne est un véritable fouillis. On nous annonce une baisse du déficit, alors qu'on l'augmente à coup de mesures incohérentes », a dit le président Louis Arsenault. Cet organisme dénonce aussi l'annonce de l'imposition d'une taxe de vente, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1991, ce qui, selon elle, entraînera une ruée des consommateurs sur les biens durables et coûteux (automobiles, tapis, etc.) dans les mois qui précéderont la mise en vigueur, ce qui causera une pénurie et des hausses de prix, avant l'effondrement du marché en 1991.

Ce qui estomaque à peu près tout le monde des affaires, c'est qu'après avoir tellement promis de s'attaquer aux dépenses de l'État, le gouvernement Mulroney arrive en bout de ligne avec des impôts additionnels proches de $ 4 milliards en 1989/1990 et un déficit de $ 30.5 milliards, identique à celui de 1986/1987 ! « Le gouvernement a accouché d'une souris. Le problème du déficit et de la dette demeure entier », constate le Conseil du patronat.

« On augmente les dépenses et les revenus de l'État de 8 %. La situation reste donc hors de contrôle », déplore Serge Godin, qui par extrapolation voit la dette de $ 320 milliards aujourd'hui atteindre « facilement » les $ 400 milliards en 1991/1992. Selon ses calculs, avec des dépenses en hausse de 4 %, on aurait pu au moins baisser le déficit à $ 26 milliards.

Pour sa part, le président de l'Ordre des comptables agréés du Québec, G. André Harel, affirme que « si le ministre des Finances avait à démissionner, la raison à invoquer ne devrait pas être les fuites mais bien l'état lamentable des finances de l'État ». Le président ajoute que le gouvernement aurait pu s'attaquer à une réduction plus marquée des programmes gouvernementaux et se demande pourquoi il ne met pas Pétro-Canada en vente. Enfin, il est déçu qu'Ottawa n'ait pas recherché la collaboration des provinces pour instituer « une taxe de vente véritablement nationale » et tire la conclusion de ce budget fédéral que c'est « trop peu, trop tard ».

Au Bureau de commerce de Montréal, M. Elie Gheriani trouve lui aussi que le déficit n'est pas assez réduit, mais critique les coupures de subventions à Via Rail sans qu'il y ait eu d'abord une véritable politique nationale des transports, avec le résultat que les retraits risquent d'être effectués aux mauvais endroits.

Au Québec comme ailleurs au Canada, les gens d'affaires ont un certain respect pour M. Wilson, ce qui explique d'ailleurs leurs attentes déçues. On aurait aimé qu'il augmente moins les taxes et réduisent davantage les dépenses. Pour le prochain exercice, il propose $ 3.7 milliards de nouveaux impôts et $ 1.5 milliard de coupures. Pour dire toute la vérité, on trouve que le gouvernement conservateur se pète un peu trop les bretelles en parlant de coupures importantes, par exemple celles de $ 8 milliards pour les sous-marins nucléaires. Comme la commande de ces sous-marins n'a jamais été passée, il s'agit en somme d'une coupure toute théorique. Là, on estime que M. Wilson ne fait tellement sérieux.

L'Association des manufacturiers canadiens fait valoir que « l'absence d'un engagement résolu d'arriver à un budget équilibré d'ici quatre ou cinq ans est inquiétant ». Son président, Laurent Thibault, pense que « l'augmentation de la taxe de vente fédérale du secteur manufacturier à 13.5 % ne fait qu'accentuer notre problème en diminuant notre compétitivé ». Il ne voit cependant pas de difficulté à l'entrée en vigueur de cette taxe de vente en janvier 91.

Ce n'est cependant pas du tout l'opinion de l'Association des constructeurs d'habitations du Québec, laquelle prévient que « les mesures prévues au budget fédéral limiteront sévèrement l'accession à la propriété pour des milliers de ménages québécois. Selon elle, l'imposition d'une taxe de vente de 9 % fera augmenter de 7.5 % ou de $ 7,855 le prix des maisons neuves au Québec ». Le prix moyen de ces maisons est de $ 105,000. L'Association estime que la nouvelle taxe affectera de 12,000 à 15,000 ménages québécois pour qui l'accession devient « virtuellement impossible ». Il est clair, à son avis, que les taux d'intérêt vont aller maintenant en augmentant et que les mises en chantier vont continuer de baisser au Québec, peut-être d'une façon semblable à celle de 1981/1982. « Tant d'inconséquence est tout à fait déplorable, se plaint l'Association. Tous les gouvernements maltraitent l'industrie de l'habitation et se tournent systématiquement vers elle lorsqu'il faut relancer l'économie ».

Forte d'un bénéfice de $ 931 millions, Alcan décide de fractionner ses actions

Jean Chartier

ALCAN fractionnera ses actions et émettra conséquemment 76 millions d'actions nouvelles. Celles-ci seront expédiées aux actionnaires inscrits aux livres le 9 mai. C'est ce que l'assemblée générale des actionnaires a adopté hier au siège social de l'OACI rue Sherbrooke.

Les détenteurs d'actions d'Alcan recevront une troisième action pour deux actions détenues. Le nombre total d'actions de la première compagnie multinationale de Montréal passera ainsi de 151.9 millions à 227.8 millions.

La conjoncture justifie cette bonne nouvelle pour les actionnaires. La compagnie Alcan Aluminium termine en effet une année mirobolante. Elle est sur une lancée. Son président du conseil et chef de l'exploitation, M. David Culver, prendra sa retraite le premier juillet prochain. Il laisse une société qui a obtenu un bénéfice net de $ 931 millions en 1988 et qui touchera tout probablement son premier milliard en bénéfice net cette année.

Photo PC

David Morton entrera en fonction en juillet prochain.

Le successeur de M. Culver, M. David Morton, a expliqué que la capacité mondiale de fabrication d'aluminium est utilisé à 100 % et que les stocks sont au plus bas de la décennie. Sur le London Metal Exchange, la livre d'aluminium a touché $ 1.94 récemment. En Amérique où Alcan fixe son prix de vente, le prix de la livre est passé de 60 cents en 1986 à $ 1.20 en 1988. Or, la pression reste à la hausse. C'est on ne peut favorable à la compagnie québécoise.

Le bénéfice net est monté de $ 2.52 par action à $ 5.77 de 1987 à1988. Il s'agit d'une hausse de 129 %. Le dividende a été porté de 18 à 42 cents par action par trimestre. Bref, Alcan a le vent dans les voiles. Pourtant, le titre a reculé de $ 45 à $ 38 sur les parquets des bourses canadiennes ces derniers mois.

M. Morton a précisé que les coûts annuels d'exploitation de la compagnie ont été réduits de $ 280 millions depuis 1985. Il a réitéré que les fonds pour nouvelles immobilisations, au Saguenay et en Colombie Britannique notamment, atteindront le milliard au cours de 1989. Les perspectives sont donc très bonnes, et la consommation mondiale a progressé de 6 % en 1987 et de 5 % en 1988, mais la capacité de production n'a pas suivi.

M. Culver a félicité les dirigeants et administrateurs des trente dernières années et précisé que le rendement sur l'avoir des actionnaires a atteint 24 % en 1988, en comparaison de 18 % en moyenne pour l'indice Standard and Poor's. Il a d'ailleurs prédit en faisant ses adieux un tel dépassement de l'indice boursier américain majeur pour 18 des 22 prochaines années.

Le président de la société qui a érigé la Place Ville Marie a rappelé que la production d'Alcan atteignait 325,000 tonnes de lingots en 1949, en comparaison de 2.3 millions de tonnes en 1988. Il y a multiplication par 7 de la production brute au cours de ces quarante ans. Le nombre d'employés est aussi passé de 31,000 à 56,000 durant cette période.

Au début des années 50, l'expansion d'Alcan s'est faite d'abord dans les investissements hydroélectriques. Puis, durant les années 60 et 70, les ressources ont été consacrées à l'intégration en aval. Alcan transforme maintenant les deux tiers de ses lingots en produits finis, ce qui n'était pas le cas en 1949. M. Nathanaël Davis et M. Paul Leman étaient présents à l'assemblée des actionnaires. M. Laurent Baudoin et M. Jean-Marie Poitras restent au conseil d'administration de la multinationale. M. Baudoin a démissionné récemment du conseil de la Banque Nationale.

Jeune
Chambre de
Commerce de
Montreal Inc.

en collaboration avec

METRO-RICHELIEU

présente

Le concours

ARISTA

LISTE DES FINALISTES

JEUNE CADRE - PME

Monsieur Serge Caron
Directeur, succursale de Trois-Rivières
BRAULT, GUY, O'BRIEN INC.
Trois-Rivières, Québec

Madame Anne Darche
Présidente
NATCOM PUBLICITÉ PROMOTION
Montréal, Québec

Monsieur Luc Ménard
Directeur général
L'AVALANCHE STATION DE SKI INC.
St-Adolphe-d'Howard, Québec

JEUNE CADRE - GRANDE ENTREPRISE

Monsieur André Boivin
Directeur de secteur - planification, budget et autres services
BELL CANADA
Sherbrooke, Québec

Monsieur Denis Morcel
Directeur de service, souscription et administration
LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
Montréal, Québec

Monsieur Jocelyn Lefebvre
Vice-président
Administration et projets spéciaux
LE GROUPE MIL INC.
Montréal, Québec

LISTE DES FINALISTES

JEUNE ENTREPRENEUR - NOUVELLE ENTREPRISE

Monsieur Guy Laliberté
Président et fondateur
LES PRODUCTIONS DU CIRQUE DU SOLEIL INC.
Montréal, Québec

Madame Lucie Côté
Présidente
LA COLLECTION LUCIE CÔTÉ
Drummondville, Québec

Madame Sylvie Sauriol
Présidente directrice générale
MULTIVIDÉO INC.
Montréal, Québec

JEUNE ENTREPRENEUR - ENTREPRISE ÉTABLIE

Monsieur Pierre Beaudoin
Président directeur général
IBC CANADA
Drummondville, Québec

Madame Jacinthe Majeau
Présidente
ÉQUIPEMENT BONI INC.
St-Bruno, Québec

Monsieur Jacques L. Duval
Président directeur général
MARKETEL / FOSTER / McCANN ERICKSON
Montréal, Québec

L'ÉNERGIE SANS FRONTIÈRE

Le concours Arista veut souligner de façon tangible l'apport des jeunes entrepreneurs et cadres à l'activité économique du Québec.

Chaque lauréat se verra remettre un trophée et une bourse lors d'une **soirée-gala le 25 mai 1989, au Grand Hôtel** de Montréal.

Pour réservations et renseignements:
(514) 866-5226

Bell
Ministere de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Bell Cellulaire
BOMBARDIER
Banque federale de developpement
La Presse
LE SOLEIL
CFCM

LA VIE ECONOMIQUE

Donohue connaît sa meilleure année

Bernard Racine
de la presse Canadienne

QUEBEC — « Donohue vient de traverser la meilleure année de son histoire et la dette sur l'ensemble de ses investissements est une des plus basses de l'industrie ».

C'est ce qu'a déclaré M. Charles-Albert Poissant, président du conseil et chef de la direction de Donohue Inc., à la soixantaine d'actionnaires qui assistaient, hier, à l'assemblée générale de l'entreprise.

Donohue a connu, en 1988, une hausse de 50 % de son bénéfice net, qui s'est élevé à $ 68.7 millions et à $ 2.21 par action ordinaire, au regard de $ 44.2 millions ou $ 1.43 par action ordinaire, en 1987.

Ses ventes nettes consolidées, dont 77 % ont été faites à des clients des États-Unis et d'Europe, ont augmenté de 27 % et atteint $ 648.3 millions, comparativement à $ 510 millions en 1987. Le bénéfice avant impôts sur le revenu a augmenté de 51 %, pour atteindre $ 168.8 millions, comparativement à $ 111.8 millions en 1988.

Les fonds générés par l'exploitation se sont élevés à $ 169.2 millions, ou $ 5.46 par action ordinaire, comparativement à $ 112.9 millions, ou $ 3.67 par action ordinaire.

L'actif total a augmenté de $ 42.6 millions, passant à $ 907.1 millions, tandis que le capital-actions émis de la compagnie est passé à $ 135.7 millions, une augmentation de $ 21.2 millions. Le rapport de la dette à long terme par rapport à l'avoir des actionnaires s'établit à 0.45.

Les ventes de papier de Donohue ont augmenté de 30 % et atteint 530,000 tonnes grâce à la mise en marche, en juillet, d'une nouvelle machine de grand calibre à Clermont, d'une capacité annuelle de 180,000 tonnes métriques. Sa construction s'était échelonnée sur une période de 24 mois et avait nécessité des investissements de $ 139 millions.

La SGF veut créer un groupe financier

LA SOCIÉTÉ générale de financement du Québec veut créer un groupe financier afin d'aider les entreprises québécoises à se capitaliser davantage pour assurer leur expansion sur les marchés nord-américains.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le président et chef de la direction, Paul Berthiaume, lors de l'assemblée annuelle de la SGF.

Pour assurer une participation accrue de la Société dans le développement industriel du Québec dans le contexte nouveau de la libéralisation, M. Berthiaume propose de miser sur les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre $ 100 et $ 500 millions et qui ont le potentiel de le quintupler dans les prochaines années.

Sans cet outil de capitalisation, M. Berthiaume craint que les entreprises québécoises ne deviennent la cible de mainmises qui les transformeraient en entités régionales.

Par ailleurs, le bénéfice de la SGF pour 1988 a atteint $ 132 millions, comparativement à $ 51.7 millions en 1987. Les performances d'albecour et Éthylec sont à l'origine de ces résultats records.

Des postes extraordinaires totalisant $ 15 millions portent le bénéfice net de la SGF à $ 147 millions.

Ville de Montréal

AVIS PUBLIC
RENCONTRES D'INFORMATION

Les personnes et les associations intéressées sont invitées à participer à une rencontre d'informaiton sur un plan de construction et d'occupation d'un ensemble comportant la restauration et l'agrandissement d'un bâtiment situé à l'angle nord-est de l'avenue Docteur Penfield et de la rue Redpath.

Ce projet a été étudié lors de l'assemblée régulière du Comité-conseil de l'arrondissement centre du 22 mars 1989, et a été soumis pour lecture et première étude à l'assemblée du conseil du 10 avril 1989.

Date de la rencontre: Jeudi le 4 mai 1989 à 19 heures

Lieu: Service de l'habitation et du développement urbain
266, rue St-Jacques, 1er étage
Montréal

Les représentants du Service de l'habitation et du développement urbain présenteront le projet, fourniront les renseignements et explications nécessaires, et recueilleront les commentaires des personnes intéressées.

Renseignements: 872-5985

Léon Laberge
Greffier
Ville de Montréal

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
PUB DIANA INC. Pub Diana Inc. 1817, Ste-Catherine Ouest Montréal	1 bar avec danse	1817, Ste-Catherine Ouest Montréal
BRASSERIE LA MANSARDE INC. Brasserie La Mansarde Inc. 3225, boul. Gouin Est Montréal-Nord	Changement de catégorie de Brasserie danse et spectacles à Bar danse et spectacles	3225, boul. Gouin Est Montréal-Nord
LES ENTREPRISES A. MIRASYEDI ENTREPRISES INC. Casse Croûte Sol Enr. 486, Ste-Catherine Ouest Montréal	1 restaurant pour vendre	486, Ste-Catherine Ouest Montréal
LES GESTIONS DARLOU INC. Mad Dog Burger 17879A, Rivercourt Pierrefonds	1 restaurant pour vendre	701, Place d'Armes Montréal
RESTAURANT LA JARRETELLE INC. La Jarretelle 3289, Wellington Verdun	Autorisation de danse et spectacles dans 2 restaurants pour vendre existants	3289, Wellington Verdun
A.G. IMPEX INC. Dépanneur Arbour II 581, Gounod Montréal	1 épicerie	8670, Forbin Janson Montréal
2630-4790 QUIÉBEC INC. Restaurant La Salsa 4306, boul. St-Laurent Montréal	1 restaurant pour vendre	4306, boul. St-Laurent Montréal
115768 CANADA INC. Il, Nuovo Latini Restaurant 1130, Jeanne Mance Montréal	Changement de capacité de 2 restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	1130, Jeanne Mance Montréal
CASTRONOVO, Antonino Borgo Antico Enr. 6925, Beaubien Est Montréal	Permis additionel 1 restaurant pour vendre	6925, Beaubien Est Montréal
L'ARÈNE CLUB-RESTAURANT INC. L'Aréna Club-Restaurant Inc. 2995, boul. Dagenais Laval	Permis additionnel 1 bar sur terrasse	2995, boul. Dagenais Laval
GENERAL MILLS CANADA INC. Red Lobster Restaurant 6600, ave du Parc Montréal	1 bar 1 restaurant pour vendre	6600, ave du Parc Montréal
2423-0997 QUÉBEC INC. Restaurant Terrasse Delorimier 2105, Henri Bourassa Est Montréal	1 restaurant pour vendre sur terrasse	2105, Henri Bourassa Est Montréal
157734 CANADA INC. Pur Bowser & Blue 1222, rue Bishop Montréal	Addition d'autorisation de danse et spectacles dans bar	1222, rue Bishop Montréal
SUPERMARCHÉ CREVIER (IBERVILLE) INC. Supermarché Crevier (Iberville) Inc. 1124, boul. Iberville Repentigny	1 épicerie	1124, boul. Iberville Repentigny
160378 CANADA INC. Marché Boni 6660, rue Jarry Est St-Léonard	1 épicerie	6660, rue Jarry Est St-Léonard
2638-7852 QUÉBEC INC. Brasserie Wilson 278, Laurier Ouest Montréal	2 brasseries dont 1 sur terrasse	278, Laurier Ouest Montréal
PIZZICAROL A, Mario Bistrot Le Bagel Enr. 9, Fairmont Est Montréal	1 restaurant pour vendre	9, Fairmont Est Montréal
LIU, Yung Wei (David) Fruitier Exotique 2537, Grand Trunk Montréal	1 épicerie	2537, Grand Trunk Montréal
2630-4345 QUÉBEC INC. Bar Club Taxi V.S. Enr. 3580, St-Dominique Montréal	1 bar avec danse et spectacles	3580, St-Dominique Montréal
LUCIE MORRISSETTE, HERMAN LAFLAMME Bar Salon Chez Ma-Nou Enr. 335, St-Philippe Laval	1 bar	327, rue George VI Terrebonne
LAMARRE, Claude Bistro L'Île 9701, de Lille Montréal	1 restaurant pour vendre	9701, de Lille Montréal
GENERAL MILLS CANADA INC. Restaurant Red Lobster 8450, boul. Newman LaSalle	Changement de capacité d'un restaurant pour vendre et 1 bar	8450, boul. Newman LaSalle
ALIMENTS L.G.B. INC. Aliments L.G.B. Inc. 1263, rue Jolibourg Laval	1 épicerie	1263, rue Jolibourg Laval
THE DUTCH MILL CO LTD The Dutch Mill Co Ltd 4890A, boul. des Sources Dollard des Ormeaux	1 épicerie	4890A, boul. des Sources Dollard des Ormeaux
CONSTANTI NOS GIALIS, CHRISTOS CHOUSAKOS Poissonnerie Zea 5292, ave du Parc Montréal	1 restaurant pour vendre	5292, ave du Parc Montréal
RESTAURANT ITALIEN BOCCA D'ORO INC. Pizzella Enrg. 1448, St-Mathieu Montréal	2 restaurants pour vendre	2080, rue St-Mathieu Montréal
164406 CANADA INC. Casa St-Louis 85, rue St-Louis St-Eustache	1 restaurant pour vendre	85, rue St-Louis St-Eustache
BERTIL, Diolouice Marché Tropic 6035, rue Bélanger Est St-Léonard	1 épicerie	6035, rue Bélanger Est St-Léonard
SMITH, Frédéric Chez Frédéric Enr. 3901, St-Jacques Ouest Montréal	Changement de catégorie de bar à taverne	3901, St-Jacques Ouest Montréal
164981 CANADA INC. Le Nouveau Tatou 3517, boul. St-Laurent Montréal	Augmentation de capacité d'un bar (suite à cession)	3517, boul. St-Laurent Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

NOVERCO

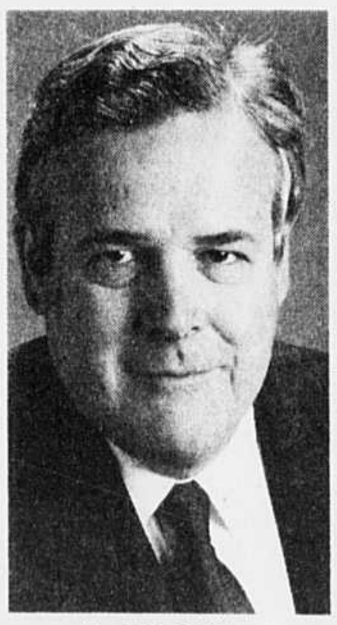

David P. O'Brien

Le Conseil d'administration de Noverco annonce la nomination de M. David P. O'Brien au poste de président et chef de la direction. M. O'Brien a également été élu administrateur de Noverco et de sa principale filiale, Gaz Métropolitain.

M. O'Brien était à l'emploi de Pétro-Canada depuis plus de dix ans et il occupait le poste de vice-président exécutif au moment de son départ. À ce titre, il s'est notamment distingué par sa contribution aux acquisitions d'entreprises effectuées par cette société au cours des dernières années.

Son expertise lui permettra de jouer un rôle de premier plan dans la poursuite des objectifs de développement de Noverco en conformité avec la mission de cette société qui est d'acquérir, de financer et de gérer des entreprises reliées principalement au domaine de l'énergie.

Noverco est engagée dans la distribution gazière par l'entremise de Gaz Métropolitain au Québec et de Vermont Gas Systems au Vermont. Elle est de plus un des actionnaires principaux de Sceptre Resources, une société albertaine d'exploration et de production d'hydrocarbures. Enfin, elle détient des participations importantes dans les consortiums Champlain Pipeline Company et Soligaz.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Les cours ont rebondi

MONTREAL (PC) — Les cours ont rebondi hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a clôturé la séance sur un gain de 14.20 points à 1822.03.

Les échanges ont porté sur 6,528,581 actions contre 4,973,154 la veille.

Les bancaires ont gagné 58.96 à 1800.85, les industrielles 15.46 à 1593.83, les pétrolières 8.13 à 1650.48, les services publics 7.37 à 1511.13, les forestières 4.47 à 3020.01 et les minières 2.08 à 1902.23.

L'industrielle BNE a monté de 5-8 à $15.75 et 507,328 actions ont changé de main. La minière Encor a baissé de 5 cents à $2.35 dans un volume de 50,000 actions.

Par ailleurs, Banque de Montréal a gagné $1 à $30 1-2, Banque nationale 1-2 à $13 3-4, CAE 3-8 à $13 7-8, Northern Telecom 3-8 à $20 1-4, BCE 3-8 à $37 et Atco 1-8 à $10 1-4.

Cascades a cédé 1-8 à $6 1-8.

Sur 479 titres mis au jeu 155 étaient en hausse, 144 en baisse et 180 stables.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
14,20	15,46	58,96	4,47
1822,03	1593,83	1800,85	3020,01

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
7,37	2,08	1,54	155
1511,13	1902,23	1345,86	180
			144

TORONTO

L'activité était forte

TORONTO (PC) — Les cours se sont brusquement redressés et l'activité était forte, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé, qui accusait une perte cumulée de 28 points au cours des deux séances précédentes, a fermé en hausse de 22.40 à 3600.56.

Le volume des échanges a doublé, par rapport à celui de mercredi, et totalisait 40.5 millions d'actions.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
22,40	14,12		14,39
3600,56	2075,92	4714,12	7966,53
		8,91	

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
6,18			312
729,31	5599,01	4048,22	435
	43,30	6,42	293

NEW YORK

Bouffée d'optimisme

NEW YORK (AFP) — Une bouffée d'optimisme sur l'évolution de l'inflation et des taux d'intérêt a entraîné une bonne reprise hier à Wall Street sur un marché actif.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a repassé la barre des 2,400 points en début de matinée et a poursuivi son élan pour clôturer à 2,418.98 en hausse de 29.87 points, son plus haut niveau depuis le krach du 19 octobre 1987.

Quelque 192 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a nettement dépassé celui des baisses: 1,006 contre

La demande a été stimulée par le sentiment que l'indice des principaux indicateurs économiques pour mars confirmera aujourd'hui les signes récents de ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis. La Réserve fédérale américaine devrait ainsi continuer à appliquer une politique du crédit neutre, décelée récemment par les experts, après un an de resserrement du crédit en vue de contenir l'inflation.

Par ailleurs, les taux d'intérêt ont continué à se détendre sur le marché obligataire où les bons du Trésor à 30 ans sont tombés à 8.91 % contre 8.95 % mercredi et 9.10 % vendredi dernier.

United Technologies a gagné 3 7-8 à 52 3-4; CBS 3 1-2 à 197 et Loews 2 5-8 à 94.

Du Pont a perdu 5-8 à 110 3-8; Dow 7-8 à 95 1-8 et Chrysler 3-4 à 23 3-4.

Parmi les valeurs canadiennes, Alcan a gagné 1-8 à $32 1-8, BCE 1-8 à $31 et Inco 3-8 à $31. Domater a cédé 1-8 $13 1-2 et Varity 1-8 à $2 3-4.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
29,88	11,07	16,17	1,07
2418,99	926,06	1144,08	196,68

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
2,65	2,84	1,31	1021
309,58	356,82	173,06	131
			483

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.4689	Hong Kong	Dollar	0.1539
Afrique franco	Franc CFA	0.003776	Inde	Roupie	0.0762
Allemagne-Ouest	Mark	0.6383	Israël	Sheqels	0.6629
Antilles Angl.	Dollar	0.4442	Italie	Lire	0.000872
Australie	Dollar	0.9544	Jamaïque	Dollar	0.2217
Autriche	Schilling	0.09075	Japon	Yen	0.009045
Bahamas	Dollar	1.1968	Liban	Livre	0.00236
Belgique	Franc	0.03050	Mexique	Peso	0.000514
Danemark	Couronne	0.1641	Norvège	Couronne	0.1759
Espagne	Peseta	0.010287	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7372
États-Unis	Dollar	1.1968	Portugal	Escudo	0.007732
Finlande	Mark	0.2862	Royaume-Uni	Sterling	2.0262
France	Franc	0.1888	Suède	Couronne	0.1881
Grèce	Drachme	0.007505	Suisse	Franc	0.7229
Hollande	Florin	0.5660	Vénézuela	Bolivar	0.03214

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
84,10	384,25	6,878	456,00
		,019	

MONTRÉAL

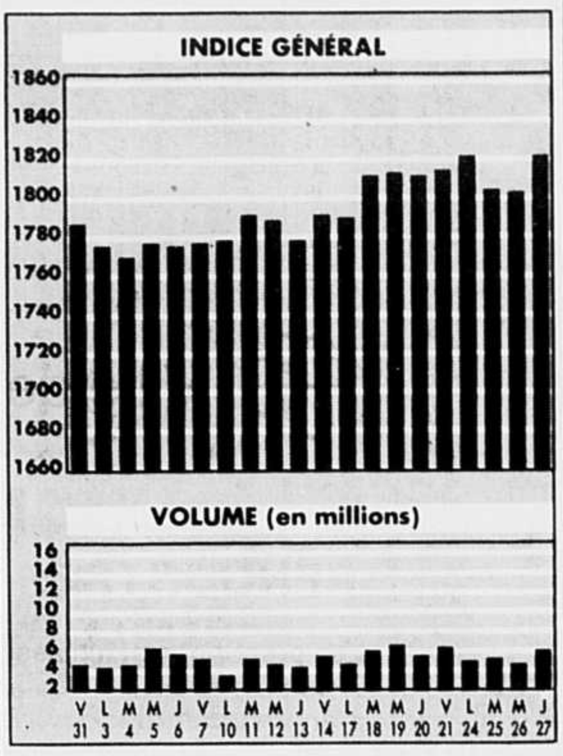

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	500	14	14	14	— 2
AMCA Int	11967	455	450	450	— 5
AMCA9.5	300	$22	22	22	
Abti Prce	1010	$20	19¾	20	+ ⅜
Actidev	3000	125	125	125	
Agnico E	1000	$10¾	10¾	10¾	
Agro.prB	z333	35	35	35	
fAgromx	18000	37	37	37	+ 2
Air Canda	101643	$11⅞	11⅝	11¾	+ ¼
Akers	16000	21	20	20	— 3
Alta.energ	300	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Alt.E.7.75	9400	$25¼	25	25	— ⅛
Alcan Alu	36728	$38½	37⅞	38¼	+ ¼
Algo Sr.1	z38	230	230	230	— 3
Algo.A	z23	400	400	400	
Algoma 8	1000	$24	24	24	— ¾
A.br.gld.w	2000	75	75	75	— 10
Amisco	3900	110	95	95	— 15
Amisk.A	1500	10	10	10	
Artopex	300	445	445	445	
Asa Min	1000	490	490	490	— 5
Asbestos	510	$8⅝	8⅝	8⅝	
fAtco I	147350	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
fAtlant.A	1213	80	80	80	— 10
Auberges	9300	460	450	450	— 20
Avcorp	4600	155	148	150	— 5
B Corp.A	300	$29⅛	29⅛	29⅛	
BC Tel	12290	$15⅝	15⅜	15⅝	+ ¼
BCE Inc.	160079	$37⅛	36⅝	37	+ ⅜
BCE 1.96p	500	$44¼	44¼	44¼	+ ¼
BCE Mbl	21200	$30¾	30¼	30¾	+ ⅛
BCED	5681	305	300	305	
BCED.Wt	17400	37	36	37	
BCED Sr1	700	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
BCED9.5	500	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Banister	2000	$13	13	13	
Bq.Laur	300	$14⅛	14	14	— ¼
Baue Nat	315075	$13⅞	13¼	13¾	+ ½
Bq Royale	118833	$40⅞	39½	40⅞	+ 1⅜
BqRy 1.45	825	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Bq. T—D	60380	$39	37⅞	38⅞	+ 1⅛
Bq.C.Imp	57705	$28⅛	27¼	28⅛	+ 1
Baue Mtl	431580	$30½	29½	30½	+ 1
Bq.N.Ecos	507328	$15⅞	15⅛	15¾	+ ⅝
Bastien	z300	50	50	50	
Beaugrte	z200	55	55	55	+ 4
Bell.p.7.5	800	$24	24	24	
Belmoral	670	116	115	116	— 1
Bestar	4600	160	146	147	— 13
Biochem	3450	$9¾	9½	9¾	
Bionaire	2900	185	180	185	
Bocenor	1900	180	180	180	— 5
BF Royal	2000	130	130	130	
Bomb A	15252	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
fBomb B	91015	$12	11½	11⅞	+ ¼
Bomb.Sr1	600	$22½	22¼	22½	+ ½
Bomb.w.B	4450	$23½	22¼	23½	+ 1½
Bomem	z400	80	80	80	— 10
BowV12.05	700	$20⅜	20⅛	20⅛	— ¼
fB.Brick.A	200	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Brascan.A	9092	$27¾	27½	27¾	
Bruncor	8920	$16½	16⅜	16½	
Brunswick	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	306650	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
CB Pak	2800	$20⅛	20	20⅛	
fCFCF.Inc	2585	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
CGC Inc.	1100	$10¾	10⅝	10¾	
fCGI Gr.A	2200	175	175	175	
CT Fin.	1200	$19¾	19¾	19¾	— ⅜
Cabano	650	103	103	103	
Cambior	4000	$13½	13¼	13½	+ ⅜
Cambio.w	6575	263	263	263	
Cambridg	600	$31	31	31	
Camp.Rt	1120	1	1	1	
Cmpbel.Sp	1000	$21⅜	21¼	21⅜	
Camp.sr.C	790	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Campeau	125	$17¾	17¾	17¾	— ¼
CP Forest	500	$43½	43½	43½	+ ⅝
CP Ltd	29196	$23⅛	22⅞	23	
fC Tire A	310097	$20	19⅞	20	
fC Utilit.A	4190	$20	19¾	20	+ ⅜
C Utilit B	142	$19½	19½	19½	— ⅜
C.Util.7.30	500	$24¼	24¼	24¼	+ ½
fCmnac.A	4100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Canamax	1220	350	350	350	+ 5
fContrexA	2700	335	320	320	— 20
Cascades	138855	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Celanese	100	$32⅛	32⅛	32⅛	
C.Capital	1600	$11⅛	11⅛	11⅛	
fC.Cap A	9100	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Champlai	2000	75	75	75	— 2
Charon	4000	120	120	120	— 3
fChateau	1400	190	180	180	— 20
Cheni	800	360	360	360	— 10
fCimStL.a	8700	$16⅞	16¾	16¾	
Cinram	800	$6½	6½	6½	+ ⅛
Circo Crft	2350	$5⅛	495	495	— 5
fCogeco	1200	$8	8	8	— ⅛
Comi.srB	500	$24½	24½	24½	— ¼
Concom	1400	$15	15	15	+ ⅛
Comterm	2600	45	45	45	
Connaught	150	$27⅜	27⅜	27⅜	
Consoltex	200	$18	18	18	+ ¼
Cons Gas	400	$25⅜	25⅜	25⅜	
fCPCI.A	800	65	65	65	— 5
CPCI.B	800	70	70	70	— 1
Corby A	181	$25	25	25	
Cor.Mark	700	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
fCorona A	10990	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Coron.92w	8300	176	175	176	— 2
Coron.90w	z66	70	70	70	— 2
Coronet	1500	400	395	400	
Cover	1000	200	200	200	
Cover.w	z50	7	7	7	
fCrownx.A	5500	$5¾	5⅝	5¾	
Crwn.wt.b	1800	$13	13	13	
Crwn.Pr.1	1500	$19¼	19	19	— ¼
fDMR.grA	1300	290	285	285	
Datamark	500	265	265	265	
Denison.A	1046	$5¼	5¼	5¼	
fDenisn.B	z133	485	485	485	— 5
Denis.w.a	900	100	100	100	
Denis 9.50	4000	$23¼	23⅛	23¼	+ ⅛
Dera.Lg	500	45	45	45	
fDevtek	200	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Diabrasiv	5000	125	125	125	— 7
Dionne	500	435	435	435	
Disnat	150	270	270	270	+ 10
Dofasco	8200	$27¾	27⅜	27¾	+ ⅜
Domco.Ite	1150	475	475	475	
Domicil	500	15	15	15	— 1
Domtex	14073	$14⅜	13⅞	14¼	+ ⅛
Domtar	93545	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼
Domtr.sB	400	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Donohue	1800	$14	14	14	+ ¼
Dorel	2200	250	240	240	
DuPont A	300	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
fDvlex.Ltd	200	$11¾	11¾	11¾	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
East Bok	700	$8	8	8	— ⅛
Echo Bay	18500	$17¼	17⅛	17⅛	
Encor Inc	50000	240	235	235	— 5
EnerplusB	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
EqDenis.A	3000	200	190	190	
fEqDen.B	1850	191	190	190	+ 4
Espalau	3000	300	300	300	
Expand.a	200	174	174	174	+ 9
FCA Inter	600	$8¾	8⅝	8¾	— ¼
FPI Ltd	1000	$8¼	8¼	8¼	
Flcnbrd G	z99	200	200	200	+ 5
Falcon.W	21000	$7⅞	7½	7⅞	+ ¼
Falcnbrdg	7300	$31⅛	30⅝	31	+ ⅛
Fi.Desi.s1	1100	$20¾	20¾	20¾	
Finan E.C	4475	175	168	175	+ 5
Flet.Can.a	2500	$17⅛	17⅛	17⅛	
Flet.Inv2b	500	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Flet.Inv	1000	$21	21	21	
Fletcher	2500	360	360	360	— 5
F.Europ.w	10000	13	13	13	+ 3
fFdCr.Que	8720	465	465	465	— 5
ForesbecA	7200	105	105	105	
fFourSeas	200	$30¼	30¼	30¼	+ ½
Frew fm	2200	230	225	230	+ 25

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	4500	485	475	475	— 10
GW Util	295	$23⅛	23⅛	23⅛	
Galactic	2080	405	405	405	— 5
Gr.Wst7.70	400	$25	25	25	+ ⅛
Grilli	5600	$6¾	6¼	6¾	+ ¼
Gr.L.1.875	1050	$22	22	22	+ ¼
fGr.laur.b	21340	$7⅜	6¾	7¼	+ ¼
G.Plas.Md	1700	135	130	135	— 5
Guardcor	100	$6¼	6¼	6¼	
Guard. T.	z2	200	200	200	
GuilvA	700	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Gulf Res	2337	$15⅜	15⅜	15⅜	
Gulf.R.p.a	200	485	485	485	
Hees.Int	13750	$31¼	30⅞	31⅛	+ ⅜
Hees 91wt	24800	$10½	9⅞	10⅜	+ ⅜
Hemlo	10590	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅜
Henlys.Gr	650	$12¼	12	12¼	
Heroux	1010	$7	7	7	
Hubbard	1900	200	195	200	+ 5
H Bay Co	400	$26	26	26	— ¼
Hypocrat	9200	54	52	54	+ 4

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	300	375	375	375	+ 5
fGrIdeal.a	3356	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Ideal Mtl	1800	270	260	260	— 10
IglooVs	2000	72	71	71	— 1
Imasco.ltd	131976	$30½	29½	30¼	— ½
Imp Oil A	7845	$54½	53⅞	54¼	+ ⅛
Inco Ltd	46550	$37	36	36¾	+ ⅜
IFX 2000	500	270	270	270	
Inind NG	200	$13¾	13¾	13¾	
Innopac	200	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Interhome	645	$46½	46½	46½	+ ¼
IBM	905	$137⅞	137½	137⅞	+ 2⅜
Inverness	1000	370	365	370	+ 10
Invern8.75	300	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Inv Grp	175	$18¼	18¼	18¼	— ¼
fIvaco A	z80	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Ivaco.sr2	300	$18½	18½	18½	
Jannock	3100	$17⅞	17⅝	17¾	— ⅜
fJean.Ct.A	11725	$11¼	11¼	11¼	
Jordan.A	10000	35	35	35	
fJrny End	2800	$12	11¾	12	+ ⅜

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	200	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Kaufel.B	4925	$10¾	10⅝	10⅝	
fLGS Inc.	750	102	102	102	+ 2
LSI Log	3500	203	200	203	+ 3
fLaVrdv a	3000	169	169	169	+ 6
Labatt	3780	$22⅞	22½	22¾	
Lac Min	3547	$12¾	12½	12⅝	
Ladubr.A	z150	60	60	60	
LfrgCan.p	1400	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅝
LafargeCo	700	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅜
Laidlaw A	1200	$16⅞	16⅞	16⅞	
fLaidlw B	89900	$15¾	15⅜	15¾	+ ¼
LamSo.inc	z200	75	75	75	
LapVer	2400	250	240	250	+ 20
Lavalnind	600	280	280	280	— 5
Lvitec	9800	88	83	83	
Leader M.	20000	60	60	60	
Leroux	900	175	175	175	
LBL.inc	1000	135	135	135	— 5
Loblaw	6000	$12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
Log.G.Inf	1900	105	102	102	— 8
Logis.Clb	400	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ¼
Lonvest	280	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	400	$11⅛	11⅛	11⅛	
MoBaie	2900	180	175	180	
Maax	3800	75	75	75	
McM Bldl	12425	$17⅝	17½	17⅝	+ ⅛
Mclean X	19700	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
fMclean Y	5200	$10½	10½	10½	+ ⅜
Macyro	800	85	85	85	— 3
Madleine	500	440	440	440	
fMalette	3000	$11	11	11	— ¼
fMarit Tel	675	$16⅛	16	16⅛	— ⅛
Mrt Tel A	2500	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Mrt pr B	300	$9½	9½	9½	+ ¼
Matco	200	120	120	120	
Mavtech	5500	165	165	165	— 10
McNeil M	5000	250	235	235	— 5
Memotec	9361	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
fMetroR.A	13978	410	400	405	+ 5
Mdlnd.Dtv	500	$6¾	6¾	6¾	
Minnova	200	$20½	20½	20½	
Mitel.Corp	1700	315	310	310	— 5
fMolson A	1247	$33½	33⅜	33⅜	— ⅛
Molson B	200	$34	34	34	
Monenco	663	320	320	320	
Moore	83850	$35½	34⅞	35½	+ ½
Morgan F	z39	135	135	135	— 5
Mbnc.cap	8550	$12⅞	12	12⅞	+ ¾
Muscocho	1075	355	355	355	
Mux Lab	12700	100	95	95	
Nautilus	9150	115	100	100	— 5
Nor.Forst	6850	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Noranda	36850	$22¼	21⅞	21⅞	— ⅛
Noran.srB	500	$30	30	30	— ¼
NorcenMv	3768	$24½	24⅜	24⅜	— ⅛
fNorcenSb	5500	$21¾	21¾	21¾	
fNormckA	33657	$7½	7¼	7½	+ ¼
NormickB	6402	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Nor.can.O	9422	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
NC oil.sr7	700	$21½	21⅜	21½	
Nor Tel	220837	$20⅝	19¾	20¼	+ ⅜
Northgate	z297	$6¾	6½	6½	
Nova Albt	128345	$11½	11⅜	11½	
Noverco	14635	$11⅝	11½	11⅝	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE INC	1550	$14¼	14¼	14¼	
fOcelot B	4500	$11⅞	11½	11⅞	+ ¾
Ogivar	1760	92	92	92	
Olco.A	300	305	305	305	— 5
fOnexCorp	200	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
fOsha A	2600	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
P.Martin	1300	160	155	155	— 5
Peerless	450	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Perkins.P	22960	$9¼	9	9	— ¼
Perp G.V.	7760	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Pla.Dome	17800	$15¾	15½	15½	— ¼
Plastibec	6700	120	105	105	— 15
fPowr Cr	24750	$15¼	14⅞	15⅛	
Pow Sr86	600	$43¾	43¾	43¾	+ ⅝
Power.Fin	51600	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
Pr.Choix.a	3500	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
Promatek	z300	65	65	65	
Provigo	8200	$9¼	9	9¼	+ ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Q—Ves E	2700	380	375	380	— 5
Q—ves II	300	200	200	200	+ 5
Que Tel	1848	$14	14	14	
QuebecoA	230	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
fQuebecoB	3190	$16¾	16½	16½	— ¼
RPM Tec	z400	70	70	70	
Ry.Fin.A	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ¼
Ry.nt.Fin	1000	$15¾	15⅝	15⅝	+ ⅜
fRadio.A	4300	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Redpath	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Reed Cll	z46	$30⅛	29¾	30⅛	+ ⅛
Reitman	100	$18½	18½	18½	
fRepap	1500	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Rio.Algom	2500	$24½	24½	24½	
Ro—na.s.2	1600	$10	10	10	+ ⅛
Roctest	2000	105	90	105	— 5
fRogerC.B	100	$92½	92½	92½	—1½
Rothman	200	$58	58	58	— 3
Royal.Lpg	600	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
fRyTrstco	1400	$16⅜	16¼	16⅜	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSNC	11200	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
SR.telcom	1600	370	365	365	— 10
fSt.Sauv.a	4050	165	158	161	+ 5
San Fran	700	300	290	290	— 15
Sanivan	1740	240	240	240	— 10
Saskoil eu	100	$96¾	96¾	96¾	— ¼
Sceptre	820	410	410	410	
Scot.paper	380	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Scotts C	500	$17	17	17	+ ⅜
fScott Hos	5200	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Seagram	4200	$86½	85⅝	85⅝	— ¼
Sears Can	133400	$12⅝	12½	12½	
Shasper	z400	85	85	85	— 10
Shell Can	7063	$46¼	46¼	46¼	
Shermag	2500	135	130	130	— 5
Shirmax	2500	165	165	165	— 10
Sico	11880	$13¾	13½	13¾	— ¼
Silcorp.B	z8	$16⅜	16⅜	16⅜	
S—Beaud.	1850	345	345	345	+ 5
fSocanavA	1100	430	430	430	
SocanavW	1500	23	23	23	
fSodrcanA	1000	315	315	315	
Sodisco	6100	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Sofimin f	1000	60	60	60	
Southam	1900	$31⅜	31¼	31¼	+ ⅛
fSpar Aer	7300	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ¼
fSportcn.B	1200	120	120	120	
fSteinb A	2000	$37¾	37½	37½	— ½
Stnbrg.Sr1	5600	395	390	395	+ 5
Stelco A	70715	$22¾	22½	22½	
Stratm.A	31246	135	133	133	— 2
Synergs.A	100	460	460	460	
SynergisW	z50	10	10	10	
Systerm	2000	32	32	32	— 3
TCG Gr.	3143	300	295	295	— 5
TCC Bev	2600	$9	9	9	— ⅛
Taurus.A	3000	41	41	41	— 4
Teck A	760	$19¼	19⅛	19¼	— ¼
fTeck B	2340	$19	18⅝	19	+ ¼
Teck.SerE	500	$25½	25½	25½	— ⅛
Tecrad	1500	105	101	105	+ 4
fTel Mt B	z48	$18½	18½	18½	— ⅜
fTmedia.A	550	$6¾	6¾	6¾	
Tembec.A	7100	$10½	10⅜	10⅜	— ¼
Thomsn A	1400	$26½	26⅜	26½	
TIE.teleco	1000	130	130	130	
Talgeco	3600	177	175	175	— 10
fTorstr B	2850	$31⅛	31⅛	31⅛	
Total	2000	110	105	105	— 5
Total Pete	500	$33¼	33¼	33¼	
Tot.pet2.88	1600	$50	50	50	+ ¼
Totec	5825	185	180	185	
Trs mount	400	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
TrAlta	100300	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
TrCan Pl	100250	$16⅜	16⅛	16¼	+ ⅛
TrCan.w	2000	3	3	3	
TrCan Sr1	5000	$49¼	49¼	49¼	
TrCan4.35	5000	$49¾	49¾	49¾	+ ¼
Transat	4500	170	170	170	+ 5
fTransit	500	190	190	190	+ 5
Trilogy.rs	612	62	62	62	— 8
Trilon.w.c	500	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Trilon Fin	6766	$19⅝	19½	19½	+ ⅛
Trimac	8120	390	385	390	
Trit.Cda.R	500	165	165	165	+ 2
fTrizec A	1000	$33	33	33	
Trizec.sr6	1300	$20¾	20¾	20¾	
Trco Desi	4325	350	345	350	
Trust Gen	255	$6⅞	6⅞	6⅞	
fTurbo Rs	44676	78	72	77	+ 3
Turbo Wt	242200	19	16	18½	+ ½

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	1625	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Ultrmar	3201	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Uni—Selct	665	$6¼	6¼	6¼	
fUnicorp.a	1000	$7⅝	7½	7⅝	+ ¼
fUniges B	15304	340	325	340	+ 10
UnigesprB	2400	$8¾	8⅝	8¾	
Un Carbid	600	$24	24	24	+ ½
fV.Houtte	8275	335	325	325	
V.Hout.w	15000	15	15	15	
Varity Co.	7087	330	320	320	— 5
Venmar	3183	101	100	100	— 1
fVideotron	35922	$17⅛	16⅝	17	+ ¼
Vitrforge	11300	50	45	50	+ 5

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waiax A	2068	$13⅛	13	13	
Walwyn	1588	345	340	340	
Westcoast	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	
West8.25	300	$26	26	26	+ ¼
fWise.A	z800	81	80	80	
WrldEq.A	700	$12⅛	12	12⅛	
Wrld wt.B	5000	240	239	240	+ 5
Xerox Cn	500	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Total Sales:				5,759,716	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	5800	$8⅛	8	8	
Bcshare.r	400	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ½
Ry.Fin.Ir	6585	$16⅜	15⅝	16⅜	+ 1⅛
Total Sales:				12,785	

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Can.In.Un	1750	$9	8⅞	9	+ ¼
EnpFnd.B	1700	$7⅞	7⅜	7⅜	— ⅛
EnpFnd.D	300	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Ryt.Eil.u	1800	$8	7⅞	8	
Un Carb.u	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Total Sales:				6,550	

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	13500	325	315	315	— 5
Abco.prA	1050	160	160	160	
Abitibi.R	3872	5½	5½	5½	— ½
Achates	3000	11	11	11	
Amer res	11000	190	190	190	
Arbor	10600	24	22	24	— 1
Armistc	2220	60	58	58	— 2
Audrey	38200	350	335	340	— 10
Augmitto	1000	43	43	43	
Aunore	5000	25	23	25	
Aurizon	4084	28	26	28	— 1
Aurtec.A	10000	80	75	80	
Aylmer	5000	15	15	15	— 1
Barexor	19795	11	9	9	— 1
Bresea	13000	68	65	65	— 5
Brex	2100	45	45	45	
Cache.Or	z887	6	6	6	
Coleraine	40791	23	20	20	— 2
Contin pr	800	200	190	200	
Cristobal	z162	13	13	13	+ 1
Dumagmi	200	$12	12	12	— ¼
EasternM	30000	3	3	3	— 1
Ecudor	z200	17	17	17	— 3
Essor	5000	11½	11½	11½	+ 1½
Fairlady	4000	5	5	5	
Forbex	2500	29	29	29	
Freewest	36500	190	185	190	+ 5
G.Briar	17000	13	13	13	+ 1
Gdn Day	7000	6	6	6	+ ½
Gln.Grp	15000	53	50	50	— 8
G Knight	300	$8¾	8¾	8¾	— ¼
G.Knit.Wt	1000	7	7	7	+ 1
G.Rock	3000	3	3	3	
GldnStr	1000	225	225	225	
Gdn.Tria	4850	6	6	6	— 1
Gordex	1000	30	30	30	
Greenstn	600	480	480	480	
JAG.Min	6000	20	17	17	— 3
LaFoss	915	41	41	41	— 1
Ligneris	2000	3	3	3	
Lynx	40000	12	10	12	+ 4
LyonLake	2325	45	45	45	— 5
Maufort	33500	15	15	15	
Mazarin	59031	59	53	57	+ 3
Mimka.M	2100	159	159	159	— 1
Moneta	12389	42	40	42	— 8
Normab	z500	2	2	2	
Normetal	8500	38	31	38	+ 7
NAR.met	10000	50	45	45	— 5
Nva.Caco	10800	80	78	80	+ 1
Orex exp	27641	82	80	82	+ 1
Orient	13904	35	30	35	
Orleans	3000	10	10	10	+ 5
Parquet	1104	12½	12½	12½	— ½
Pion Can	3562	5	5	5	
Que.Coblt	1400	15	15	15	
Radisson	9400	35	30	35	
Robex	2000	28	28	28	+ 3
Rouyn.Rs	800	217	215	215	
Sphix.M	17423	171	160	170	+ 10
Spirit Lk	1000	135	135	135	— 5
Stabell	7000	11½	11	11	— 1
Syngold	9075	55	55	55	— 4
Tandem	2000	35	35	35	+ 5
VSM	43250	50	45	48	+ 2
Val D'Or	46000	49	40	40	— 10
Valmont	35000	5	4	5	+ 1
Vassan	7000	6	6	6	
Vior	3500	47	40	40	— 5
Virginia	5000	22	22	22	
Wrightbr	7000	14	14	14	
Total Sales:				749,330	
Total Market:				6,528,381	

INTERNATIONAL DIVISION

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1988 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	200	$22¼	22¼	22¼ + ⅛
Maxwell	420	460	5⅝	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	0	0
BET.plc.U	450	465	460	450
Others — $US				
Eldrs ads	250	260	290	250
Flet.Chllg	380	400	380	350
pLatonia	$50⅜	51⅜	52⅜	50⅜

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	18	385.00	385.00	385.00

MONTREAL MOST ACTIVE INDUSTRIALS

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bq.N.Ecos	507328	$15⅞	15⅛	15¾	+ ⅝
Baue Mtl	431580	$30½	29½	30½	+ 1
Baue Nat	315075	$13⅞	13¼	13¾	+ ½
C Tire A	310097	$20	19⅞	20	
CAE Ind	306650	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
Mines and Oils					
Encor Inc	50000	240	235	235	— 5
Echo Bay	18500	$17¼	17⅛	17⅛	
Pla.Dome	17800	$15¾	15½	15½	— ¼
Corona A	10990	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Hemlo	10590	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅜
Junior Resources					
Mazarin	59031	59	53	57	+ 3
Val D'Or	46000	49	40	40	— 10
VSM	43250	50	45	48	+ 2
Coleraine	40791	23	20	20	2
ynx	40000	12	10	12	4

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 380	1	38	20.00	20.00	20.00
Aug 390	70	562	14.50	14.50	14.50
Aug 400	5	2121	9.80	9.50	9.80
Aug 420	2	1770	4.00	4.00	4.00
Aug 500	90	6555	.50	.50	.50
May 390	50	1583	3.60	3.60	3.60
May 390p	2	1716	8.00	8.00	8.00
May 400	250	3843	1.10	1.10	1.10
Nov 380p	10	101	8.00	8.00	8.00
Nov 390	20	31	23.00	23.00	23.00
Nov 400p	40	100	17.50	17.50	17.50
Nov 420	3	355	10.00	10.00	10.00
Nov 440	10	101	5.20	5.00	5.00
Total market:					553

Non transigées

Series	Int en cours	Offre	Dem.
Aug 360	0	35.00	38.00
Aug 360p	110	1.50	2.50
Aug 370	20	27.00	30.00
Aug 370p	178	3.00	4.00
Aug 380p	346	5.50	7.50
Aug 390p	194	9.00	11.00
Aug 400p	972	16.00	18.00
Aug 420p	105	34.00	36.00
Aug 440	929	1.00	2.00
Aug 440p	3	54.00	57.00
Aug 460	1211	.20	1.20
Aug 460p	0	74.00	77.00
Aug 480	524	.20	.90
Aug 480p	0	94.00	97.00
Aug 500p	0	114.00	117.00
May 360	3	25.00	28.00
May 360p	75	.10	1.00
May 370	0	16.00	19.00
May 370p	873	.50	1.00
May 380	99	8.50	10.50
May 380p	1876	2.00	3.00
May 400p	1098	15.00	17.00
May 420	2796	.10	.40
May 420p	350	34.00	37.00
May 440	2303	0.00	.50
May 440p	8	54.00	57.00
May 460	1397	0.00	.20
May 460p	10	74.00	77.00
May 480	2682	0.00	.50
May 480p	0	94.00	97.00
May 500	4653	0.00	.50
May 500p	0	114.00	117.00
Nov 360	26	44.00	47.00
Nov 360p	215	3.50	4.50
Nov 370	0	36.00	39.00
Nov 370p	0	5.00	6.50
Nov 380	38	29.50	31.00
Nov 390p	60	11.00	14.00
Nov 400	69	16.00	19.00
Nov 420p	0	35.00	38.00
Nov 440p	0	54.00	57.00
open interest:		42,099	

IOCC METAL OPTIONS
CANADA—EUROPE—AUSTRALIA
Distributed by The Canadian Press
(Prices in U.S. dollars)
APR. 27
Untraded (Closing Quotations)
10 Ounce Contracts

Series	Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM			
Jun 500	0	52.00	62.00
Jun 500p	10	0.00	10.00
Jun 520	15	35.00	45.00
Jun 520p	20	8.00	18.00
open interest:		45	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Opt Int
Cda 9.5 Oct 01	C	96⅛	Opt Vol	783	
My $80	15½	16½	1610	80	
$95	125	145	105	52	445
$95 P	20	35	25	45	409
$97½	15	30	20	9	81
$97½ P	150	175	185	100	96
Jn $95	150	175	160	79	604
$97½	50	65	55	83	470
$97½ P	170	195	200	4	384
$100	10	25	15	25	294
Jy $97½	70	90	60	40	40
Sp $92½ P	30	50	40	24	576
$95	230	250	230	22	457
$95 P	105	125	110	3	316
$97½	110	130	125	69	328
Dc $90	$6¼	665	645	8	28
$92½ P	55	75	70	20	204
$95	275	300	295	12	173
$95 P	135	160	145	4	94
$97½	155	180	165	4	47
$97½ P	260	285	280	20	60
Cda 9 Mar 11	C	91⅞	Opt Vol	865	
My $92	50	70	65	69	70
$92 P	60	85	100	50	75
Jn $90	215	240	205	5	465
$90 P	25	50	25	4	434
$92	95	100	100	156	754
$92 P	90	100	100	105	360
Jy $92	120	145	100	400	400
Sp $90	280	305	300	15	192
$92	175	185	190	12	268
Dc $86	$6	$6½	615	10	31
$88 P	55	75	70	20	89
$92	225	245	250	11	115
$94	140	160	140	8	13
Total contract volume					20873
Total open interest					469348

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, jeudi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres.... $384.25 ($384.25)

Paris...... $387.25 ($384.27)

Francfort.. $384.63 ($384.89)

Zurich..... $384.25 ($383.50)

Hong Kong.. $385.15 ($384.55)

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

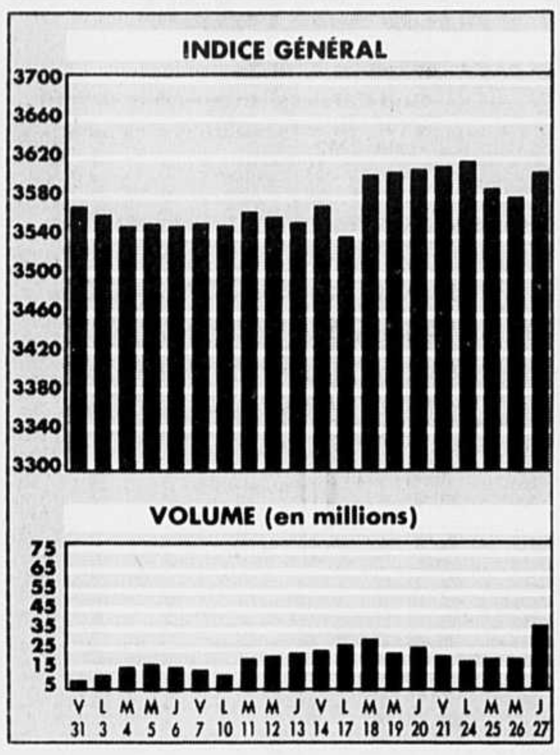

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Barons Oil	1000	280	275	275	—10
Barincor f	100	275	275	275	
Baringtn o	3000	81	81	81	— 9
Baton	1005	$12½	12½	12½	— ¼
Battle M	100	$16½	16½	16½	— ¼
Beaver R o	6814	43	40	43	+ 3
Bell 9 p	150	$24	24	24	
Bell 10 p	360	$24⅛	24⅛	24⅛	
Belmoral	2505	119	117	119	+ 1
Blmorl G w	600	80	80	80	— 5
Bema Gl o	9800	100	98	98	— 2
Bet Public	1000	$22¼	22¼	22¼	
Bethlem R	6500	95	95	95	
Biomira o	1100	380	375	375	— 5

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés jeudi, trimestriels sauf indication contraire.

Cassidy's, ord.: 5 cents; payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

CB Pak, ord.: 15 cents; 12 juin, 12 mai.

Chum, classe B: 2 cents; 1er juin, 18 mai.

Domtar, ord.: 12.5 cents; 15 juin, 15 mai.

International Forest Products, classe A: 22 cents; 31 mai, 16 mai.

Island Telephone Co., ord.: 25 cents; 15 juin, 31 mai.

Loblaw Companies, ord.: 5 cents; 1er juill., 15 juin.

North Canadian Oils, 5.5 pc priv.: $1.38, semestriel; 1er juin, 16 mai.

Panhandle Eastern, ord.: 50 cents US; 15 juin, 19 mai.

Wajax, classes A et B: 14 cents; 30 juin, 15 juin.

Westcoast Enery, ord.: 20 cents; 30 juin, 2 juin.

BENEFICES

BCE, trimestre clos 31 mars: 1989, $240,000,000 ou 82 cents par action; 1988, $253,000,000 ou 89 cents.

Compauq Canada, trim. clos 31 mars: 1989, $83,000,000 ou $1.95; 1988, $47,000,000 ou $1.21.

Toronto Sun Publishing, trim. clos 31 mars: 1989, $3,200,000 ou 14 cents; 1988, $4,900,000 ou 22 cents.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — L'activité était modérée hier dans le marché canadien des obligations.

Les court et long termes ont baissé de cinq cents. Le long terme, les titres des provinces et des sociétés étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11.75 pour cent.

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CTire A f	114759	$20⅛	19¾	20	
CUtil A f	7655	$20	19⅝	20	+ ¼
CUtil 2nd I	1800	$25½	25½	25½	
CUtil 2nd K	8300	$25¼	25¼	25¼	
CWN G 4 pr	500	$9½	9½	9½	+ ⅜
CWN 5½ p	200	$12½	12½	12½	
Canamax	1405	350	350	350	
Canam A f	419	$6⅝	6⅝	6⅝	
Canbra	200	$7¾	7¾	7¾	
CanCaptl	450	460	460	460	+ 10
Candol D o	2860	11	11	11	— 1
Canfor	38055	$24⅝	24¼	24⅝	+ ⅛
Canfor pr	300	$23⅝	23⅝	23⅝	
Canron A	16705	$11	11	11	
Canron B f	z20	$10⅞	10⅞	10⅞	
Canstar S	3100	265	260	260	
Capsule T	8400	90	90	90	— 5
Cara	785	$17	17	17	— ⅛
Cara A f	330	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Carena	705	$23½	23	23½	+ ¼
Carl A p	450	$36½	36½	36½	
Cascades	z5	$6¼	6¼	6¼	
Cassiar	45106	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Celanese	920	$32¼	32¼	32¼	
Celanes 1 p	100	$29¼	29¼	29¼	
Cntrl Cap	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Cnt Cap Af	332812	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Cnt Cap Ap	700	$23	23	23	— ⅛
Cnt Crude o	1500	$5⅝	5½	5½	— ¼
CFund A f	305	$5¾	5¾	5¾	
Cnt GtTr 2	1365	$20½	20	20½	+ ¼
Cnt GtTr 3	100	$24½	24½	24½	+ ⅛
Cnt GtTr 4	100	$19¼	19¼	19¼	
Cntl G Trc	11050	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ⅜
CG Tr p	450	$33	32½	33	
Centurion	6005	280	280	280	
Chalengr f	4900	110	110	110	— 5
Chancelor o	21000	23	22	22	— 5
Charan	17505	125	120	124	+ 1
Chateau A f	300	200	185	185	—25
Chauvco A o	7400	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Cheni Gld o	4350	365	350	360	
Cheni Gld w	2000	75	75	75	
Chesbar o	700	50	50	50	
Chief Int l	1600	$16	15⅞	16	— ⅛
CHUM	300	$23½	23½	23½	
CHUM B f	29705	$20¼	20¼	20¼	
Cineplex	191916	$15¾	15⅛	15½	— ⅜
Cinram	1000	$6½	6½	6½	
Circo Crft	200	495	495	495	
Citadel G o	4000	155	150	155	+ 10
Claude R o	7200	330	325	325	— 5
Clv Mil Af	9850	80	70	80	+ 10
Co Steel f	1005	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Cobi Food	3000	70	65	70	+ 4
Cognos	7050	$8⅝	8½	8½	— ¼
Coho A	121205	$5¾	5½	5½	— ¼
Colray R o	2480	8	8	8	
Cominco L	35275	$26	25¾	25¾	— ⅛
Comnco B p	1500	$24¾	24½	24½	— ⅛
Comnco H p	500	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Comnco I w	200	$25	25	25	
Comnco R	19525	285	281	285	
Comnco R r	238500	3	2	2½	— ½
Comnco R w	19000	28	27	27	
Cmrcl Fin	1500	415	415	415	
Compu H o	22250	52	50	50	
Computlog	605	480	480	480	
Comstate o	2000	65	65	65	+ 5
Connaught	5455	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Conpak S o	1000	61	61	61	
C Carma A	3080	225	217	225	+ 7
C Carma w	1375	39	39	39	+ 2
C General	z372	95	95	95	
C HCl Af	905	$10¼	10¼	10¼	
C HCl B	z28	$10⅜	10⅜	10⅜	
C Mercntl o	2649	115	109	109	
C Mercntl p	6900	31	31	31	
C TVX o	82071	$7⅜	7⅛	7¼	+ ¼
Cons Gas	755	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅛
C Gas 13½	500	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Con Pkg	2299	$24	22	24	+ 1½
Contour B o	3000	46	42	42	
Contrns A f	4600	210	210	210	
Contrns A p	1600	$15½	15⅜	15½	+ ½
Conwst B f	615	$12	12	12	
Co enerco A	200	375	375	375	
Corby	2205	$25	24¾	24¾	— ¼
Corby B f	120	$24½	24½	24½	— ⅜
Cor Mark	380967	$5⅜	5⅛	5¼	
Cor Mrk A	3400	$21½	21⅜	21½	
Corncopa o	1000	170	170	170	— 2
Corona A f	113405	$7⅞	7¾	7¾	
Corona B	z221	$8¼	8¼	8¼	
Corona w	6938	73	70	72	
Coronet C	3700	400	395	400	
Corp Food	9400	$9	9	9	+ ⅛
Coscan D	5305	$12	11¾	12	
Coseka R	72000	31	30	30	— 2
Counsel	2400	$8¾	8⅝	8⅝	
Courvan o	z166	12	12	12	
Coxheth o	45800	34	30	32	— 3
Craftech o	1000	124	124	124	+ 24
Crain RL f	850	$8⅛	8⅛	8⅛	
Crestbrk	400	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
CLife I A	1000	$24¾	24¾	24¾	
Crownx	305	$12	12	12	
Crownx A	113385	$5¾	5⅝	5¾	
Crownx 1 p	1600	$19	18¾	18¾	— ½
Crownx 2 p	300	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Crownx 3 p	300	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Crownx B w	5400	$13	12⅞	13	— ⅛
Cumulus o	6500	25	25	25	
Cyberm B f	6000	$12½	12⅜	12½	+ ⅜
Czar Res	6800	122	121	121	+ 1
Dalmys	7754	$8½	8	8½	+ ¾
Delour o	1000	25	25	25	
Denison A p	3741	$5⅛	5⅛	5⅛	
Denison B f	2441	485	485	485	
Denison p	2600	$24⅞	24⅞	24⅞	
Denison B p	15150	$23¼	23⅛	23⅛	
Deprenyl o	3600	$8½	8⅜	8½	— ⅛
Derlan	78111	$13¼	13	13⅛	+ ¼
Develcon	2300	110	110	110	— 5
Devlo Ind o	z221	88	88	88	
Devran P o	400	110	110	110	
Devtek f	955	$9⅞	9⅝	9⅝	
Devtek mv	600	$12½	12½	12½	
Dexleigh	9100	248	240	240	+ 2
Dobrasve o	3000	125	125	125	— 5
Dicknsn A	118418	$5¼	5	5¼	+ ¼
Dicknsn B	300	$7	7	7	+ ½
Discov W	11000	155	145	155	+ 5

NEW YORK

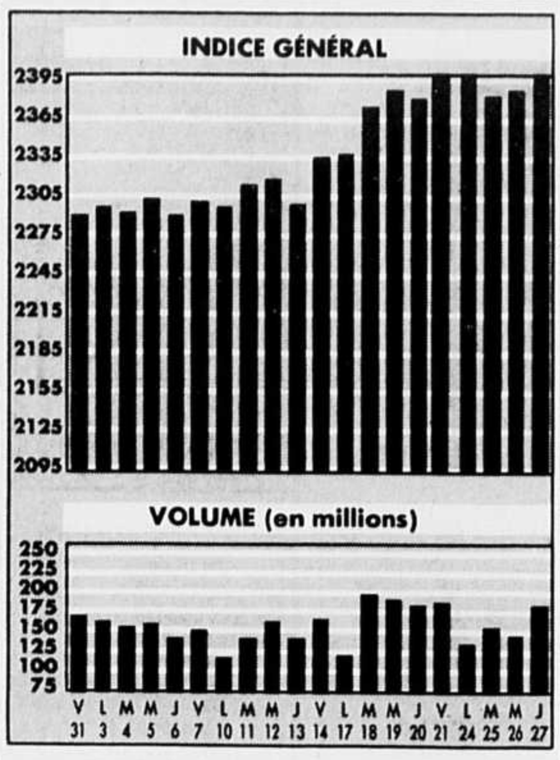

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Parlake o	2000	40	40	40	+ 5
Pegasus	29105	$12	11½	11½	— ⅜
Pmbrtn A f	19900	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Penn Wst o	7500	69	67	68	+ 3
PJewl A f	505	$15½	15½	15½	
Petromet o	6500	35	35	35	— 1
Phillips Cb	13000	$25	24¾	25	+ ½
Tridel Ent	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Tridont f	15800	105	101	105	
Trilon A	26600	$19⅞	19¼	19⅞	+ ½
Trilon Fin I	800	$21½	21⅜	21⅜	
Trlon Fin II	400	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Trilon A w	18600	$11	10½	11	+ ½
Trimac	22481	390	385	385	— 5
Wrdair A f	950	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Wrdair B	200	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Weldwod	4774	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Werner D	500	150	150	150	
Wst Frasr	1305	$17½	17½	17½	— ½
Westar Gr	33425	113	110	111	— 1
Wstar Gr p	600	$25⅞	25⅞	25⅞	
Pngrwth u	800	$10⅜	10⅜	10⅜	
RPF Bnd u	2200	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
RT En Iu	5610	$8⅛	7¾	8⅛	+ ¼
RT En IIu	2000	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
UCarb Eq u	7400	$25⅝	25¼	25⅝	+ ⅛

Traded In US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
PBech B of	400	240	240	240

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
NiaMP	1.20 13	4946	11⅝	d11⅜	11⅜	
NiaM pf	3.40	z300	33	33	33	
NiaMpf	4.85	z750	47¼	47¼	47¼	+ ⅝
NorTel	.28 24	7634	17⅜	16⅝	17⅛	+ ⅜
Nthgat	g.50e	31	5¾	5⅝	5⅝	
Nova g n	.52	3403	9¾	9½	9⅝	
NuvNY	.68	233	10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Nynex	4.36 11	4144	74	73	73⅞	+ ⅝

SALES

NEW YORK (AP) — NY Stock sales

Previous day	146,090,000
Week ago	175,970,000
Month ago	159,950,000
Year ago	128,680,000
Two years ago	183,060,000
Jan 1 to date	13,332,216,170
1988 to date	13,282,120,000
1987 to date	15,252,300,000

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

	Court terme							Long terme					
Institutions financières	Dépôt min. ($)	30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180 269 jrs	270-364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques													
Banco Central Can.	5,000	9¼	9¼	9½	9½	9¾	9¾	5,000	11⅞	—	—	—	—
Commerce	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Laurentienne	3,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Lloyds	5,000	9¼	9½	9½	9½	9½	9½	1,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Nationale	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Nouvelle-Écosse	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Royale	5,000	9¾	10	10¼	10¼	10½	10½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Toronto-Dom.	5,000	9½	9¾	10	10	11	11	1,000	11¾	11½	11	11	11
Caisse Pop. Mtl*	5,000	9	9	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11	M11	11	11
Caisse Pop. Qbc*	3,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9½	9½	1,000	11¾	11½	11	11	11
Financière P.— E.	1,000	9	9	9	9¾	9¾	10	500	11¾	11½	11	11	11
Fiducies													
Canada Trust	5,000	9½	9¾	10	10	11	11	1,000	11¾	11½	11	11	11
Fiducie Guardian	5,000	10½	10½	11	11	11½	11½	500	11¾	11½	10⅞	10⅞	11⅛
Fiducie Desjardins	5,000	9¾	10	10¼	10½	11¼	11¼	1,000	11¾	11⅜	11	11	11
First City Trust	5,000	9¾	10	10¼	10½	10½	10½	500	11⅞	11½	11	11	11
La Métropolitaine	5,000	9¾	9¾	10	10	10¼	10½	1,000	11¾	11½	11¼	11¼	11¼
Montréal Trust	5,000	9½	9¾	10	10¼	10¾	11¼	1,000	11¾	11½	11	11	11
Prêt et Revenu	5,000	9½	9¾	10	10¼	11	11¼	500	12	11½	11⅛	11	11
Soc Nat. Fid.	2,000	9¾	10	10¼	10¼	11¼	11¼	500	11¾	11½	11	11	11
Trust Central Guar.	5,000	9¼	9¾	10	10¼	11	11¼	500	11¾	11½	11	11	11
Trust Général	5,000	9½	9¾	10	10¼	11¼	11¼	1,000	11¾	11½	11	11	11
Trust Laurentienne	5,000	9½	9¾	10½	10½	11	11	1,000	11¾	11½	11	11	11
Trust Morgan	5,000	11¼	11¼	11¼	11¼	11½	11½	500	11⅞	11½	11¼	11	11
Trust National	5,000	9¾	10	10¼	10½	10¾	11¼	500	11¾	11½	11	11	11
Trust Royal	5,000	9½	9¾	10	10¼	11¼	11¼	1,000	11¾	11½	11	11	11

Compilation Fiducie Desjardins — 26 avril 1989 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec. Taux sujet à changements sans préavis.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

99 Visite Libre

3340 - 4244 DESMARTEAU
Ouvert sam. dim. de 14h. à 16h. Duplex, 2 X 5½, 1 X 3½. Revenus: $18,000./an. Spécial: $176,900. Par proprio. **493-1208**

ILE BIZARD, cottage dét., 4 c.c., vente rapide $149,000. Après 17h 696-5487. Visite libre samedi - dimanche.

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU
Site privilégié, près de la marina, Île Perrot, transfert de 3 ans, 3 chambres, 2 salles de bains, garage. De $1,000. à $1,500./mois selon les travaux de finition à compléter.
453-9474

01-05-89

101 Propriétés à vendre

★ RIVE-NORD ★
Cottage 1987, aires ouvertes, près de la 13. Foyer, garage, puits de lumière, planchers de bois franc, grand terrain. A prix sacrifice. Pierre L'Heureux: 594-4351. Syst-M-A crtr.

A 45 Min. DE MONTRÉAL
A Hampton. Bungalow 30 X 45, garage au sous-sol, terrain paysager 140 X 180. Construction récente, isolation supérieure, vitres triples thermos. Libre immédiatement.
1-(514)549-4335

A CHAMBLY, cottage luxueux, 4 c.c. à l'étage, 2 foyers, garage, 11% fixe, réduction de $30,000. 658-0113/2268.

A ST-FRANÇOIS D'ORLÉANS
Maison tricentenaire en pierre, toute rénovée, aire ouverte au 2e. Avec érablière sur terrain de 80,000 pi.ca. Beaucoup d'inclus. $168,000.
Propriétaire: 1(418)829-3063.

ATTENTION TOWN HOUSE 88 ultra moderne, très équipé, à voir absolument, urgent $155,000. 696-3092.

BORD DE L'EAU
St-Denis-sur-Richelieu. Cottage 8 pièces, rénové, garage 24 X 30, isolé. Terrain 18,000 pi.ca. 455 chemin des Patriotes. 1-787-2203.

BORD DE L'EAU, Lac l'Achigan, résidence de haute gamme neuve, vue panoramique, 3 chambres, foyer, 3 s/bains, tourbillon, garage double, entrepôt bateaux, serres, terrain privé, 33,400 pi.ca., à 15 min. du Mont St-Sauveur et de St-Jérôme.
Claude Aubin Ltée, entrepreneur (514) 438-6794 (bur), (514) 563-1352 (res).

BROSSARD Bungalow, secteur établi (1970), 3 + 1 ch., foyer, garage, piscine, s./s. fini. Prix réduit: $114,500. 676-7253.

BROSSARD « T », cottage 4 chambres, garage, foyer, piscine, alarme, s/sol fini, particulier, 466-9388.

CENTRE-SUD: Luxueuse maison de ville, près métro Berri. 1,500 pi.ca., 2 c.c., 1½ s/bains, tourbillon, s/sol fini, garage, jardin, foyer, face à parc. Agents s'abstenir. **522-9489**

CHOMEDEY, Domaine Renaud, bungalow dét., split, 3 chambres, s/sol fini, garage, thermopompe. Pas d'agent, 667-9086, 747-6630.

DOMAINE RENAUD - CHOMEDEY
Split level impeccable, 8 pièces, solarium, piscine creusée, 2 foyers, garage double. AUBAINE, A $179,000.
669-7364, Agents s'abstenir.

DUVERNAY Val-des-Arbres. Superbe split 9 pièces, cuisine 87 des plus moderne. Garage. Fini céramique. La voir c'est la vouloir! Pierre Langlois: 661-1121, 661-6810.

ESTEREL Lac du Nord, maison sur terrain de 27,000 pi.ca., 188 pi. sur le lac. Financement disponible. **625-1733.**

FABREVILLE: Joli cottage semi-détaché, 3 c.c., 1½ s/bains, piscine. Hypo. 11%, 4 ans. **688-8205**

L'ASSOMPTION Cottage 87, 28' X 36', terrain 85 X 120, paysager. 2 c.c., s./b. principale avec tourbillon. Foyer, sous-sol fini. $155,000. 589-3337.

LASALLE - DUPLEX S-DÉT.
2 X 5½, possibilité bachelor, chambre froide, sous-sol fini, garage double.
365-6545 — 328-9332

LAVALTRIE 161-171 ST-THOMAS.
Bungalows neufs, 7 pièces, avec grand garage 16 X 28. A 100 pi. du fleuve. 3 c.c., toit cathédrale bain tourbillon, armoires mélamine et chêne, planchers chêne, 2 s./bains. Possibilité de taux pour 1 an à 5 ans à 10½ %. Pas d'agent. 1-586-1621, 386-6109.

MTL-NORD, duplex + bachelor, près rivière, Boul. Gouin, semi-détaché, piste cyclable, endroit très pittoresque, près d'un parc, 640-4567, 861-8787. J. Joncas, J. Laflamme, Imm. California crtr.

P.A.T. 41e AVE: Bungalow 82, 3 chambres, armoires et planchers chêne, sous-sol fini, abri d'auto. Agents s'abstenir. $117,000., négociable.
Tel: 642-3634

P.A.T., bungalow 87, foyer, sous-sol fini, garage, très bien situé, cause transfert, 642-9891.

QUARTIER PRIVILÉGIÉ: De Rosemont. Cottage semi-dét., 3 c.c., piscine creusée. 3020 Québillon. $169,000. Vente privée. **Visite libre dimanche: 14h00 à 16h00. Sur rendez-vous: 592-1874**

R.D.P., cottage de luxe 1987, détaché, 4 c.c. très grandes, bain tourbillon, garage, 45 X 45 irr. 640-4567, 861-8787. J. Joncas, J. Laflamme, Imm. California crtr.

SHERBROOKE EST Grand 6½, 2 X 3½, électrique, toit refait, $179,000. Josée Green: 593-4428.
HABCO INC.

ST-COLOMBAN (ST-JÉRÔME): Bungalow jumelé, 3 c.c., 2 s/bains, s/sol fini, garage, piscine, 2,000 pi.ca. $79,000. **431-1145**

ST-LAMBERT - 632, MERCILLE
Avez-vous le goût d'une cuisine neuve, de beaucoup de lumière, d'un balcon arrière de 14 X 12, terrain paysagé et d'un garage, de revenus! Libre à l'acheteur. Imm. Gauthier M.L.S.
497-3500 — 466-2934

VIMONT, super cottage, 2 ans, moderne, 3 chambres, bain tourbillon, terrasse, plancher chêne, foyer, piscine 16 X 27, aire ouverte, secteur paisible, près de tout, prix à discuter. Acheteur sérieux, Pierre ou Danielle, 669-6254.

101 Propriétés à vendre

RÉSIDENCE à l'image de votre réussite.
Secteur de choix. Construction 1989, prête à habiter.
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION B. RIVEST
766-7562 — 594-6043

01-05-89

101 Propriétés à vendre

ST-FRANÇOIS, cottage bord de l'eau, tout fini, beaucoup d'équipement, très luxueux, 964-0281.

ST-CONSTANT, superbe bungalow 1986, sur coin de rue, armoires mélamine et chêne, toit cathédrale, planchers en lattes de chêne, s/sol fini: 632-3668, 659-1182.

105 Propriétés à louer

K.M. CONSTRUCTION
Cottages à louer, rue Des Lilas, Laplaine, $800 par mois avec option d'achat. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine et salle à manger, sous-sol fini, aspirateur central, bain tourbillon. Entrée garage asphaltée et gazon compris. Construction neuve. Libre immédiatement.
352-6824 ou 478-4246.

MAISON NEUVE à louer sur la Rive-Sud, 4 chambres à coucher, 10 pièces, garage double, foyer, piscine, 1-349-5686.

OUTREMONT - PRÈS LAURIER DANS MAISON CENTENAIRE
Superbe app. 2 étages, 2,800 pi.ca., rénové, 4 c.c., salon, s/manger, boudoir, s/lavage, 2 s/bains (tourbillon), terrasse, garage, stat. Libre 1er juillet. $2,300./mois. **276-9632 — 270-8477**

109 Propriétés demandées

NOUS PAYONS plein prix votre propriété si vous assumez l'hypothèque, Montréal et Rive-Sud: 844-7855.

113 Propriétés à revenus à vendre

ARTISTIQUEMENT rénové, près Radio-Canada, quadruplex dont local commercial, 3 logements avec solarium, 1 avec terrasse, jardin + mini-piscine, grand garage double. $445,000. 522-5477.

AVE. VERDUN: Doit vendre absolument. Extérieur refait à neuf. Revenus: $12,000. Prix: $120,000.
939-3655, M. Gaston Hébert.

BLAINVILLE: Opportunité pour gros investisseurs. Projet de 60 triplex neufs. Très bien situés. Location et administration faciles. Info:
471-8637 — 494-4188

MÉTRO CADILLAC Rue Bossuet. Duplex 2 X 5½, électrique, garage. Sous-sol fini, foyer. 461-3402.

PLATEAU MT-ROYAL: Triplex. Rez-de-chaussée, totalement rénové. Bonne affaire. $210,000. négo. **522-5870**

ROSEMONT Près Lacordaire. Magnifique et luxueux triplex détaché.
253-0438.

ST-EUSTACHE: 8 app. électr. locataires. Revenus $41,000. Prix: 8¼ X le revenu. Hypo. à 10%. Balance de vente propriétaire. **676-1117**

117 Copropriétés à louer

P-A-T - 5½: terrasse, près services, $630., frais inclus, juin ou juillet.
Soir, w-end: 498-1875. Jour: 521-6999

118 Copropriétés à vendre

RECHERCHE investisseure avec comptant. Elle déteste couper le gazon et adore déjeuner sur l'herbe.
739-6562.

121 Condos à louer

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG: A Owl's Head. Luxueux condo, 3 c.c., 2 s.bains, meublé, mezzanine, foyer ,tennis, marina, plage privée. Mois - saison. **Jour: 322-4314. Soir: 279-0665**

CENTRE-VILLE, condo luxueux, 4½, garage, $950./mois, immédiat.
443-1950

DUO D'ANJOU Condo 4½, moderne, ensoleillé. 6e étage, balcon. Béton. stationnement ext. $775. 336-2890.

LUXUEUX CONDO 3½, avec garage, grande remise. 5353 du Domaine, app. 202. Prix demandé: $450./mois. Dans une nouvelle bâtisse. Frank: 278-1728.

MISON DES COOPÉRANTS, centre-ville, à vendre ou à louer, 2 condos 4½, 2 étages, bain tourbillon, air climatisé, plancher béton insonorisé, tapis mur à mur, poss. option d'achat. Info: 982-2240. Diffusion urbaine.

PLATEAU MT-ROYAL - TOWNHOUSE
2 chambres à coucher, 2 s/bains, solarium. $750. **849-5858**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES Condos: 5:, 4½, de luxe, tapis mur à mur, garage intérieur. Tout frais payés. 648-4162.

SHERBROOKE-EST: Mont St-Louis. Condo neuf, 3½. 1er. juillet. $1,000.
388-2812

122 Condos à vendre

A AHUNTSIC 3½ construction 1982, dans quadruplex, avec garage. Rue Meunier, près Gouin. **Sem. 331-2181.**

ADJ. OUTREMONT, Van Horne, condo 4½, cuisinière, frigo, lav/vaisselle, $89,000. Hypothèque 11½%.
744-5312 — 597-4342.

AHUNTSIC Condos neufs. Édifice en béton insonorisé, style moderne, entrée lav./séch., stationnement. Visite s'impose. 321-9922, 648-9241.

AVENUE MONT-ROYAL, 1,125 pi. ca., dernier étage, grand balcon, coin sud-ouest, très ensoleillé et tranquille, 2 chambres, construction en chêne, alarme, vue splendide sur Mont-Royal, centre-ville et parc Olympique, $130,000. 597-2218.

BROSSARD
Condo, 2 chambres. Près tous services. Ascenseur, piscine, stationnement int. $87,000. Après 18h00: 672-8784.

ILE PATON, bord de l'eau, luxueux condo neuf, 4½, garage, piscine, sauna, libre, 689-0273, après 6h p.m.

ILE-DES-SOEURS Luxe, 1,500 pi.ca., vue magnifique ville et fleuve, 3 c.c., 2 s/b., salon, solarium, sauna, rangement additionnel, $178,000. Doit vendre. Soir: 762-9335, jour: 932-4611 poste 319.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

122 Condos à vendre

CÔTE-DES-NEIGES
545 Place Decelles
1 et 2 c.c., incluant cuisinière et frigo. Rue paisible et paysagée, près de U. de M., hôpitaux, centre d'achats. 15 min. du centre-ville, hypothèques 10¾ de $65,000. à $84,000. Visite en tout temps sur rendez-vous. **Visite libre samedi/dimanche, de 15h00 à 17h30. M. Langlais, 342-0500**

D.D.O.: Luxueux app., 2 chambres, 1½ s/bains, 20 min. centre-ville, stationnement. $177,000. **(613)231-2021**

DOMAINE PRÉVEL: Versant Chantecler. Condo 3½, sur pistes de ski, meublé, $84,500. Balance de vente acceptée. **521-0891**

LAURENTIDES
St-Jérôme, condo 4½, foyer, piscine extérieure, édifice en béton, bien insonorisé, près de tout. Prix: $83,000., frais de condo $75. 842-8401 Mme Plante, 1-789-2637.

N.D.G. - PRUD'HOMME: Coin Sherbrooke. Copropriété 3 chambres, bas de duplex avec cour.
939-3655, M. Paquette.

OUTREMONT Magnifique bas de duplex, spacieux, 2 niveaux, serre, grand jardin, 3,200 pi. environ. $389,000. privé. 733-2075.

OUTREMONT - 1465, BERNARD
5½, 3e étage. $165,000.
271-4901

OUTREMONT, Rue St-Joseph, 7½ entièrement rénové, 2 s./bains, $159,000. 1,600 pi.ca., hyp. 9¾%. 277-9616.

OUTREMONT: Très luxueux. LE CHENONCEAU, 8e, 2 c.c., 1,300 pi.ca. $275,000. meilleure offre.
739-2877 — 288-3093

PENTHOUSE TROPIQUES NORD
3088 pi.ca. Urgent! Faites une offre! M. Bernard: 367-4500. Imm. Élégant crtr

PRÈS Hôpital Maisonneuve, golf municipal et métro. Immeuble neuf de prestige, beau grand 3½, très éclairé, climatisé, sauna, tourbillon, terrasse personnelle, système d'alarme, garage, piscines int./ext., plus extra. $129,000. 1-229-4553.

SANTUAIRE DU MONT-ROYAL
Superbe condo meublé, décoration professionnelle, 2 chambres, 2 s/bains. Vente privée.
Inf: **739-7085**

ST-LAMBERT Condo townhouse, 8 pièces, foyer, 3 salles de bains, garage, piscine, très propre. Cause départ. **861-2369 ou 354-5228.**

ST-SAUVEUR Bien aménagé, rénové, presque ent. meublé de qualité. Face au ski, sur coin. 227-6695.

V.S.L. - MONTPELLIER: 16e étage, vue sur Mont-Royal. 5½, piscine, sauna + extra... Mike, **747-4329**

VIEUX MTL, condo-jardin, bien insonorisé, 2 c.c., foyer, édifice très sécuritaire, quelques min. centre-ville, avec garage, pisc. int. & ext., bains sauna-tourb., air clim., app. ménagers inclus, disp. 1er juillet. Visite sur rendez-vous, 843-8319 ou 484-0897 soir; sem.

125 Chalets à louer

A RAWDON - LAC: Luxueux 3 chambres, Lav./séch, lav./vaiss., foyer. Saison, $5,000. **351-8395 — 1-834-2873**

A VAL DAVID, chalets 2, 3, 4 c.c., piscine, tennis, saison/mois/sem. 967-0470, 834-6363, 819-322-3582, 819-322-7260.

MANSONVILLE chalet neuf, foyer, lac, golf, équitation. 1er mai/1er nov. $3,500. 1-772-2952 soir.

STE-ADÈLE Maison canadienne 8 pces, toute équipée. Terrain privé, près du lac. 15 juin/15 sept. $4,000. 735-7313.

STE-ADÈLE
Pour vacances formidables, 9 luxueux chalets, 5 chambres, 3 s/bains, foyer, ensoleillement maximum, accès tennis, lac, piscine, golf, boisé pour votre tranquillité, location à partir mois d'août, sem./f. sem./ saison. 1-819-372-9811.

VACANCES FAMILIALES et pêche, belles plages, vrai paradis, réservoir Baskatong, 3h nord de Laval, $126-./sem./ad., $63./enf. moins 14 ans. 819-438-2067.

VAL MORIN Chalet 4 c.c., foyer, lave-vais., lav./séch.. Sem./mois/saison. 643-4250, (819)322-3434.

VAL-DAVID: chalet neuf, 7½, foyer, sauna, tourbillon, vue panoramique. Sem./mois/saison. **1-819-322-1727**

129 Chalets à vendre

A BROMONT - LAC BROME: Chalet hiver/été, chauf. élect., foyer, accès privé lac. **383-8684 —272-3791**

AU BORD riv. St-François, près Drummondville, $32,000., avec grand terrain, à vendre ou échanger pour maison mobile ou autres: (819) 477-3131.

AU PIED DU MONT-HABITANT
3 chambres. Possibilité de location.
Inf: 687-3011 — 621-3356

CHALET MEUBLÉ au bord du lac St-Pierre à Notre-Dame de Pierreville: (819) 752-7683, (514) 568-2425.

LAC ST-JEAN: Tout meublé, électr., magnifiquement paysager, belle vue, plage en face. **659-5252**

ST-ÉLIE DE CAXTON: Lac Long. Constr. habitable à l'année, 3 c.c., semi-meublé, 400' front sur lac, près centres ski et Parc National. Terrain 75,000 pi.ca. environ. $89,000. (négo.).
819-376-4776

ST-CALIXTE Chalet hiver/été, sous-sol non fini, 2 c.c., foyer, meublé, élect., 10,000 pi.ca. $30,000. 632-1631.

ST-FÉLIX-DE-VALOIS 211, 1er Ramsay, chalet suisse, 20 X 20, hiver-été, prix d'aubaine, 1-348-4047.

137 Maisons de campagne à louer

STE-JULIE: Bungalow 4½ pièces, sous-sol fini, $650./mois. Libre immédiatement. **649-3663 — 649-0538**

TRÈS GRANDE MAISON DE FERME 6 chambres. Ste-Agathe. Juillet et août.
(819)326-6037.

141 Maisons de campagne à vendre

FRELIGHSBURG: 26 X 56, rénovée, 2 s/bains, 7 pièces, 44,352 pi.ca. de terrain, lac artificiel et piscine. Prix: $98,500. **Le soir: 1-514-298-5156**

141 Maisons de campagne à vendre

LAC CONNELY Cottage hiver/été, 7 pièces, foyer, meubles, rideaux, tapis, 90 pieds bord lac, accès lac, 15 minutes pentes ski, terrain 100 X 125. $86,500. 622-9998. (sem. après 18h.)

MAISON EN GASPÉSIE, Mont Louis, dans village près de la mer.
464-0245

ST-OURS, domaine de 70,000 pi.ca., au bord de la Richelieu. Plusieurs bâtiments en plus de la maison. 785-5505.

145 Terres, fermes à vendre

PLANTATION D'ARBRES DE NOËL
Plantation de sapins en pleine production, 200,000 arbres, revenus immédiats 325 acres, 150 en production, partie en érablière, lac privé, résidence rénovée. 2 heures de Montréal.
Renseignements:
(819) 849-3661

01-05-89

145 Terres, fermes à vendre

RÉGION TRACY St-Rock-de-Richelieu. Ferme 120 arpents. Maison à revenus, 2 bâtiments de ferme avec boisé.
(514)742-9123.

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains bungalow et duplex
Avec services, 669-3841

ATTENTION INVESTISSEUR
A St-Eustache. 21 arpents (zoné blanc), près d'un quartier résidentiel en pleine croissance. 491-5388.

BROSSARD, section A, 2 terrains, 5 min. Mail Champlain, Autoparc + tous les services. 656-2843, 466-9436.

CLARENCEVILLE Terrains à vendre. Accès au lac, 10 minutes du golf.
(514)294-2402.

GRANDS terrains bord du Lac des Grandes Baies, à 120 mi. au nord de Mtl, grève sablonneuse, 1-514-436-9549, 1-819-278-4854.

LA MINERVE: Terrain 56 acres, demande $25,000. Idéal club chasse et pêche, voisin immédiat Parc Papineau-Labelle, 100 pi. des Lacs Chapleau, Des Mauves. **745-2602**

LAC BIXLEY, 4½ acres (possibilité de diviser), 350' bordure de lac. $45,000. 632-9535, 632-2919.

ST-BRUNO: Pour résidences luxueuses. Prêts à construire. Au sommet de la montagne. $6./pi.ca. **441-0918**

ST-DAVID-YAMASKA, terre à bois, 12 arpents avec chalet $32,000.
514-743-3609

ST-LUC
Terrain prêt à construire, idéal préfabriqué, 652-3468, 652-2357.

SUPERBE TERRAIN
39,400 pi.ca., rue Bertrand, l'Acadie, 30 min. Mtl, $1.00 le pi.ca. A voir!!! 1-358-1151 (jour), 1-346-2107 (soir).

160 App. et log. à louer

1275 VAN HORNE — OUTREMONT
Apps. neufs, ascenseur, chauffés, lave-vaisselle, garage. 4½.
Bur: 277-6706. Rés. 286-2524

2090 PANET: Près Sherbrooke. 3½ rénové, électr., cuisinière/frigo. $450. juill. **332-0119 — 655-4827**

4330 ADAM 5½ rénové, lav./séch., $560. Grande classe, à prix raisonnable! Boiseries d'époque, plafonnier authent. Coin Morgan architecture unique. 382-5666, 663-7730 (après 17h.).

AHUNTSIC 4½, haut triplex, chauffé, endroit résidentiel, près métro et commodités. Après 5h. 336-4458, 335-1891.

AHUNTSIC SUD-OUEST, superbe 6½, bas de triplex chauffé, garage double, jardin, 2 marches vers salon, foyer naturel, etc... endroit résidentiel. Près métro et toutes commodités. Après 5h; 336-4458, 335-1891.

BOUL. ST-JOSEPH Grand 6½ rénové, 3 c.c., face métro, 2eme étage, meublé ou non, emplacement mini lav./séc., $950./mois chauffé non-meublé. Tél. jours sem. 9h. à 17h.: 845-4061.

BOUL. ST-JOSEPH 4½, 3e étage, chauffé, poêle, frigo. $475./mois.
525-1042.

BOUL. ST-JOSEPH: 5½.
À OUTREMONT 6½.
270-5166, 270-2655.

C.D.N. Haut duplex, 6 pces, élect., entrée lav./séch., tranquille. 1 rue du métro. Libre 1er juil. 737-8861 après 18h.

C.D.N.: Près U.de M. 3½ neuf, propre, tranquille, non-meublé, non-chauffé. $480./mois. **739-6816**

CARRÉ ST-LOUIS: Rue Laval, entièrement restauré, équipé, terrasse, $820-./mois. Libre 1er. juill. **284-0799**

CARTIERVILLE
Haut de duplex, 4½, $400./mois. Libre immédiatement. **745-2602**

CENTRE-VILLE, 950 Est Sherbrooke, près métro, luxueux 5½, rénové, fini chêne, 2 c.c., entrée lav./sec., stat. ext., non-chauffé, $850. 621-2945, 621-7960.

CENTRE-VILLE, Floralies, grand 5½, dans imm. moderne sécuritaire, équip. a.c., foyer, balcon, garage, calme. Libre 1er juin, $830. 489-4802.

EDOUARD MONTPETIT Face U. de M., 1½, 2½, 3½, 4½, meublés ou semi-meublés. Tout compris. Piscine int., buanderie. Inf.: 737-3998.

LONGUEUIL 1½: meublé, demi-s/sol de triplex. Libre 1er. juill. $225./mois, non-chauffé. **670-3300 — 445-3089**

MÉTRO BEAUDRY: Près Radio-Canada. 5½ chauffé, rénové, solarium. Libre 1er. juillet. $720./mois. **522-5477**

MÉTRO LAURIER - 3½: chauffé, eau chaude, cuisinière/frigo. $410. Mai - juillet. **284-0455 — 288-0308**

407 Offres d'emploi

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 17h
ou de 17h à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec
Marie-Claude Gaudet au 844-7531
entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

160 App. et log. à louer

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
1½, 2½, 4½
meublés ou non
St-Germain entre
Sherbrooke et Hochelaga
près métro
522-5071

01-05-89

160 App. et log. à louer

IDÉAL POUR COUPLE retraité, milieu tranquille, haut de duplex chauffé, 6½, 2 c.c., entrée lav./séc., rue Plantagenet près Côte Ste-Catherine, $725-./mois, 341-1489.

LAURIER/ST-DENIS Beau 5½ fermé à sous-louer imm., $490. Grands balcons, ensoleillé. 276-6696.

LAVAL - ADJ. ILE PATON: 5½, Complexe Havre des Iles, côté rivière, piscine int./ext., tennis, aréna, garage int. $760./mois. **682-7428, soir.**

MÉTRO PLACE ST-HENRI: 7½, r-d-c., près parc, rénové, chauf. électr. 1er. juin ou juill. $610./mois. **932-9999**

MÉTRO SNOWDON, bas duplex chauffé, grand 5½ + 3 au ssol, 1½ s/bains, garage, jardin, $850. 341-4072, 340-6164.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

ONTARIO: Près métro. 3½ rénové, entrées lav./séch., stores verticaux, stat. $335./mois. Libre imm. **524-7234**

OUTREMONT ADJ., près U de M, grand r.d.c. 8½, luxueux, impeccable, 4 c.c., 2 s/b, garage, jardin, $1,300. 731-8013.

OUTREMONT, semi sous-sol, grand 3½ équipé, électricité et taxes comprises, $400. Soir: 276-0290.

PENTHOUSE EN BÉTON 420 Victoria, 8 pièces. Foyer, piscine, sauna privés au penthouse. **672-8505.**

PLATEAU Condo neuf, aire ouverte, 2 c.c., foyer, bain tourbillon, tapis, garage. 1er mai. $900./mois. 270-2523, 1-224-4361.

QUÉBEC - APPS. MEUBLÉS: Tout compris. Service d'hôtellerie. TV couleur. Demander Arnauld: **418-694-0537**

R.D.P., 5½, libre 1er mai, rénové à neuf, chauffé, $460./mois,
643-1885.

SNOWDON Ave Mc Donald. Haut duplex, 5½, tout équipé, chauffé, eau chaude, tapis, garage. Très ensoleillé. Quartier tranquille. Pas d'animaux. Adultes de préférence. Libre 1er juil. $750. Inf.: M. Daniel 277-5877, après 19h.: 737-9634.

ST-EUSTACHE: Très propre, tapis. Prix spécial, 5½ $315./m. **472-9272 — 322-7067 — 676-1117**

ST-LAMBERT: 670, Desaulniers. Haut duplex, 6½ chauffé. Très ensoleillé. Planchers refaits:3 c.c. $690. 465-6545

STE-DOROTHÉE
6½, 5½, 3½, avec foyer, neufs.
336-5542 ou 695-3317.

STUDIO avec balcon. Libre imm. $340./mois. Rue Dufort, entre René-Lévesque et Ste-Catherine. **933-8053**

V. MT-ROYAL: Bas duplex, 5½ chauffé, s-sol fini, cuisinière/frigo/lav/séch. négo. , garage, jardin, près métro et train. $890. **733-0715**

VIEUX-MONTRÉAL: Très bien éclairé, loft, 1,000 pi.ca. terrasse sur le toit, $800./mois. **845-1435**

VILLE ST-LAURENT, condo 730 Montpellier, luxueux 5½, 2 s/bains, stat. int. et ext., climatisé, piscine, sauna, non-chauffé. $850. 621-2945, 621-7960.

WESTMOUNT: Le Château Westmount Square. Un espace de vie qui porte la griffe de l'exclusivité. Une nouvelle construction offrant en location, quelques unités. Prix à partir de $2,840. Visite tous les jours de 9h. à 20h. Samedi et dimanche de 10h. à 18h. Salle de montre,
Promenade Carré Westmount.
937-6313

167 À louer hors frontières

OCCASION - À LOUER: Villa Cap D'Antibes, juin 89. 4 c.c., 1½ s/bains, $400./sem. **Jour: 878-4311, Lydia. Soir: 272-2008**

PARIS 9e 4½, meublé, clair, calme, confort, libre 15 juillet, minimum 3 mois. 7,000 francs/mois. **276-9817.**

UN PARADIS Maison neuve, Beaverly Beach, près Daytona, meublée, toutes util., 5 min. mer, 2 min. riv. Halifax pour pêche, 3 min. de belle piscine. $300.US/sem./2. 24 avril-1er mai & 17 juin-10 déc. 514-430-2422, 430-0052.

168 A vendre hors frontières

CABARETE, République Dominicaine.
Condominiums SUR LA MER.
Argent Canadien 669-6487/6642

251 Bureaux à louer

$9.00/pi.ca. 100 à 3,000 pi.ca., chauffé, climatisé, stat. inclus, concierge, Mtl-Nord, près centre d'achats Forest, **331-7739, 331-5291.**

BOULEVARD ST-JOSEPH
Adj. rue Laurier et près de St-Laurent, bureau idéal pour professionnel, approx. 1,100 p.c., $975. net net, près de tous services, non chauffé, rénové, très propre 376-6645, 733-1569.

BUREAUX 300 à 600 pieds carrés. Rue Mont-Royal. $325./mois et plus.
270-5166, 270-2655.

BUREAUX Professionnels, à LaSalle.
300 pi.ca. et 600 pi.ca.
256-2988, 494-0667.

CARRÉ ST-LOUIS vue sur le parc, près métro, étage entier (4e), approx 3,200 pi.ca., qualité supérieure, distinction, $3,200./mois.
844-3955, 727-3176.

CENTRE-VILLE Idéal professionnel. 3,000 pi.ca. et plus. Peut être subdivisé. De 9h. à 17h.: 939-1418.

173 Maisons repos/retraite

NOUVEAU PROJET
Résidence pour pré-retraités et retraités autonomes située dans le nouveau développement des terrains Angus. Occupation juin 89. 3½ et 4½ disponibles à compter de 660$/mois.
521-3420
3535 Rachel E.

17-05-89

251 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE
Sherbrooke & Université
Espaces de bureaux à louer
1,000 à 2,000 pi.ca.
845-6393

CHERRIER: R. de ch. Zoné prof., suite de 6 bureaux fermés, 2 réceptions, salle d'attente. 1er. juil. **523-7969.**

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL
Vieux-Montréal.
Espace de bureau moderne, 150 à 1,000 pi.ca. Service de bureautique et de secrétariat disponible.
Appelez au: 288-2851.

IDÉAL PROFESSIONNEL Boul. St-Laurent, nord Ahuntsic, 150 à 1,000 pi.ca., rénové. 335-2525, 335-0397.

OUTREMONT Avenue Bernard. 1,100 pi.ca., meublé ou non. Libre 1er mai 1989. Prix à discuter. 274-4438.

OUTREMONT
Bureaux disponibles, 125 à 360 pi.ca. Possibilités stationnement, près transports en commun.
Jour: 270-2032, 270-7506 après 18h.

PAPINEAU, 8020 2,500 pi.ca., stationnement environ 5 autos, au 2e étage. Possibilité bureau ou app. 336-5542.

PLACE MONTRÉAL-OUEST
Près de l'autoroute 20.
• 2000 pi.ca., avec 3 bureaux. Très belle rénovation, rez-de-chaussée, quai de chargement. Occupation immédiate.
• 2650 pi.ca. avec bureau, nouvellement rénové.
Appelez Joe: 735-2833, 341-0016

R-D-P. 8595, M. Duplessis.
Edifice médical professionnel. 730 à 1,806 pi.ca. Occup. imm. **388-7619**

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique, a-c.,clé en main, près tat./métro, 1,000 à 2,600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 pi.ca. Disponible immédiatement.
384-6299

251, OUEST LAURIER
Rénové, climatisé.
277-0052

ANJOU: Entrepôt + bureau à louer, 5,825 pi.ca. $3.95/pi.ca. négoc. Les agents avec clients sont bienvenus. Rens: **Rick, 636-6140**

BÂTISSE: Idéal pour rénover G.M. coin de rue Mtl. Financement disponible.
GROUPE IMMOBILIER INNOVATION
844-3883 — 591-8950

ESPACE COMMERCIAL À LOUER
de 4,252 pi.ca. sur la rue Papineau angle Rachel, face au Centre Immaculée-Conception, très bonne condition. Pour de plus amples informations, Claude Benoit: 527-4171.

LAVAL: Commercial à louer, rue Sherbrooke-est, 1,600 à 4,600 pi.ca. avec stationnement. Richard, **471-2982, 9h00 à 17h00.**

R-D-P. 8595, M. Duplessis. 3,000 à 9,000 pi.ca., s/sol, édifice de prestige, monte-charge, subdivision. **388-7619**

RUE LAURIER - OUTREMONT
1,100 pi.ca., tout équipé. Dispo. 1er mai. **274-0289**

263 Espaces commerciaux à vendre

ATELIER SALLE DE MONTRE
Stat. 4,500 pi.ca. Mtl. Libre 30 jrs.
GROUPE IMMOBILIER INNOVATION
844-3883 — 591-8950

268 Espaces industriels à louer

Rivière-des-Prairies
Locaux neufs industriels à louer à R.D.P. 3,500, 7,400 et 11,000 pi.ca. $4.75/pi.ca.
Un mois gratuit avec bail de 2 ans.
648-1595

01-05-89

268 Espaces industriels à louer

LA PLAINE
Esp. indust. 1,000 à 12,000 p.c. jusqu'à 4 bur. dispo. Libre imm., 478-5505.

ROSEMONT Espace vitré, moderne, 1,000, 2,000 pi.ca. et plus, idéal pour P.M.E. ou concepteur. **525-2275**

269 Propriétés commerciales

ÉDIFICE À BUREAUX
Rénové. 781 William, coin Duke.
A louer ou à vendre. 276-8579.

BEDFORD
Près des frontières du Vermont. 2 bâtisses, totalisant 12,000 pi.ca. avec bureaux, électricité (550) déjà en place. Terrain 100,000 pi.ca. Occupation immédiate. Inf: **1-800-363-9273,** Marcel Leclair.

269 Propriétés commerciales

A VENDRE OU À LOUER: Bâtisse entièrement rénovée, air, etc... Pour magasin, petite industrie, entrepôt, bureau. 2418, Jolicoeur. **866-0954**

270 Terrains commerciaux

* * * * * * * * * * * * * * * *
A VENDRE
Terrain commercial, environ 8 arpents. Sortie 21, près autoroute 15 sud, à 13 milles frontière américaine. Tél.: 1(514)245-3551 ou 245-7797.

275 Locaux à louer

BOISBRIAND & ST-V.-DE-PAUL
Locaux neufs, 1,825 pi.ca. et plus.
661-6622 — 437-8400

ENTREPÔT
COIN VIAU-ONTARIO
Locataires sérieux, entrepôt environ 10,000 pi.ca., avec grand stationnement, tout inclus dans prix. Libre imm. Raymond Carrier: 259-3771, 984-7425.

LOCAL Salon de coiffure à louer avec poss. d'acheter l'équipement. Lachine: 634-3201, Mme Gaudreau, 491-5555.

P.A.T.: Sur Sherbrooke-est. Local commercial, 1,642 pi.ca., à louer. Libre immédiatement. Idéal commerce détail. **494-3087**

PONT-VIAU, Boul. Des Laurentides, magasin 1,100 pi.ca., très bonne location. 256-3812, 253-3145 après 18h.

ST-DENIS 1er étage. Sous-sol, 18 X 60. Idéal professionnel. Libre immédiatement. 747-0409.

ST-ZOTIQUE / ST-URBAIN: Comm. & industriel, 1,700 pi.ca., demi-s/sol, $650./mois. **681-3916 — 622-1388**

STE-ANNE-DES-PLAINES
Local commercial, rénocé, env. 700 pi.ca., libre imm. 478-2601.

283 Commerces à vendre

AUBERGE DANS LAURENTIDES
Avec 10 unités de motel, bar, salle à manger, 43 acres de terre villégiature, St-Michel-des-Saints. Personnes intéressées seulement, vente par proprié, cause maladie: (1) 378-5466 ou (1) 833-6960, demander Gaston.

AUTOS RIVE-SUD: Commerce vente de voitures d'occasion. Bon chiffre d'affaires. **463-0541**

BOUTIQUE VÊTEMENTS FEMMES
Rue Bernard Outremont. Clientèle établie. **670-1822**

HÔTEL - MOTEL - RESTAURANT situé en campagne à l'intersection de 3 chemins, sur route provinciale reliant le Québec et les U.S.A., possibilités illimitées, grand parking accomodant 150 autos, léger capital requis, financerait 1ère hypothèque, personnes sérieurs seulement. Pour infos confidentielles: (418) 382-5083 (418) 382-3251.

KIOSQUE DE COSMÉTIQUES à vendre, très bonne affaire, produits disponibles: 270-4921.

LAMINAGE & ENCADREMENT
Commerce sur Plateau Mt-Royal. Bonne occasion. Michel: **681-1202**

PETIT CENTRE COMMERCIAL Très bien situé. Très bons locataires. 15 min. de Québec. Solde à 8%, 24 mois. Revenu garanti 12 mois. Faites votre offre! 1(418)839-5014.

RESTAURANT licencié, 175 places, 7 jours, dans centre d'achats, bonne clientèle, bon chiffre d'affaires, bas prix, 354-2639.

RUE AUTEUIL À QUÉBEC.
RESTAURANT de renommé internationale, 200 places. Bâtisse et commerce. $1,200,000. François Robidas: 677-6568.

287 Commerces à louer

MAGASIN À LOUER, 650 pi.ca. 828 Beaubien, près St-Hubert (métro Beaubien), $775./mois, soir 271-4907.

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

RAMASSONS VOS VIEUX MEUBLES
Gratuitement, de la cave au grenier.
274-8730

367 Photos, cinés et accessoires

ACHETONS Tout équipement photographique. Aussi échange et réparation. N.D.G. Photo, 1108 de Maisonneuve ouest. **844-1766.**

371 Ordinateurs

CASSETTES complètement LAZER pour imprimantes & copieurs PC, rechargées. Garanties 100%. Meilleurs prix! 326-3466. **National Lazer Charge Canada.**

ORDILOC - LOCATION ET VENTE
Location IBM et compatible. MacIntosh et périphéries. Edition électronique. Impression au laser. Location à partir de $74./mois. **934-3488 — 933-3672**

375 Instruments de musique

3 JOURS SEULEMENT INCROYABLE!
Jusqu'à 30% d'escompte, piano Heintzman, Wurlitzer, Korg, Rolland. AMANTY MUSIC. 311 Beaubien Est. 274-5413.

CRUE 87, Page 88, Floyd 88, U2 87, Leppard 88, Bowie 74, Ozzy 81, EIP 77, Elvis 77, Marillon 83 + 3,000 concerts vidéo 1961-88. 433-8839.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ACHETONS ANTIQUITÉS ET OEUVRES D'ART. Payons bon prix:
521-4447

CADRE LOUIS XV
7 pi. X 4 pi., feuille d'or, $3,500.
388-9553

394 Collections, Monnaie, Timbres

OCCASION D'AFFAIRES - À VENDRE
Centre-ville, comptoir philatélique et numismatique. Idéal pour petit investisseur. M. Hénault, **849-3569**

407 Offres d'emploi

LILI - LINGERIE FINE
Cherche vendeuse, rue St-Denis.
25-40 ans. **845-8938**

PERSONNEL DEMANDÉ: Pour Cie. de vêtements sport, pour assister: à la préparation et emballage tee shirts, sweat shirts. Plein temps, âge minimum. Se présenter au: 1625 Chabanel, Ste. 320. Mtl.

451 Postes cadres, et professionnels

DESSINATEURS
— Bureau d'emplois de qualité pour personnel technique.
PERM-A-TERM INC. 288-6776.

ESTIMATEUR
d'expérience demandé, pour calcul des quantités. Écrire à: Construction Pisapia Ltée. 926 St-Maurice, Ste. 200, Montréal, H3C 1L7

591 Occasions d'affaires

591 Occasions d'affaires

Société canadienne de commerce extérieur ayant des correspondants et agences à travers le monde cherche à représenter fabricants, manufacturiers ou producteurs de tous produits, articles ou services canadiens.

Écrire à: **Sud Échange International**
3908, St-Denis, Montréal
H2W 2M2
Tél.: (514) 849-5928
Fax: (514) 861-5571 MOC

29-04-89

459 Secteur Ventes

FAITES DE L'ARGENT
en restant chez-vous.
En proposant en vente garantie les plus beaux animaux en peluche, à prix imbattables. "Show Room".
376, boulevard Ste-Croix
744-6080

29-04-89

467 Hospitalier, santé, médical

HYGIÉNISTE DENTAIRE
Une équipe dynamique recherche 1 hygiéniste pour partager le travail avec elle. 3 ans d'expérience requis. Demander Lise, **389-1359**

471 Personnel de bureau

LA FIRME DE SONDAGE
JOLICOEUR & ASSOCIÉS
Recherche codificateur(s) avec ou sans expérience en saisie de données. Demandez Richard, **284-3106**

SECRÉTAIRE BILINGUE: Organisation des dossiers, comptabilité, traitement de texte, réceptionniste, travail général de bureau. Secteur C.D.N. - Outremont. Salaire de $20,000. à $25,000.
739-9352

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

A, ABBA déménageurs, expérience, bas prix, assurances, contrats, fiable à toutes heures. 466-1377.

DÉMÉNAGEMENT? Fiable, maisons, appartements, locaux, longues distances. B. Newland, 457-2063, 591-3759.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

SPÉCIAL Déménagement, bas prix, estimation gratuite, camion 16 pieds: Jim Papa, 592-6918.

559 Entretien, réparations, rénovations

A BAS PRIX! Peinture, lavage de murs, réparation de plâtre, menuiserie, démolition. Stéphane: 524-9773.

AMÉNAGEMENT, rénovations résidentielles ou commerciales intérieures ou extérieures, 22 ans d'expérience, garanti et références.
M. Bernachez; 849-8779 ou 2530.

CONSTRUCTION Rénovation, décoration, entretien général, peinture, sous-sol. **355-1914.**

ENT.-ELECTRICIEN Entrée chauffage, rénovations, entretien tous genres. **Service 24 heures. 383-4468.**

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR et EXTÉRIEUR.
Denis 328-8902.

RÉNOVATION MAJEURE DE MAISON
Menuiserie — Gyproc — Peinture
Estimé gratuit. M. Raymond, **425-1197**

SPÉCIAL SABLAGE
$0.65/p.c., travail garanti
385-1404 Denis Planchers.

561 Décoration intérieure

DESSIN ET CONCEPTION:
De salle de bain, cuisine ou salle de jeux. Estimation gratuite. André Jolicoeur Décor Inc. **939-2503**

567 Lavage, nettoyage

TAPIS UNIK
Nettoyage tous genres de tapis
Satisfaction garantie
385-1404

578 Santé

ÉLECTROLYSE M.A.E.Q.
Esthétique. Pédicure, 895, de la Gauchetière-o. Gare Centrale. **954-1300**

583 Terrassement, paysagiste

ARBORICULTEUR d'expérience disponible pour tout genre de travaux d'entretien horticole. Pierre, 648-8448.

OPTION VERDURE, plans - réalisations - entretien d'aménagements paysagers, Jacques ou Diane, 387-0246.

587 Comptabilité

P.A. CONSEILS
Rapports d'impots corporatifs et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 738-4042.

588 Tenue de livre déclaration d'impot

IMPÔTS Tenue de livres, successions. Système informatisé. R. Galipeau & Associés: 722-1759, 722-5904.

589 Traitement de texte

SECRÉTARIAT général sur traitement de texte AES, procès-verbaux, C.V., « mailing », 7 jours/sem. Service confidentiel, rapide, professionnel. 259-9368.

599 Offres de services

◆ ◆ ◆ ÉBÉNISTE ◆ ◆ ◆
MENUISIER EN FINITION
256-0022

LECTURE À DOMICILE Par comédienne. Romans, nouvelles, poèmes, journaux, revues, etc... **495-8266.**

LETTRE TOUT GENRE ENR.
Est un outil qui vous donnera un coup de pouce dans la rédaction de votre courrier. Nous offrons un service de correspondance personnalisée: Rédaction de lettre importante, service de traduction, tous genres de réclamations, présentation professionnelle de documents, "OVERLOAD" travail de secrétariat, travail d'imprimerie. Aucun problème, du faire-part à la publication de brochures. Pour plus d'informations: **1-792-3082.** Acceptons frais virés.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

ALOHA 27 pi., 4 voiles, diesel, barre à roue, radio.
Tél.: 659-5457 ou 592-5040.

DORAL CITATION 26': 86. 290h. tout équipé, moteur 260 c.v. Mercruiser.
Bur: 1(819)563-2455 — (819)567-7085

HUNTER 25 1982, 2 voiles, très bonne condition, prix à discuter.
271-0570.

591 Occasions d'affaires

PUERTO PLATA
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Investir dans l'immobilier sous le soleil des Caraïbes
Condos 4½ - 3½ - Studios avec piscine - tennis - près terrain de golf - quelques minutes de la plage
- Financement
- Service de location
- Ameublement inclus
- Prix compétitifs
- Ce n'est pas du "temps partagé"

Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer pour une soirée d'informations
Tél.: (514) 457-4601

29-04-89

591 Occasions d'affaires

AGENCE DE VOYAGES
Sur la Rive-Sud, recherche investisseur. Appeler Guy ou Julie: 466-9494.

RAFFINERIE DE PÉTROLE
BAIE-COMEAU Demande capitaux, petits investisseurs acceptés. Sérieux seulement. **984-8422**

URGENT! TRAVAIL IMMÉDIAT
Associé(e)s demandé(e)s avec mise de fonds de $200,000. à $1,000,000. (obligatoire) et devenez cadre de la compagnie, avec un salaire de $100,000. et plus, selon l'investissement. Auto fournie. Secteurs: Montréal, Trois-Rivières, Granby, Beauce, Gaspésie, Québec, Lac St-Jean.
1-418-681-5942.

597 Argent demandé

CHERCHE FINANCEMENT privé pour projet intéressant. Intérêts à discuter, 653-3264.

695 Automobiles à vendre

BMW 318 I, 1985: achetée neuve en 86. 83,000km., 4 pneus d'hiver sur roues. Un seul propriétaire. Prix demandé: $13,800. **666-3785 — 666-2141**

BMW 325 I: Cabriolet 88, 8,000km. Vente ou location. Economic Auto
628-3238

BMW 735I, 1988, ext. noir, int. tan, avec téléphone cellulaire, 8 Pirelli hiver-été. Appels sérieux seulement, 339-1295, demandez Dominic.

CADILLAC ELDORADO, convertible, blanche, 1974,
521-0497.

CADILLAC SEDAN DE VILLE 86: 44,000km., tout équipée, comme neuve. $23,000. Particulier. **471-4266**

CADILLAC SEVILLE 1980, impeccable, peinture originale, $10,000. discutable, 625-3239.

CHRYSLER LE BARON 87: 4 portes, 13,000m. équipée, presque neuve. $11,000. Privé. **935-5866**

FORD 1929
Originale et restaurée à 100%, $8,500. ferme, tél: 632-2498.

MERCURY LYNX L 86: 21,000m. seulement. Parfaite cond., bien équipée, radio AM/FM, stéréo, etc... **735-9338**

PORSCHE 944 TURBO 1986: 60,000km. condition A-1. $45,000.
Jr: 861-2331. Week-end: 1-534-3812

RENAULT ENCORE 1984
119,000 km, excellent état.
$2,200. 721-1083

RENAULT GTA sport, blanche, 87. Moteur 2 litres, 5 vit., très bon état, 8 pneus, $8,500. 582-1236, après 6h.

SAAB 900 SPORT 84: 89,000km. A-1, gris métallisée, $8,900.
Soir: 661-6551

TEMPO L 87, manuelle, 2 portes, gris-vert, 42,000 km, excellente condition $7,495. Soir: 667-5838, jour: 594-1241.

VOLKSWAGEN CABRIOLET 86
57,000 km, plusieurs extra. $12,700. Tél: 525-9949.

VOLVO 740 GLE, 87, 5 vit., gris anthracite, comme neuve, $18,750.
468-3917.

VOLVO 740 GLE, familiale, 60,000 km, excellente condition, grande route, 464-7241.

VOLVO 760 turbo 87
36,000km, noire, jour: 620-9684, soir: 332-9766.

DÉCÈS

RATELLE, Jean-Pierre — A Montréal, le 26 avril 1989, est décédé M. Jean-Pierre Ratelle à l'âge de 40 ans, fils de Romuald Ratelle et de Lorraine Maynard, de Repentigny. Il laisse dans le deuil son épouse Lorraine Bélanger et ses enfants Jean-Philippe et Pierre-Olivier. Il laisse aussi ses frères et soeurs, Louise, Jean-Luc, Josée et Line. Nous t'aimions tant. Exposé vendredi le 28, à 14 h, les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire, 438 rue Notre-Dame, Repentigny, pour se rendre à l'église de la Purification où le service sera célébré par son ami Marc Tougas à 11 h et de là au cimetière de Notre-Dame des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAN ROEY, FRANÇOISE — A Montréal, le 23 avril 1989, à l'âge de 57 ans, est décédée, Dame Françoise Van Roey, mère de Sophie Roux et Isabelle Roux. Elle laisse dans le deuil, sa mère Angèle Van Roey, un frère Joseph et une soeur, Huguette, une belle-soeur Christiane et un beau-frère Pierre, ainsi que des parents et amis.
A sa demande, elle ne sera pas exposée. Pas de fleurs. Des dons à la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés. Direction Parc Commémoratif de Montréal.

Les Hawks étaient plus affamés que les Blues

Le jeune Roenick a su s'imposer

ST. LOUIS (PC) — Rappelé après l'élimination des Olympiques de Hull, le jeune Américain Jeremy Roenick (19 ans en janvier) a joué un rôle important dans la victoire de 4-2 des Blackhawks de Chicago qui a causé l'élimination des Blues de St. Louis, mercredi soir.

Non seulement a-t-il marqué le but vainqueur, son premier à son cinquième match dans les séries éliminatoires, mais il a été au centre de l'incident qui a valu une punition majeure à Glen Featherstone, pendant laquelle il a marqué son but.

Il a même sacrifié trois dents à la cause de son équipe.

« C'est un joueur de classe et il apprend vite; il est intelligent, a dit de lui son entraîneur Mike Keenan. Il a dû s'insérer dans l'équipe au beau milieu d'un passage difficile, après la première ronde éliminatoire. C'est un gros saut à partir du hockey junior. Un très gros saut ».

Roenick a expliqué ainsi son altercation avec le défenseur des Blues, à l'issue de laquelle il a lui-même écopé d'une punition mineure.

« On a commencé à se bousculer derrière le filet, a-t-il raconté, et arrivé à la ligne bleue, il s'est tourné vers moi. On s'est présenté nos bâtons et il a tenu le sien un peu plus haut que le mien ».

Roenick a perdu trois dents, Featherstone a été chassé de la rencontre et moins d'une minute plus tard, Troy Murray et Wayne Presley marquaient deux buts en huit secondes. Puis, une fois sorti du banc des punitions, Roenick marquait le but qui devait éventuellement assurer la victoire à son équipe et éliminer les Blues.

« Les Hawks étaient plus affamés que nous, ils ont travaillé plus fort. Ils ont vraiment bien joué », a convenu l'entraîneur perdant Brian Sutter, dont l'équipe avait dominé ses adversaires pendant presque toute la saison régulière (6-1-1).

Keenan, lui, mettait l'emphase sur la défensive.

« Je crois que les Blues ont eu trois matches avec moins de 20 lancers, a-t-il déclaré. C'est la preuve d'une défense solide. Sans compter que notre gardien (Alain Chevrier) a aussi été à la hauteur ».

Un Denis Savard en santé a aussi grandement fait sentir sa présence au cours de cette série.

« Nous étions confiants il y a une dizaine de jours, a déclaré Sutter. Peut-être avons-nous apprécié la gloire trop rapidement ? »

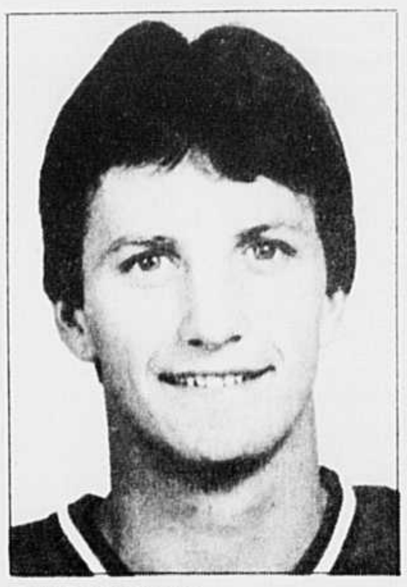

Guy Carbonneau

Chris Chelios

Patrick Roy

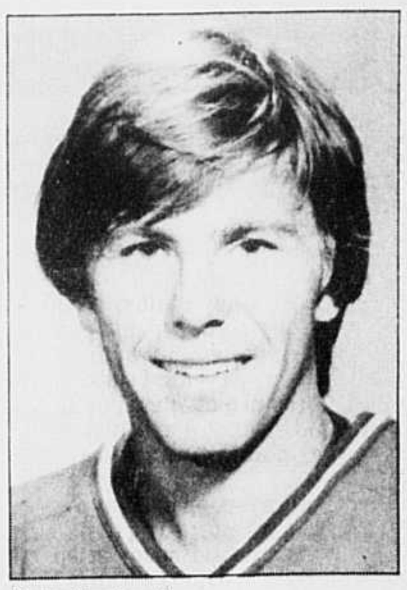

Mats Naslund

Trophées de fin de saison

Cinq membres du Canadien en lice

François Lemenu
de la Presse Canadienne

CINQ MEMBRES du Canadien sont parmi les finalistes des sept plus importants trophées qui seront attribués le 7 juin prochain lors des assises de la Ligue nationale. Les heureux élus sont Chris Chelios (Norris), Patrick Roy (Vézina), Mats Naslund (Lady Bing), Guy Carbonneau (Frank Selke) et Pat Burns (Jack Adams).

Des cinq représentants du Tricolore, Chelios est peut-être le mieux placé pour inscrire son nom au palmarès même si Paul Coffey, des Penguins de Pittsburgh, et Al MacInnis, des Flames de Calgary, lui font la lutte.

Craig Ludwig, qui a été son partenaire cette saison, soutient qu'il ne devrait même pas y avoir de vote.

« Chelios est maintenant capable de contrôler un match comme le font Raymond Bourque et Paul Coffey, explique Ludwig. Cette année, Chris a amélioré l'ensemble de son jeu. Mais plus important encore, il a disputé chaque match avec le même niveau d'intensité ».

Le gros défenseur ajoute que la présence de Chelios à ses côtés a considérablement amélioré son propre jeu.

« Je suis un bien meilleur joueur grâce à lui, dit-il. Je ne crains plus de commettre une erreur sachant que Chris sera là pour la réparer. Il est tellement rapide ».

« J'apprécie aussi le fait qu'il aime transporter la rondelle. Cela m'enlève beaucoup de responsabilités ».

Quoi qu'en pense Ludwig, il y aura quand même une lutte qui se fera surtout entre Chelios et Coffey. Ce dernier a mérité le trophée Norris à deux reprises. Cette saison, il a terminé au sixième rang des pointeurs avec un total de 113 points. Il a aussi fini avec une fiche de moins 10. Chelios a récolté 73 points et a terminé l'année à plus 35.

Patrick Roy a aussi de bonnes chances d'inscrire son nom sur le trophée Vézina. C'est du moins l'opinion de son collègue Brian Hayward.

« Comment ne pas voter pour lui après la saison qu'il vient de connaître ? », se demande Hayward.

« Il a remporté le trophée Jennings, il a conservé le meilleur pourcentage d'arrêts, il est toujours invaincu au Forum et il est second au chapitre des victoires. Même sa fiche (8-5-2) à l'extérieur est bonne ».

« Roy a connu une année tellement exceptionnelle que je ne vois pas comment il pourrait la répéter », de dire Hayward.

Roy aura comme principal adversaire Mike Vernon, des Flames. Celui-ci a dominé au chapitre des victoires avec 37. Kirk McLean, des Canucks de Vancouver, est l'autre finaliste.

Naslund a remporté le Lady Bing l'an dernier, mais ses chances paraissent moins bonnes. Il est opposé à Wayne Gretzky, des Kings de Los Angeles, et à Joe Mullen, des Flames.

Gretzky n'est pas souvent puni, mais il se plaint tellement aux arbitres que cela devrait réduire ses chances. En fait, Mullen risque d'être un choix unanime. Le joueur des Flames a amassé 110 points contre seulement 16 minutes de pénalités.

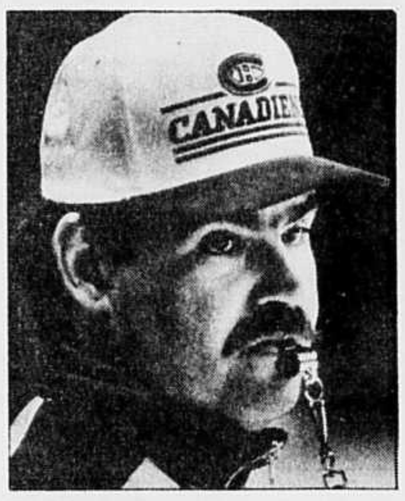

Pat Burns

Carbonneau a mérité le trophée Frank Selke en 1987-88 et il pourrait très bien être choisi à nouveau. Colin Patterson, des Flames, et Esa Tikkanen, des Oilers d'Edmonton, sont également sur les rangs.

Comme Roy, Carbo a aussi connu une saison exceptionnelle, meilleure en fait que la précédente. Sa sélection ne serait pas une grande surprise.

Pat Burns a accueilli avec beaucoup d'humilité sa position de finaliste avec Terry Crisp, des Flames, et Bob McCammon, des Canucks. Aussi a-t-il dit qu'il ne voterait pas pour lui-même s'il en avait l'occasion.

« Crisp et McCammon sont deux excellents entraîneurs. Crisp vient de remporter le trophée du président pour une deuxième année de suite et je crois qu'il mérite le titre d'entraîneur de l'année. Quant à McCammon, il a accompli un travail extraordinaire avec une équipe qui n'allait nulle part ».

Carbonneau et Ludwig estiment pour leur part que leur entraîneur a lui aussi très bien travaillé.

« C'est quand même pas mal pour un gars qui ne devait pas se rendre à Noël, a ironisé Carbonneau. Même dans les moments les plus difficiles, Burns n'a jamais dérogé à ses principes. Il n'a jamais paniqué non plus ».

« Il a fait face à la musique quand les choses n'allaient pas. Il s'est toujours tenu de debout », a renchéri Ludwig.

Deux autres trophées seront également décernés. Gretzky, Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, et Steve Yzerman, des Red Wings de Detroit, sont les finalistes pour le trophée Hart remis au joueur le plus utile. Brian Leetch et Tony Granato, des Rangers de New York, ainsi que Trevor Linden, des Canucks, sont les candidats pour le titre de la meilleure recrue (Calder).

EN BREF...

Tony Fernandez attendra

TORONTO (PC) — L'arrêt-court des Blue Jays de Toronto, Tony Fernandez, ne réintégrera pas les rangs de l'équipe avant une dizaine de jours malgré le fait que son nom puisse être rayé dès vendredi de la liste des joueurs blessés. Selon le médecin de la formation, il serait risqué de voir Fernandez revenir au jeu trop tôt. Un spécialiste devra à nouveau examiner l'athlète le 4 mai avant qu'une décision ne soit prise. Fernandez s'est cassé la mâchoire lorsqu'il a été atteint le 7 avril dernier par une balle lancée par Cecilio Guante, du Texas.

Van Slyke à l'écart

PITTSBURGH (AP) — Les Pirates de Pittsburgh ont inscrit hier le nom du voltigeur de centre Andy Van Slyke sur la liste des blessés pour une période de 21 jours, afin de lui permettre de soigner une élongation musculaire à la cage thoracique. Cette action est rétroactive au 17 avril, ce qui fait que Van Slyke pourra revenir au jeu le 8 mai, au plus tôt. La saison dernière Van Slyke s'était avéré un des meilleurs joueurs des Pirates, ne ratant que six matches. Cette saison il n'a pris part qu'à neuf matches, présentant une moyenne au bâton de .250, avec seulement deux points produits.

Canseco plaide non coupable

SAN FRANCISCO (AP) — Jose Canseco, le joueur étoile des Athletics d'Oakland, a plaidé non coupable hier à des accusations de possession illégale d'arme à feu lors d'une courte présence devant un tribunal municipal bondé de partisans et de curieux. Le juge David A. Garcia a ordonné à Canseco de se présenter de nouveau en cour le 8 juin prochain, puis il l'a libéré tout en lui redonnant sa caution de $ 5, 000. Le juge a provoqué des ricanements parmi les curieux lorsqu'il a déclaré que Canseco ne devrait pas avoir de problèmes à se présenter de nouveau devant le tribunal, même « s'il doit à l'occasion quitter le comté pour des raisons d'affaires. On m'a dit qu'il pouvait à l'occasion aller aussi loin qu'à Toronto ».

La LCF à la télévision

TORONTO (PC) — La Ligue canadienne de football et la brasserie Carling O'Keefe ont confirmé hier la signature d'un contrat de deux ans pour les droits de télédiffusion des matches, ce qui rapportera au moins $ 12 millions à la ligue. Chacune des équipes profitera également de cette entente, en vertu de droits promotionnels qui pourraient s'élever à $ 3 millions. John Barnett, président de la brasserie, a fait savoir que chaque équipe recevrait au moins $ 650,000 au cours des deux prochaines années.

L'attaque des Expos est anémique

Les gros frappeurs n'ont pas encore tonné

Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

APRÈS une véritable explosion de 10 coups sûrs mercredi soir contre les Reds de Cincinnati, les Expos ont vu leur moyenne collective à l'attaque grimper à .230, la pire du circuit.

Les vétérans tels Tim Raines, Tim Wallach, Hubie Brooks et surtout Andres Galarraga, qui connaît une période très creuse, n'ont pas frappé comme ils le devraient depuis le début de la campagne, ce qui explique cette moyenne anémique.

Et il devient très facile de pointer du doigt le nouvel instructeur des frappeurs, Joe Sparks, pour l'ineptie de l'attaque.

Car il s'agit bien ici d'un cas d'ineptie. Les Expos ne sont plus capables de faire avancer les coureurs sur les sentiers et ils sont maladivement incapables de pousser au marbre un coureur qui est installé au troisième coussin après moins de deux retraits.

Le résultat en est que l'équipe marque peu de points et que les lanceurs se sentent obligés d'en faire plus au monticule.

Et, dans certains milieux, on commence à blâmer Joe Sparks.

Le gérant Buck Rodgers et quelques joueurs se sont portés à la défense de Sparks, l'instructeur des frappeurs, qui n'a sans doute que peu de chose à voir avec l'indiscipline de certains à la plaque.

« Il faut dire que Joe Sparks a un groupe de joueurs qui ne jurent que par lui, a d'abord dit Buck Rodgers. Il y a plusieurs joueurs au sein de cette équipe que Joe a aidés à atteindre les ligues majeures. J'ai entendu dire qu'il a eu des prises de bec avec certains vétérans, mais ces rapports s'établissent souvent à long terme. Il faut que se crée un climat de confiance. Je ne crois pas que Joe ait véritablement des choses à prouver à qui que ce soit ».

Rodgers est avec les Expos depuis cinq ans. Depuis lors, quatre hommes différents ont occupé le poste d'instructeur des lanceurs.

« Rick Renick a quitté l'équipe à la suite d'une décision mutuelle de sa part et de notre part, a dit Rodgers. J'ai demandé à Bobby Winkles de me donner un coup de main, même s'il n'était pas un spécialiste parce qu'il est un excellent homme de baseball. Et Ron Hansen a donné un bon coup de main, l'an dernier ».

« Mais Joe Sparks est un spécialiste et un bon. Il travaille très fort et il connaît beaucoup de nos joueurs avec qui il a travaillé à Indianapolis. Et au cours des deux dernières saisons, il a passé le mois de septembre avec nous et il connaît passablement bien nos autres frappeurs. Beaucoup de joueurs lui demandent conseil et plusieurs ont de très bonnes choses à dire sur son compte ».

Rodgers prétend que ce n'est certes pas Joe Sparks le véritable problème. Il mentionne que personne d'autre que les frappeurs ne peuvent se présenter à la plaque.

BASEBALL

Ligue nationale

Mercredi

Los Angeles 3, Chicago 1
San Diego 3, Pittsburgh 1
New York 6, Atlanta 1
Cincinnati 6, **Montréal 5**
St. Louis 3, S.Francisco 1
Houston 6, Philadelphie 3

Hier

Chicago 1, Los Angeles 0
St. Louis 10, S. Francisco 1
San Diego à Pittsburgh

Aujourd'hui

San Diego, Kilgus (1-2) à Chicago, Rasmussen (1-3), 14 h 20
San Francisco, Reuschel (3-1) à Pittsburgh, Smiley (1-1), 19 h 05
Atlanta, Smoltz (3-1) à Montréal, Gross (2-2), 19 h 35
Cincinnati, Rijo (0-0) à Philadelphie, Carman (1-2), 19 h 35
New York, Fernandez (2-0) à Houston, Rhoden (0-1), 20 h 35
Los Angeles, Leary (2-1) à St. Louis, Heinkel (0-1), 20 h 35

Ligue américaine

Mercredi

Texas 3, Cleveland 2
Milwaukee 12, Minnesota 0
Boston 5, Chicago 4
Kansas City 5, New York 3
Seattle 7, Toronto 6
Baltimore 2, Oakland 1
Californie 1, Detroit 0

Hier

Baltimore à Oakland
Chicago à Boston
New York à Kansas City
Toronto à Seattle
Detroit en Californie

Aujourd'hui

Chicago, Hillegas (1-2) à New York, Hawkins (2-2), 19 h 30
Cleveland, Candiotti (1-1) au Minnesota, Rawley (1-2), 20 h 05
Milwaukee, Wegman (1-2) à Kansas City, Leibrandt (1-2), 20 h 35
Boston, Boddicker (1-2) au Texas, Brown (1-1), 2- h 35
Toronto, Stottlemyre (0-2) en Californie, McCaskill (3-1), 22 h 05
Baltimore, Milacki (1-1) à Seattle, Hanson (2-2), 22 h 05
Detroit, Robinson (1-1) à Oakland, Moore (2-1), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	10	9	.526	—
ST. LOUIS	10	9	.526	—
PHILADELPHIE	10	10	.500	½
CHICAGO	10	10	.500	½
MONTRÉAL	**10**	**11**	**.476**	**1**
PITTSBURGH	8	12	.400	2 ½
Section Ouest				
CINCINNATI	11	8	.579	—
SAN DIEGO	12	10	.545	½
SAN FRANCISCO	11	10	.524	1
LOS ANGELES	11	10	.524	1
ATLANTA	10	12	.455	2 ½
HOUSTON	10	12	.455	2 ½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	11	9	.550	—
MILWAUKEE	10	9	.526	½
BOSTON	9	9	.500	1
NEW YORK	8	12	.400	3
DETROIT	7	11	.389	3
TORONTO	8	13	.381	3
CLEVELAND	7	12	.368	3
Section Ouest				
TEXAS	15	4	.789	—
OAKLAND	15	7	.682	1
KANSAS CITY	13	7	.650	2
CALIFORNIE	11	10	.524	5
MINNESOTA	9	10	.474	6
SEATTLE	9	13	.409	7
CHICAGO	7	13	.350	8

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	20	2	1	0	.100
Brooks	73	21	9	2	.288
Fi'gerald	25	4	3	2	.160
Foley	58	13	9	2	.224
Galarraga	75	17	12	2	.227
Garcia	44	11	5	0	.250
Hudler	8	3	0	0	.375
Johnson	11	4	4	0	.364
Martinez	43	8	1	0	.186
Nixon	39	6	4	0	.154
Owen	51	12	7	0	.235
Raines	73	19	10	0	.260
San'venia	52	12	6	2	.231
Wallach	66	20	6	1	.303

Buts volés: Nixon 8; Galarraga, Martinez 3; Hudler, Raines 2; Brooks, Fitzgerald, Foley, Garcia, Owen, Wallach 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	1-1	8.2	3	6	3.11
Gross	2-2	23.0	12	19	4.70
Harris	1-1	14.1	5	7	3.40
Hesketh	2-0	9.2	4	3	3.72
Holman	0-0	9.0	1	4	1.00
Johnson	0-3	17.2	14	14	7.13
Martinez	1-1	36.2	14	20	3.44
McGaffigan	1-1	12.2	5	7	3.55
Perez	0-2	31.0	12	23	3.48
B.Smith	2-0	19.0	4	6	1.89

Victoires préservées: Burke 4; Hesketh, McGaffigan 1.

HOCKEY

Séries éliminatoires

(Séries quatre-de-sept)

Lundi

Montréal 3, Boston 2
Pittsburgh 4, Philadelphie 3

Mardi

Chicago 3, St. Louis 1
Calgary 4, Los Angeles 3

Mercredi

Montréal 3, Boston 2
Philadelphie 4, Pittsburgh 2

Jeudi

St. Louis 5, Chicago 4
Calgary 8, Los Angeles 3

Vendredi

Montréal 5, Boston 4
Pittsburgh 4, Philadelphie 3

Samedi

Chicago 5, St. Louis 2
Calgary 5, Los Angeles 2

Dimanche

Boston 3, **Montréal 2**
Philadelphie 4, Pittsburgh 1

Lundi

Chicago 3, St. Louis 2
Calgary 5, Los Angeles 3
(Calgary gagne la série 4-0)

Mardi

Montréal 3, Boston 2
(Montréal gagne la série 4-1)
Pittsburgh 10, Philadelphie 7
(Pittsburgh mène 3-2)

Mercredi

Chicago 4, St. Louis 2
(Chicago gagne la série 4-1)

Hier

Pittsburgh à Philadelphie

Samedi

Philadelphie à Pittsburgh (19 h 35)
(si nécessaire)

TOURNOI DE MONTE CARLO

Wilander et Becker en quarts de finale

MONACO (AFP) — Le Suédois Mats Wilander et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker se sont facilement qualifiés hier pour les quarts de finale du tournoi de Monte Carlo

Wilander, vainqueur de l'Uruguayen Marcelo Filippini en deux manches de 6-4, s'est affirmé ainsi plus que jamais le grand favori de l'épreuve après l'élimination des spécialistes de terre battue tel que le Soviétique Andréï Chesnokov, l'Espagnol Emilio Sanchez ou l'Argentin Martin Jaite.

Becker s'est montré lui de plus en plus à l'aise sur la surface lente de Monaco en obtenant sans difficulté sa place contre l'Espagnol Jordi Arrese.

En petite forme, mécontent de son jeu, Wilander a joué à faire peur au public monégasque. Le deuxième joueur mondial a en effet été mené dans les deux sets (2-4 dans le premier, 0-3 dans le second) par son adversaire, Marcelo Filippini. Acharné, Wilander a toutefois rétabli la situation. « Je joue beaucoup mieux quand je suis mené, expliquait le Suédois. Actuellement je me sens bien, je travaille beaucoup sans trop de pression. Je commencerai à avoir un peu plus de pression avant les Internationaux de France ». Mats Wilander rencontrera au prochain tour l'Haïtien Ronald Agenor qui est venu à bout du Français Guy Forget.

Dans le même tableau que le Suédois, l'Allemand de l'Ouest Carl-Uwe Steeb a confirmé ses qualité sur terre battue. Le « tombeur » de Wilander en coupe Davis a battu un autre spécialiste de la surface, l'Italien Paolo Cane, après s'être débarrassé la veille du Soviétique Andreï Chesnokov, tête de série no 12 et récent vainqueur du tournoi de Nice. Steeb passera un test aussi sérieux aujourd'hui en affrontant l'Argentin Alberto Mancini qui n'a connu aucun problème pour battre l'Australien Carl Limberger.

Dans l'autre tableau, Becker s'est réconcilié durablement avec la terre battue en éliminant sans problème l'Espagnol Jordi Arrese (6-3, 6-1). L'Allemand réalise à Monaco sa meilleure performance et devra affronter en quarts de finale l'Argentin Guillermo Perez-Roldan, un test beaucoup plus significatif pour jauger son niveau. Perez-Roldan s'est en effet défait sans peine du régulier suédois Jonas Svensson en deux sets (6-4, 6-4). « Mats, indiquait Becker, reste le grand favori de ce tournoi, mais sur ce terrain, rendu très lourd par la pluie, et, du fait que nous faisons tous notre rentrée sur terre battue, tout devient possible »..

Dans le dernier huitième de finale le Suédois Jan Gunnarsson s'est qualifié aux dépens de l'Allemand de l'Ouest Patrick Kuhnen (7-5, 6-2).

Championnat du monde de hockey

Le Canada part du bon pied

STOCKHOLM (PC) — Kevin Dineen a compté deux buts à la deuxième période et James Patrick a marqué le but d'assurance tard à la troisième période quand le Canada a défait la Suède 5-3 à l'ouverture de la ronde des médailles au Championnat mondial de hockey, hier.

Dans les autres matchs, l'URSS l'a emporté 1-0 contre la Tchécoslovaquie grâce à un but du joueur de centre Viacheslav Bykov avec 6:24 à jouer. Il s'agissait de la huitième victoire consécutive des Soviétiques.

Demain, le Canada affrontera l'Union soviétique et la Suède se mesurera à la Tchécoslovaquie. Le match Canada-URSS sera retransmis par le réseau CTV à compter de 13 h 30, heure de l'Est.

Mark Messier et Scott Stevens ont marqué les autres buts du Canada. Bo Berglund, deux fois, et Anders Eldebrink ont touché la cible pour les Suédois.

Menant par un but alors que les Suédois pressaient le pas, les Canadiens ont résisté grâce au gardien Grant Fuhr et au jeu constant des défenseurs pour battre les champions en titre. Ils avaient perdu 6-5 contre la Suède lors de la ronde préliminaire.

L'arbitre finlandais Seppo Makela n'a décerné que trois pénalités.

Fuhr a fait face à 32 tirs, dont 10 à la troisième période quand il a fermé la porte aux Suédois jusqu'à ce que Patrick compte à 14:43. Il a saisi une passe de Brian Bellows et son tir a trompé la vigilance du gardien suédois Peter Lindmark.

Il y avait de l'électricité dans l'air au nouvel arena Globe alors que la foule de 13,852 personnes — la capacité est de 13,850 — a encouragé le Tre Kronor, faisant de brèves vagues à plusieurs reprises.

Dineen a donné l'avance au Canada, 4-3, avec 53 secondes à faire à la deuxième période quand il a intercepté une mauvaise passe dans la zone des Suédois. Il a lancé la rondelle par-dessus l'épaule gauche du gardien.

Berglund avait égalé le compte, 3-3, à 17:43, en surprenant Fuhr à l'aide d'un dur lancer frappé de la ligne bleue.